# Bon de Vaux. Les Hommes de cheval depuis Baucher. Les grands maîtres. Les écuyers. Les hommes de cheval. Les cavaliers. [...]







BARON DE VAUX

---

# LES HOMMES DE CHEVAL

## 160 PORTRAITS ET ILLUSTRATIONS

PAR

BERNE-BELLECOUR, KARL BODMER, E. CHAPERON, Comte DE CLERMONT-GALLERANDE
DE CONDAMY, J. N. COTLISSON, COURBOÏN, P. COUSTURIER
LÉON COUTURIER, CRAFTY, DELORT, DESMOULINS, DETAILLE, DICK DE LONLAY
Le Baron FINOT, FRANCK-CINOT
GAVARNI, G. GENILLOUD, GOUBIE, E. GRANDJEAN, JACQUET
P. JAZET, JEANNIOT, LAGUILLERMIE, E. DE LIPHART, LUNEL, MAJOUX, ADRIEN MARIE
PAUL MERWART, MORIN, A. DE NEUVILLE
GUSTAVE PARQUET, L. DU PATY, AIMÉ PERRET, PRINCETEAU, RALLI, F. RÉGAMEY
ROCHEGROSSE, SAINTPIERRE, Princesse TERKA JABLONOWSKA, UZÈS
MARQUET DE VASSELOT, YVON, ETC.



PARIS
J. ROTHSCHILD, ÉDITEUR
13, RUE DES SAINTS-PÈRES, 13

1888

☞ EXEMPLAIRE NON DESTINÉ A LA VENTE

178

BARON DE VAUX

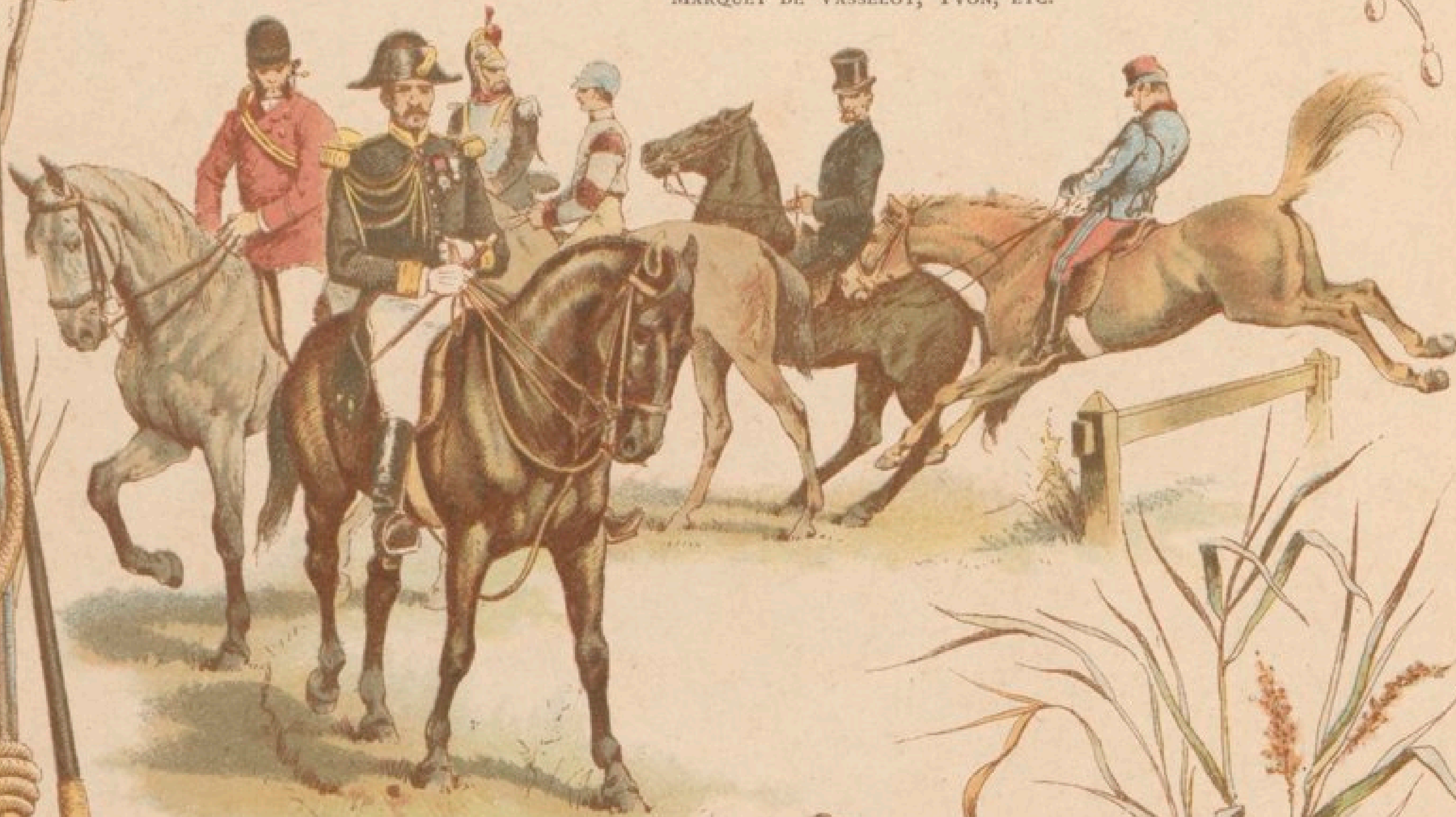
# Les Hommes de Cheval

## DEPUIS BAUCHER

160 PORTRAITS ET ILLUSTRATIONS

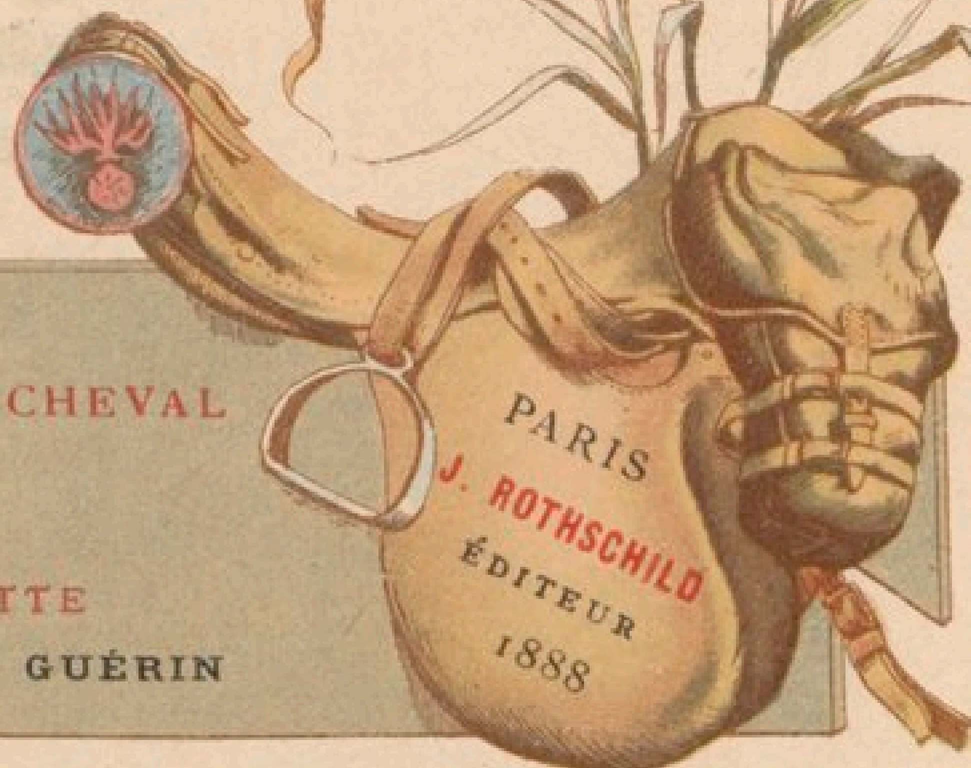
PAR

Berne-Bellecour, Karl Bodmer, E. Chaperon
Comte de Clermont-Gallerande, de Condamy, J. N. Cotlisson, Courboïn
P. Cousturier, Léon Couturier, Crafty, Delort, Desmoulins
Detaille, Dick de Lonlay, Le Baron Finot, Franck-Cinot, Gavarni
G. Genilloud, Goubie, E. Grandjean, Jacquet, P. Jazet
Jeanniot, Laguillermie, E. de Liphart, Lunel, Majoux, Adrien Marie
Paul Merwart, Morin, A. de Neuville
Gustave Parquet, L. du Paty, Aimé Perret, Princeteau, Ralli, F. Régamey
Rochegrosse, Saintpierre, Princesse Terka Jablonowska, Uzès
Marquet de Vasselot, Yvon, etc.




LES GRANDS MAITRES
LES ÉCUYERS — LES HOMMES DE CHEVAL
*LES CAVALIERS*

LETTRE DU GÉNÉRAL L'HOTTE
**INTRODUCTION DU L^t-COLONEL A. GUÉRIN**



Exemplaire non destiné à la vente n° 178 [illegible] 1884

[illegible]

# LES HOMMES DE CHEVAL

## ÉCUYERS ET CAVALIERS

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

BARON DE VAUX

# LES HOMMES DE CHEVAL

## 160 PORTRAITS ET ILLUSTRATIONS

PAR

Berne-Bellecour, Karl Bodmer, E. Chaperon, Comte de Clermont-Gallerande
de Condamy, J. N. Cotlisson, Courboïn, P. Cousturier
Léon Couturier, Crafty, Delort, Desmoulins, Detaille, Dick de Lonlay
Le Baron Finot, Franck-Cinot
Gavarni, G. Genilloud, Goubie, E. Grandjean, Jacquet
P. Jazet, Jeanniot, Laguillermie, E. de Liphart, Lunel, Majoux, Adrien Marie
Paul Merwart, Morin, A. de Neuville
Gustave Parquet, L. du Paty, Aimé Perret, Princeteau, Ralli, F. Régamey
Rochegrosse, Saintpierre, Princesse Terka Jablonowska, Uzès
Marquet de Vasselot, Yvon, etc.



PARIS
J. ROTHSCHILD, EDITEUR
13, RUE DES SAINTS-PÈRES, 13

1888

BARON DE VAUX

# Les Hommes de Cheval

DEPUIS BAUCHER

LES GRANDS MAÎTRES

LES ÉCUYERS — LES HOMMES DE CHEVAL

LES CAVALIERS



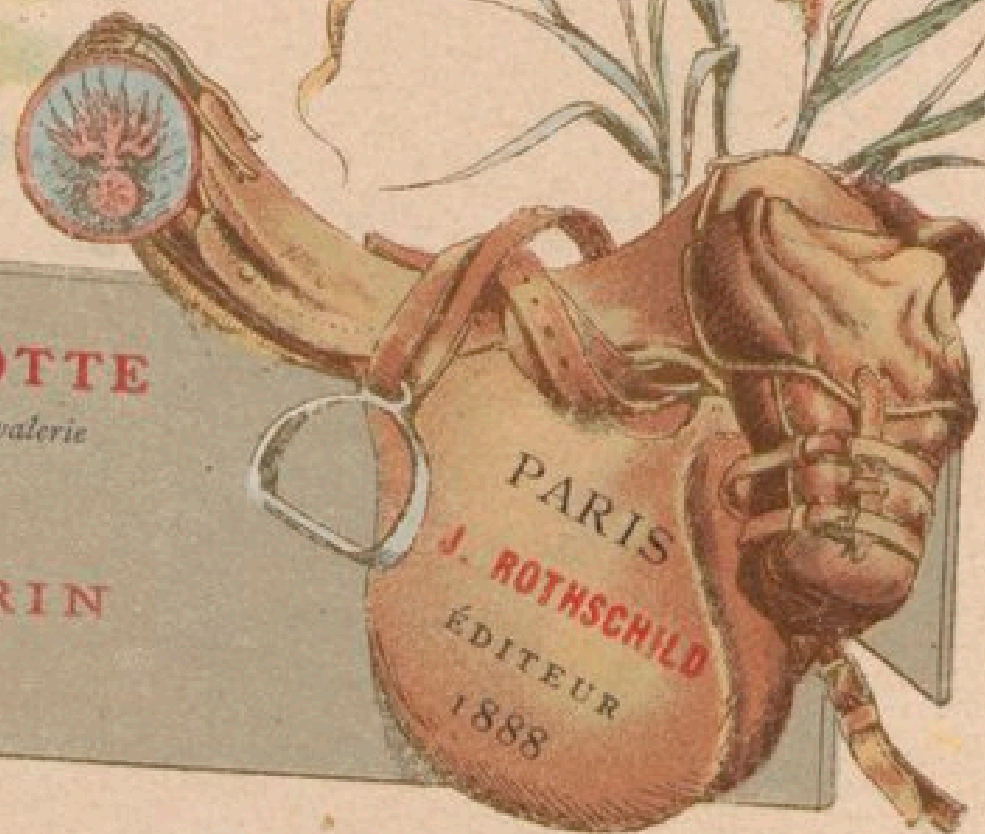

LETTRE DU GÉNÉRAL L'HOTTE

*Ancien Ecuyer en Chef de Saumur, Président du Comité de Cavalerie*

INTRODUCTION

DU Lt-COLONEL A. GUÉRIN

*Ancien Écuyer en Chef de Saumur*



PARIS
J. ROTHSCHILD
ÉDITEUR
1888




AU GÉNÉRAL L'HOTTE
EN SOUVENIR
DES BONNES
ANNÉES PASSÉES SOUS SES ORDRES
A SAUMUR ET AU RÉGIMENT
Baron DE VAUX
EUGÈNE CHAPERON

# Au Baron de Vaux

Mon cher Baron,

*Je suis très touché du sentiment auquel vous avez obéi en dédiant* Les Hommes de Cheval *à celui qui fut votre écuyer en chef à l'École de cavalerie, et plus tard le colonel de votre régiment. Je vous remercie, tout particulièrement, d'avoir fait revivre dans vos portraits le comte d'Aure et Baucher, mes deux illustres maîtres, et vous avez été bien inspiré en recourant à M. Gaussen pour avoir des notes sur ces deux hommes de cheval d'une valeur si exceptionnelle; vous ne pouviez puiser à meilleure source.*



*Veuillez agréer, mon cher Baron, l'assurance de mes sentiments tout dévoués.*

GÉNÉRAL L'HOTTE



Cher Baron,

J'aurais décliné l'honneur que vous avez bien voulu me faire en me demandant une préface pour vos *Hommes de Cheval*, et j'aurais laissé à une plume mieux autorisée et moins vieillie que la mienne

*le soin d'illustrer votre œuvre, mais vous avez insisté en faisant appel à nos vieux souvenirs de l'École de Saumur, à nos relations si cordiales de maître à élève, et vous avez levé mes dernières hésitations.*

*En dédiant votre galerie des portraits des Hommes de Cheval à M. le général l'Hotte, vous ne pouviez choisir un parrain plus digne à tous les égards : son talent éminent, son autorité incontestée en l'art équestre, la haute situation qu'il occupe le mettent aujourd'hui au rang élevé que vous avez bien fait de lui conserver. J'ai parcouru avec une attention soutenue et toujours pleine d'intérêt la série de vos divers portraits ; cette lecture a ranimé en moi un sentiment passionné pour l'art qui fut la plus chère occupation de toute ma vie ; elle a fait repasser devant mes yeux bien des figures connues, dont j'ai retrouvé avec plaisir les traits, et pu constater la ressemblance.*

*Vous avez, en les peignant, fait œuvre de talent, de justice et de vérité, et su grouper autour de chacun ses véritables attributs, faire ressortir son caractère, son mérite, ses goûts, ses aptitudes individuelles, ses prédilections pour telle ou telle école, fournissant ainsi au public des éléments sincères qui lui permettront d'apprécier et de juger sainement ceux que vous lui présentez comme des modèles.*

*Tels sont les titres sérieux qui donneront, suivant moi, à votre œuvre l'importance et la durée qu'elle mérite.*

*En traçant le portrait de M. le vicomte de Montigny, vous avez laissé échapper sur la décadence que subit de nos jours l'équitation, un cri de détresse, que j'avais vu tout récemment reproduit dans un journal, et dont l'écho retentit dans le cœur de tous ceux qui s'intéressent à l'art que nous aimons. Si nous continuons à voir journellement au bois de Boulogne de nombreux cavaliers, et si le goût du cheval paraît subsister encore, il n'en est pas moins vrai (et j'ai le regret de l'attester avec vous) qu'en dehors de l'armée l'équitation est aujourd'hui dans*

*un état d'infériorité incontestable. Il faudrait, pour rétablir dans l'élément civil le niveau qui a été perdu, revenir aux principes raisonnés, propager la pure doctrine, et l'on augmenterait ainsi rapidement le nombre de ceux des hommes du monde, qui sont élégants, entreprenants, vigoureux et corrects à cheval; et l'on verrait disparaître ces cavaliers ignorants et grotesques que l'on ne rencontre que trop souvent.*

*C'est dans de tels sentiments, et en cherchant le remède à un état de choses que nous avons tous déploré, que j'ai dernièrement rédigé quelques notes pour lesquelles je vous demanderai, si vous le voulez bien, l'hospitalité en tête de votre œuvre.*

*Il s'agit d'un projet d'Académie d'équitation dont j'indique sommairement les bases et les lignes principales, me réservant de remplir, s'il y a lieu, ultérieurement les vides de ce canevas.*

*Recevez, mon cher baron, l'expression de la plus vive et affectueuse sympathie, de votre vieux maître et ami.*

Lt-Colonel A. GUÉRIN
EX-ÉCUYER EN CHEF DE L'ÉCOLE DE CAVALERIE





# INTRODUCTION



LES exercices équestres ne sont pas qu'affaire de luxe, de caprice et de plaisir, ils contribuent efficacement, ainsi que l'escrime et la gymnastique, au développement corporel des jeunes gens, à leur donner de la vigueur, de la désinvolture, du maintien, la conscience de leur valeur; et, qu'on nous permette le mot, une certaine «crânerie» qui sied bien à l'homme pouvant être appelé aux péripéties de la guerre.

Est-il juste, disons plus, est-il prudent qu'un art qui peut rendre de tels services soit ainsi deshérité par l'État? et pourtant cela est, car nous n'avons pas d'école d'équitation; l'artillerie et la cavalerie ont les leurs, mais la jeunesse civile en est absolument privée. C'est d'autant plus regrettable qu'avec le service obligatoire, des jeunes gens, en très grande quantité, arrivent dans les régiments sans avoir jamais monté à cheval, d'où il résulte une grande perte de temps pour les conduire à l'école d'escadron, leur apprendre à monter à cheval, à le diriger et à le soigner; que si, au contraire, on propageait le goût de l'équitation et de l'escrime, on arriverait à recevoir dans les corps une grande quantité de recrues sachant monter à cheval, n'ayant plus qu'à apprendre à manier leurs armes dans toutes les allures et à manœuvrer.

Ainsi préparés, ces jeunes soldats, vigoureux cavaliers, ne reculant devant aucun obstacle et instruits, formeraient, dans chaque corps, une réserve précieuse pour le service si utile d'éclaireurs, dont les premières qualités sont l'audace, l'intelligence, pour aller le plus près possible de l'ennemi, pénétrer même dans ses lignes afin de surprendre ses dispositions, savoir rendre un compte exact de ce qu'ils ont vu, ainsi que de la nature du terrain qu'ils ont parcouru; car, qu'on le sache bien, dans le service d'éclaireurs d'où peut souvent, tout aussi bien que dans la mêlée après la charge, résulter le combat individuel, toutes choses égales d'ailleurs, la supériorité restera toujours à celui des cavaliers qui, sachant bien manier ses armes, montera le mieux le cheval le mieux mis. Il en est de même pour les mouvements d'ensemble d'une troupe qui seront exécutés avec d'autant plus de précision et de rapidité que chaque cavalier sera plus maître de son cheval; sans cela il n'y a plus de direction assurée, plus de «botte à botte», plus d'alignement, plus de cohésion, la masse est disjointe, flottante, et perd de sa puissance.

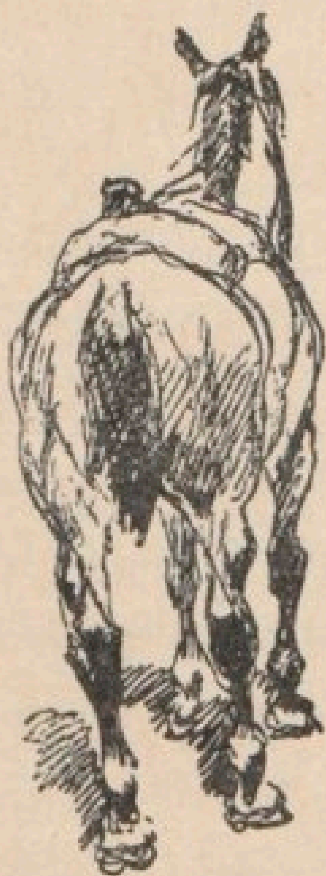
Toutes les considérations qui précèdent et bien d'autres encore, mais qu'il serait trop long d'énumérer dans un simple exposé, nous amènent à conclure qu'il est urgent que l'État, dans l'intérêt de la défense nationale, crée une académie d'équitation grandiose répondant à tous les besoins et en tous points digne de la France.

Cette institution serait classée au département du ministère de l'agriculture et du commerce, on y enseignerait aussi la gymnastique, l'escrime et le menage, les élèves de toutes les écoles du gouvernement prendraient part aux leçons, et y seraient admis tous les jeunes gens des familles qui les élèvent et font diriger leur instruction à domicile.

L'instruction donnée comprendrait:

1 — Instruction équestre au manège, en carrière et à l'extérieur.
2 — Cours d'hippologie.
3 — Salle d'armes.
4 — Gymnastique.
5 — Leçons de menage.
6 — École de cochers.
7 — Remonte.

## L'INSTRUCTION ÉQUESTRE AU MANÈGE, EN CARRIÈRE, A L'EXTÉRIEUR ET DRESSAGE



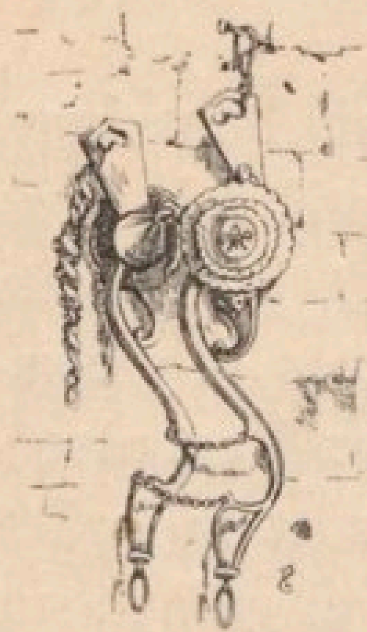
Cette instruction comprendrait l'enseignement des moyens équestres relatifs à la position du cavalier, à sa tenue et à la conduite du cheval aux trois allures, jusques et y compris les changements de pied, car il est essentiel pour la sécurité du cavalier et la facilité de ses mouvements que le cheval galope sur le pied droit pour tourner à droite, et sur le pied gauche pour tourner à gauche.

Le travail en carrière serait commencé aussitôt que pos-

sible, c'est-à-dire dès que les élèves auraient acquis au manège une position régulière et la connaissance suffisante de l'emploi des aides pour conduire leurs chevaux aux trois allures. A dater de ce moment, on ferait alterner entre elles les leçons au manège et celles en carrière; puis, peu à peu, on augmenterait le nombre des leçons en carrière et on diminuerait celles au manège, de manière à arriver à ne plus faire monter les élèves qu'à l'extérieur et à leur faire sauter des obstacles sur des chevaux de plus en plus vigoureux et entreprenants; enfin, on leur apprendrait le dressage.

Chaque année, à l'époque du concours hippique, les élèves qui auraient le mieux réussi seraient désignés par l'écuyer en chef pour y figurer, sur des chevaux bien préparés, ce qui serait un puissant stimulant pour les élèves, pendant le cours de leurs leçons, et d'un bon exemple pour le public. Des prix et des mentions honorables seraient accordés par la commission du concours hippique. On comprendra que de tels moyens seraient de nature à encourager et à propager le goût de l'équitation.

## DU CODE D'ENSEIGNEMENT

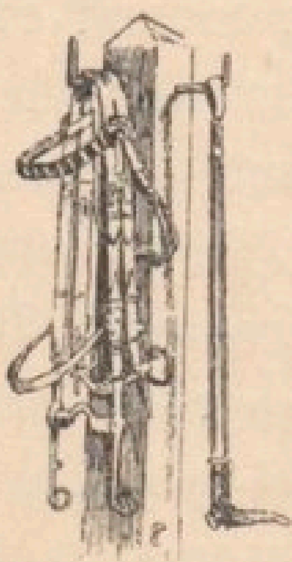


Tout enseignement sérieux doit reposer sur une méthode claire, précise et unique, enseignée par tous, et partout; c'est hélas! il faut le reconnaître, ce qui manque en équitation, chacun enseigne ça et là à sa guise, sans principes arrêtés et souvent aussi en sens inverse; il n'y a pas ce que l'on pourrait appeler de code d'enseignement pour l'équitation, alors qu'il en faudrait un qui, une fois établi et accepté par l'État, serait imposé à toutes les écoles du gouvernement et dans tous les manèges privés.

La chose serait facile, car il suffirait pour cela que le ministre de l'agriculture et du commerce, d'accord avec le ministre de la guerre, convoquât une assemblée de douze hommes de cheval civils et militaires, bien connus par leurs capacités équestres, pour les charger d'arrêter en conseil et à la majorité des voix, tant pour le cavalier que pour le dressage du cheval, un code d'enseignement, dont chaque principe aurait été discuté et rédigé sous forme de leçon; de la sorte, on arriverait à l'uniformité de l'enseignement. Il en résulterait un avantage immense, à savoir: que tout cavalier pourrait monter *à priori* n'importe quel cheval dressé d'après les principes arrêtés, sans avoir besoin de l'étudier préalablement avant de s'en servir, comme on est obligé de le faire habituellement, car l'un et l'autre, parlant en quelque sorte le même langage, s'entendraient immédiatement.

On objectera peut-être que la rédaction d'une méthode unique est difficile, et même impossible, attendu que chacun, en équitation, se croit dans le vrai, tient à son idée et est peu disposé à faire des concessions; c'est là, en effet, l'un des travers des médiocrités: car l'homme véritablement supérieur est d'ordinaire modeste, bienveillant et conciliant, il sait tout ce que lui a coûté de peines et de travaux l'expérience qu'il a acquise, et il est par cela même tout disposé à faire des concessions. D'ailleurs, que l'on nous permette de croire que la fibre patriotique est encore assez vibrante pour faire que devant un grand service à rendre à l'art équestre, ces hommes, qui en tiennent la tête, sauraient faire taire leurs préférences personnelles pour discuter froidement, de bonne foi, et n'apposer leur signature d'approbation, sur chaque principe mis en question, qu'après avoir tout bien pesé.

## DU CORPS ENSEIGNANT

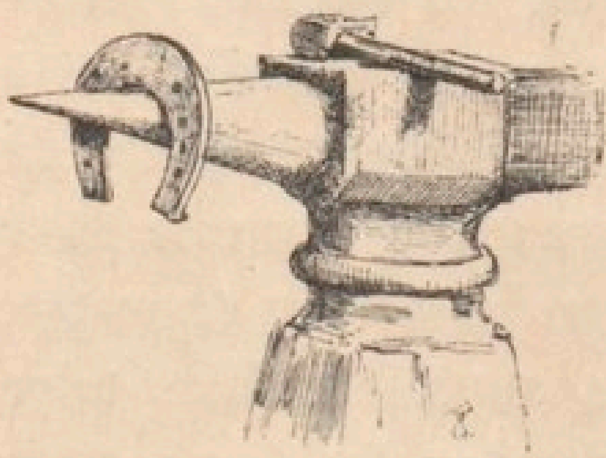


Dans une création de l'importance de celle de l'académie d'équitation que nous réclamons, il faudrait que le corps enseignant fût bien choisi, et il faudrait aussi, pour le relever, lui donner un cachet de stabilité. En conséquence, l'écuyer en chef serait nommé par le ministre, il en serait de même des écuyers et sous-écuyers, sur la proposition de l'écuyer en chef, au conseil d'administration, lequel conseil soumettrait les nominations à la sanction du ministre.

Nul ne pourrait être dépossédé de son emploi qu'en vertu d'un rapport motivé du ministre.

Enfin, il y aurait un conseil d'administration.

## DU COURS D'HIPPOLOGIE



Nous pensons que des notions générales sur l'anatomie et la physiologie doivent faire partie de l'instruction de l'homme du monde.

De même qu'un ouvrier connaît l'instrument dont il se sert, le démonte, l'entretient et le répare, de même n'est-il pas utile que l'homme de cheval connaisse l'organisme de la monture dont il se sert journellement, de laquelle il exige souvent des courses longues, pénibles, et des efforts extrêmes; n'est-il pas utile, disons-nous, qu'il en connaisse les besoins, la somme et le genre de travail qu'il peut lui demander, sans nuire à sa conservation, et

les soins à lui donner pour entretenir et réparer ses forces; qu'il connaisse aussi l'anatomie du pied, cette partie si essentielle, et de la qualité duquel dépend en grande partie la valeur du cheval, les règles d'une bonne ferrure et les inconvénients si nombreux qui peuvent résulter de sa mauvaise application, les tares qui déprécient toujours la valeur, et dont la gravité varie en raison directe de leur nature, de leur forme, de la place qu'elles occupent et des tissus qu'elles affectent?

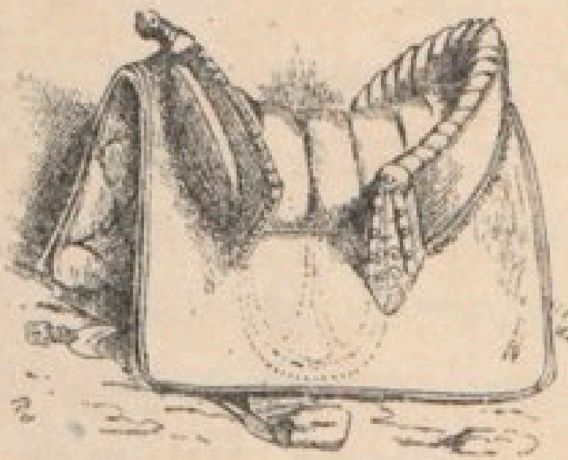
Or, ce sont l'anatomie et la physiologie qui nous éclairent sur ces différents points; en conséquence, nous insistons pour que les élèves de l'académie d'équitation reçoivent des leçons d'hippologie.



## GYMNASTIQUE ET ESCRIME

Les exercices de la gymnastique et l'escrime étant les plus puissants moyens pour développer les forces, la souplesse et l'adresse des jeunes gens, feraient partie de l'enseignement de l'académie.

## LEÇONS DE MENAGE



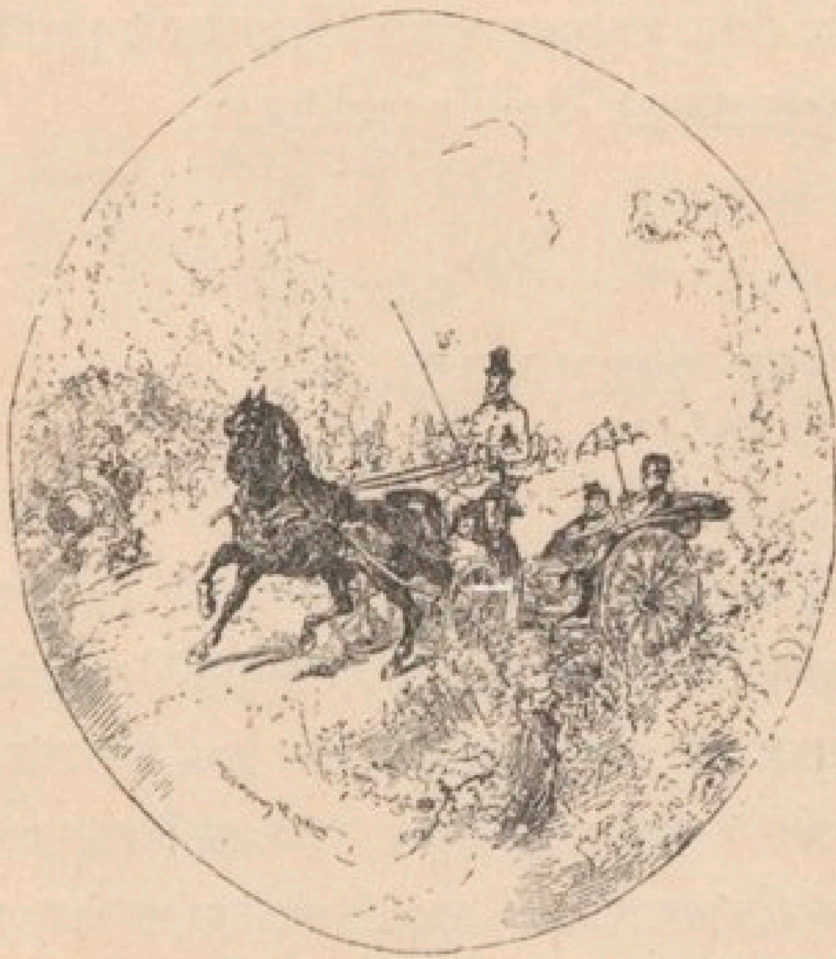
Tout homme de cheval devrait aussi bien savoir conduire les chevaux attelés qu'il sait les monter; mais il faut compter avec les goûts de chacun: tel préfère monter un cheval que de le conduire attelé, tandis que tel autre aime mieux, au contraire, mener que

monter à cheval. Mais de même que l'on ne s'improvise pas homme de cheval du jour au lendemain, de même on ne saurait, *à priori*, devenir un cocher bien assis, régulièrement posé du corps, des jambes, des bras et des poignets, savoir tenir ses guides, son fouet, et s'en servir avec élégance.

La conduite du cheval attelé seul, ainsi que celle des chevaux attelés à deux, à quatre, en *tandem*, a ses règles et ses finesses, qu'il faut apprendre non-seulement pour conduire régulièrement et avec grâce, mais aussi pour avoir assez de ressources en soi, dans un moment donné, pour éviter les accidents de toutes sortes qui peuvent se produire. Il faut, en outre, que l'homme de cheval, tout aussi bien que le cocher, sachent seller, brider, harnacher et atteler, car il est de principe, pour éviter les accidents, que l'un et l'autre doivent, avant de monter en selle ou sur le siège, s'assurer si toutes ces opérations ont été bien faites, et pour vérifier il faut savoir.

Toutes ces instructions seraient données à l'académie.

## ÉCOLE DES COCHERS

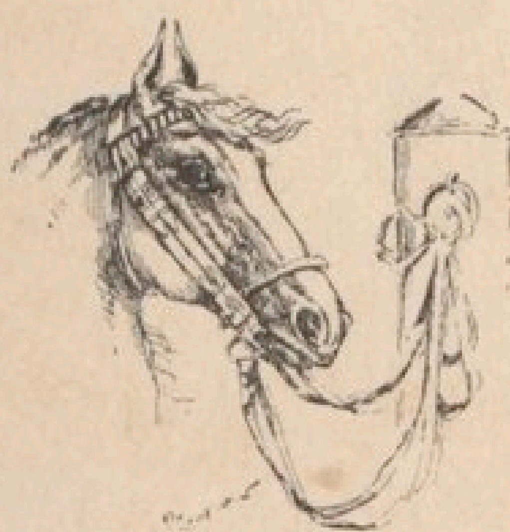


Des jeunes gens appartenant à des familles honnêtes seraient recrutés pour en faire des élèves-cochers. En dehors des leçons qu'ils recevraient de maîtres-cochers bien choisis, pour entretenir les harnais, garnir les chevaux, atteler et conduire, ces élèves-cochers seraient palefreniers pour panser les chevaux, les seller, les

brider et les conduire au manège ou à la carrière; de la sorte tout élève-cocher sortant de l'académie serait homme d'écurie et cocher tout à la fois. A l'époque du concours hippique les élèves-cochers désignés par l'écuyer en chef y seraient présentés conduisant les meilleurs chevaux aux différents modes d'attelage, et des prix, des mentions honorables avec diplôme de capacité, leur seraient distribués selon leur mérite.

Tout élève cocher muni de son diplôme de capacité serait alors admis à quitter l'académie pour entrer en place, ce qui serait une précieuse ressource et une garantie sérieuse pour les maîtres trop souvent trompés par des hommes porteurs de certificats de complaisance.

## REMONTES



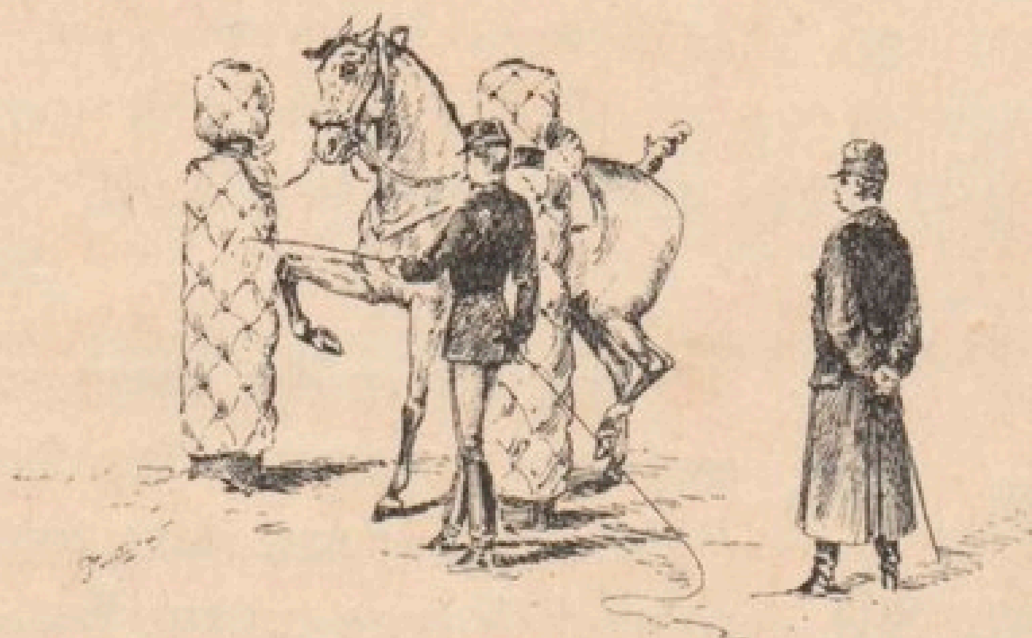
L'acquisition des chevaux serait faite exclusivement parmi les chevaux nés et élevés en France, dans toutes les contrées d'élevage créant les chevaux de selle et d'attelage, ce qui serait un grand encouragement pour les éleveurs, qui tous auraient à cœur de fournir leurs produits à l'académie.

Chaque année aussi, comme nous l'avons dit, à l'époque du concours hippique, les chevaux de selle montés par les élèves et ceux conduits par les élèves-cochers pourraient être vendus (à des prix déterminés à l'avance) aux acquéreurs qui se présenteraient; de la sorte, les personnes qui aiment à monter à cheval trouveraient pour elles ou pour leurs enfants des chevaux de selle sûrs, bien dressés, dont la santé serait faite et dont ils pourraient se servir le jour même; il en serait de même pour les chevaux d'attelage.

Il y aurait dans ce mode de procéder, tout le monde le comprendra, une sécurité très appréciable pour les acquéreurs, ainsi que pour les éleveurs, puisque les chevaux vendus devraient être remplacés par de nouvelles acquisitions.

Lt-Colonel GUÉRIN

ex-écuyer en chef de l'école de cavalerie.





Baron de Vaux



# DE L'ÉQUITATION



AVANT *de commencer à portraicturer les principaux hommes de cheval que je rencontre chaque matin dans les allées cavalières du Bois, je crois devoir déclarer que je procéderai de la même manière que pour mes* Hommes d'Épée *et pour mes* Tireurs au pistolet, *c'est-à-dire que je me contenterai simplement de faire un rapport sans décorer personne. Ce serait difficile du reste de handicaper des hommes de cheval comme ceux dont je vais parler. Esquisser la physionomie des meilleurs et des plus sympathiques, tel est mon but.*

*Avant, cependant, de les présenter au public, je crois devoir, pour bien faire comprendre mon travail, dire ce que je pense de l'équitation.*

*A mon sens, l'équitation est la connaissance des moyens théoriques et pratiques qui permettent d'employer le cheval à tous les services qu'il peut rendre à l'homme, aussi bien attelé que monté.*

*Mais, en la considérant seulement dans cette dernière acception, je définirai ainsi l'équitation. L'art* qui donne et démontre *la position que l'homme doit prendre sur un cheval, pour y être avec le plus de sûreté et d'aisance; qui lui fournit, en même temps, les moyens de conduire le cheval et d'obtenir de lui, par les actions les plus simples et en le fatiguant le moins possible, l'obéissance la plus exacte et la plus parfaite, en tout ce que sa constitution et ses moyens peuvent lui permettre.*

*Cette manière d'envisager l'*art de monter à cheval *permet de déduire les qualités qui constituent l'*homme de cheval, *de même que celles qui constituent le cheval dressé.*

*L'*homme de cheval *est celui qui, solide et aisé sur l'animal, a acquis la connaissance de ce qu'il peut lui demander, ainsi que la pratique des moyens raisonnés les plus simples, pour le soumettre à l'obéissance.*

*Le cheval dressé est celui qui, soumis à la volonté du cavalier, répond avec justesse, légèreté et force, aux indications qu'il reçoit.*

*Ces deux dernières définitions développées forment l'ensemble des connaissances théoriques qui devront servir à éclairer la pratique de l'équitation.*

*Le cavalier s'efforcera donc, avant tout, d'acquérir une position dans laquelle il aura de la tenue.*

*Sans cette condition, il ne serait plus maître de son corps, ni des moyens de conduite dont il doit disposer pour gouverner et diriger son cheval.*

*La tenue réside dans le rapport d'équilibre et dans l'union harmonieuse et souple de toutes les parties du corps du cavalier.*

*Toutes les fois que l'une d'elles n'a plus de fonctions et ne coopère plus au maintien de cet équilibre, les déplacements de corps et d'assiette sont provoqués au moindre mouvement et ne sont évités ou simplement atténués que par l'emploi des forces de pression qui permettent bien au cavalier de rester plus ou moins longtemps à cheval, mais lui*

*enlèvent la faculté d'agir à propos, toutes les parties de son corps étant en contraction.*

*Aussi, précisément dans les moments où la justesse dans l'emploi de ses mains et de ses jambes lui est le plus nécessaire, est-il empêché d'agir par l'emploi qu'il en fait dans le but unique de se tenir.*

*Cette position, et la tenue qui en résulte, étant acquises, le cheval se trouve pour ainsi dire enveloppé par les aides du cavalier et, si les effets que celui-ci produira sont coordonnés par le tact indispensable, ils provoqueront l'allure et régleront la vitesse suivant le but déterminé qui aura motivé leur concours.*

*L'emploi des aides, qui enveloppent ainsi le cheval, semblerait représenter assez exactement ce jeu des écoliers qui, rangés en cercle, et en plus ou moins grand nombre autour d'un camarade choisi comme victime, le repoussent à tour de rôle vers différents points opposés de la circonférence, sans lui permettre de s'arrêter.*

*Mais la comparaison n'est juste que si elle s'applique à un cheval monté par un cavalier dont les rênes flottantes et les jambes éloignées ne permettent pas ce rapport intime, mais léger, doux ou ferme, suivant les circonstances qui ne doivent jamais cesser d'exister entre l'animal et l'homme qui prétend à le gouverner.*

*Cet écolier, lancé d'un point de la circonférence à l'extrémité du diamètre d'où, en y arrivant, il est lancé de nouveau vers un autre point, n'est plus le maître de ses forces et ne peut se maintenir en équilibre.*

*De même, le cheval, surpris par le contact subit d'une jambe trop éloignée pour pouvoir graduer son effet au moment voulu, se jette sur l'autre jambe qui, trop éloignée aussi, ne peut que recevoir brusquement cette masse qui lui arrive et la renvoyer sur la première avec une brusquerie pareille.*

*Les rênes flottantes ne pourront également produire que des effets de surprise, lorsque le cavalier devra s'en servir; parce qu'il n'aura pas le temps nécessaire pour les ajuster et les tendre par degrés à l'instant précis où une cause plus ou moins imprévue nécessitera leur action.*

*Au contraire, si l'écolier est entouré de ses camarades, assez rap-*

*prochés pour le maintenir en respect au milieu d'eux, en le soutenant de tous côtés; si les efforts que font ceux-ci se produisent seulement en raison de ceux qu'il fait lui-même pour s'échapper, il est clair que ces efforts qui se manifestent avec à-propos autour de lui le maintiendront immobile et en place, s'ils sont égaux ou équivalents.*

*Mais, si certains éléments de ces efforts communs viennent à manquer ou à s'éloigner, il est clair aussi que le patient s'échappera de leur côté par sa volonté propre, son désir de fuir, et en raison de la latitude plus ou moins grande qui lui sera laissée de se porter dans ce sens.*

*Il y sera de même poussé par les degrés respectifs de pression exercée par les uns, et de relâchement opéré par les autres.*

*C'est bien là le cas du cavalier et du cheval.*

*Les forces dominatrices du premier et soumises du second doivent être constamment dans un rapport d'équilibre relatif à l'allure, à la vitesse et à la direction qu'il s'agit d'obtenir.*

*Mais, tout en conservant le sentiment de ce contact, que nous venons de reconnaître indispensable, il faut éviter les compressions continues entre les aides opposées, parce qu'elles ont le plus souvent pour résultat d'émousser, sinon de détruire, la sensibilité des chevaux, quand il n'en résulte pas des défenses que le cavalier n'est pas sûr de pouvoir toujours dominer, et dans lesquelles il peut s'exposer à ne pas avoir le dessus.*

*Les jambes agiront donc graduellement pour éviter de précipiter brusquement la masse dans le sens de leur action. Les mains recevront graduellement l'impulsion communiquée par les jambes, évitant ainsi un départ désordonné ou un rejet violent de cette masse en arrière.*

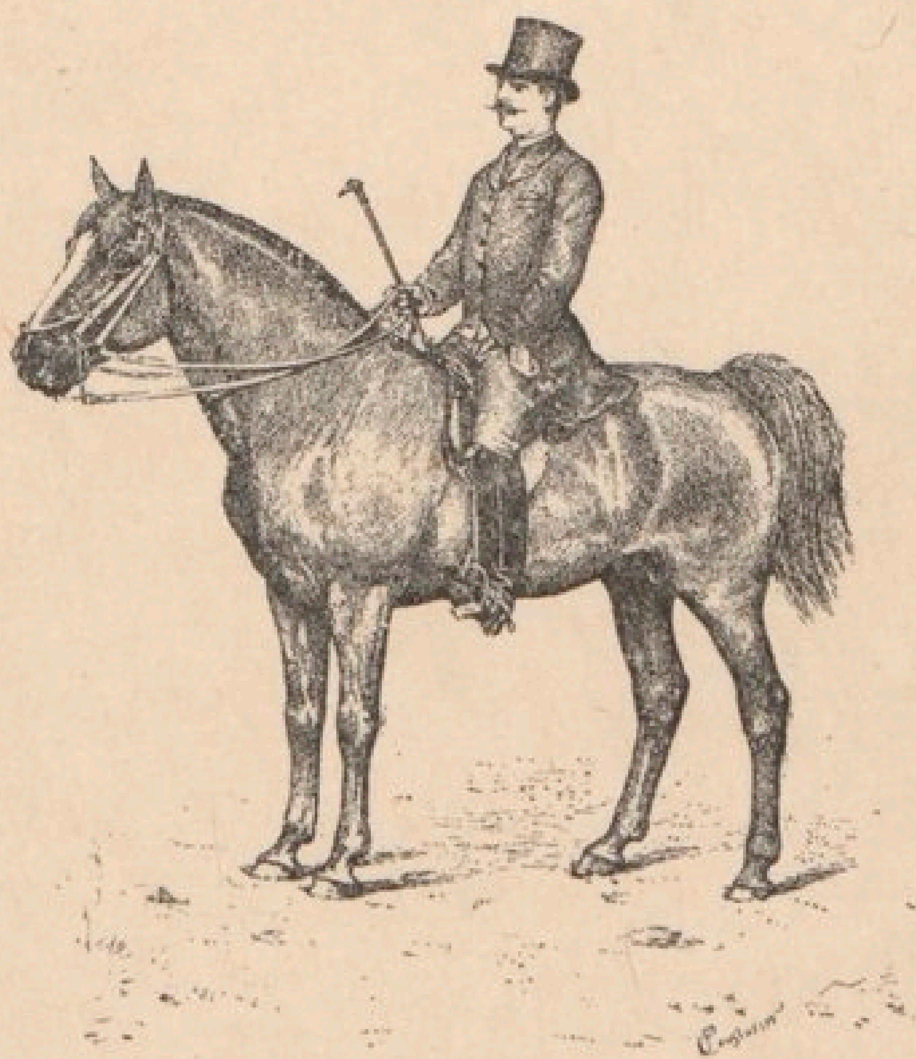
*Elles l'amèneront, au contraire, à l'état d'équilibre qui convient au mouvement voulu et n'auront plus qu'à laisser dépenser l'action, tout en maintenant la position qui règle l'allure, la vitesse et le sens de la marche.*

*Mais la véritable difficulté pour arriver à cet accord des aides consiste dans l'appréciation exacte des conditions d'action et d'équilibre dans lesquelles se trouve le cheval mis ou à mettre en mouvement.*

*C'est là que réside le tact de l'homme de cheval, tact qui se perfectionne par une longue pratique; le cavalier doit apporter en outre dans cet exercice, afin de ne pas se fourvoyer, un grand esprit d'observation joint à une attention réfléchie.*

*Tels sont les principes généraux qui doivent, selon nous, servir de règle fondamentale à tous les* hommes de cheval *vraiment dignes de ce nom.*

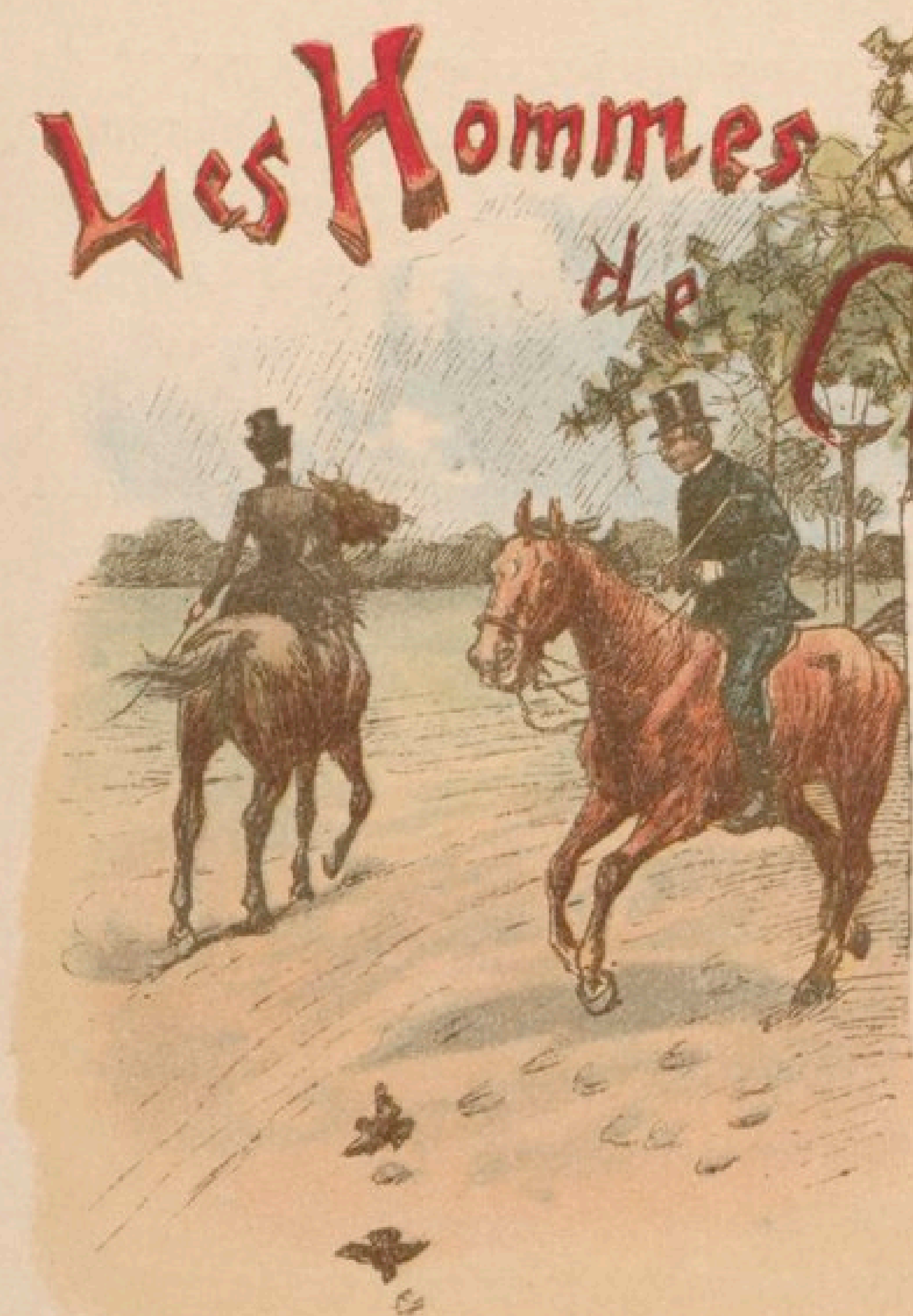
BARON DE VAUX



PREMIÈRE PARTIE

---

# LES DEUX GRANDS MORTS




## LE Cte D'AURE

**Ancien Écuyer Cavalcadour**

Quel que soit le mérite des hommes qui se sont distingués depuis une cinquantaine d'années dans la pratique raisonnée de l'équitation, il n'en faut pas moins convenir que deux d'entre eux, seulement, ont acquis une très grande célébrité, et auront une influence sérieuse sur les progrès de l'art équestre en France et à l'étranger.

Ces deux hommes, qu'il est à peine nécessaire de nommer, sont M. le comte d'Aure et M. Baucher.

M. d'Aure, dont il paraît naturel de s'occuper tout d'abord, était déjà écuyer en chef du célèbre manège de Versailles, et regardé par le monde équestre de cette époque comme un cavalier hors ligne, lorsque celui qui est devenu en quelque sorte son antagoniste[1] n'était encore connu que

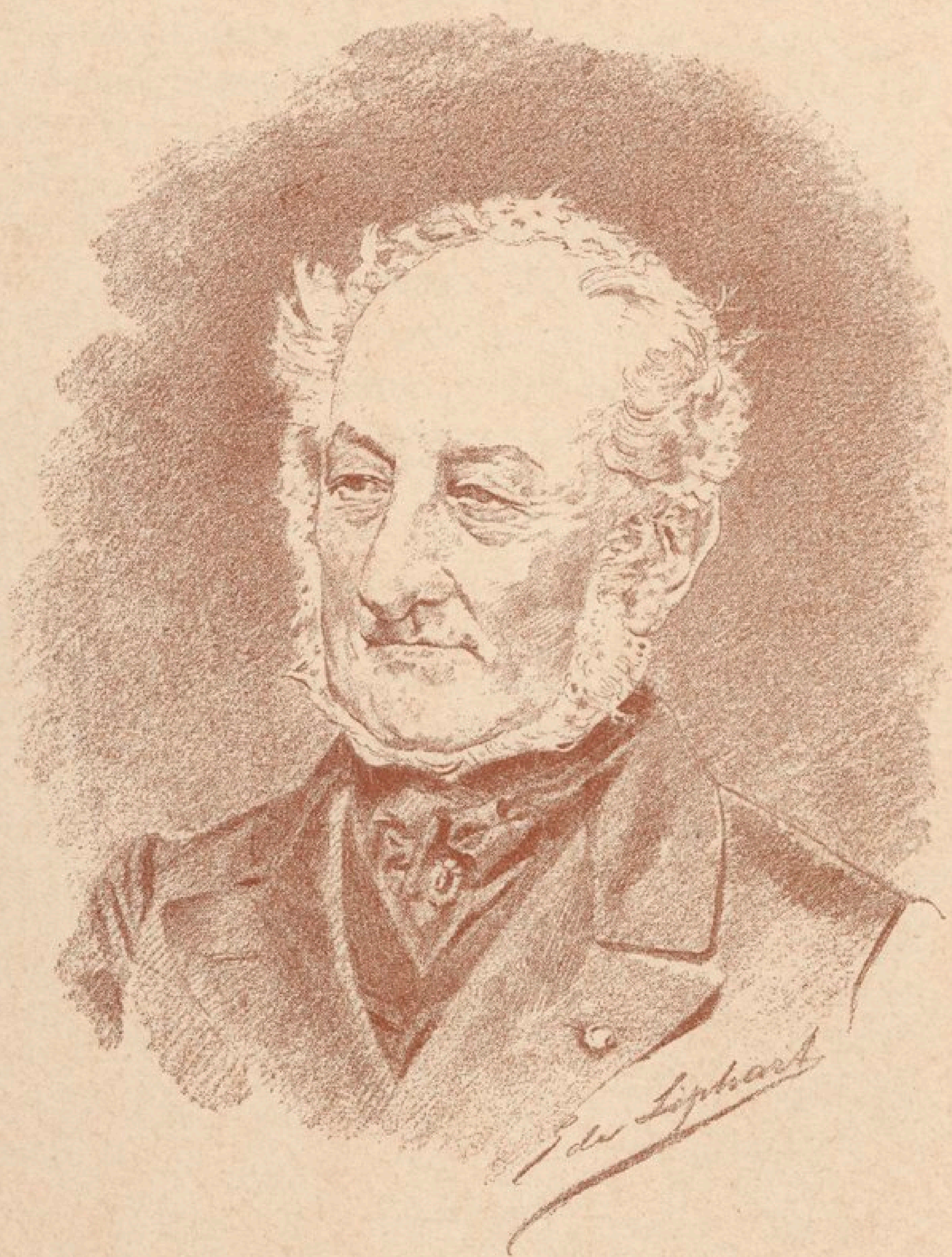
[1] On ne doit pas oublier qu'au début même de son enseignement, M. Baucher a émis des principes qui sont en opposition directe avec ceux préconisés par M. d'Aure.

d'un petit nombre d'élèves studieux, et professait simplement dans une ville de province. En un mot, M. d'Aure jouissait déjà d'une très grande réputation au moment où le maître des maîtres en équitation savante commençait à peine à faire parler de lui.

Mais déjà M. d'Aure, quoique élevé dans les anciennes traditions, avait compris qu'au point de vue de la pratique nouvelle ces traditions devaient être modifiées; on peut même dire que non seulement il avait senti la nécessité de ces modifications, mais encore dans quel sens elles devaient avoir lieu. Ainsi, avant même la chute du manège de Versailles il entrevoyait déjà le but qu'il fallait atteindre; aussi se préparait-il[1] à être le représentant autorisé des nouveaux principes qui, selon lui, devaient servir de base à l'équitation du dehors, dans son ensemble, et à en régulariser, en quelque sorte, l'enseignement.

Ce n'est cependant pas comme théoricien que le grand improvisateur équestre laissera les souvenirs les plus durables, c'est comme praticien hors ligne; car il a eu, en effet, des titres incontestables à l'admiration du monde équestre de son temps, auquel il s'est imposé, on peut dire, par son tact et sa puissance à cheval. Et cela lui était d'autant plus nécessaire, qu'il avait également compris qu'avec les transformations qui s'étaient opérées dans la pratique de l'équitation, il fallait, pour rester un maître aux yeux de ceux qui avaient acquis, et en dehors des écoles et par habitude, un grand savoir-faire, joindre à un grand sentiment équestre une grande puissance d'action, être au besoin improvisateur et ne reculer devant aucune difficulté.

[1] On peut lire, à ce sujet, dans le numéro de la *Revue des Haras* (Août 1876), une anecdote assez curieuse racontée par M. d'Aure à M. M. Gaussen.




Le Comte d'Aure

*Ancien Officier Cavalcadour de S. M. le Roi Charles X*

Du reste, il s'était admirablement préparé pour le rôle qu'il voulait remplir: écuyer brillant, ayant au suprême degré ce tact et cet à-propos que donne la pratique de l'équitation savante, il avait su conquérir, par son énergie et par sa persévérance, une tenue et une aisance admirables à cheval, qui lui permettaient de se jouer de difficultés que ne pouvaient vaincre même d'habiles cavaliers. Et, de plus, il était resté en mesure de monter magistralement un cheval d'école dressé par un écuyer de talent, et d'en tirer, à première vue, un parti dont ce dernier était souvent tout surpris.

Qui n'a entendu parler, en effet, des performances de M. d'Aure? Ne l'a-t-on pas vu, dans certaines circonstances, monter sans préparation des étalons de pur sang n'ayant pas été pratiqués depuis longtemps, et en obtenir des choses qui surprenaient les spectateurs? Aussi, on peut affirmer que, dans ces derniers temps, M. d'Aure est l'homme qui a fait le plus d'honneur à l'équitation française, et que s'il eût fallu qu'elle fût représentée en Europe dans un tournoi équestre, tous ceux qui ont pu apprécier son talent d'improvisateur l'eussent désigné pour remplir ce rôle.

Malgré tout, un écuyer de cette valeur n'eût pas laissé une trace lumineuse dans l'enseignement de son art, s'il n'eût été simplement qu'un magnifique acteur, remplissant de son prestigieux talent la scène où il s'est illustré, tout serait, pour ainsi dire, mort avec lui; et s'il fût resté grand pour la génération qui l'a connu, celle qui la suit l'eût bien vite oublié; et les célébrités du jour, qui sont plus ou moins loin de pouvoir être placées à la même hauteur que lui, occuperaient seules l'attention du monde équestre. Mais M. d'Aure n'est pas de ceux que cette génération puisse laisser dans l'oubli, car pour les cavaliers qui veulent aller au fond des choses, il a sa grande part dans les progrès qui

se sont déjà accomplis, et qu'amènera encore la pratique de plus en plus raisonnée de l'équitation. Ainsi, sans être ce qu'on peut appeler un théoricien méthodique, et malgré même ce qu'il peut y avoir de contestable, surtout dans les débuts de son enseignement, on ne peut méconnaître que c'est lui qui a le mieux pressenti les exigences équestres du présent.

Guidé par un sentiment extraordinaire et une pratique très largement comprise, M. d'Aure, il faut le reconnaître, a posé deux principes dont il a peut-être exagéré la portée, mais qui, appliqués avec méthode, doivent rester les bases de l'équitation usuelle; principes, il faut le dire, qui paraissent avoir été méconnus par l'homme qui a amplement partagé avec lui l'admiration de la génération équestre qui s'éteint. Le premier, c'est que la base de toute équitation usuelle est d'obtenir une impulsion très franche au début du dressage; le second, c'est que la position de la tête et celle de l'encolure doivent être en raison de la vitesse de l'allure; de même que, selon lui, cet appui sur la main ferme et léger, que préconisaient les anciens, doit augmenter en raison directe de l'impulsion exigée. Mais, à ce propos, on peut ne pas être absolument de l'avis du célèbre cavalier.

C'est à ce sujet, du reste, qu'il a écrit une chose assez originale et qui peint merveilleusement sa pensée; la voici: *Je ne puis mieux comparer,* dit-il, *la situation du cheval dirigé par l'homme qu'à celle de l'aveugle conduit par son chien; tant que la corde est tendue et qu'il suit son guide, l'aveugle marche en confiance; si la tension cesse, l'incertitude arrive.*

On comprend, dès lors, la profonde différence qui existe entre le point de départ de M. d'Aure et celui de M. Baucher, lequel n'a cessé de préconiser la recherche de la légèreté absolue.

Quoi qu'il en soit, au point de vue de la pratique ordi-

naire, les principes posés par le dernier écuyer de Versailles ont une raison d'être, et, il ne faut pas craindre de le dire, doivent guider dans une certaine mesure tout homme qui s'occupe simplement d'équitation usuelle. La seule erreur du célèbre improvisateur, c'est d'avoir voulu appliquer ces principes à l'équitation savante, et, conséquemment, d'avoir méconnu la véritable exigence d'un rassembler correct, c'est-à-dire de ce rassembler dont la condition première est l'absence de toute espèce de tension de l'encolure, car cette tension entraîne forcément une contraction anormale de l'arrière-main, résultat d'une surcharge gênante, et nuisant à la fois à sa flexion et à son rapprochement naturel.

Ce que l'on peut aussi ne pas approuver, c'est que M. d'Aure, dans ses derniers écrits, a toujours eu trop en vue la critique des moyens d'action de son célèbre antagoniste. Néanmoins, il faut convenir que, dans certains moments, son sentiment exquis des nécessités de l'équitation usuelle lui a fait dire, malgré tout, des choses qui sont bien près de la vérité, comme celles-ci, par exemple[1]:

*La véritable équitation consiste à savoir commander aux forces et non à les détruire. En détruisant, on va plus vite peut-être pour ralentir et rassembler un cheval; mais aussi ne doit-on plus les trouver quand elles peuvent devenir nécessaires, dans un travail qui tend à développer les allures du cheval en le portant sur les épaules.*

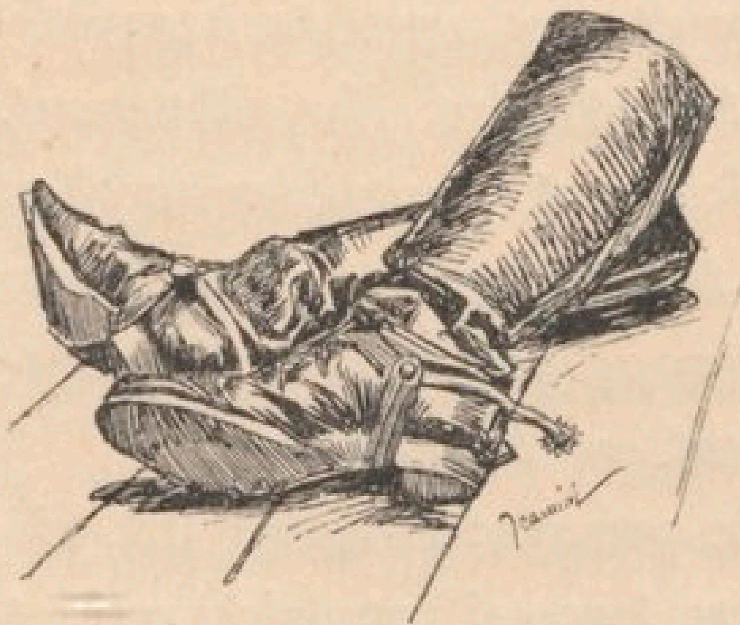
Évidemment, le puissant cavalier fait ici allusion à l'affaiblissement de cette force d'impulsion qui nécessite une énergique contraction de tous les extenseurs.

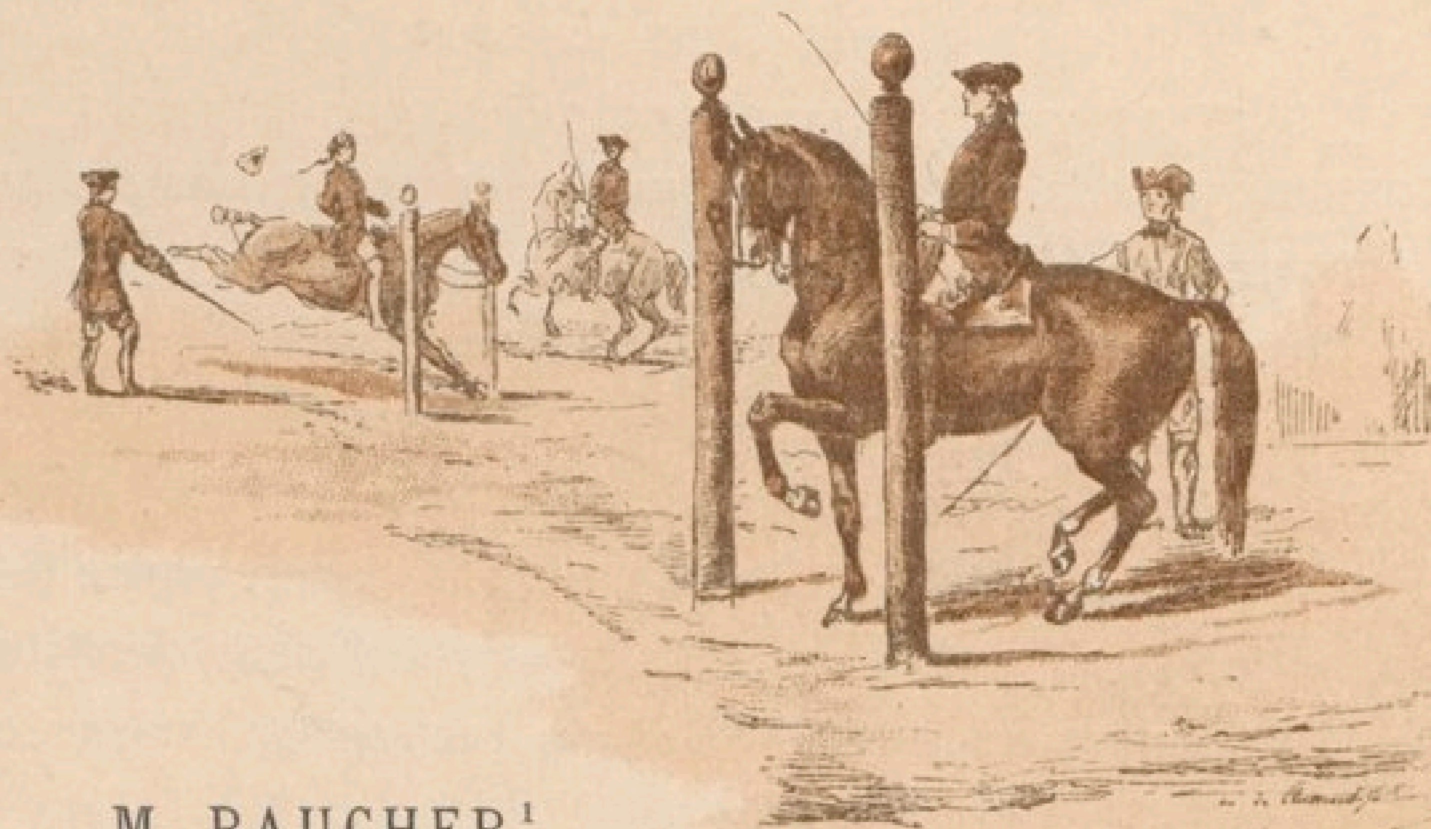
C'est peut-être aussi le moment d'avouer que M. d'Aure a partagé quelques-unes des erreurs de ses devanciers, et

[1] *Traité d'Équitation*, édition de 1844, p. 31.

même d'ajouter qu'il a professé dans ses premiers écrits, certaines doctrines laissées ensuite dans l'ombre ou même presque désavouées plus tard. Mais cela ne peut faire oublier les grands services qu'a rendus à l'équitation cet admirable centaure à côté duquel semblaient s'effacer toutes les supériorités équestres. Aussi, le souvenir d'un tel homme, quelle que soit la façon dont on le juge, doit rester dans la mémoire de tous ceux qui se sont passionnés pour l'art équestre dans ces derniers temps.

C'est ce qui fait que celui qui représente aujourd'hui, avec tant de supériorité, l'équitation militaire comme l'équitation savante, et qui a été l'élève le plus assidu des deux hommes de cheval extraordinaires dont il vient d'être question et qui se sont partagé l'admiration du monde équestre contemporain, les confondit un jour dans sa pensée, en les qualifiant ainsi: *Nos deux grands morts!*





# M. BAUCHER[1]



juste titre on peut dire que l'œuvre de M. Baucher est celle qui a eu le plus de retentissement dans le monde équestre contemporain ; car, non seulement ce maître, au point de vue de l'équitation savante, est l'homme qui a le plus reculé les limites de son art ; mais ses théories, quoiqu'elles aient été très discutées, surtout au début de son enseignement, n'en sont pas moins très séduisantes et en partie basées sur des vérités équestres incontestables qui, dans tous les cas, serviront de point de départ aux hommes de cheval de l'avenir.

Quant aux moyens d'action qu'il a préconisés, il est peut-être prématuré aujourd'hui de vouloir en apprécier toute la portée et surtout d'indiquer ceux qui passeront définitivement dans la pratique générale. Néanmoins, on est obligé

[1] C'est grâce aux nombreuses notes qui m'ont été données par M. M. Gaussen, un des meilleurs élèves de Baucher, que je peux esquisser la physionomie de ce maître des maîtres.

de convenir que la plus grande partie de ses moyens d'action sont employés, avec succès, par la plupart des cavaliers qui se livrent sérieusement à l'étude de l'équitation. Dans tous les cas, ce qu'on peut affirmer, c'est que les nouveaux principes posés, en dernier lieu, par M. Baucher, pour obtenir ce qu'il a qualifié d'équilibre de premier genre — main sans jambes ! jambes sans main — paraissent destinés à simplifier les principes de dressage, en ce qui regarde surtout l'emploi ordinaire du cheval.

Seulement, à ce sujet, ce dont nous croyons qu'il faudra toujours tenir compte pour beaucoup de raisons, c'est que tout travail en place doit toujours être précédé de l'obtention d'une impulsion franche et énergique, à volonté. De même qu'il sera toujours nécessaire de laisser la position de la tête et de l'encolure se modifier en raison de l'allure exigée. On doit ajouter aussi que cette tension des rênes que beaucoup de cavaliers regardent comme la conséquence forcée d'une allure vive, n'implique nullement une résistance aux effets de la main. On peut très bien admettre en effet que la main suive en quelque sorte la tension de l'encolure, pour donner à l'allure plus de fixité, sans que pour cela des résistances se manifestent quand elle agit pour ralentir ou diriger.

Ce qu'il ne faut pas croire surtout, c'est qu'après avoir eu principalement en vue, pendant longtemps, la concentration des forces de l'animal, M. Baucher se soit déjugé en proclamant, en dernier lieu, cet aphorisme : «Main sans jambes, jambes sans main», seul moyen d'obtenir, selon lui, l'équilibre du premier genre. Ce serait une erreur ; car les bases du célèbre novateur restent les mêmes, puisqu'il s'agit toujours de la recherche de la légèreté et d'un équilibre qui permette de mobiliser facilement la masse dans tous les

sens. Aussi peut-on dire que les différentes pratiques que son génie équestre lui a suggérées, tendent toutes vers ce but.

D'un autre côté, que l'on discute ou non la portée des moyens d'action qu'il a préconisés pendant la plus grande partie de sa carrière équestre, il n'en faut pas moins convenir que c'est avec eux qu'il est parvenu à produire en public 26 chevaux, dont la plupart ont eu un travail des plus remarquables, et dont plusieurs ont été montés, aux grands applaudissements de ce même public, par des amazones formées généralement en très peu de temps.

Qui ne se rappelle, du reste, ces magnifiques sujets de cirque devenus légendaires : *Partisan,* cheval de pur sang, acheté 500 fr., parce qu'il se défendait et dont le travail était d'un fini si élégant ; *Capitaine, Buridan, Neptune,* tous exécutant avec une régularité parfaite des mouvements très compliqués et nous faisant admirer des allures artificielles extraordinaires et variées.

Aussi, même parmi ceux qui contestent la portée pratique de ses premières théories, n'y a-t-il, malgré tout, qu'une voix pour proclamer que M. Baucher a été le génie incarné de l'équitation savante.

On peut donc croire qu'il y a un certain intérêt à mettre en relief, non seulement l'idée-mère de son système de dressage, mais aussi à faire comprendre, en même temps, pourquoi ses théories et ses premiers moyens d'action ont donné lieu à tant de controverses ; comme ce qui a fait que beaucoup de cavaliers, même parmi les mieux doués, n'ont pas obtenu, en pratiquant sa méthode, les résultats qu'ils étaient en droit d'en attendre.

Toutes ces choses, du reste, tiennent à des causes assez multiples, que l'on peut résumer en quelques lignes.

Et d'abord, il faut avouer qu'à ses débuts surtout,

M. Baucher s'est aliéné beaucoup d'hommes de cheval, en paraissant méconnaître la valeur des travaux de ses devanciers; ensuite, que ses affirmations ont eu souvent un caractère trop absolu, et qu'il les a présentées quelquefois sous une forme trop métaphorique. De plus, on ne peut méconnaître que ses puissants moyens d'action étaient, à une certaine époque surtout, plus difficiles à employer qu'il ne le pensait; car ils exigeaient à la fois un grand sentiment équestre et une gradation infinie dans leur mode d'emploi. Enfin, au point de vue physiologique, ce maître a paru s'appuyer sur une théorie très contestable. Cela seul suffirait pour légitimer les résistances que ses doctrines ont rencontrées dès le début de son enseignement.

Voici maintenant la donnée principale du système de M. Baucher.

Selon lui, on doit rechercher, avant tout, la légèreté absolue, c'est-à-dire toute absence de résistance au moindre effet des rênes, et rendre, par cela même, très facile la position du ramener. On arrive à ce résultat au moyen de l'*assouplissement* des muscles de l'encolure, et par suite de toutes les puissances musculaires qui peuvent faciliter les résistances instinctives de l'animal. Cette légèreté et la position du ramener amenant forcément l'équilibre de la masse, celle-ci devient alors facile à mobiliser dans tous les sens. Puis, après cela il s'agit, par des oppositions de main et de jambes adroitement graduées, et sans prendre sur l'action nécessaire au mouvement, d'arriver à rapprocher, à volonté, les extrémités postérieures du centre de gravité, jusqu'au point où l'action des fléchisseurs prime tellement sur celle des extenseurs, que cette action ne peut plus se produire qu'en élévation. De plus, il reste bien entendu que dans tous ces exercices, le sujet ne doit offrir aucune résistance aux

effets de la main, ce qui se constate par la mobilité constante de la mâchoire.

Une fois ceci obtenu, toutes les puissances musculaires du cheval sont, d'après M. Baucher, à la disposition du cavalier, et l'animal ne doit plus se mouvoir que par des *forces transmises*, expression qui laisse sans doute beaucoup à désirer, mais qu'a paru vouloir maintenir le créateur de la nouvelle méthode d'équitation.

En somme, ce qui ressort de ses théories, c'est que les indications données par le cavalier sont d'autant mieux comprises du sujet que ses dispositions instinctives peuvent moins se manifester. A ce propos, du reste, il a posé un principe lumineux qui domine l'ensemble de son enseignement et paraît destiné à servir de base à toute équitation rationnelle; ce principe, c'est qu'il faut toujours parler à l'intelligence du cheval par la position.

Maintenant, il est nécessaire de mentionner ici un des puissants moyens d'action de M. Baucher, au moins en ce qui regarde sa première manière; c'est ce qu'il a qualifié très heureusement d'effet d'ensemble; opposition simultanée de mains et de jambes appropriée au résultat que l'on veut obtenir, soit qu'il s'agisse de s'opposer à des manifestations de forces instinctives, soit qu'on veuille immobiliser la masse.

Voici le moment venu de faire mieux comprendre pourquoi les théories et les moyens d'action de M. Baucher ont donné lieu à tant de controverses, et comment les difficultés de leurs applications sont cause qu'entre certaines mains elles n'ont pas donné de résultats toujours satisfaisants.

D'une part, l'équilibre préconisé par M. Baucher pendant la plus grande partie de sa carrière équestre, est, on peut le dire, un équilibre très artificiel, surtout lorsque la construc-

tion de l'animal exige (pour employer ses expressions) une constante concentration de forces, pour le maintenir dans un ramener complet, et, à plus forte raison, quand il s'agit d'obtenir de la cadence et de l'élévation dans les allures. C'est alors que l'emploi énergique de l'éperon devient d'absolue nécessité. Or il ne faut pas oublier qu'au début de son enseignement il se servait de l'éperon à cinq pointes et qu'il était indispensable de suivre une gradation bien calculée, pour ne pas amener des désordres difficiles à réprimer, c'est-à-dire éveiller une susceptibilité telle que certains chevaux en arrivaient à ne plus vouloir même supporter le contact des jambes. Dans tous les cas, il y avait là une grande difficulté d'exécution que ses disciples les plus studieux et les mieux doués parvenaient seuls à vaincre. Il faut ajouter aussi que l'abus ou même simplement l'emploi répété de l'éperon, avait l'inconvénient de provoquer, surtout chez les juments, une irritabilité particulière, se traduisant par des fouaillements de queue et des contractions de croupe, qui nuisent beaucoup à la correction du travail comme à la franchise des allures.

M. Baucher, du reste, n'a pas été sans reconnaître la difficulté et les inconvénients de l'emploi de l'éperon, tel qu'il est constitué généralement; car, plus tard, non seulement il a recommandé de le modifier sensiblement, mais il a cru devoir donner les indications nécessaires pour l'employer d'une façon de plus en plus graduée.

Il en a été de même, du reste, de plusieurs autres de ses moyens d'action. Les agissements de ceux qui n'avaient pas un tact équestre suffisant avaient éclairé le grand novateur sur bien des choses, et son radicalisme équestre — pour parler le langage du jour — avait fait place à un opportunisme plus en rapport avec les difficultés de la pratique.



BAUCHER

Mais tout cela ne peut avoir qu'une importance secondaire quand il s'agit de porter un jugement sur l'ensemble de l'œuvre du maître des maîtres en équitation savante, et, surtout, n'infirme en aucune façon les grandes vérités équestres qu'il nous a laissées. N'est-ce pas lui qui a proclamé qu'au point de vue des parties de la bouche qui sont en contact avec le mors, il n'y a, en réalité, aucune différence appréciable de sensibilité entre les différents sujets; pas plus qu'il n'y en a en ce qui regarde les téguments sur lesquels agissent les talons.

Évidemment, tout cela tient à l'état moral de l'animal, au peu d'habitude qu'il a contractée de répondre convenablement à nos moyens d'action, ou plutôt à la manière dont on a procédé au début du dressage.

Mais il faut ajouter aussi que cela ne peut avoir pour cause le manque de souplesse de certains foyers musculaires, et, encore moins, des vices de conformation, comme a paru le croire M. Baucher.

Il est nécessaire, à présent, de parler de ce que ce maître entendait par l'équilibre correct de la masse, comme aussi de juger sa manière d'apprécier le genre d'équilibre qu'exigeaient ses devanciers, et surtout celui que semblait préconiser son célèbre antagoniste.

D'après M. Baucher, le poids de la masse doit être réparti également sur les quatre extrémités; non seulement au ramener, mais encore dans les effets de concentration; voire même dans le rassembler le plus complet. Il ne peut être question à ce propos, bien entendu, de ce qu'imposent les translations de poids nécessaires aux différents mouvements exigés. Sa manière de voir, sur ce sujet, peut évidemment être discutée; néanmoins, ce qu'il y a de certain, c'est qu'il a su tirer un énorme parti de ce genre d'équilibre. Mais là

où il s'est trompé, c'est lorsqu'il a paru affirmer que ses devanciers exigeaient de leurs chevaux un équilibre tout différent, et que son contradicteur (M. d'Aure) en avait adopté un autre, entièrement opposé à celui des anciens. Ainsi, selon lui, l'équilibre adopté par les fondateurs de l'école française comportait une surcharge sur l'arrière-main, et celui qui serait la conséquence des principes posés par M. d'Aure, une surcharge sur l'avant-main. C'est évidemment une double erreur. D'un côté, l'équilibre qu'indiquent les gravures du temps, représentant M. de la Guérinière ou M. de Nestier à cheval, est simplement celui qu'ils exigeaient de leurs chevaux d'école, lesquels devaient travailler sur les hanches, comme on disait, ce qui donne, en effet, beaucoup de brillant aux allures. Mais ce genre d'équilibre n'était pas exigé des chevaux destinés au dehors, car personne ne menait plus librement que nos anciens écuyers les sujets employés pour l'usage ordinaire. C'est ce qui faisait que nos hommes de cheval en grande réputation, comme étaient le vicomte et le chevalier d'Abzac, montaient si bien, à première vue, les sujets les plus difficiles. Quant à l'équilibre que M. d'Aure donnait à ses chevaux, il ne peut être évidemment celui qu'indique M. Baucher dans les dernières éditions de ses œuvres. M. d'Aure exigeait bien que ses chevaux d'école fussent fixés sur la main, mais il voulait également que leur arrière-main se trouvât aussi légèrement en surcharge. Seulement, il est évident que le dernier écuyer en chef de Versailles a semblé indiquer que chez les chevaux destinés au dehors, l'avant-main devait supporter plus de poids que l'arrière-main; non pas, il est vrai, dans des proportions exagérées, comme pourraient le faire croire les affirmations de M. Baucher. Maintenant, si l'on compare l'équilibre que les anciens écuyers donnaient à leurs che-

vaux d'école avec celui que paraît avoir exigé des siens M. d'Aure, on peut dire que chez les anciens c'étaient les reins et les hanches de l'animal qui, par leur flexion, venaient se charger d'une partie du poids de devant, tandis que l'arrière-main des chevaux d'école de M. d'Aure se trouvait en surcharge, par suite de l'élévation du bout de devant, comme on disait volontiers.

Quoi qu'il en soit de toutes ces choses, on peut très bien admettre que l'équilibre préconisé par M. Baucher, c'est-à-dire celui où le poids de la masse se trouve également partagé sur les quatre extrémités, quel que soit leur rapprochement, a sa raison d'être, si l'on tient bien compte du but qu'il voulait atteindre; l'absorption complète des puissances musculaires de l'animal par son cavalier. Et, tout en convenant que ce genre d'équilibre a ses inconvénients, celui, par exemple, de trop tendre à annuler les forces instinctives de l'animal, on peut affirmer que le tact équestre, si extraordinaire du maître, les empêchait de se produire. Après tout, on ne saurait trop le répéter: n'est-ce pas dans cet équilibre qu'il nous a fait admirer les surprenants chevaux d'école qui nous ont tellement ébloui, que nous n'avons pensé que plus tard à analyser et à discuter les puissants moyens d'action dont il se servait.

Maintenant voici le moment d'aborder cette grosse question : Comment se fait-il qu'à un moment donné, vers la fin de sa carrière équestre, M. Baucher a paru reléguer au second plan les pratiques qui lui avaient donné des résultats si extraordinaires, pour proclamer la supériorité de nouveaux principes en apparence opposés aux premiers. Et cela doit paraître d'autant plus singulier que l'homme avait toujours été trop affirmatif, pour ne pas craindre de paraître se déjuger. Quoi qu'il en soit, il est bien certain que dans ce qu'on

peut appeler sa seconde manière, M. Baucher a fait preuve d'autant de sagacité équestre, d'autant d'esprit d'observation que dans toutes les phases de son enseignement.

Quant aux nouveaux principes qui constituent cette seconde manière, on doit ajouter qu'ils paraissent avoir été mis seulement en pratique par quelques cavaliers d'élite; qu'ainsi, jusqu'à présent du moins, ils ont passé presque inaperçus. L'homme, du reste, ne pouvait pas leur donner par lui-même une consécration éclatante, n'étant plus en état de monter énergiquement à cheval; et puis, en définitive, il faut une certaine attention pour bien se rendre compte de leur portée.

J'en reviens donc à cette question vraiment intéressante pour ceux qui s'occupent sérieusement de l'art équestre: qu'est-ce qui a pu pousser le grand maître en équitation savante à chercher à obtenir de ses chevaux, ou plutôt des chevaux qu'il a fait dresser sous sa direction, un équilibre différent de celui avec lequel il avait opéré des merveilles? Il y a, selon moi, deux raisons principales pour expliquer ce fait. La première, on peut dire, est celle que M. Baucher nous a donnée dans les lignes qui vont suivre; quant à la seconde, il n'en a peut-être pas eu bien conscience; néanmoins, c'est peut-être cette raison qui devait le plus l'entraîner à faire de nouvelles recherches, afin d'arriver à rendre plus pratiques l'emploi de nos moyens d'action.

En ce qui regarde la première raison, voici ce que M. Baucher a écrit en dernier lieu: *Avec le premier équilibre je modifiais les mauvaises conditions et les constructions plus ou moins défectueuses de mes chevaux; j'obtenais par moments une légèreté très grande, mais qui diminuait par suite d'un nouveau mouvement, d'un changement de direction... et malgré les progrès continus de ces chevaux, ie reconnaissais* (sic)

*chaque jour un nouveau desideratum, au lieu qu'avec le nouvel équilibre il ne me reste plus rien à désirer.*

Du reste, la cause véritable des petites résistances que rencontrait M. Baucher, et qu'il ne spécifie pas, est facile à définir. Dans son premier équilibre, qualifié plus tard d'équilibre du second genre, la position qu'il imposait à l'animal était, je l'ai déjà dit, tout artificielle, au moins en ce qui concerne le travail d'école; aussi, le cheval devait tendre sans cesse à en sortir, surtout dans les changements d'allures ou de mouvements, puisque les oppositions constantes de main et de jambes, qui le maintenaient dans cet équilibre, cessaient forcément un instant de se produire. Il fallait donc un grand tact et un grand à-propos, pour s'opposer efficacement aux tendances instinctives du sujet. C'est ce qui devait rendre la légèreté constante bien difficile, sinon impossible à obtenir, surtout quand on avait affaire à des constructions défectueuses. Mais la grande raison, à mon avis, qui fait que M. Baucher s'est livré en dernier lieu à de nouvelles recherches, lesquelles l'ont amené à formuler le fameux aphorisme équestre, *main sans jambes, jambes sans main*, c'est que le maître, après avoir perdu à la suite d'un fatal accident une grande partie de sa puissance d'action à cheval, et s'être vu dans la nécessité de renoncer aux effets énergiques de concentration, puis, peut-être aussi, un peu désabusé sur la portée des résultats qu'obtenaient la plupart de ses imitateurs, a dû chercher dans une direction opposée, et par des moyens d'exécution faciles à employer, une légèreté et un équilibre plus à portée de la masse des cavaliers.

Un trait de lumière avait paru, du reste, l'éclairer, le jour où il a dit: *Voyez le cheval courant dans la prairie, quelle souplesse, quelle légèreté dans les mouvements!* Ici, il faut

l'avouer, nous sommes déjà loin de l'époque où le maître parlait *de la raideur commune à tous les chevaux,* et où il écrivait ceci : *Le cheval, quelque favorisé qu'il soit de la nature, a besoin d'un exercice préalable pour disposer de ses forces,* etc., etc. N'a-t-il pas dit aussi, bien avant qu'il fût question de sa seconde manière : *Le cheval ne peut conserver un parfait et constant équilibre que par une combinaison de forces opposées, habilement ménagées par le cavalier.*

Mais rien n'est vraiment plus puéril que d'opposer à eux-mêmes les grands chercheurs, les hommes qui, dans un art quelconque, ont passé leur vie en quête de la vérité absolue, et n'ont longtemps rencontré que des vérités relatives. Il faut laisser cela à ceux qui, pour une raison quelconque, se sont donné la mission de les amoindrir.

A présent, ce qu'il est utile de mentionner, c'est qu'on peut bien ne pas classer, comme M. Baucher l'a fait, les deux genres de moyens d'action que son génie équestre lui a suggérés. Ainsi, pour moi, la première manière de ce maître, en tant qu'il s'agira de donner un équilibre artificiel à des sujets peu disposés pour le travail d'école, aura toujours une très grande utilité ; elle aura même pour résultat, si on le veut, de donner à l'animal l'équilibre qu'exigeaient nos anciens maîtres, en admettant même que l'on ait affaire à des natures assez ingrates. Car, après tout, si M. Baucher a dit : « Tous les chevaux peuvent se ramener », il est rationnel d'affirmer, également, que tous les chevaux, pour peu qu'ils conviennent à la selle, peuvent arriver, par l'action des fléchisseurs des reins et de la croupe, à un rassembler correct ; c'est-à-dire à se mouvoir de façon que l'arrière-main se charge aisément d'une partie du poids de l'avant-main ; ce qui donne, évidemment, beaucoup de brillant au travail. Or, avec ce genre de rassembler (et ceci est impor-

tant à noter), il n'y a aucune raison pour que les changements d'allures et de direction ne s'opèrent sans que la main perçoive la moindre résistance, puisque ces résistances ne peuvent, en réalité, se produire que dans un équilibre trop artificiel; c'est-à-dire lorsque, avec le rapprochement des extrémités, l'avant-main reste chargé du même poids que l'arrière-main. De plus, il est certain que dans l'équilibre adopté par les anciens écuyers pour les chevaux d'école les hanches peuvent rester diligentes comme le veut celui que je considère comme notre maître à tous, en matière d'équitation savante, le général L'Hotte.

Mais avant d'achever cette étude sur M. Baucher, il me paraît utile de revenir encore un peu sur le principe qui sert de base à sa seconde manière; et surtout de faire ressortir ce qu'il a d'avantageux pour la pratique de l'équitation usuelle; et cela tout en constatant qu'il peut également s'approprier au dressage des chevaux d'école; en un mot, qu'avec lui, on peut aborder toutes les difficultés de l'art équestre.

*Main sans jambes, jambes sans main !* Ce dernier mot du maître signifie, naturellement, pas d'oppositions contradictoires, c'est-à-dire pas d'effets simultanés de main et de jambes. En d'autres termes, d'après ce principe, les jambes ne doivent être employées que pour impulsionner et la main pour diriger, ralentir ou arrêter. *En n'employant qu'un moyen d'action à la fois,* a dit M. Baucher, *soit celui des jambes pour impulsionner, soit celui de la main pour opérer les translations de poids utiles à tel ou tel mouvement, le cavalier peut apprécier à l'instant le degré de justesse avec lequel il agit.* Ainsi, selon le maître, il ne faut pas que les jambes servent à corriger les fautes de la main et la main celles des jambes.

On doit comprendre, de suite, la simplicité de cette nou-

velle théorie et la portée qu'elle peut avoir pour la pratique usuelle ; surtout, si l'on tient bien compte des trois effets de main que M. Baucher a indiqués, en dernier lieu, et qui complètent la série de moyens que doit employer un cavalier ordinaire pour dresser convenablement un jeune cheval. Aussi, à mon avis, le plus grand service qu'aura rendu à la pratique équestre le grand prestidigitateur en haute école, c'est d'avoir formulé, en dernier lieu, des principes simples et applicables à l'emploi ordinaire du cheval.

Je sais bien qu'à ses yeux les nouveaux principes qu'il nous a laissés doivent toujours avoir pour corollaire cette légèreté constituée par la mobilité moelleuse de la mâchoire; car, selon lui, quand la légèreté n'est pas complète, c'est que l'équilibre de la masse laisse à désirer. Mais, d'une part, il faut commencer par le dire, M. Baucher n'entend pas, évidemment, par ouverture moelleuse de la mâchoire, ce *cliquetis* convulsif causé par le *rapprochement des dents de l'animal* que d'aucuns ont cru, à tort, être son *desideratum ;* car il n'est, au contraire, que l'expression agaçante de l'impatience qu'éprouve l'animal. Ensuite, il ne faut pas craindre de le dire, les principes du maître des maîtres en équitation savante sont un peu trop absolus. En effet, le cheval qui ne pense plus à résister aux effets de la main, ouvre naturellement la mâchoire, quand le mors agit. Or, il m'a toujours paru que l'absence de résistance amenait constamment, à bien peu de chose près, ce que recherchait M. Baucher. Dans tous les cas, cette absence de résistance me paraît très suffisante dans la généralité des cas.

A présent, j'oserai dire en terminant que ce qu'on peut reprocher à l'ensemble des théories émises par le maître, c'est de ne pas avoir paru tenir assez compte du cheval moral ; car on ne doit plus l'ignorer aujourd'hui, le cheval moral

est tout. Et de Brèves a eu raison d'affirmer que *la volonté étant le mobile du mouvement, c'était la volonté qu'il fallait atteindre chez l'animal.*

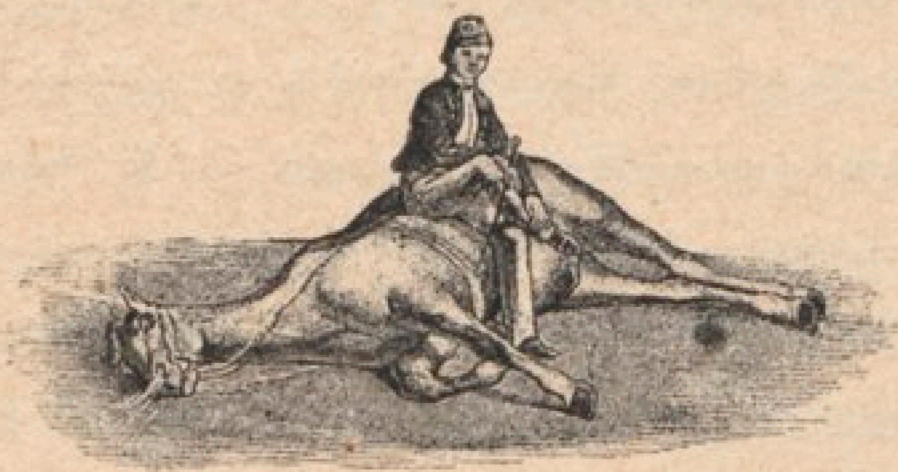
Sans doute, on peut affirmer que, dans la pratique, M. Baucher se préoccupait énormément du cheval moral; seulement, il n'en a peut-être pas paru assez comprendre la constante nécessité. Et cependant, dans son premier écrit, le *Dictionnaire raisonné d'équitation,* il avait dit ceci : *J'ai toujours cru à l'intelligence du cheval, et c'est sur cette opinion que j'ai basé ma méthode et tous les principes énoncés dans cet ouvrage. Grâce à elle, en maîtrisant la volonté de l'animal, je suis parvenu à n'exiger de lui que ce qui avait été saisi par son intelligence.*

Du reste, il n'y a pas à en douter, si l'on cherche bien, on trouve tout dans ce qu'a écrit cet écuyer extraordinaire, et on lui devra aussi une foule de moyens très ingénieux, et qu'il serait trop long d'énumérer ici, pour arriver plus facilement à se faire comprendre du sujet, et l'obliger à répondre à nos moyens d'action. Son travail à la cravache en particulier est un des exemples frappants de la fécondité de ses ressources équestres. Et n'est-il pas arrivé même, en dernier lieu, à utiliser d'une façon toute particulière le caveçon, instrument dont il parut proscrire l'emploi à ses débuts, mais dont il a fini par se servir ingénieusement pour faciliter le travail de ses élèves, et empêcher les fautes de la main d'avoir de trop mauvaises conséquences. Puis, chose qui prouve bien que l'homme était tout entier à son art, c'est qu'il donnait encore, sur son lit de mort, à son disciple préféré et au moment où sa pensée presque éteinte allait quitter la terre, une indication, suprême et savante à la fois, sur le rôle assigné à la main.

Aussi, quand on considère, dans son ensemble, l'œuvre de

M. Baucher, on reste convaincu que cet homme de cheval surprenant a conquis, à tout jamais, une place à part dans l'histoire de l'équitation.

Son œuvre est incontestablement celle qui laissera le plus de traces dans la pratique équestre; quant à l'habileté de l'homme, elle a été, pour ainsi dire, sans égale, et ses tours de force équestres presque inimitables. Et, non seulement il a élargi de beaucoup le cercle des difficultés équestres que l'on peut vaincre, mais si quelques-unes de ses théories peuvent être discutées et présentent certaines difficultés dans leur application, il n'en a pas moins proclamé des vérités équestres incontestables, en éclairant magistralement des choses laissées dans l'ombre par ses plus habiles devanciers.

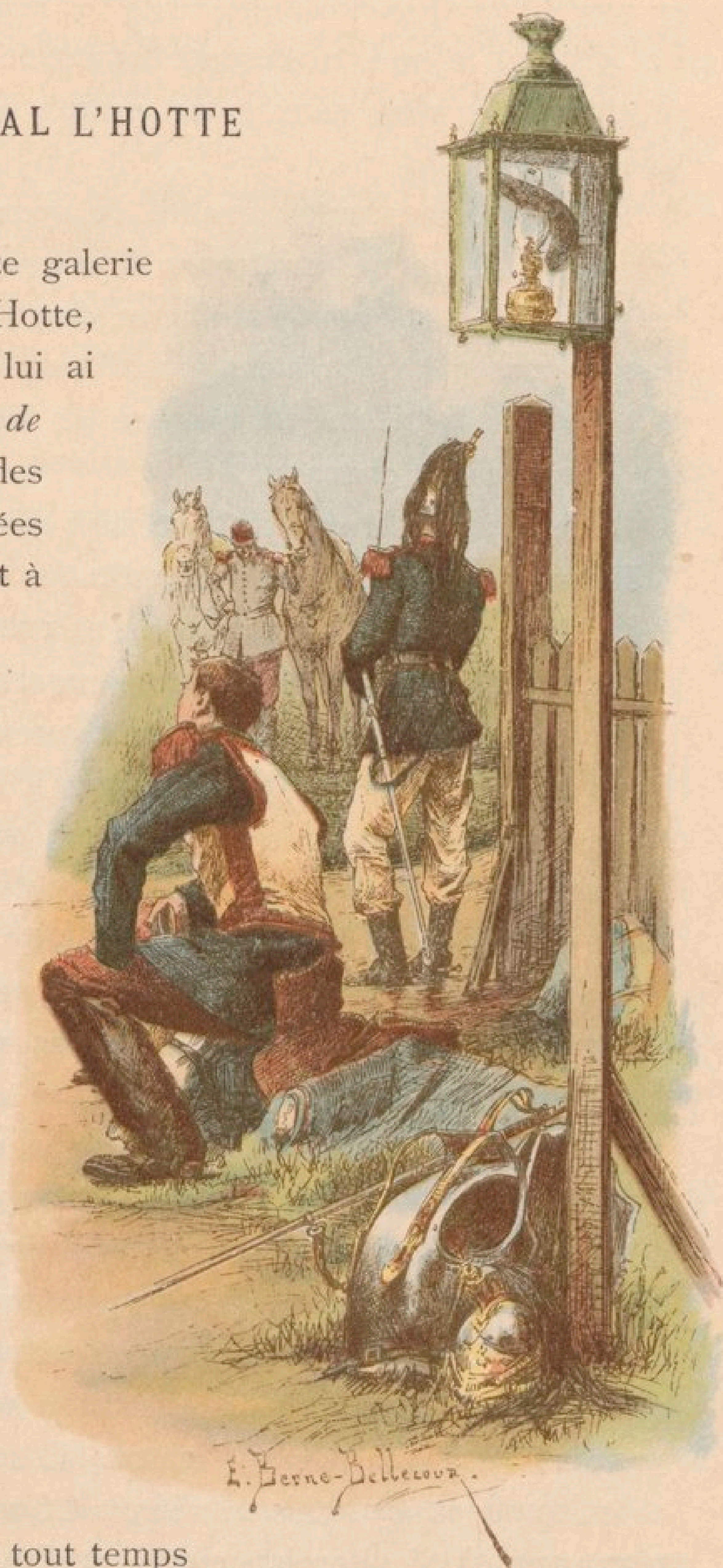


DEUXIÈME PARTIE

---

# ÉQUITATION SAVANTE

# LE GÉNÉRAL L'HOTTE




Si j'inaugure cette galerie avec le général L'Hotte, c'est parce que je lui ai dédié les *Hommes de cheval,* en souvenir des bonnes années passées sous ses ordres, tant à Saumur qu'au régiment. Je l'ai dit, je ne suivrai aucun ordre et, comme je me contente simplement de faire un rapport, je ne handicaperai personne.

Le général L'Hotte qui fut, après le colonel Guérin, écuyer en chef de l'École de cavalerie, est un ancien élève de Baucher et du comte d'Aure, pour lesquels il a de tout temps professé la plus grande admiration. Toutefois, je crois que

le général a une préférence marquée pour la méthode Baucher. Je n'en veux pour preuve que sa manière de procéder.

Envoyé à Saumur en qualité de sous-lieutenant élève, le général L'Hotte en sortit avec le numéro 1. C'était déjà à cette époque un homme studieux, dont le goût pour l'équitation se manifestait chaque jour. Il employait tous ses loisirs à suivre de la tribune du manège les leçons de l'écuyer ou le dressage des chevaux.

Revenu à l'école comme lieutenant d'instruction, le général L'Hotte apporta les mêmes aptitudes à ses études, et au sujet de l'équitation il laissa percer sa prédilection pour la méthode Baucher, ce qui était alors dangereux, le comte d'Aure étant écuyer en chef. C'était si dangereux, qu'au moment du classement et comme le lieutenant L'Hotte méritait *sans conteste* le n° 1, on lui reprochait ses opinions bauchéristes.

Que fit-on? Le conseil d'instruction réuni, le général de Goyon fit appeler le lieutenant L'Hotte, et là, devant tous les membres du conseil, on lui dit que ses opinions bauchéristes étaient la seule objection à son n° 1. « Comme si la pensée et l'opinion qu'un élève peut avoir devrait influer sur son classement », on lui demanda si cela était vrai et pourquoi? Trop loyal pour nier, et l'appât de l'honneur du n° 1 ne pouvant l'emporter sur celui du courage de son opinion, le lieutenant L'Hotte répondit au général qui lui demandait de prendre l'engagement de ne plus se dire élève de Baucher et de ne plus pratiquer sa méthode : « Je ne saurais renier mon premier maître, ni cesser de reconnaître ce qu'il m'a appris, mais en venant à Saumur, je savais aussi y trouver d'utiles enseignements, et si je suis revenu à l'école de cavalerie, c'est attiré, surtout, par le désir de m'instruire à l'école de M. d'Aure. »

Le comte d'Aure prit la parole et dit: « Je me charge de ramener M. L'Hotte à mes principes, » et le lieutenant eut son n° 1.

Ces débuts du jeune officier parlent trop haut pour qu'il soit utile d'insister davantage sur la droiture des sentiments qui l'ont suivi dans sa carrière.

M. L'Hotte rentra dans son régiment, devint capitaine-instructeur et homme de devoir. La méthode Baucher étant défendue, il n'en fit pas usage, mais libre de sa pensée ou plutôt esclave de sa conviction, il dressa dans le silence *Zégris*, un cheval gris, de race bretonne, qui avait été pris dans les rangs d'un régiment de cuirassiers, où il était cheval de troupe.

Quoique ayant fort peu de sang, Zégris, qui était bien bâti et généreux, était arrivé au plus haut point de dressage qu'il soit possible d'atteindre.

Il se trouve encore à Paris quelques amateurs d'équitation qui se rappellent avoir fait le voyage de Saint-Cyr pour aller voir le travail de Zégris, alors que son maître commandait la cavalerie de cette école. Ce cheval gris fut remplacé à sa mort par Sicambre (ex Cinq Juillet); un pur sang qui avait été acheté à un entraîneur de Chantilly. C'était un cheval *ramingue* présentant une conformation tout opposée à celle recherchée pour le cheval de selle, ce qui ne l'empêcha pas d'arriver à faire un travail juste et compliqué, présentant une combinaison d'allures naturelles et artificielles. Entre autres difficultés Sicambre, comme Zégris du reste, exécutait des figures de manège d'une et de deux pistes en changeant de pied aux 4, 3 et 2 temps, ou à chaque foulée de galop. Le plus ou moins grand rapprochement des changements de pied était réglé au gré du cavalier. Ce qui frappait particulièrement, c'était l'immobilité

du cavalier qui se faisait pour ainsi dire oublier. Aucun mouvement n'était apparent et le cheval semblait se livrer de lui-même à ces mouvements variés pour lesquels aucune initiative ne lui était, cependant, jamais permise. Le travail de manège ne constituait pas, du reste, une spécialité pour ces chevaux, qui étaient également employés comme *hacks* et chevaux d'armes.

De nombreux officiers ont été mis à même de juger du dressage de Sicambre, au moment où le général L'Hotte était écuyer en chef de l'école de Saumur; et à Paris l'on a pu voir le travail de ce cheval lorsque les écuyers de Saumur sont venus monter au Palais de l'Industrie, en 1866, pour le premier concours de la Société hippique française.

Le commandant L'Hotte, écuyer en chef, fit à Saumur ce qu'il avait fait avant, c'est-à-dire que conservant son opinion personnelle, il se conforma à l'ordre de proscription de tout emploi de la méthode Baucher, et il exigea que tout son personnel: écuyer, sous-écuyer, maître et sous-maître de manège, en fît autant. Mais, chose étrange, et sous les yeux des chefs qui applaudissaient à sa fermeté, il montait et stupéfiait d'admiration par le travail de Sicambre ceux mêmes qui criaient anathème sur la méthode!

Un fait prouvera jusqu'à quel point le dressage de ce cheval était fixé. L'ancien écuyer en chef de Saumur commandait alors un régiment de dragons. Il s'était séparé de son cheval au moment de la guerre de 1870 et la campagne était terminée depuis plusieurs mois lorsqu'il le fit revenir près de lui. Le cheval ne faisait qu'arriver lorsqu'un ami du colonel, M. Gaussen, bien connu par ses travaux et ses écrits équestres, vint le voir et lui demanda de vouloir bien monter son cheval. C'était à Rambouillet, il n'y avait pas de manège alors, on se rendit dans le parc et, sur un terrain assez



Le Général L'Hotte

*Ancien Écuyer en Chef de l'École de Cavalerie de Saumur*

inégal, monté une première fois après une si longue inaction, ce cheval exécuta son ancien travail sans manquer un seul mouvement.

Le squelette de ce cheval est à l'École de Saumur, celui de Zégris est conservé à l'École de Saint-Cyr.

Bien que dans son amour passionné pour l'équitation le maître de ces chevaux ait souvent, comme je viens de le dire, porté les efforts de son travail vers les difficultés équestres, son enseignement n'a jamais varié, et lorsque, devenu général, le commandement de l'École de cavalerie lui fut confié, en dehors des sauteurs, les allures artificielles étaient rigoureusement proscrites pour tous les chevaux appartenant à l'École. L'enseignement se limitait exclusivement aux seules choses vraiment utiles au cheval de guerre. Il ne faisait en cela que maintenir les traditions léguées par nos écuyers militaires de renom, les d'Auvergne, les de Bohan, les Ducroc de Chabannes, etc.

Pour perpétuer le nom des hommes qui ont illustré l'art équestre en France, l'ancien écuyer en chef de Saumur, alors qu'il commandait l'École, fit inscrire sur des tables de marbre placées dans le manège des écuyers, les noms des écuyers français célèbres qui, depuis la Renaissance, ont été signalés par leur talent personnel et leur enseignement ou pour avoir fixé les étapes parcourues par l'art équestre dans ses transformations successives.

Ces noms sont les suivants: seizième siècle, de la Broue, Pluvinel; dix-septième siècle, de Solleysel, du Plessis, de la Vallée, de Vendeuil, Saunier; dix-huitième siècle, de la Guérinière, de Nestier, de Salvert, de Lubersac, de Montfaucon de Rogles, de Neuilly, Dupaty de Clam, d'Auvergne, Mottin de la Balme, de Bohan et de Boisdeffre; dix-neuvième siècle, vicomte d'Abzac, marquis Ducroc de Chabannes, Rousselet,

comte d'Aure, Baucher, et d'autre part les noms des Écuyers en chef qui ont commandé le manège de Saumur depuis la réorganisation de l'École par le général Oudinot (1825).

Comme on voit, le général L'Hotte n'a pas oublié le nom de son maître, et s'il n'a pas dépendu de lui d'enseigner sa méthode, il l'a du moins traduite sur deux de ses chevaux.





## LE L$^{T}$-COLONEL GUÉRIN

Il ne m'est pas possible de parler du colonel Guérin sans évoquer immédiatement le souvenir des luttes fameuses auxquelles donna lieu l'apparition de Baucher dans le monde hippique, tant militaire que civil. L'ancien écuyer en chef de Saumur, comme beaucoup d'hommes de cheval de cette époque, qui ne connaissaient pas le fameux écuyer, le considéraient comme un saltimbanque, tout au plus bon à parader dans un cirque, en uniforme de théâtre, dont on n'avait plus à s'occuper une fois la représentation terminée.

Cependant il n'en était pas ainsi, et le colonel Guérin fut un des premiers à le reconnaître.

La réputation de Baucher était telle que le général Oudinot, qui montait à cheval de la façon la plus remarquable, voulut aussi aller voir cet écuyer de cirque, sorti par lui-

même de l'obscurité. Le général Oudinot avait commandé jusqu'en 1830 l'École de cavalerie, qu'il avait réorganisée de fond en comble. Mettant de côté son amour-propre d'homme de cheval éminent, le général se rendit plusieurs fois au cirque et reconnut qu'il y avait dans Baucher quelque chose de vrai et de supérieur dans la pratique à tout ce qui avait paru jusqu'alors.

Ayant conservé une sorte de tutelle sur l'École de cavalerie, le général Oudinot, très en faveur à cette époque, ne voulant pas s'en rapporter à sa propre appréciation, fit venir à Paris le commandant de manège Rousselet, un des hommes de cheval personnifiant le mieux l'École française par son tact, sa douceur, sa position à la Nestier et son exécution toujours pure et dégagée de tous effets de force et de contrainte.

Le général Oudinot, dans sa bonne foi de vieux soldat, ne pensant qu'au parti qu'on pouvait tirer des moyens employés par Baucher, se rendit au cirque avec le commandant Rousselet, qui s'empressa de rendre justice au savant praticien, avec lequel il eut du reste une longue entrevue.

C'est vers cette époque que le colonel Guérin faisait, en qualité de sous-maître, son entrée au manège de Saumur. C'était l'élève du commandant Rousselet, pour lequel il professait, du reste, une admiration sans bornes. Il ne pouvait entrer dans l'esprit du jeune élève que son maître fût appelé à aller dans un cirque pour y admirer un *saltimbanque*. Aussi grande était la curiosité du sous-maître de connaître l'opinion du commandant, dont il attendait le retour avec la plus grande anxiété.

Dès le retour du commandant Rousselet et à sa première apparition au manège, le sous-maître Guérin lui dit: « Eh bien, mon commandant, on a voulu vous apprendre à brider le cheval par la tête! »



Le Colonel Guérin

*Ancien Écuyer en Chef de l'École de Cavalerie de Saumur*

Quelle ne fut pas la stupéfaction de l'élève lorsque M. Rousselet lui répondit, avec son bienveillant sourire:

— Non, mon enfant, non, on n'a point voulu m'apprendre ce que je savais, Baucher *n'est point un saltimbanque;* il est l'auteur d'une méthode toute nouvelle. Chose surprenante, il est aussi précis dans ses explications qu'il est *précis* en selle: c'est toute une révolution qui se prépare dans l'équitation.

Le commandant Rousselet, qui connaissait l'amour de son élève pour le cheval, ajouta: Vous êtes appelé à aller loin en étudiant les principes de M. Baucher, avec votre amour de l'art, vos heureuses dispositions et votre tendance à rechercher le pourquoi, vous irez loin.

Comme, dès la rentrée du commandant Rousselet à Saumur, le ministre de la guerre avait donné l'ordre à M. de L'Herme de Novital de venir à Paris pour étudier la méthode Baucher, celui-ci revint à l'École émerveillé de ce qu'il avait vu, abjurant le passé. Il s'empara aussitôt de ses sous-maîtres pour les initier à ce qu'il avait appris. Dire combien ces nouveaux moyens, expliqués avec précision et suivis de résultats inconnus jusqu'à ce jour, électrisèrent ces jeunes sous-maîtres est impossible, et déjà, dans leur modeste sphère, ils causaient et discutaient sans cesse entre eux de cette méthode, alors que, dans des régions plus élevées, les passions et les inimitiés s'allumaient.

Vers le milieu de janvier 1843, Baucher envoyait à Saumur ses deux chevaux *Partisan* et *Neptune,* avec lesquels il était reçu pour initier à sa méthode les capitaines instructeurs de Saumur et les écuyers instructeurs des régiments qui y étaient convoqués.

Baucher monta à plusieurs reprises *Partisan,* qui restera comme la plus remarquable expression de sa méthode.

Comme l'a dit le baron d'Étreillis dans son livre: *Écuyers et cavaliers,* Baucher voulait prouver par la perfection du travail de son cheval, qui était un pur-sang, la valeur de sa méthode. Il eut un plein succès.

En dehors des leçons qu'il donnait aux capitaines instructeurs, Baucher voulut aussi avoir le cours des sous-maîtres. Il leur donna la leçon pendant un mois, et parmi ceux-là figuraient le colonel Guérin et M. Dijon, qui fut plus tard écuyer commandant à l'École d'état-major. Guérin fut l'élève privilégié de Baucher, qui lui donna à dresser *Nelson,* un cheval d'une rétivité extrême et excessivement dangereux par ses défenses. Ce cheval fut dressé très rapidement.

Baucher fut émerveillé du travail de son élève. Vous avez la solidité du comte d'Aure, lui dit-il, vous savez ce que vous faites et savez le dire. Les camarades de Guérin ajoutèrent: „ Et un jour, c'est toi qui seras écuyer en chef de l'École."

Baucher quitta l'École en laissant au commandant de Novital le soin de continuer ses leçons; et, disons-le, à la louange de cet homme de cheval, il ne négligea rien pour faire triompher la méthode Baucher, qui recrutait chaque jour de nouveaux partisans.

La mauvaise foi, la haine, tout fut mis en œuvre pour combattre le savant écuyer.

Parmi les plus hostiles à la nouvelle école, se trouvait le comte d'Aure, qui, ayant gagné à sa cause le duc de Nemours, arrivait à se faire nommer, quoique civil, écuyer en chef de l'École de cavalerie.

D'Aure était, je dois le dire, un homme de cheval de grande valeur, dont la réputation avait été faite par sa belle prestance et sa solidité à cheval. Comme il venait à Saumur pour déraciner la plaie et détruire la gangrène, le jeune

Guérin, qui était alors sous-lieutenant sous-écuyer, lui fut signalé comme un bauchériste effréné; le comte d'Aure, qui pouvait obtenir, si tel avait été son bon plaisir, le renvoi de cet officier, se contenta de le plaisanter; mais comme, en somme, il lui reconnaissait une grande valeur équestre, il fut plein de bienveillance pour lui.

Le passage du comte d'Aure à l'École de cavalerie de Saumur ne produisit rien de bien saillant. L'École fut nulle en tant que progrès en équitation, et à part le livre qu'il écrivit, il ne fut pas, quoique célèbre à juste titre dans les annales de l'équitation, ce que l'on appelle un maître dans toute l'acception du mot.

D'Aure était un splendide improvisateur, bien fait pour stupéfier les spectateurs; mais, pour de véritables connaisseurs, il n'obtenait ses résultats que par des effets de force, une brutalité sans égale qui terrifiait le cheval qu'il montait.

Il avait de bonnes idées cependant, et c'est à lui qu'on doit la part si large qui a été faite à Saumur, à l'équitation hardie, qui est le propre de celle qu'on doit enseigner à des soldats. Il s'est attaché à développer cette instruction par le travail en carrière, qui était limité avant lui au terrain de manœuvre, le Chardonnet. Quand les courses furent instituées à Saumur, il y fit participer les élèves, ce qui donna un grand élan au travail du dehors. Mais, je le répète, d'Aure montait fort peu au manège, et il ne savait rien y enseigner.

Lorsqu'en 1855, il quitta le commandement de l'Ecole, M. Guérin, qui n'avait alors que quatre ans de grade de capitaine, fut nommé écuyer en chef, quoique ne figurant pas au tableau d'avancement et qu'il y eût des capitaines plus anciens que lui dans le cadre de l'École.

C'est le comte d'Aure qui désigna le capitaine Guérin,

son antagoniste cependant, pour lui succéder dans la direction du manège de Saumur.

Deux ans après, le capitaine Guérin fut promu chef d'escadron et, en 1864, il quitta, après avoir formé plus de deux mille élèves, le manège de l'École par voie d'avancement.

Dès qu'il prit le commandement du manège, le capitaine Guérin, qui venait de produire son premier ouvrage: *L'École de cavalerie au manège,* s'attacha à *uniformiser* l'enseignement et à y établir une fusion entre ce que l'on appelait la méthode d'Aure et la méthode Baucher, l'une symbolisant l'équitation hardie du dehors et l'autre l'académie équestre de haute école; et voulant arriver, coûte que coûte, à obtenir des résultats sérieux, il prêcha d'exemple en montant en reprise d'écuyer *Intrépide*, un cheval de demi-sang, de $1^{m},67$, et remontant le lendemain le même cheval pour suivre une chasse en forêt, ce qui ne l'empêcha pas d'arriver le premier à l'hallali. Il dressa ensuite *Norfolk,* un cheval anglais grand, trapu, très ardent, et qui était encore plus cheval de haute école que le premier.

L'un et l'autre avaient été dressés selon la méthode Baucher, et comme ils étaient aussi brillants à l'intérieur qu'à l'extérieur, la démonstration était facile.

Les cours de l'écuyer en chef Guérin, que je m'honore d'avoir eu pour Maître, étaient très intéressants, cela était dû en grande partie à la manière claire et lucide avec laquelle il captivait ses élèves dans ses explications.

Mais le commandant Guérin voulut vulgariser cette fusion et détruire à tout jamais le préjugé que le cheval de haute école était impropre aux exercices extérieurs. Pour arriver à ce but, il prit lui-même la direction de ses sous-maîtres de manège, et à l'aide d'un travail progressif et raisonné il forma une pépinière d'écuyers qui marqua et dont on parle

encore. Ce furent MM. Esnault, Triboulet, Javez, Serre, de Maillé et Chaverondier, aujourd'hui colonel commandant le dépôt de remonte de Caen.

Ces jeunes gens exécutaient au manège tout le travail de haute école avec une précision digne d'envie, montaient les sauteurs en liberté d'une façon très remarquable et montaient en carrière avec la plus extrême vigueur.

Le commandant Guérin, qui a fait paraître un autre ouvrage sur le *dressage du cheval de guerre,* n'a jamais été préoccupé que d'une pensée: celle de prendre à chacun des écuyers, prédécesseurs de Baucher, ce qui lui semblait bon et pratique pour la cavalerie, d'écarter le faux et l'inutile, tout ce qui tenait du cheval savant, pour, avec son expérience, en former un tout rationnel.

Parmi les nombreux chevaux qui ont été dressés par le colonel Guérin, qui a poussé jusque dans ses dernières limites l'équitation hardie, inaugurée par le comte d'Aure, il s'en trouve quelques-uns de fort connus des hommes de cheval, tels que *Masque,* un anglo-arabe qui séduisit si bien M. de Thanneberg, alors inspecteur des haras, qu'il voulut en faire un étalon, malgré ses vingt-deux ans. Il n'avait pas une tare et Dieu sait s'il était bauchérisé.

Après lui, je citerai *Homère,* qui fut pris poulain, et qui fut le dernier cheval que dressa M. Guérin, comme écuyer en chef. Il marchait à un passage très élevé et très soutenu, pendant un temps illimité, sur toutes les lignes de une ou deux pistes, exécutant avec brio toutes les figures de manège, en changeant de pied tous les deux temps.

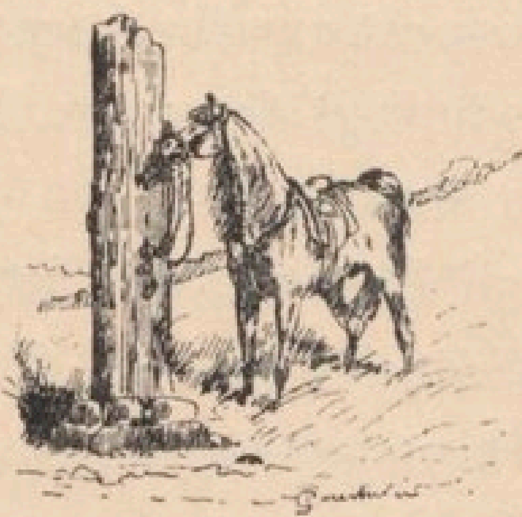
*Norfolk* et *Intrépide,* dont j'ai déjà parlé, étaient aussi réguliers dans leur travail de haute école que brillants à l'extérieur.

Avec ces deux chevaux, le colonel Guérin avait atteint le

but qu'il poursuivait depuis longtemps, pour infirmer l'opinion erronée qu'un cheval bauchérisé était disloqué, privé de toute initiative et par cela même automate au manège, sans initiative et sans détente à l'extérieur.

L'écuyer en chef Guérin a donc justifié la bonne opinion que jeune encore il avait fait naître dans l'esprit de Rousselet, de L'Herme de Novital, Baucher et d'Aure lui-même qui, ayant, un jour, monté *Intrépide*, dit aux officiers qui l'accompagnaient: „ce b... de Guérin a parfaitement compris ma méthode; je n'ai jamais monté un cheval plus agréable que celui-ci."

Le colonel Guérin, par son travail, ses aptitudes et son amour pour le cheval qu'il cultivait comme un artiste, et par les élèves et les écrits qu'il a laissés, a marqué sa place dans les annales de l'équitation.





## LE COMMANDANT DUTILH

Cet homme de cheval, qui compte dans l'armée française tant de brillants élèves, a été très discuté, de son vivant. Après sa mort, il est encore attaqué de temps en temps de la façon la plus vigoureuse, mais il est également défendu par de chaudes et ardentes sympathies. N'est-ce pas une preuve évidente de la force et de la supériorité de celui que poursuivent, jusque dans la tombe, d'acerbes critiques auxquelles répondent d'éclatants panégyriques? N'est-ce pas l'indice certain de l'autorité et de l'influence qu'il a si longtemps exercées dans la carrière?

Quoi qu'il en soit, le commandant jouit dans le monde équestre d'une telle notoriété que sa place était naturellement marquée dans cette galerie, et que nous devions

accorder à sa mémoire les honneurs de ce minuscule Panthéon.

Barada-Dutilh était un enfant naturel, qui entra à Saumur comme élève trompette, ainsi que nous l'atteste un ancien capitaine de la garde impériale, qui l'y a connu. Plus tard il devint sous-maître, et c'est au travail seul qu'il a dû la situation à laquelle il est parvenu. Si on consultait les tableaux d'honneur de l'école, on y verrait briller, chaque année, en lettres d'or le nom de Barada, avec le numéro 1 des sous-maîtres, pendant tout le temps de son séjour au manège.

C'est même grâce à ces succès répétés qu'il put forcer son père à lui donner enfin le nom de Dutilh, qu'il a depuis si honorablement porté.

Malgré son calme et sa froideur, qui sont demeurés typiques, Dutilh avait la vigueur et la ténacité du comte d'Aure, ainsi que le brio et l'entrain du commandant Guérin.

Ce dernier avait en si haute estime Barada, qu'en 1859, alors que celui-ci n'était que lieutenant-sous-écuyer, il l'avait chargé du cours d'équitation des lieutenants d'instruction, fait sans précédent à cette époque.

Aussi modeste que savant, le commandant Dutilh avait refusé, deux fois, après la guerre, de se laisser nommer commandant du manège de Saumur; ce n'est qu'en 1875 qu'il fut enlevé *d'office*, au 5e régiment de dragons, où il était chef d'escadron, et que les fonctions d'écuyer en chef lui furent confiées après le départ du lieutenant-colonel de Lignières, qui venait d'être nommé au commandement du deuxième régiment de chasseurs.

Il avait beaucoup d'esprit, ce qui ne nuit jamais, mais ce qui est très rare chez les hommes aussi heureusement doués sous ce rapport; il était rempli de bienveillance, non seule-

ment pour ses inférieurs et ses égaux, mais encore pour ses supérieurs.

Un de ses élèves les plus distingués nous rappelle qu'il voit encore le commandant Dutilh, arrivant au milieu d'un cours d'hippologie et tenant ses élèves, pendant une heure, sous le charme de sa vive parole pleine d'images colorées et de saillies heureuses.

Pour juger sainement le caractère d'un homme, il ne faut pas toujours s'en rapporter aux racontars qui courent dans les gazettes; il est plus sage de consulter ceux qui ont longtemps vécu dans l'intimité des gens, et lorsque ceux-là sont unanimes pour parler d'un homme dans les meilleurs termes, leur jugement doit être considéré comme sérieux et accepté sans opposition ni appel.

Ainsi tous les jeunes que nous avons consultés se plaisent à rendre hommage à ses brillantes qualités. L'un d'eux nous déclare qu'il est certain de n'être contredit par personne, en affirmant que le commandant Dutilh était adoré de tout son personnel, écuyers et élèves, à qui il paraissait d'ailleurs heureux de rendre leur affection. Il nous cite même MM. de Bellegarde, de Witt, de Piolant, de Sesmaisons, de Vaulogé, de Canisy, de Cahouët, de Lur Saluces, Deschênes, Sièyès, Abonneau, et tant d'autres qui, derrière le commandant Dutilh, faisaient les reprises admirables, tant applaudies aux carrousels de 1875 à 1876, comme prêts à porter témoignage de l'exquise bienveillance dont leur ancien chef avait fait preuve, à maintes et maintes reprises, vis-à-vis d'eux.

Le commandant prêchait d'exemple : il était aussi beau à voir sur un obstacle qu'entre les murs du manège. Ceux qui ont monté *Betting* savent réellement ce que c'est qu'un cheval droit.

Sa méthode était la simplicité : « Je ne suis pas un

savant! » disait-il souvent. « L'équitation n'est pas une science difficile. Mettez-vous d'abord à votre aise sur votre cheval. Pas de raideur académique! Soyez sûr que, si vous êtes gêné, vous gênez votre cheval! »

Placer, division des appuis dans la bouche du cheval, descente de main, tels sont les points sur lesquels il insistait avec raison, puisque la connaissance de ces règles est indispensable à celui qui veut dresser un cheval et le monter.

Peut-être un de ses élèves, que nous ne nommerons pas, a-t-il été porté à abuser de la descente de main; mais nous n'oserions pas en faire un grief sérieux à son professeur.

On reproche souvent au commandant Dutilh de n'avoir pas consigné par écrit ses observations. Mais tous les maîtres n'ont pas écrit des volumes, et quelques-uns de ceux qui l'ont fait n'ont pas toujours été des plus heureusement inspirés. Solleysel, qui a écrit entre autres le *Parfait Mareschal*, ne montait à cheval que dans son cabinet, et Pignatelli qui, au contraire, avait horreur de l'encre, a laissé d'excellents élèves : Salomon de la Proue et Pluvinel. Nous avons cité plus haut ceux du commandant : n'ont-ils pas tous un nom dans la cavalerie?

Personne ne maniait la longe comme lui et ne mettait plus vite un cheval sur les obstacles.

Il n'avait pas de parti pris, et cet élève favori du comte d'Aure rendait souvent hommage au talent de Baucher.

— Toutes les méthodes sont bonnes, dit-il, et la meilleure de toutes serait celle de l'écuyer qui aurait assez de discernement pour emprunter à chaque professeur ce qu'il a de bon et qui aurait le courage d'avouer ses propres erreurs.

Avec cela, ce causeur agréable, ce maître qui savait enseigner et démontrer, obtenait très rapidement de remarquables résultats sur tous les chevaux qui lui passaient par les mains.



Le Commandant Dutilh

*Ancien Écuyer en Chef de Saumur*

Qui ne se rappelle son sauteur *Raphaël,* la cause de tant de paris parmi les plus *pinçards* des Saumuriens, et la légende de sa mort?

On répandit en effet le bruit que Raphaël, sur le dos de qui personne ne pouvait tenir, avait été empoisonné.

Un farceur prononça en ces termes son oraison funèbre :

— Celui qui s'est servi de la réaction devait périr par la réaction... chimique.

Vers la fin de 1876, la santé du commandant Dutilh commença à décliner: il ne sortait plus qu'avec des lunettes bleues. Plus tard, il ne lui fut même plus permis de sortir. Il se résigna et prit sa retraite. Quelques mois après, il mourait regretté de tous et laissant un nom qui est synonyme de gaieté, d'élan, de savoir et de larges conceptions.

C'est par ses élèves que la génération présente a été dressée, et il suffit d'assister aux carrousels de fin d'année à Saumur, aux Cross-Country de Verrière ou de la Croix-de-Berny, pour reconnaître que sa méthode est bonne.



## LE COLONEL DE LIGNIÈRES


Portrait du Colonel de Lignières.

C'est en 1862, à l'époque de mon cours à Saumur, que j'ai connu le colonel de Lignières, qui était attaché à l'École, en qualité de lieutenant sous-écuyer. Son goût pour les courses en steeple-chase l'emportant sur celui de l'équitation proprement dite, fit qu'il s'occupa plus spécialement des premières dans lesquelles il courut plusieurs fois brillamment sur son cheval de pur sang *Olga*.

M. de Lignières fut promu capitaine, quitta l'École; et la guerre de 1870 le trouva chef d'escadron à l'armée de Metz, où il prit le commandement d'un escadron d'éclaireurs.

Après la guerre, le commandant de Lignières fut appelé, en qualité d'écuyer en chef, à l'École de cavalerie, à la tête de laquelle se trouvait alors le général Thornton. Un fait marque tout particulièrement le passage de M. de Lignières à l'École de cavalerie. Ce fut l'introduction du cheval pur-sang au manège de l'École.

Oui, certes, ainsi que l'apprécie le baron d'Étreillis, l'intro-

duction du cheval de pur-sang dans les écuries du manège fut, en tant que ressource en équitation, une heureuse idée, car comme lui nous pensons que le cheval de pur-sang est, EN UN MOT, LE MEILLEUR CHEVAL TOUJOURS ET PARTOUT. Mais ce que nous contestons de la manière la plus formelle, c'est que le cheval de pur-sang eût été jusqu'alors *systématiquement* écarté des écuries du manège de Saumur. Toute militaire, l'École n'avait qu'à se conformer au mode de recrutement des remontes, et à choisir ses chevaux parmi ceux achetés par les comités. Pour arriver au pur-sang il fallait ce qu'a obtenu le commandant de Lignières, une modification dans les règlements. Et puis ce cheval de pur-sang était-il une nécessité? C'est ce que nous ne pensons pas. Car, a-t-on songé au but? S'est-on demandé dans quelle circonstance de leur vie militaire les élèves de Saumur, aux très rares exceptions près de ceux qui ont assez de fortune pour s'acheter un cheval de pur-sang et pour le nourrir, auraient l'occasion de monter des chevaux de cette qualité supérieure.

A-t-on songé qu'après avoir monté, à l'École, ces chevaux d'élite, les élèves trouveraient bien insignifiants ceux que les remontes sont chargées de leur fournir, et que la plupart sont pourtant appelés à monter pendant toute leur carrière, et qu'il est si utile de leur faire apprécier et aimer.

Le goût de l'équitation et l'amour du cheval, surtout pour ceux qui les possèdent déjà, se développent en raison directe des chevaux qu'ils montent. Pourquoi préparer aux élèves la déception qui les attend? Car après avoir goûté des joies que cause au cavalier le cheval de pur-sang bien dressé, n'est-ce pas pour lui une déception d'en être réduit, après son séjour à l'École, à ne plus monter que l'espèce de chevaux, dite de tête, fournis par les remontes? N'est-ce pas

attiédir son goût pour l'équitation? Au point de vue de l'armée on peut dire que l'introduction du cheval de pur-sang, en trouvât-on assez et le prix en fût-il abordable pour le budget des remontes, serait une faute énorme dont les conséquences seraient incalculables.

En effet, sur quoi, dans les marches, les officiers peuvent-ils apprécier le degré de fatigue du cheval de troupe et déterminer le repos nécessaire à lui donner, si ce n'est en jugeant l'état de sa propre monture qui est chargée et supérieure aux autres.

Or, on le sait, le cheval de pur-sang étant plus que tout autre susceptible de marcher longtemps sans fatigue sensiblement apparente, les officiers seraient privés du renseignement si utile pour savoir le moment opportun où ils doivent faire une halte plus ou moins prolongée.

Enfin, dans une charge à fond, les chevaux de pur-sang, ayant une vitesse infiniment supérieure à celle des chevaux de troupe, auraient bientôt distancé ces derniers, et les officiers, isolés en quelque sorte du rang, arriveraient de beaucoup avant leurs soldats à la rencontre avec l'ennemi, et de là, on le comprend, un désastre évident.

Nous ne blâmons pas les efforts que le colonel de Lignières a déployés pour faire triompher son idée, loin de là, elle a été bonne et généreuse en soi, mais, nous le répétons, nous ne pouvons pas l'approuver, pour les raisons que nous venons d'énoncer plus haut. Le mieux est souvent l'ennemi du bien; et, dans l'espèce, c'est ici le cas.

Le passage du colonel de Lignières, comme écuyer en chef de l'École, nous remet en mémoire deux faits saillants qui se rattachent à M. de Novital, l'un de ses prédécesseurs.

Le commandant de Novital, l'un des plus brillants cavaliers de l'ancienne école, fut, comme nous l'avons déjà dit à une

autre place, envoyé à Paris, en 1842, par le ministre de la guerre, pour y étudier la méthode Baucher. Quoique imbu des anciens principes et conséquemment en défiance contre ceux qu'il venait examiner, sous la direction du maître, traité jusque-là de saltimbanque, le commandant de Novital, dans sa loyauté de soldat, n'hésita pas, en présence des résultats qu'il avait sous les yeux, à abjurer le passé et à devenir un chaleureux partisan de Baucher, à tel point que le rapport qu'il dut faire sur sa mission se terminait par cette phrase: „La méthode Baucher est une nouvelle fontaine de Jouvence où les vieilles traditions viendront se retremper.“

On le voit par cette pensée, le commandant de Novital ne condamnait pas d'une manière absolue la vieille équitation, mais il disait nettement que la méthode Baucher était telle qu'il y avait un pas immense de fait par elle dans le progrès, et qu'il fallait se hâter de s'en emparer pour élever le niveau de l'instruction équestre.

L'autre fait, ignoré de presque tout le monde, et que nous tenons de notre Maître, s'est passé en 1843.

Quelques mois après que Baucher eût quitté l'École, Laurent Franconi était venu à Saumur avec sa troupe. Le général commandant l'École avait mis à sa disposition le petit manège pour y établir son cirque. Laurent Franconi, représentant la vieille école, fit une visite à domicile au commandant écuyer en chef de Novital, devenu bauchériste, non moins fervent que convaincu.

Le commandant de Novital sachant l'heure à laquelle le grand écuyer, son aîné de beaucoup, montait à cheval le matin, jugea opportun de lui rendre à cheval sur *Omphaly* la visite qu'il en avait reçue.

Là et après les compliments d'usage échangés, Laurent Franconi pria le commandant de Novital, qu'il savait rallié

à la nouvelle méthode, de monter sa jument *Norma*. — C'est à vous, maître, de monter *Omphaly;* je suis chez moi, je vous demande cet honneur, répondit le commandant de Novital.

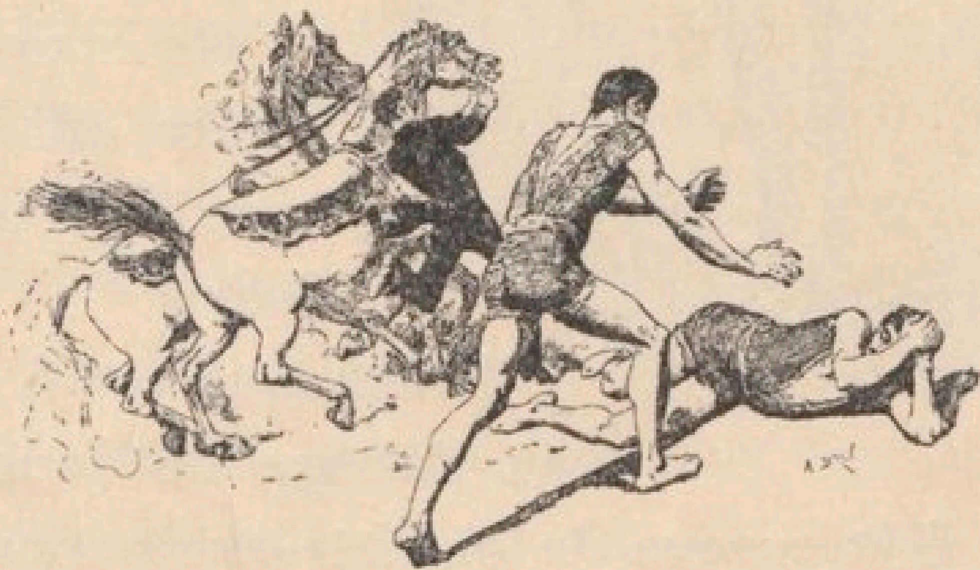
Laurent Franconi, saisissant avec empressement la gracieuseté de celui dont il était l'hôte, descendit de *Norma* et monta immédiatement *Omphaly*. Décrire le *parti étourdissant* qu'il tira de ce cheval qui avait été baucherisé *in extenso,* est impossible; disons seulement que Laurent Franconi le monta mieux encore que l'écuyer éminent qui l'avait dressé. Ah! si le baron d'Étreillis, qui a écrit qu'un cheval baucherisé est immontable par tout autre cavalier que celui qui l'a dressé, malgré l'exemple qu'il cite lui-même de *Géricault,* d'illustre mémoire, et dont je parlerai prochainement, avait été témoin du résultat obtenu par celui qui représentait alors, au plus haut degré, l'équitation de Versailles, combien eût été différente son appréciation, et combien eût-il évité d'écrire „ qu'il n'était pas bien sûr qu'un cheval, après avoir été ainsi *désarticulé,* abandonné à lui-même, serait encore en état de se mouvoir par sa propre volonté. “

A son tour, Laurent Franconi offrit *Norma* au commandant de Novital, qui la monta non sans quelque émotion, tant était grande son admiration pour le savant écuyer qu'il venait de voir à l'œuvre; tant aussi, dans cette modestie, apanage du vrai talent, qui lui était propre, le commandant de Novital redoutait d'être inférieur à lui-même. Il n'en fut rien, et après avoir étudié *Norma* pendant quelques minutes, il lui fit exécuter tout son travail avec une telle perfection que Laurent Franconi s'écria: „ Vous êtes bien un maître! “

Pourquoi le comte d'Aure ne fut-il pas aussi grand que Franconi? Pourquoi lui qui était, et par son talent, et par sa position sociale, ancien écuyer cavalcadour de Charles X,

le point de mire de tout le monde équestre, au lieu de se déclarer l'ennemi des principes de Baucher, ne lui tendit-il pas la main et ne le prit-il pas en quelque sorte sous son égide? Qui sait ce qu'il ne serait pas advenu d'utile pour l'équitation de l'union intime de ces deux talents incontestables.

Mais, on le sait, de l'avènement de Baucher et de l'opposition du comte d'Aure naquirent deux camps hostiles dont les passions, allumées par des controverses insensées, allèrent jusqu'à l'inimitié, inimitié dont on trouve encore aujourd'hui, après quarante ans bientôt, des traces aussi vivantes qu'au premier jour.



## LE L^T-COLONEL PIÉTU



Le lieutenant-colonel Piétu, qui a été écuyer en chef de l'école de Saumur, est entré dans l'armée en 1849, comme engagé volontaire ; c'est un des officiers qui se sont le plus occupés du cheval.

A l'époque où il appartenait au manège de Saumur comme sous-maître, il fit preuve de qualités exceptionnelles : aussi lui vit-on monter les chevaux les plus difficiles de l'école.

Ses premiers professeurs ont été MM. Andlauer et Dutilh, sous-écuyers. Après eux il travailla avec le comte de Montigny et le commandant Guérin.

Il a étudié et pratiqué toutes les méthodes, mais la méthode Baucher a toutes ses préférences.

Une erreur commune à beaucoup des contemporains de Baucher consistait à croire que le célèbre et inimitable écuyer enseignait les éléments de l'équitation, tandis que ses

leçons s'adressaient seulement à des cavaliers déjà habiles, en état de le comprendre, et il était très sobre d'explications. Il fallait presque deviner dans les quelques mots expressifs qu'il prononçait, en les accompagnant souvent d'un geste également expressif, le sens des principes qu'il voulait plutôt formuler que développer. Ses ouvrages, très profonds pour ceux qui sont déjà initiés aux pratiques équestres, et qui peuvent ainsi savoir lire entre les lignes, sont pleins d'obscurité pour ceux qui n'ont pas le tact suffisamment formé.

La progression de dressage qu'il indique, et qui fournit des moyens si rapides pour arriver au résultat cherché, devient funeste aux cavaliers qui ne savent pas sentir la nuance qui existe entre la vraie légèreté du cheval, placé dans l'équilibre qui convient au mouvement demandé, et l'acculement où l'amènent fatalement des exigences, qui ne sont pas éclairées par un tact équestre raisonné et secondé par une décision que peut seule donner une pratique bien dirigée. Pour ne citer qu'un exemple, à l'appui de ce que nous venons d'avancer, nous avons toujours vu que la pirouette renversée au demi-tour sur les épaules, très puissante comme moyen d'assouplissement de l'arrière-main, a causé bien des déceptions aux adeptes de la méthode qui ne se sont pas assez pénétrés de ce principe, base de toutes les méthodes de dressage, que, « même en reculant, le cheval doit avoir envie de se porter en avant ».

Il faut savoir comprendre l'esprit de cette méthode et ne pas la prendre absolument à la lettre; et la preuve qu'il doit en être ainsi, c'est que tous les meilleurs élèves de Baucher la modifient suivant le genre d'équitation qu'ils affectionnent ou suivant leurs aptitudes individuelles. Ce sont justement les cavaliers insuffisants ou trop suffisants qui, ne

comprenant pas l'esprit des paroles ou des écrits du maître des maîtres, et appliquant à la lettre, je dirais presque à la minute, la progression indiquée par lui, sont arrivés à ces résultats fâcheux qui ont fait attaquer une méthode et des principes absolument vrais, mais qui demandent une application intelligente et en rapport avec le genre de service auquel on destine le cheval.

Un de ses contemporains, écuyer aussi remarquable que consciencieux et qui joignait à un grand savoir la modestie qui accompagne toujours le vrai talent, parlait ainsi de Baucher, pour lequel il professait une réelle admiration :

„ Baucher parlait peu, il était assez avare d'explications, mais lorsqu'il voulait s'en donner la peine, il faut l'avouer, ses démonstrations étaient toujours parfaites. Il eut le tort, à son arrivée à Paris, d'attaquer ses devanciers et ses contemporains; il s'est ainsi aliéné beaucoup d'écuyers qui seraient devenus ses partisans. Il a eu aussi le malheur d'avoir des amis imprudents qui, par leur zèle exagéré, leur enthousiasme intolérant, lui ont suscité beaucoup d'ennemis.

„ A mon retour en France, après avoir travaillé et professé pendant de longues années en Allemagne et en Italie, j'entendis parler de Baucher; il venait d'arriver à Paris. Il n'était pas encore l'écuyer que l'on a depuis admiré pendant vingt ans au cirque; il cherchait sa voie. Je l'avais vu travailler dans son petit manège du faubourg Saint-Martin: il y était peu séduisant à cheval, mais je remarquai certains effets qui dénotaient un chercheur très sagace. J'en causais un jour avec un amateur, homme d'esprit, de savoir, mais un peu passionné, qui avait pris fait et cause pour l'ancienne école et qui voulait démolir le novateur *(sic)*; je lui répondis: „ Mon cher, Baucher est tout ce que vous voudrez; Xeno-

phon, Pignatel, de la Guérinière, ont été aussi des novateurs, et ce sont eux qui ont fait progresser l'art. Attendez encore, laissez-le mûrir, il ne renversera pas l'ancienne école, mais il pourra modifier certaines idées un peu arriérées. Ma prédiction s'est réalisée d'une façon victorieuse; j'ai suivi les cours de ce maître, j'ai travaillé seul avec lui, j'ai monté ses chevaux, je les ai toujours trouvés *droits, légers, répondant juste à toutes les aides,* et, n'en déplaise à ses détracteurs *(nomen est legio)*, ayant conservé tout leur *entrain,* tout leur *perçant.* J'ai souvent répété qu'il serait très avantageux à l'écuyer, même le plus habile, ayant assez d'esprit et d'amour de l'art pour mettre de côté toute sotte vanité, de s'entretenir souvent avec lui et de monter ses chevaux.

„La méthode Baucher a été adoptée par beaucoup de cavaliers qui, malheureusement, l'ont mal comprise; ce n'est que sous ses yeux que de bons résultats ont été obtenus, après un travail assidu de plusieurs années. De jeunes cavaliers fascinés, fanatisés par l'exécution incroyable du maître, ont cru pouvoir aborder les difficultés de la haute école; loin de lui, les mécomptes, les désenchantements ont surgi. Au lieu de s'avouer leur insuffisance et leur manque de tact, ils ont maudit la méthode, ils ont rendu Baucher responsable de leur maladresse, de leur ignorance, de leur précipitation. Les plus consciencieux ont répété à l'envi:

*„La méthode est trop difficile.“*

*„Ce n'est pas elle, aurait-on pu leur répondre, qui est difficile, c'est l'équitation.“*

„Les principales causes de ces non-succès ont été les principes si vrais émis par le maître, mais si mal compris par ses élèves qui les ont pris au pied de la lettre, leur inexpérience ne leur permettant pas de constater les mauvais

effets que leur travail faux et incomplet produisait sur leurs chevaux. Je vais en rappeler quelques-uns:

„*La main est une barrière infranchissable. Sachez vaincre toutes les résistances, combattez les forces instinctives pour y substituer les forces transmises.*

„*Multipliez les effets d'ensemble, car chaque mouvement détruit l'équilibre.*

„*Assouplissez l'encolure, les épaules, l'arrière-main, afin de pouvoir annuler toutes les résistances.*

„*Employez l'éperon pour rassembler, renfermer, calmer, arrêter et décontracter, etc.*"

„ Je me rappelle ce mot de Baucher, à propos des assouplissements poussés à l'excès par quelques-uns de ses élèves:

„*Ils dénouent,* disait-il, *mais ils ne savent pas renouer.* "

„ Il aurait pu ajouter ceci:

„*Innocents, vous voulez voler; apprenez d'abord à marcher.* "

Toutes ces prescriptions sont excellentes et sont très compréhensibles pour un homme de cheval consommé; leur juste et exacte mise en pratique est difficile, même pour celui-ci. Qu'attendre alors de néophytes n'ayant pour guide que leur respect pour le maître.

Il faut avoir travaillé avec une grande persévérance pendant de longues années, avoir monté beaucoup de chevaux de nature, de races différentes, être devenu un homme de cheval complet, possédant fermeté, décision, tact, sang-froid et vigueur pour oser se servir de la méthode, excellente si l'on suit bien la filière, si l'on n'enjambe pas, si l'on ne précipite rien; mais désastreuse, comme tout ce qui est puissant, juste et positif, si l'expérience équestre ne dirige pas le cavalier.

Incontestablement, je le répète, „ la méthode ", pratiquée par des cavaliers expérimentés, est bonne, quoi qu'on en ait

dit, même pour le dehors, avec les modifications que Baucher a indiquées.

Mais, si l'on perd de vue que le but du dressage est de former des chevaux pour le dehors, la chasse et la guerre, que le cheval de haute école est si rare qu'on n'en rencontre plus; si, en outre, on se laisse entraîner, à son propre insu, par les résultats surprenants que l'on obtient, on fait fausse route; on ne peut en vouloir qu'à soi-même et non pas à Baucher.





## MAXIME GAUSSEN

Aussi savant homme de cheval qu'écrivain distingué, M. M. Gaussen est, si j'ose me servir de cette expression, le poète de l'équitation, tant il y a de charme dans tout ce qu'il écrit, concernant le cheval.

C'est un délicat dans toute la force du terme, qui a beaucoup vu, beaucoup appris, et surtout beaucoup retenu. Modeste, comme le sont tous les hommes de vrai talent, il a toujours fui le bruit, mais sa renommée n'en est pas moins grande pour cela, et tous les hommes de cheval vraiment dignes de ce nom savent l'apprécier comme il le mérite, et ils savent tellement l'apprécier que beaucoup

d'entre eux viennent fréquemment le visiter pour causer équitation.

Passionné de bonne heure pour l'exercice du cheval, M. Gaussen fit ses débuts au manège Royal de la rue Cadet, où se trouvait alors M. Louis-Charles Pellier, un vieil écuyer méthodique, imbu des traditions de Versailles. De là, il vint travailler au manège de la rue des Deux-Sœurs, à la tête duquel se trouvait alors un professeur de grand mérite, M. Tassinari.

C'est pour ainsi dire sous la direction de cet écuyer que M. Gaussen acheva son éducation équestre. C'était déjà à cette époque un homme de cheval remarquable, aimant le cheval et le cultivant en artiste, fouillant ses instincts, son caractère, ses aptitudes, et personne n'était plus heureux que lui lorsqu'il était arrivé à s'en faire comprendre. Néanmoins cela ne l'empêcha point, lorsque M. Tassinari eut cédé son manège à M. Leblanc, un élève du père Pellier, ainsi qu'on le nommait alors, de venir se perfectionner avec Bellanger, un des meilleurs piqueurs de l'École de Versailles qui avait fait de l'art équestre l'étude de toute sa vie. Avec cet homme spécial, M. Gaussen avait acquis une si excellente posture et un si bon fonds de principes que, lorsqu'il fut présenté à Baucher, celui-ci n'hésita pas un seul instant à lui faire monter son fameux cheval *Partisan*.

Mais, disons-le, M. Gaussen se trouva si mal à l'aise sur ce cheval, qu'il n'osa rien lui demander en fait de haute école; aussi prit-il la résolution d'étudier les moyens d'action du maître qui était venu à Paris pour se mieux faire connaître; et dans ce but il s'était associé à Jules Pellier. Mais comme bien d'autres, M. Gaussen, tout en cherchant à se rendre compte des pratiques équestres de Baucher, s'attacha beaucoup trop — et ç'a été, je dois le dire, l'erreur de ses

premiers disciples — à l'obtention des mouvements, qualifiés avec raison d'*artificiels*, qu'on lui voyait cependant obtenir avec tant de facilité.

A ce moment, bien entendu, il n'était question que de la première manière de Baucher, de celle qui consistait à arriver au moyen des assouplissements de l'encolure, de la flexion et du rapprochement de l'arrière-main, à une concentration complète des forces de l'animal; ou, si l'on veut, à l'obtention d'un rassembler facile, en place, d'abord, et ensuite dans toutes les allures; rassembler dans lequel le poids se trouve partagé presque également entre les quatre extrémités, et cela sans que l'action générale s'en ressente: ce qui veut dire de façon qu'on puisse retrouver, en cessant les oppositions alternées de mains et de jambes qui provoquent la concentration des forces, les mêmes tendances impulsives qu'auparavant.

Sont-ils tous parvenus — je parle ici des cavaliers qui entouraient le maître à cette époque — à ce résultat? J'en doute. Mais je crois pouvoir dire, sans crainte d'être démenti, que M. Gaussen a été de ceux qui s'en sont le plus rapprochés.

Obligé de cesser momentanément, par suite de je ne sais quel accident pathologique, l'exercice du cheval, M. Gaussen en profita pour étudier les principes de Baucher et du comte d'Aure, et put jeter les bases d'une théorie équestre qu'il ne formula que plus tard, c'est-à-dire lorsqu'il se fut bien rendu compte de la valeur pratique des moyens d'action indiqués en dernier lieu par Baucher.

Dès que l'état de sa santé lui permit de remonter à cheval, il se laissa entraîner de nouveau à faire de l'équitation savante en employant de son mieux les puissants moyens d'action préconisés par Baucher.

Bref, ce n'est guère qu'au moment où il allait être obligé de cesser définitivement de monter à cheval, que M. Gaussen se rendit bien compte de ce que devait être un enseignement rationnel, c'est-à-dire un enseignement ayant pour point de départ les nouveaux principes de Baucher, en ce qui regarde surtout l'équitation usuelle, tout en tenant compte des deux grandes vérités proclamées par le comte d'Aure et de certaines pratiques consacrées par l'expérience des anciens écuyers.

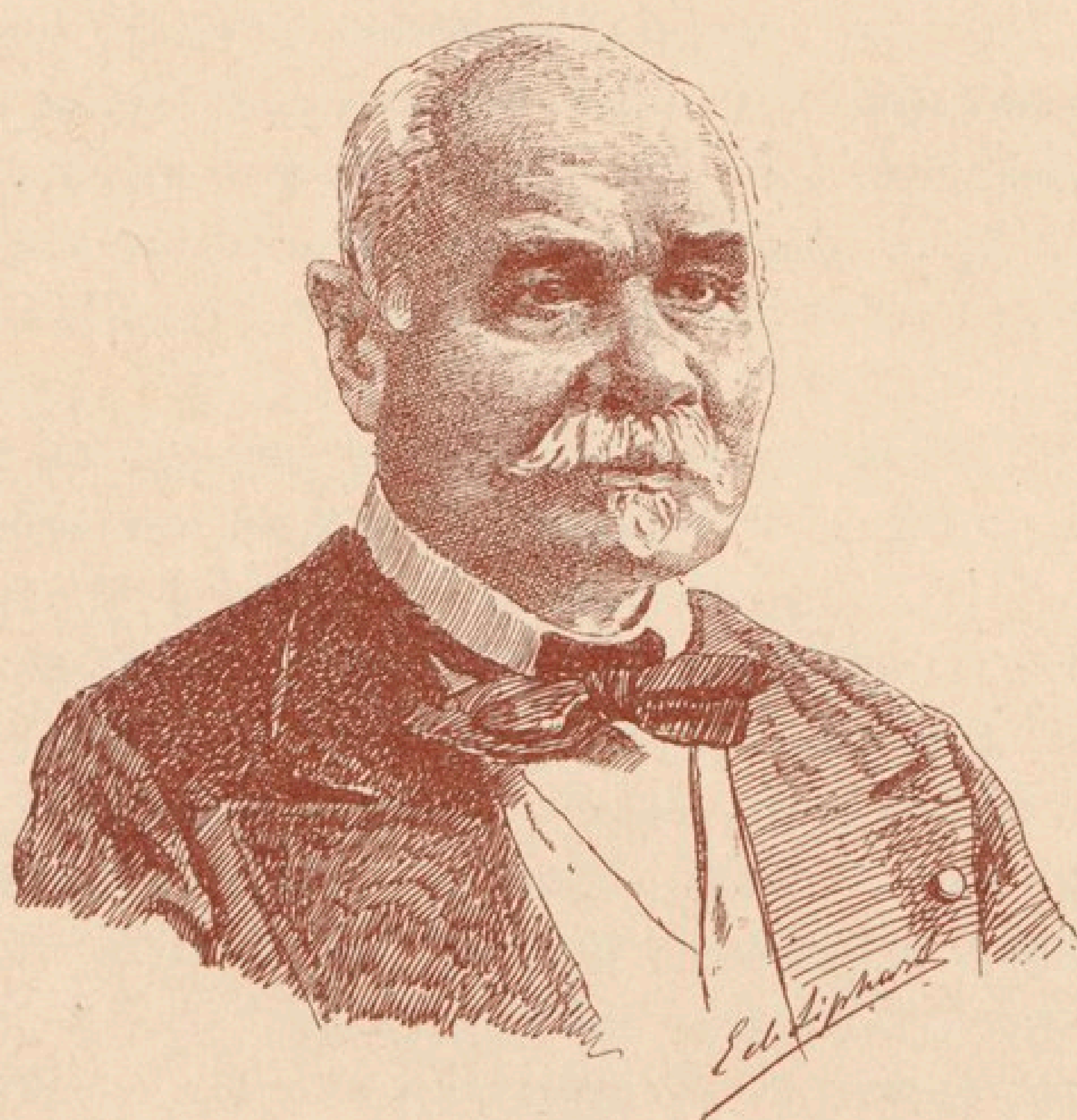
Et bientôt, si j'en crois M. Gaussen, il lui fut démontré de plus en plus qu'une telle théorie pouvait être applicable à tous les sujets, quelle que soit leur destination, et encore être formulée de manière que, à chaque phase du dressage, en allant du simple au composé, l'animal se trouve prêt à être employé sans qu'il soit nécessaire de faire autre chose, pour compléter son éducation, que de la pratiquer dans le milieu où il doit être utilisé. Ainsi, suivant lui, une théorie semblable doit satisfaire à toutes les exigences de la pratique, qu'il s'agisse du cheval destiné aux courses de vitesse, du cheval de chasse, du cheval de promenade, comme du cheval de guerre ou du cheval d'école. C'est, du reste, ce qu'il a cherché à faire comprendre dans un *petit vade mecum équestre* publié dans la *Revue des haras*. Or le principe dominant de cette théorie, lequel a été formulé ainsi par Baucher: *Main sans jambes, jambes sans main*, c'est que tant qu'il ne s'agit surtout que de chevaux qui doivent être employés dehors, on ne doit jamais se servir d'actions en apparence contradictoires.

Aussi, ce que Baucher trouvait nécessaire pour obtenir son équilibre du premier genre, M. Gaussen l'applique simplement à toutes les phases du dressage, en dehors de celui du cheval d'école; et encore, pour ce dernier, il n'admet que

les effets de main et de jambes alternés. C'est après tout, selon lui, ce qui a toujours été pratiqué par le maître, à moins qu'il ne s'agisse d'effets d'ensemble.

M. Gaussen pose aussi en principe qu'il faut bien se garder de rechercher la légèreté absolue, mais simplement d'arriver à l'absence de résistance, ce qui n'a pas les mêmes inconvénients; de même qu'avant tout, il s'agit de rendre l'animal très franc sur l'action des jambes, et laisser la tête et l'encolure se placer en raison de l'allure. C'est ce que voulait le comte d'Aure, afin d'obtenir à volonté cet appui *ferme et léger* qui, tout en permettant le balancement de la tête exigé par l'action générale d'avoir lieu, donne de la fixité et l'allure.

Quant à l'équitation savante, celle qui développe le plus le sentiment équestre, et que doit pratiquer avec suite le cavalier qui aspire au titre d'écuyer, sa base est naturellement le rassembler; et pour arriver à rassembler facilement l'animal dans ses trois allures, sans rencontrer de résistances qui nuisent plus ou moins à la correction du mouvement, il faut d'abord arriver à obtenir aisément le rassembler complet en place, c'est-à-dire à volonté, la plus grande concentration possible des forces. Or, à ce sujet, M. Gaussen croit avoir démontré qu'il y a plusieurs sortes d'équilibre dans le rassembler et que le plus brillant est celui qu'obtenaient les maîtres de l'École française; ce dont on peut se rendre facilement compte, en examinant attentivement les gravures du temps représentant MM. de Nestier ou de la Guérinière à cheval. Mais il ne faut pas oublier que ce rassembler ne peut guère être employé qu'avec les chevaux qui ont de l'action naturelle et une certaine puissance d'arrière-main; au lieu que le rassembler, tel que l'a compris Baucher en dernier lieu, peut être obtenu facilement avec tous les chevaux.



Maxime Gaussen

Quant au rassembler que ce maître a préconisé tout d'abord, et qui consiste dans le rapprochement égal des quatre extrémités du centre de gravité, il est sans nul doute très puissant, lorsqu'il s'agit de dominer complètement les forces instinctives, mais pour peu que son exécution laisse à désirer, il tend trop à paralyser l'action de la détente.

Je vais à présent indiquer quelles sont, d'après M. Gaussen, les règles à suivre dans un dressage rationnel, méthodique; celles qui peuvent faire qu'à toutes les phases de son éducation l'animal soit en état d'être mis en service dans un but déterminé.

Il divise les chevaux de selle en cinq catégories: 1° le cheval destiné aux courses de vitesse; 2° le cheval destiné à la chasse; 3° le cheval de promenade; 4° le cheval de guerre; 5° le cheval d'école. Il pose en fait que ces différentes catégories de chevaux doivent être commencées, identiquement, de la même manière; c'est-à-dire soumis au régime de la longe et du caveçon. La longe a pour effet de faire comprendre à l'animal qu'il ne peut se soustraire à notre domination, et le caveçon est à la fois selon lui l'instrument le plus inoffensif et le plus dominateur. Il est aussi le moins gênant pour le cheval, et il le dispose à répondre plus tard, par l'action des fléchisseurs de l'encolure, aux effets du mors. Il aide aussi à faire supporter au sujet la présence d'un frein dans sa bouche. On ne doit donc en abandonner l'emploi lorsque l'animal ne s'occupe plus de son mors, se porte facilement en avant sur l'action des jambes, s'arrête sans résistance sur les effets de main en élévation, et part énergiquement au galop, quand on appuie les deux éperons sur ses flancs, tout en ayant soin, pour les premières fois au moins, de se servir de mollettes cannelées.

Arrivé à ce point, le cheval doit être pratiqué dehors,

d'abord en se servant du caveçon et de la longe pour les deux ou trois premières fois, ensuite, sans cet instrument; et cela, jusqu'à ce qu'il ne s'occupe plus des objets qui l'entourent, et réponde aussi bien que dans le dedans à l'action des jambes et aux effets directs des rênes. Alors il peut être considéré, si son espèce le comporte, comme pouvant être soumis à l'entraînement.

Le cheval destiné à faire un cheval de chasse exige un dressage un peu plus complet; car, non seulement il faut qu'il prenne à volonté ses trois allures, se porte franchement en avant à la moindre sollicitation des jambes, emploie toute sa puissance impulsive sur l'appui de l'éperon; mais encore aborde avec calme les obstacles, et réponde aux effets indirects de la bride, de façon à ce qu'on puisse le faire changer aisément de direction par l'action latérale de la main. Il est aussi très utile qu'il arrive à entendre certains bruits sans trop s'en préoccuper. Et si toutes ces choses peuvent se faire dans un manège, il est néanmoins de toute nécessité que l'animal soit pratiqué le plus vite possible dehors, et dans les milieux où il doit être le plus souvent employé.

Quant au cheval de promenade, il demande surtout à pouvoir être bien réglé dans ses allures, et s'il n'est pas nécessaire qu'il aborde franchement tous les obstacles, d'un autre côté il faut qu'il réponde avec plus de souplesse aux différents effets de la main, principalement dans le cas où on le destine à être monté par une femme. Dans ce cas, il est essentiel qu'il se maintienne facilement à un galop ralenti et parte très aisément à droite. Du reste, tous les chevaux de selle, méthodiquement dressés et dont les allures sont douces, doivent pouvoir être montés par une femme qui a l'habitude de la selle.

Le cheval de guerre, on doit le comprendre, demande une

éducation plus complète que celle des trois catégories de chevaux dont il vient d'être question; car il est de toute nécessité qu'il se mobilise facilement dans tous les sens, pour satisfaire aux exigences des exercices militaires.

Quoi qu'il en soit, le cheval de guerre doit être habitué à se porter énergiquement en avant, avec une grande prestesse, lorsqu'il y est sollicité, et à s'arrêter, le plus court possible, au besoin. De plus, il doit pouvoir exécuter, avec facilité, les demi-voltes raccourcies, ce qui peut devenir urgent dans le combat individuel; ensuite, il ne doit refuser aucun obstacle. Aussi, le cheval d'arme qui a de l'action naturelle et un peu de train est-il à la fois un bon cheval de chasse et un excellent cheval de promenade.

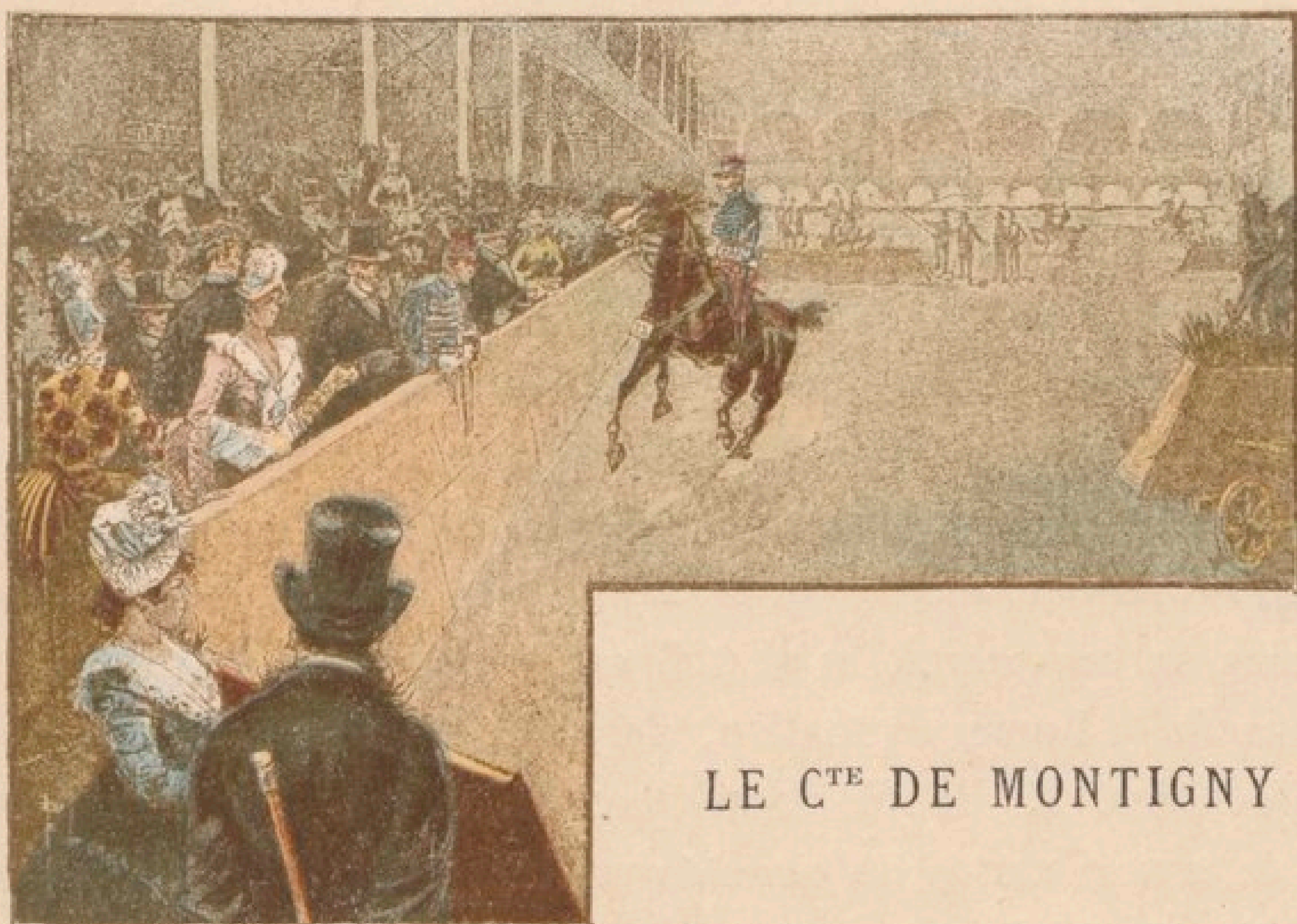
Ce qui distingue le cheval d'école du cheval destiné à être employé exclusivement dehors, quoique devant rester apte à être monté aisément au grand air, c'est qu'il est absolument nécessaire qu'il prenne à volonté un équilibre artificiel, ou plutôt qu'il puisse se rassembler facilement en place et à toutes les allures: afin d'en obtenir des mouvements plus brillants, plus trides, pour parler le langage équestre. Le rassembler est donc ce qu'on peut appeler la base de l'équitation savante; et il ne faut pas oublier que plus on l'obtient correct et facile en place, plus il est aisé de l'obtenir dans les trois allures, ainsi que la plus grande partie des mouvements que l'on peut exiger du cheval d'école, tel que le passage et le piaffer. Et ce n'est que lorsque l'animal se maintient facilement au rassembler, en place, dans les trois allures et dans les marches de deux pistes, que l'on peut, sans inconvénient, lui demander des mouvements compliqués, tels que les pirouettes sur les hanches au galop, les changements de pied répétés, et, plus tard, des allures complètement artificielles, comme le pas et le trot *à extension*.

Ce qu'il faut bien comprendre surtout, c'est que le rassembler n'est correct et complet, que quand on l'obtient en place, sans que l'animal manifeste la plus légère résistance à la main, et sans que l'action impulsive des jambes soit nécessaire pour le reporter en avant, quand celle qui provoque le rassembler cesse. Arrivé à ce point, bien des choses deviennent faciles à obtenir, telles que les changements de pied en l'air, par exemple : puisque le rassembler maintient une concentration de forces qui facilite à l'animal un mouvement qui consiste, en réalité, en un petit saut en place, précédant et facilitant un changement d'inclinaison.

Il en est à peu près de même pour les marches des deux pistes, les pirouettes sur les hanches, et, en général, la plus grande partie de ce qu'on peut exiger du cheval d'école. Le rassembler continue même indirectement, en habituant l'animal à se soumettre à des oppositions de mains et de jambes, à faciliter l'obtention de certains mouvements, qui se font sur ce qu'on peut appeler *l'éloignement des forces*, tels que le pas et le trot à extension par exemple.

M. Gaussen est, comme on le voit, un savant homme de cheval, qui peut être considéré comme un maître par le monde équestre.





## LE C^TE DE MONTIGNY

La France, à toutes les époques, s'est fait un devoir d'encourager les arts. L'équitation, plus que tous les autres, était autrefois largement soutenue ; aujourd'hui, malgré les dépenses énormes qu'entraîne l'étude de l'équitation, il n'en est plus question, sans cela je demanderais une prime d'honneur pour le comte de Montigny, car il est un des rares hommes de cheval qui ait tout sacrifié à l'art équestre. C'est un délicat dans toute l'acception du mot, et partout où il est passé, il a laissé des traces de son enseignement qui est d'une clarté sans égale et d'une précision sans pareille. Un jour viendra, il faut l'espérer, où notre pays sentira combien il est important de propager un savoir d'où peut émaner la force de notre cavalerie et le débouché de nos productions chevalines.

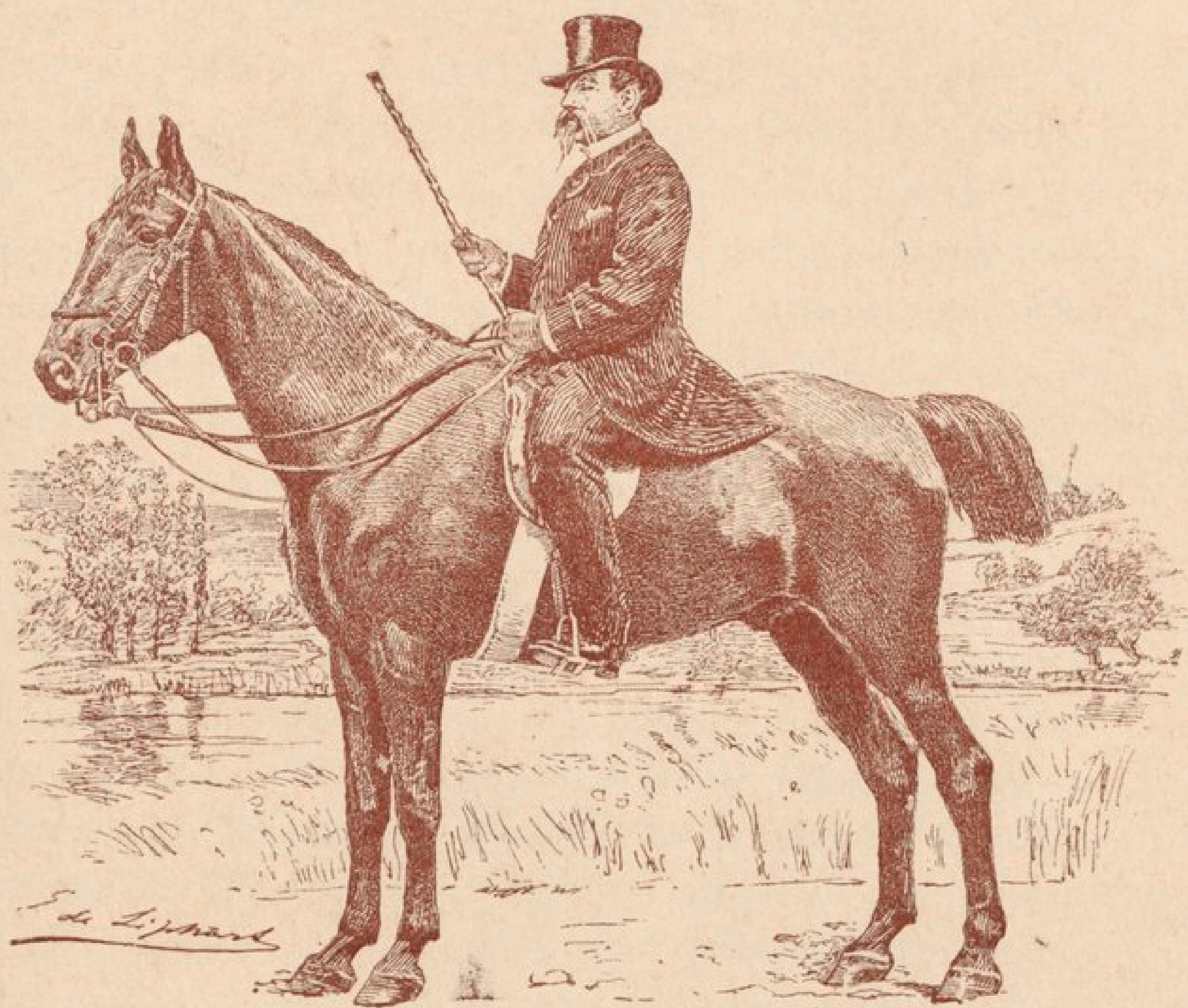
Aujourd'hui, les industries de toute nature, les arts les plus futiles reçoivent de larges encouragements du gouvernement, l'équitation reste seule abandonnée, livrée à la merci de l'industrie particulière, n'offrant que des chances de ruine à ceux qui veulent s'en occuper sérieusement.

Et, comme le disait le comte d'Aure, elle ne peut se soutenir qu'en se dégradant; aussi, pour peu qu'un tel état de choses existe, malgré le zèle de quelques hommes de cheval, pour conserver les bonnes traditions, il ne restera bientôt plus du passé qu'un vague et très imparfait souvenir.

De tout temps, le comte de Montigny, et c'est plaisir pour moi de le dire, a cherché à réagir contre cet abandon; et malgré le peu d'écho qu'il trouvait, il n'en continuait pas moins sa campagne, et si à l'heure qu'il est il reste encore trace de la bonne équitation, c'est à lui que nous en sommes redevables. M. de Montigny est un écuyer de l'ancienne école, ayant toutes les qualités voulues pour maintenir notre vieille réputation équestre. C'est un savant qui a été successivement professeur à l'École d'État-Major et propriétaire de deux écoles d'équitation à Paris, où on retrouvait les vieilles et bonnes traditions équestres de l'ancien manège de Versailles.

Après avoir été pendant quelque temps officier instructeur au service de l'Autriche et écuyer commandant à l'École des Haras, le comte de Montigny fut envoyé comme écuyer à l'École de cavalerie de Saumur, alors que le comte d'Aure y était écuyer en chef; et il ne tarda pas à y marquer sa place parmi les meilleurs professeurs; il était partisan de la méthode Baucher; mais on le conçoit, il dut, comme bien d'autres, mettre la sourdine, ce qui lui était d'autant plus facile qu'il connaissait la vieille équitation, cette équitation qui servait de type à toutes les écoles de l'Europe.

Ardent, zélé et très intelligent, le comte de Montigny portait un très vif intérêt à ses élèves qu'il sut toujours s'attacher par sa bienveillance, autant que par son savoir réel. Ses leçons étaient données avec netteté, clarté, patience et toujours avec une courtoisie parfaite.



Le Comte de Montigny

*Ancien Écuyer de l'École de Saumur*

Le colonel Guérin le considère avec raison comme un homme de cheval de la plus grande valeur.

Le comte de Montigny est auteur de plusieurs ouvrages très estimés dans le monde équestre, notamment de plusieurs manuels de l'éducation et du dressage du cheval, tels que: (*Comment il faut choisir un Cheval* et *Comment il faut dresser un Cheval*) et du *Manuel des Piqueurs,* à l'usage des écoles *de dressage, de l'entraînement des trotteurs, de l'équitation des dames,* dont la deuxième partie contient toute la méthode de ce maître éminent, qui a contribué puissamment à développer le goût de l'élevage et le commerce du cheval en Normandie et en Vendée, et à propager les courses au trot, qu'il considère comme le moyen le plus certain d'améliorer nos chevaux de service.

Si tous les grands maîtres, tels que les Duplessis et les de la Vallée, qui firent tant de bruit dans les temps heureux de la cavalerie, avaient pris soin, comme le comte de Montigny, d'écrire leur méthode, on n'aurait pas eu à déplorer cette disette de principes, qui fait dire à Gaspard Saulnier, l'écuyer de l'Université de Leyde: „Je regrette que ces grands maîtres ne nous aient point laissé de règles pour nous conduire dans ce qu'ils avaient acquis par une application sans relâche et d'heureuses dispositions; La Guérinière partage en cela l'opinion de Gaspard Saulnier: laissons-le parler:

„Cette disette de principes fait que les élèves ne sont point en état de discerner les défauts d'avec les perfections et n'ont d'autres ressources que l'imitation.

„Les uns, voulant imiter ceux qui cherchent à tirer parti d'un cheval et de tout le brillant dont il est capable, tombent dans le défaut d'avoir la main et les jambes dans un continuel mouvement, ce qui est contraire à la grâce du cavalier,

donne une fausse posture au cheval, lui falsifie la bouche et le rend incertain dans les jambes. Les autres s'étudient à rechercher une précision et une justesse qu'ils voient pratiquer à ceux qui ont la subtilité de choisir parmi un nombre de chevaux ceux auxquels la nature a donné une bouche excellente, les hanches solides, et des ressorts unis et liants, qualités qui ne se trouvent que dans un petit nombre de chevaux. Cela fait que les imitateurs de justesses si recherchées amortissent le courage d'un brave cheval et lui ôtent toute la gentillesse que la nature lui avait donnée."

Le comte de Montigny, dans son traité d'équitation, tout en s'étayant des principes de Baucher, élague de son école ce qu'il croit inutile à la sienne. Les principes qu'il offre sont à la portée de tout le monde, et il pense avec raison que tous les chevaux ne peuvent pas être soumis au même travail et qu'ils doivent être dressés dans le même laps de temps. Les exigences sont basées sur leurs moyens et sur leurs forces.

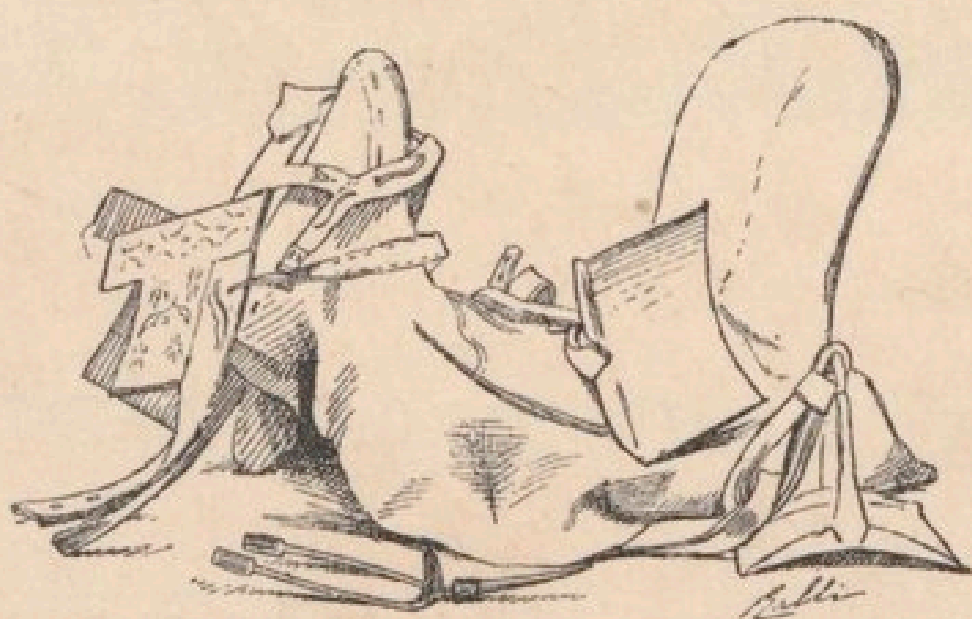
M. de Montigny n'était pas moins bon professeur d'hippologie, enseignant avec distinction l'anatomie et la physiologie.

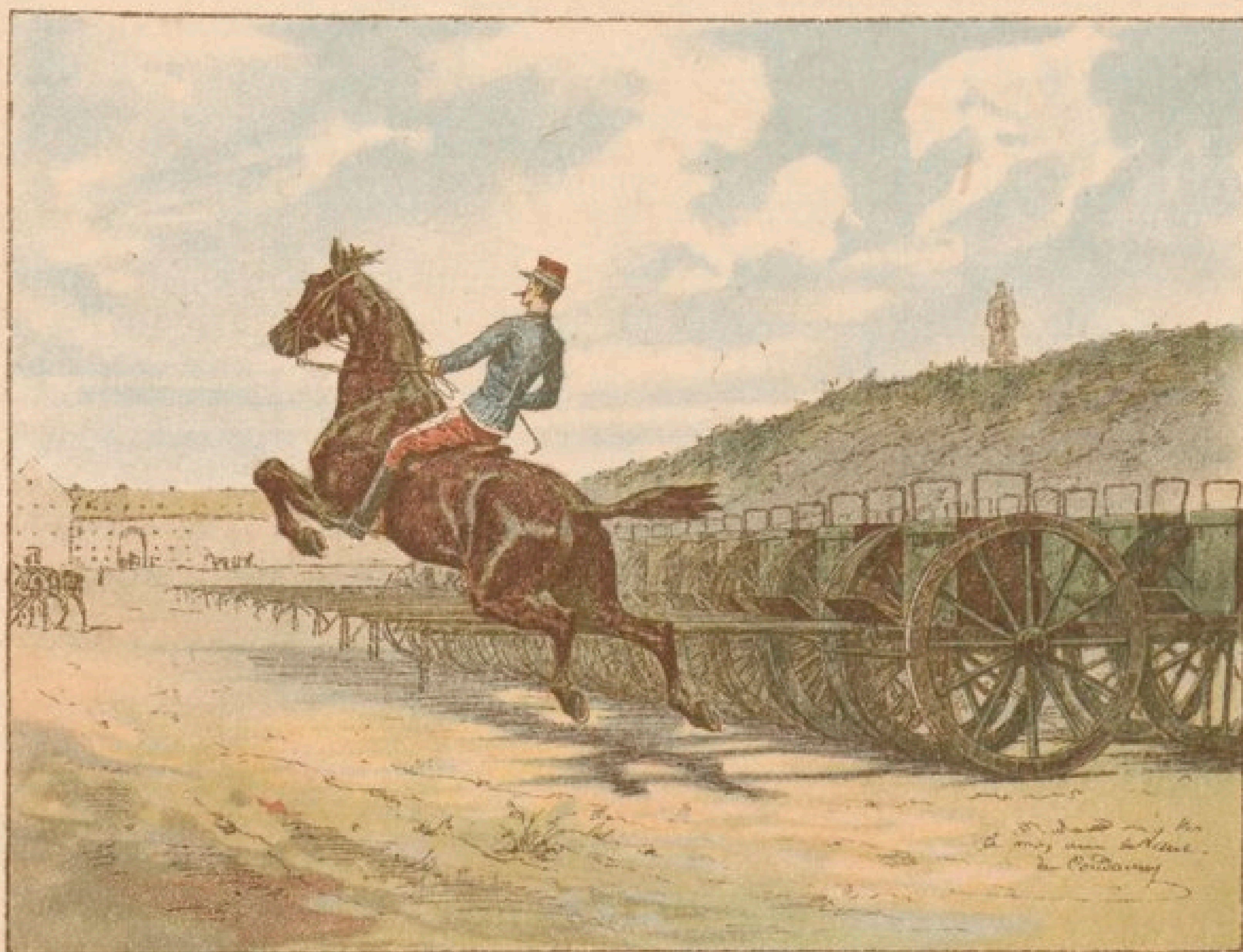
Malheureusement, M. de Montigny resta trop peu de temps au manège de l'École de cavalerie de Saumur. Son départ fut une perte. Il est un des hommes qui, tout en pensant que Baucher était un écuyer de génie, a reconnu, comme nous l'avons toujours dit, du reste, que le comte d'Aure était doué d'un tact immense, mais absolument incapable de démontrer quoi que ce soit au manège.

Si le comte de Montigny est un écuyer remarquable, il n'est pas moins brillant cocher. Il a fait des armes avec distinction. C'est en un mot un parfait sportsman.

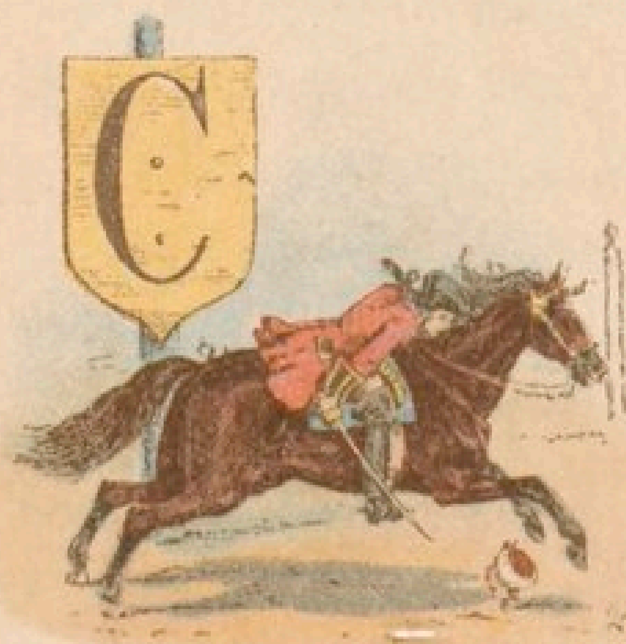
Quelque temps après sa sortie de l'École de cavalerie, M. le général Fleury, alors directeur général des Haras et

qui s'entendait à s'entourer d'hommes capables, confia au comte de Montigny, avec le titre d'inspecteur des Haras, la direction de toutes les écoles de dressage, poste qu'il conserva jusqu'au 4 septembre 1870.





## LE COLONEL BARON FAVEROT



C'EST très curieux, mais chaque fois que je rencontre un homme de cheval de quelque valeur, je suis sûr que j'ai devant moi un bauchériste. Je n'en veux pour preuve que le colonel Faverot de Kerbrech, que je viens portraicturer aujourd'hui. Il ne peut en être autrement, du reste, car la méthode de Baucher est une science aussi vraie, aussi positive et aussi irréfutable que les mathématiques. Est-ce à dire pour cela que le comte d'Aure n'était point un homme de cheval de mérite? Non. Le comte d'Aure était un écuyer de grande valeur, un modèle de précision, possédant une finesse d'aides irré-

prochable, mais ne possédant mathématiquement ni règles, ni syntaxe. Le comte d'Aure, qui préférait l'équitation du dehors à celle du manège, n'a jamais dressé un cheval ; et si au lieu d'appartenir à la haute classe de la société, le comte d'Aure fût né obscur, il est plus que probable qu'il ne serait jamais arrivé à la célébrité.

C'est justement la différence qu'il y a entre le comte d'Aure et Baucher. C'est que le premier, avec des aptitudes équestres exceptionnelles, aidé de sa situation dans le monde, s'est fait un nom sans avoir rien laissé derrière lui, tandis que Baucher, homme obscur, s'est imposé au monde équestre par un talent sans égal dans le passé comme dans le présent, et qu'il a laissé, quoi qu'en dise le baron d'Étreillis, une méthode indiscutable, une école enfin qui compte les meilleurs hommes de cheval de notre époque.

Le baron Faverot eut pour premier maître son père, le général Faverot, élève du chevalier d'Abzac, qui était sous la Restauration l'un des cavaliers les plus fins et les plus élégants de son temps. C'est de cet officier général qu'on raconte l'anecdote suivante, arrivée pendant qu'il était colonel de hussards du Haut-Rhin et en garnison à Strasbourg.

Entrant un matin au petit galop dans le quartier de cavalerie où plusieurs batteries d'artillerie venaient de dételer après avoir été formées en bataille, essieux contre essieux, il aperçut une enfilade de douze timons qui lui barraient absolument le chemin dans l'axe de la porte. On se précipitait déjà pour débarrasser le passage, lorsque, d'un geste, il écarta tout le monde, et, sans changer de cadence, franchit successivement les douze timons parallèles à la grande stupéfaction des artilleurs.

Après avoir été mis en selle par son père, le colonel

Faverot devint l'élève d'Ernest Marquis, l'ancien piqueur du manège de Versailles. A Saint-Cyr il eut pour professeurs le capitaine Dijon, aujourd'hui retiré comme lieutenant-colonel, MM. Andlauer et de Guibert, tous deux élèves distingués du comte d'Aure.

Mais le jeune officier, dont les aptitudes équestres ne laissaient aucun doute pour personne, ne tarda pas à suivre le cours de Baucher et à devenir un de ses élèves favoris.

Il collabora même à l'une des éditions de la méthode Baucher, cette méthode que le baron d'Étreillis critique avec tant d'amertume.

Cela n'avait pas empêché le baron Faverot d'étudier et de mettre en pratique les principes de M. de Lancosme-Brèves. Il a même dressé, d'après ce système, une jument baie brune qui a été longtemps montée *sans bride*, à l'ancien hippodrome, puis au cirque des Champs-Élysées, et qui exécutait ainsi sans frein d'aucune sorte, sous une habile et charmante écuyère, toutes les allures artificielles des changements de pied répétés. On dit que c'est jusqu'ici la seule bête de haute école qui, montée, *sans rien dans la bouche*, ait pu être amenée à se cadencer ou piaffer et à soutenir un trot espagnol brillant, exercice que je ne comprends que dans un cirque, car je n'appelle pas cela de l'équitation.

Dans les dernières années de l'Empire, le baron Faverot, qui s'était fait, par ses travaux et sa grande connaissance du cheval, une certaine réputation dans le monde équestre, fut chargé d'aller étudier l'équitation dans toutes les écoles de l'Europe.

C'est ainsi qu'il visita successivement les écoles du Wurtemberg, de l'Autriche, de la Prusse, du Hanovre et de la Russie.

Dans cette étude de longue haleine, le colonel Faverot a



LE GÉNÉRAL BARON FAVEROT

pu voir, j'en suis convaincu, que rien ne valait la méthode Baucher, que des hommes de cheval de grande valeur cependant s'obstinent encore à nier.

Comme homme de cheval, le colonel accuse bien ses préférences pour Baucher. Du reste lorsqu'on étudie Pluvinel, Newcastle, de la Guérinière, Bohan, etc., on est bien obligé de reconnaître que tous tournent autour de la vérité qui est *une* cependant, et que Baucher seul y est entré et demeuré.

Le colonel Faverot rend un sincère hommage à l'ancienne école française qu'il pense avoir dépassé toutes les autres pour ce qui est du domaine exclusif de l'équitation : pour l'élégance et la correction de la position à cheval, pour la finesse de la main, pour la discrétion dans l'emploi des aides et l'absence de mouvements apparents chez le cavalier, pour la conduite d'un animal difficile et irascible. Mais il croit que comme dressage la nouvelle école, celle dont Baucher a été le créateur et le maître, lui est incomparablement supérieure.

Le dressage est devenu, depuis Baucher, une vraie science avec des principes fixes, des procédés pratiques qui sont la conséquence des dits principes, et, comme je le disais plus haut, une progression méthodique qui mène sûrement au résultat cherché.

Le colonel Faverot a rapporté de ses voyages cette conviction que nos hommes de cheval modernes justement célèbres ont été ou sont encore absolument supérieurs à ceux des autres peuples. C'est que, si l'ancienne école a fait de nos cavaliers les plus fins et les plus gracieux de l'Europe, nos grands maîtres contemporains, et surtout Baucher, le plus illustre d'entre eux, ont donné à notre pays le premier rang dans le monde comme science équestre.

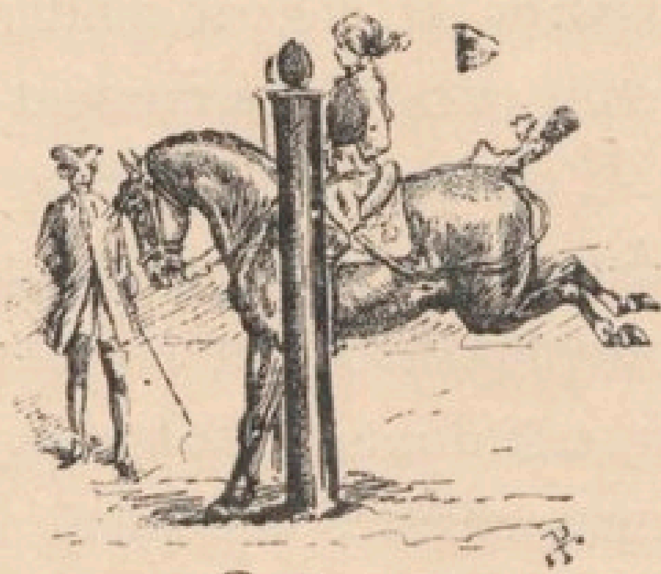
La carrière militaire du colonel Faverot est aussi brillante

que celle de l'homme de cheval. Pendant le premier siège de Paris, il a eu sous ses ordres l'escadron Franchetti dont les éclaireurs se sont souvent distingués et étaient si appréciés du brave général Ducrot.

Il était depuis le mois d'août 1870, officier d'ordonnance de cet officier général. Son nom a été souvent cité dans les polémiques soulevées à propos des fameuses charges de Sedan qui, d'après le général Bauffremont, n'auraient pas été commandées par le général de Galliffet. Le colonel Faverot, *qui a été porter les ordres à la suite desquels ces charges ont eu lieu,* est très affirmatif quand il en parle. Il assure que c'est bien au *général* de Galliffet qu'il a été envoyé à diverses reprises par le général Ducrot, et qu'il s'est en effet adressé chaque fois qu'il a dû revenir vers les chasseurs d'Afrique, après la blessure mortelle du général Margueritte.

Après avoir commandé de 1873 à 1876 le dépôt de remonte de l'école de dressage de Paris-Montrouge, il fut nommé lieutenant-colonel du 1er chasseurs d'Afrique.

En 1873 il fut chargé par le maréchal de Mac-Mahon et plus tard pendant l'exposition de 1878, d'organiser pour la réception du Shah de Perse et de tous les princes étrangers les équipages de luxe que Paris a justement admirés.





## LE COLONEL CHAVERONDIER



ELÈVE du colonel Guérin, M. Chaverondier est un de ceux qui ont le mieux personnifié la méthode de l'ancien écuyer en chef de l'école de cavalerie de Saumur.

Cette méthode, dont la base et l'essence émanent de la méthode Baucher — parce que là est le vrai, et là seulement — est un composé de toutes les méthodes connues. Baucher, le comte d'Aure et les anciens écuyers ont servi au colonel Guérin à faire un tout et à formuler ce principe: „Qu'un cheval doit être dressé en vue de tous ses services, surtout le cheval de l'officier. Il a voulu que le même cheval sût se renfermer dans les aides, pour le travail de manège; que ce même cheval sût se détendre à l'extérieur, devînt coulant dans les aides, et que pour l'officier, après une charge à fond, il fût le plus maniable possible pour le combat individuel. C'est en rejetant l'inutile chez celui-ci,

le parti pris et l'ignorance chez celui-là, que le colonel Guérin est arrivé à former cette méthode claire et précise, qui est applicable *in intenso* pour tous les services.

Le colonel Chaverondier, engagé volontaire au 4e de lanciers, le 17 mai 1852, fut envoyé à l'école de cavalerie, où, après son cours terminé, il fut nommé sous-maître de manège. Sa nature droite et énergique et son désir d'apprendre ne tardèrent pas à être remarqués par le capitaine Guérin, alors écuyer en chef. Ses progrès furent rapides, et bientôt il se fit remarquer par une supériorité bien accusée sur tous ses camarades qui se plaisaient, du reste, à le reconnaître eux-mêmes.

Tous les chevaux qui lui furent confiés furent dressés d'une manière remarquable, je n'en citerai que quelques-uns bien connus par leurs difficultés. *Mentor*, petit cheval anglo-normand, envoyé comme rétif d'un régiment de dragons, est devenu un des meilleurs chevaux de carrière où il a figuré pendant quelques années. Il sautait avec une sûreté et une légèreté remarquables. Il passageait très régulièrement à une hauteur peu commune. Ensuite vient *Téméraire*, proposé pour la réforme, fut réclamé par le capitaine Guérin, qui le fit dresser sous ses yeux par le sous-maître Chaverondier. Trois semaines s'étaient à peine écoulées que le cheval devenu doux et soumis fut versé dans la reprise de carrière où il figura pendant plusieurs années. Après *Téméraire* vient le tour de *Franc-Picard*, cheval dangereux, d'un mauvais cœur, sortant d'un régiment de dragons où il était considéré comme indomptable.

En peu de temps ce cheval fut dressé, utilisé à la carrière et monté par tous les élèves.

*Marengo*, venu dans les mêmes conditions du 10e de chasseurs, offrait des difficultés plus grandes encore que les deux

autres ; les défenses de ce cheval étaient inouïes, ce qui n'empêchait pas M. Chaverondier de gagner avec ce cheval la course des haies qui avait lieu sur l'Hippodrome de Saumur, en 1857. Puis, après, je citerai *Élégant*, cheval entier, anglo-arabe, tellement méchant qu'on ne le conduisait au manège qu'avec une muselière. L'écuyer en chef fit retirer ce cheval des reprises et le confia à M. Chaverondier, qui venait d'être nommé sous-lieutenant. Cet officier dépassa toute prévision. *Élégant* devint un cheval de haute école, dans l'acception du mot, changeant indéfiniment de pied du tact au tact avec un calme et une régularité tels que l'on eût dit que le cavalier n'y avait aucune participation. Quant à son caractère, il se transforma complètement, et sa douceur était extrême.

Enfin comme cheval d'extérieur, travaillant cependant très régulièrement au manège, je citerai encore *Partisan*, un cheval normand de grande taille, très susceptible, qui fut des plus remarquables ; et pour donner une idée de sa puissance, il franchit un jour, d'un seul bond, les deux haies devant lesquelles on le présentait.

Parmi les chevaux dressés par le colonel Chaverondier figurent encore : *Normand*, cheval demi-sang anglo-normand, qui, n'ayant pu être utilisé au 2^e de dragons, fut pris par lui à l'âge de onze ans. Il reculait à la jambe, aux éperons, et s'il se portait en avant, c'était pour aller écraser sur un arbre ou contre une muraille les jambes et les genoux de son cavalier. Au bout de peu de temps il figure dans deux courses d'obstacles à Saumur, et il devient le cheval d'armes de Chaverondier. D'un fond inépuisable il pouvait se rendre de Saumur à la Mothe-Champdonier, 31 kilomètres, chasser en moyenne six et sept heures en tous terrains, et revenir le soir à Saumur, autres 31 kilomètres, pour reprendre son

travail journalier du lendemain, et ceci deux fois par semaine pendant la saison des chasses. Après l'avoir gardé *sept* ans, Chaverondier le vendit 500 francs, à dix-huit ans, à un jeune officier à sa sortie de l'école d'état-major; le cheval était devenu très sage, piaffait et passageait assez bien, était fort bon et très sage attelé.

*Fakir,* demi-sang anglo-normand, type le plus complet du mauvais cœur, venu d'un régiment de dragons, refusait de se porter en avant et présentait les mêmes défenses que *Normand,* éperons, cravache, coups de fouet, rien n'y faisait; au point qu'un jour il resta plus d'une heure à parcourir 50 mètres, bien qu'ayant un homme à l'actionner derrière lui à coups de fouet. A fait plus tard un remarquable service à la carrière et pouvait être monté par des débutants: il a été longtemps employé à l'instruction des aides-vétérinaires sortant des écoles vétérinaires. Ne se livrant jamais complètement, ce cheval avait un fond et une résistance au travail et à la fatigue peu commune.

*Asp,* cheval entier de la plaine de Tarbes, était des plus méchants, mordait comme un chien, refusait de se porter en avant à l'action des jambes, reculait et se renversait plusieurs fois dans une reprise de dressage pour se débarrasser de son cavalier. Il avait été manqué dans son dressage par M. de Brune, capitaine-écuyer, qui l'avait pris à son arrivée de Tarbes, et était devenu fort dangereux alors qu'il lui fût confié. C'était un triste héritage qui faillit coûter la vie à Chaverondier, il en fut quitte pour une dent cassée et quelques égratignures insignifiantes, puis, une autre fois, le cheval s'étant renversé, ainsi qu'il en avait l'habitude, pour quelques tours sur le dos, dans le manège des écuyers, le cheval le traînant après lui. Il finit cependant par se plier à ses exigences et fit plus tard un excel-



Le Colonel Chaverondier

*Commandant le 8e de Chasseurs*

lent et très long service au manège, les vétérinaires élèves le montaient facilement.

*Austerlitz,* splendide cheval du Merlerault.

Comme on en trouve trop peu aujourd'hui, nature sauvage et impressionnable, a été très long à supporter la selle et le cavalier ; a souvent rappelé, par les culbutes qu'il a fait faire pendant son dressage, qu'il ne fallait jamais s'oublier avec lui. Il est devenu plus tard le cheval de parade d'un écuyer qui se parait un peu des plumes du paon.

*Élégant,* cheval entier de Tarbes.

Méchant et mordant, n'était monté que muselé. Il est devenu son cheval de manège comme lieutenant sous-écuyer sous la direction de M. Guérin, il était au piaffer, au passage, changeait de pied au temps à chaque foulée de galop et au commandement ; n'était plus muselé.

Comme sauteurs en liberté il a dressé : *Dictateur,* anglo-normand, *Dix,* par *Caravant* et *Nourricier,* qui avaient été mis d'abord dans les piliers par M. Guérin. Ces chevaux ont laissé à l'école des souvenirs de force, d'élégance qui subsisteront longtemps encore ; ils n'ont pas été moins admirés à Paris et n'ont pas été remplacés depuis.

*Homère,* dressé par M. Guérin comme cheval de manège, le fut ensuite par Chaverondier comme sauteur en liberté au départ de son maître, le colonel Guérin.

Il figure, avec une ressemblance frappante, ainsi que *Dictateur, Dix* et *Nourricier,* dans les tableaux composant l'album des exercices équestres de l'école de cavalerie, dessiné par V. Adam, dont M. Guérin eût la première idée, et qui fut achevé sous la direction de M. L'Hotte, après le départ de M. Guérin. M. Jovaud, libraire à Saumur, en est l'éditeur.

Cette équitation est bien celle que le colonel Guérin, à

l'école duquel j'ai eu l'honneur d'appartenir, a toujours préconisée.

Le colonel Chaverondier fut incontestablement le meilleur élève du maître qui en a tant formé et, comme je le disais plus haut, la personnification de l'idée dominante de celui-ci, à savoir : que le même cheval, monté par son cavalier, peut être cheval de haute école, poussé dans ses dernières limites, en même temps que cheval d'escadron, de promenade et de chasse sans avoir rien perdu de son initiative, de sa franchise et de son perçant.

Depuis, le temps a marché et le colonel Chaverondier n'a rien perdu de son goût ni de sa brillante manière de monter à cheval; car il a gagné plusieurs prix tant sur les hippodromes avec *Discuté*, en steeple-chase, que dans les concours hippiques et tout dernièrement encore à Paris. Le colonel Chaverondier est incontestablement l'un des premiers hommes de cheval de France.

Je n'ai pas à parler du soldat, je dirai seulement qu'il compte les plus brillants états de service pendant la campagne de 1870, tant à Metz, où il fit partie de la charge qui dégagea l'ex-maréchal Bazaine et où il reçut une affreuse blessure, qu'à l'armée de l'Est pour laquelle il forma une compagnie de 200 volontaires qui firent le service d'éclaireurs et dont il prit le commandement quoique n'étant pas guéri. Les services signalés qu'il rendit lui valurent la conservation de son grade de chef d'escadron, bien qu'il n'eût alors que deux ans de grade de capitaine.

Si j'ai relaté ces faits militaires en apparence étrangers à l'homme de cheval, c'est que tout au contraire, ils le révèlent d'une manière saisissante.

En effet, que fit le capitaine Chaverondier, après le premier pansement de ce coup de feu à bout portant, qui lui

brisa la mâchoire ? Fit-il comme les autres blessés ? Se fit-il conduire en cacolet ? Non. Il se fit amener sa monture, et, tenant ses rênes d'une main et sa mâchoire de l'autre, il se rendit à cheval du champ de bataille de Rezonville à son lit d'hôpital ! L'homme de cheval trouvait encore, dans ce moment suprême, une sorte de jouissance à cheval.





## LE CAPITAINE RAABE



Le capitaine Raabe est un des hommes de cheval les plus consciencieusement dévoués à l'art de l'équitation; depuis plus de cinquante ans, il étudie et pratique le cheval : aussi jouit-il d'une réputation qui lui donne des droits incontestables à figurer dans cette galerie.

En 1843, sous-lieutenant à Saumur, il suivit pour la première fois les cours de Baucher, dont il comprit et adopta de suite la méthode. Tant que le maître demeura fidèle aux principes qu'il avait professés au début de sa carrière, Raabe tint à honneur de marcher sur ses traces; mais lorsque Baucher, victime d'un accident de cirque, perdit sa puissance de jambes et se lança dans des innovations, Raabe se sépara de lui avec éclat. Il affirma hautement que jamais le maître n'aurait pu dresser, à l'aide de son

nouveau système, les vingt-sept chevaux qu'il a montés en public et dont le travail n'a été égalé à aucune époque.

Le capitaine a beaucoup écrit : en 1845, il fait paraître le *Manuel équestre*, destiné à éclairer le public sur l'excellence du système Baucher. En 1848, il publie le *Résumé de la nouvelle école d'équitation de M. Baucher*, lequel contient un aperçu des lois qui forment la base de la nouvelle école, en établit les principes et indique le langage ainsi que le mécanisme des aides. A la fin, il traite de l'éducation du cheval.

En 1852, il donne l'*Examen du cours d'équitation de M. d'Aure*. Ce livre est une merveilleuse dissertation sur les deux systèmes d'équitation de MM. d'Aure et Baucher. Il contient une foule de renseignements intéressants. Cet ouvrage causa une véritable sensation à son apparition et fut l'objet de nombreuses controverses. L'empereur Napoléon III en ordonna le dépôt dans sa bibliothèque et voulut bien en faire aviser l'auteur, hommage dont celui-ci ne fut pas médiocrement flatté.

En 1856, il continue et publie : L'*Examen du traité de locomotion du cheval, relatif à l'équitation, de M. J. Daudel*. Cet ouvrage, composé au bivouac devant Sébastopol, est divisé en trois parties : la première étudie les aplombs, les attitudes, l'ensemble, la longueur des pas, ainsi que les allures régulières du cheval. La *Similitude des angles*, d'après M. le général Morris, forme le sujet d'un chapitre, dans lequel l'auteur combat certaines théories de ce remarquable cavalier. La deuxième partie est consacrée à l'étude des combinaisons des extrémités dans les changements d'allures. Enfin, la dernière ne s'occupe que de l'équitation et réfute les critiques formulées par M. Flandrin contre le Bauchérisme.

En 1857, nouvelle brochure, ayant pour titre : *Examen d'un ouvrage de M. Rul,* sur le Bauchérisme, réduit à sa plus simple expression.

Le capitaine Raabe n'est pas tout à fait de l'avis de M. Rul, quoiqu'il soit, comme lui élève de Baucher. Il indique ses divergences d'opinion, surtout dans la progression employée par son ancien camarade pour le dressage des chevaux, ce qui ne l'empêche pas de rendre hommage aux qualités de M. Rul.

Les questions équestres sont traitées à fond ; la kynésie, la balance hippique, le harnachement, la selle Cogeul, le harnachement des uhlans, etc. Un chapitre, relatif au dressage du cheval, expose rigoureusement la progression qu'il faut suivre dans l'éducation du cheval.

La même année voit encore paraître : l'*Examen du traité de l'extérieur du cheval, de M. Lecoq, directeur de l'école vétérinaire de Lyon.* Le capitaine y prouve que le mécanisme de l'allure du pas est bien celui qu'il a indiqué dans ses précédents ouvrages, contrairement aux théories exposées par MM. Lecoq et G. Colin. Le système de Raabe comprend six périodes, dont trois se rapportent au membre levé et trois au membre appuyé.

Dans l'*Examen des allures de M. Bouley,* il combat avec beaucoup de force et de logique les idées de MM. Bouley, de Sobyssel, de Bourgelat, ainsi que les théories de MM. Lecoq et G. Colin.

En 1859, deux nouvelles brochures voient le jour : l'une est un tableau autographié, contenant les tracés selon le général Morris, MM. Saint-Ange et Raabe ; l'autre, faite en collaboration avec le commandant Lunel, est relative à l'*hippo-lasso,* dont nous avons déjà constaté l'efficacité pour dompter les chevaux les plus rétifs.

Pour ne rien oublier, citons encore un ouvrage très complet, publié en 1864, sous ce titre: *Méthode de haute école d'équitation; la théorie raisonnée de l'école du cavalier à cheval,* à l'usage des instructeurs, laquelle voit le jour en 1870, et enfin: *Le cadran hippique des allures marchées,* paru en 1882.

Ajoutons que, vers 1859, il n'était question dans le monde hippique que des chevaux vicieux, domptés avec une rare adresse par le capitaine Raabe, à l'aide de l'*hippo-lasso.*

Nous aurions encore beaucoup de choses à dire sur cet infatigable homme de cheval, qui a consacré toute sa vie à l'étude, à la pratique et à la démonstration; mais il faut nous borner à le proclamer un des hommes de cheval les plus distingués de notre époque.

L'énumération seule des chevaux dressés par lui exigerait beaucoup de place. *Silvio Pellico,* cheval rétif de pur sang, acheté à Nancy, fut dressé entre autres par le capitaine à la presque totalité des airs bas et relevés. Jamais peut-être le répertoire d'un cheval d'école ne fut aussi complet et aussi varié.

Le capitaine Raabe n'est pas seulement un maître dans l'art du dressage, c'est encore un habile professeur, sachant transmettre. Au nombre de ses élèves les plus brillants, on peut citer M. Lieutaud, cet écuyer amateur bien connu à Marseille, qui a accompli de véritables tours de force. Le fini du dressage de deux juments de M. le capitaine Bonnel, commandant de l'école de Joinville-le-Pont, prouve que, sous la direction de M. Raabe, un fantassin peut servir de modèle, après un travail suffisant, aux plus brillants officiers de cavalerie eux-mêmes.

M. Lenoble du Teil, l'éminent professeur d'équitation au Haras du Pin, rend volontiers hommage aux excellentes

qualités de son ancien maître, et M. Albert Decarpentry, l'ardent défenseur du Bauchérisme, se plaît encore à augmenter ses connaissances déjà si étendues en venant solliciter les conseils du savant maître.

Selon le capitaine Raabe, le dressage du cheval est basé : 1° sur la locomotion, considérée au point de vue physique; 2° sur une discipline, graduée de manière à agir efficacement sur le cheval au point de vue moral.

Ce système, suivi par M. Raabe, durant sa longue carrière, a toujours réussi. Quand on a appris avec lui l'équitation, on arrive à aimer le cheval. Ses élèves sont fiers de leur savoir et pleins de confiance en eux-mêmes. En peu de temps, ils deviennent eux-mêmes aptes à enseigner, avec des chances certaines de succès.

Le capitaine a introduit quelques modifications dans l'ancien système de Baucher.

Suivant lui, les jambes et les éperons fonctionnent, suivant les cas, de trois manières différentes :

1° Près des sangles, pour le ramener, le châtiment et l'immobilité; pour les ralentissements, les arrêts et le reculer.

2° Loin des sangles, pour l'impulsion, le rassembler et les déplacements latéraux de la croupe.

3° Au point mitoyen entre les deux extrêmes, pour maintenir le cheval dans son allure, pour le plier et le soutenir dans le tourner et pour cesser le reculer.

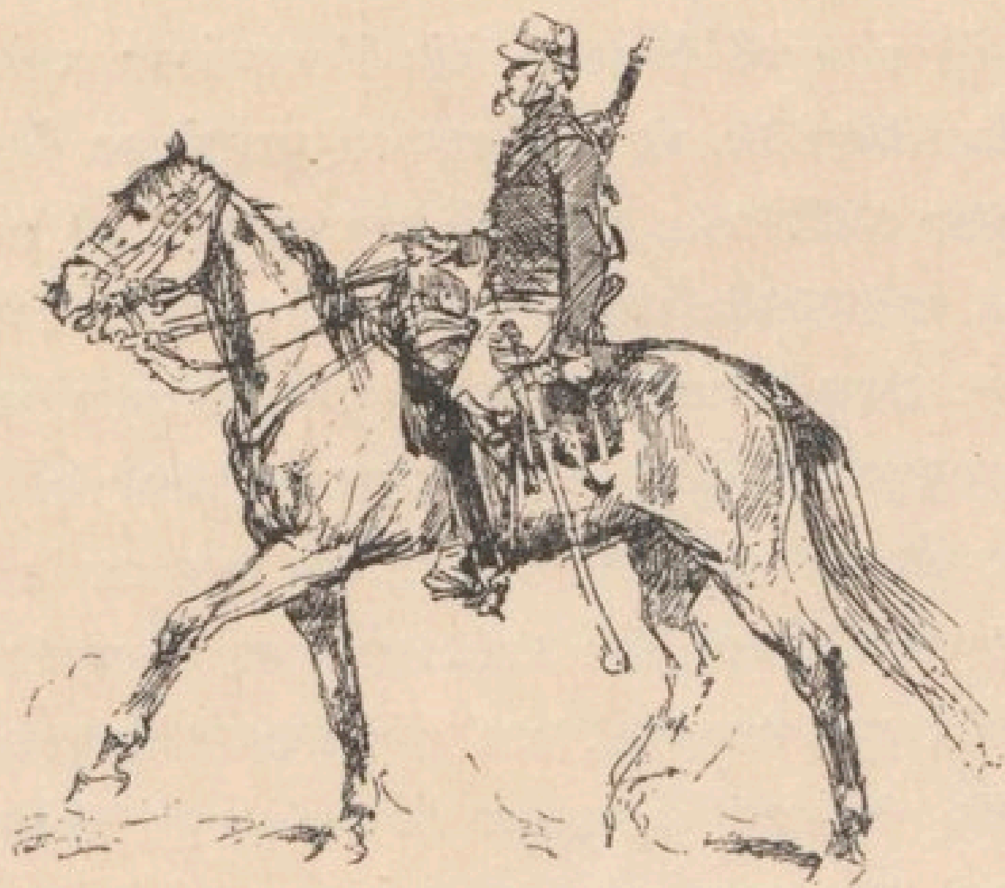
Il a aussi complété les assouplissements à pied par un travail à la cravache, non enseigné par Baucher.

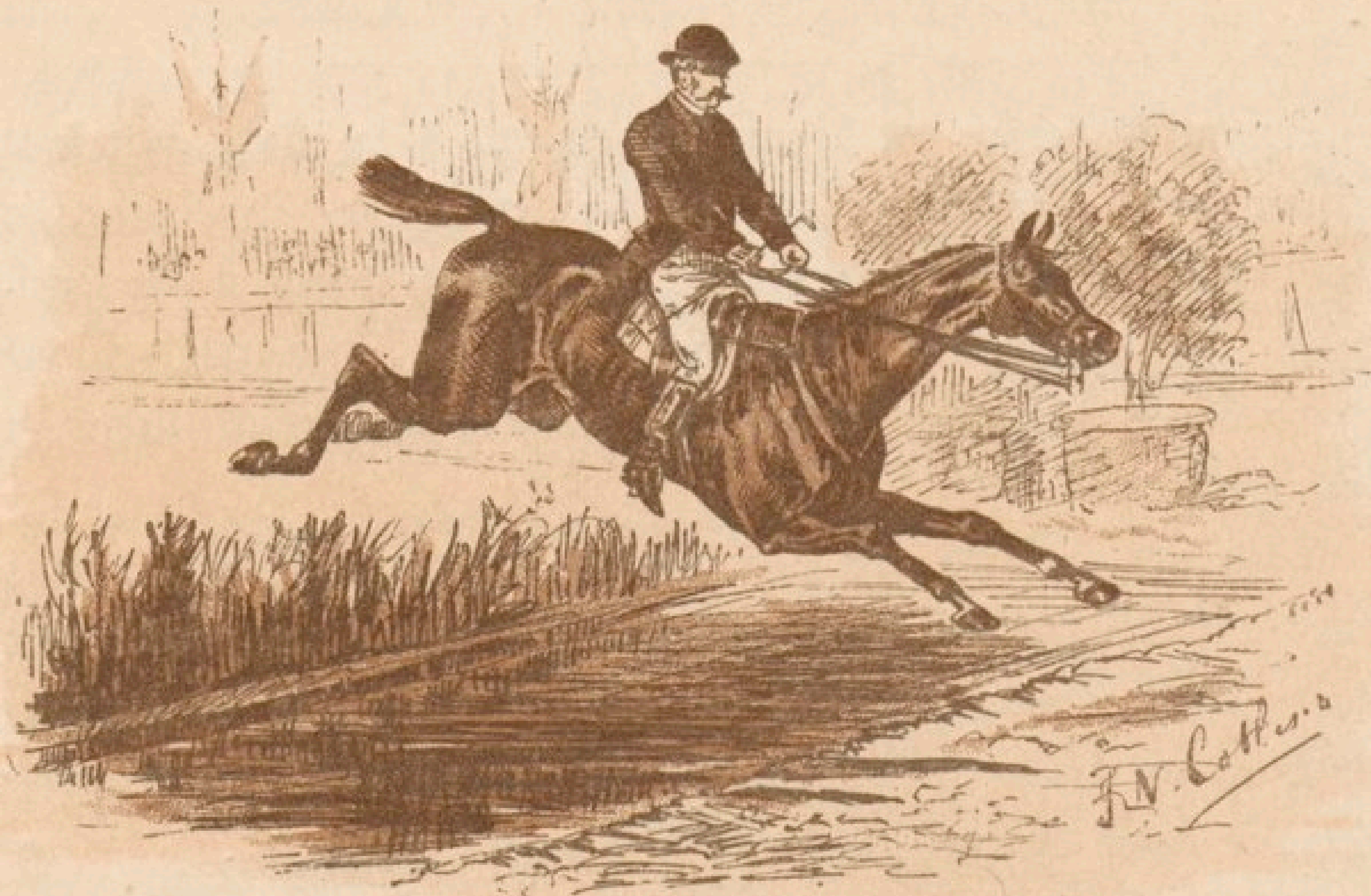
En 1868, au manège Pellier, le capitaine Raabe démontrait tous les soirs que les peintres et sculpteurs, depuis Carle Vernet jusqu'à Barye, avaient commis des fautes impardonnables, chaque fois qu'ils avaient représenté des

chevaux. Il faisait sa leçon un cheval à la main, pendant qu'un aide présentait au public la copie des œuvres équestres les plus fameuses et, le plus souvent, il convainquait facilement son auditoire, que les chevaux étaient brossés ou modelés dans des positions anatomiquement impossibles.

Nous ne voulons pas clore cette trop courte étude, sans exprimer ici l'admiration sympathique que nous professons pour les brillants travaux du savant capitaine et surtout pour sa méthode de locomotion du cheval, dont il a fait une science aussi exacte que celle des mathématiques.

Quoique âgé de soixante-quinze ans, il est encore sur la brèche, s'efforçant d'enrichir la science hippique de quelque nouvelle découverte.





## LENOBLE DU TEIL

L'homme de cheval dont je fais l'esquisse aujourd'hui est encore un Bauchériste, et si, dans sa pratique de professeur, comme écuyer à l'École des Haras, il ne fait pas un usage absolu de la méthode du célèbre écuyer, c'est qu'il juge cette méthode trop savante pour des commençants. Il faut, en effet, un cavalier déjà expérimenté pour comprendre et appliquer ces doctrines si vraies. Aussi est-ce la raison pour laquelle tant de déceptions sont venues tempérer l'enthousiasme de ceux qui ne sont pas encore suffisamment édifiés aux difficultés équestres, pour faire usage d'une méthode qui demande à être comprise et non pas seulement appliquée à la lettre.

Peu de cavaliers sont en état d'aborder les difficultés de la haute école. Beaucoup cependant, et pas les meilleurs souvent, prétendent à dresser des chevaux sans posséder

l'acquis et le tact nécessaires pour parvenir à un bon résultat. Ils parlent de Baucher sans connaître, sans avoir compris ce maître, mais ils croient ainsi se donner un brevet de talent. Au lieu de se borner à monter hardiment dehors, ils veulent faire piaffer, changer de pied, etc., se renferment au manège où le seul résultat obtenu est un sourire indulgent d'un spectateur plein de bienveillance. Il faut un grand tact, en effet, pour dresser un cheval de haute école et pour exécuter ces airs variés d'équitation rassemblée, tout en conservant au cheval le vibrant, l'impulsion, sans lesquels, suivant l'expression d'un vieil écuyer, le cheval a l'air de travailler avec une morne tristesse.

M. Lenoble du Teil est un des hommes de cheval qui ait le mieux compris le point où il faut s'arrêter dans l'application de la méthode Baucher.

L'étude spéciale à laquelle il s'est livré des différentes méthodes, l'a conduit à un éclectisme dont les résultats atteints par lui sont la meilleure preuve que sa manière de procéder est la bonne. Dans toute sa pratique la méthode Baucher domine, et le travail qu'il a exécuté plusieurs fois devant le public, réuni au Pin, à l'occasion des courses, en montant l'étalon *Traktir*, la reprise de manège faite ensuite par ses élèves sont la confirmation évidente de la vérité de ses principes. Les chevaux, soumis et pleins d'action, montrent à tous les incrédules que l'équitation du dedans n'exclut pas l'équitation du dehors. Les chevaux, qui exécutent ce travail rassemblé aux courses du Pin, sont les mêmes qui, pendant l'été, ont servi aux promenades des élèves en forêt et aux exercices des obstacles sur le terrain du steeple-chase. En un mot, ils sont chevaux de manège et chevaux de carrière.

Du reste, avant de devenir écuyer de l'École des Haras,

M. du Teil avait déjà prouvé que les chevaux d'école bien mis sont susceptibles, plus que d'autres, d'être parfaits dans le service extérieur. On n'a pas oublié, en Bourbonnais, ni *Chevreuil,* ni *Marcassin,* qui tous deux, très difficiles au début, étaient devenus aussi souples au manège que pleins d'ardeur et d'adresse à la chasse. Plus tard, avec le *Régent,* irlandais puissant qu'il a amené au Pin, et qui était un *hack* aussi agréable que splendide cheval d'école. Tous ces chevaux piaffaient, passageaient, changeaient de pied au temps avec une justesse et une harmonie remarquables, ce qui ne les empêchait pas de s'atteler et d'être très francs à la voiture.

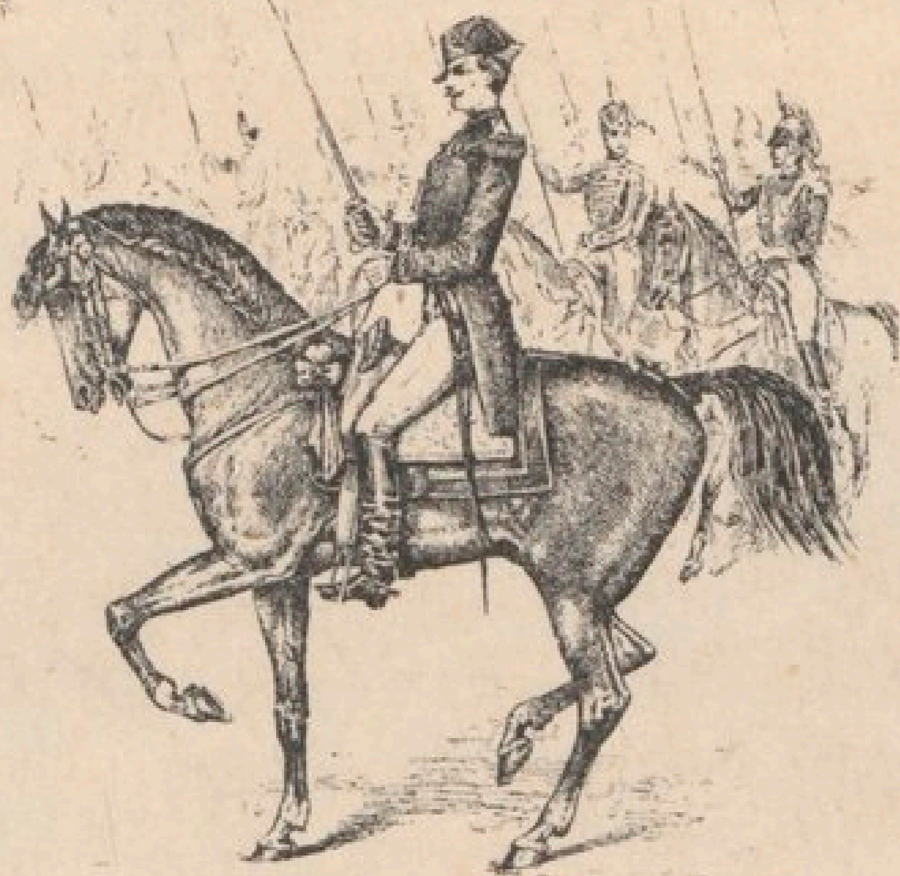
Mais là ne se bornent pas les talents de cet écuyer hors ligne, que le monde équestre considère à juste titre comme un des plus brillants élèves de Baucher. L'attelage, qui fait partie de ses fonctions à l'École des Haras, est pour lui le complément nécessaire des aptitudes que doit posséder un homme de cheval. A notre époque, où l'emploi du cheval attelé tend chaque jour à s'étendre davantage, la connaissance de l'attelage devient indispensable. Tout cavalier doit être cocher. C'est pourquoi je ne puis m'empêcher de considérer M. du Teil comme un des hommes de cheval les plus complets que nous ayons. J'espère qu'il ne m'en voudra pas si je l'ai dénoncé ici comme Bauchériste. N'a-t-il pas écrit lui-même dans la préface de ses *Études sur la locomotion quadrupède,* cette phrase qui est un aveu de ses préférences: „Monsieur Baucher a obtenu de justes triomphes dans ses représentations publiques. Bien des cavaliers ont pris de ses leçons; tous n'ont pas également réussi dans l'application des principes nouveaux, dangereux entre les mains de cavaliers trop peu expérimentés. Beaucoup prenaient l'acculement pour la légèreté; de là des défenses, des



Lenoble du Teil

non-succès, des dégoûts pour eux-mêmes et la critique pour le maître, victime de la maladresse de ses élèves trop présomptueux.“

Ces paroles sont bien vraies, et Baucher a écrit lui-même aussi qu'il n'est pas donné à tout le monde d'aller à Corinthe.



## VICTOR FRANCONI

L'École de Versailles, le manège académique des temps passés, que la tourmente révolutionnaire a fait disparaître, compte encore, à l'heure qu'il est, quelques disciples d'une valeur et d'un mérite incontestables.

Au nombre de ceux-là

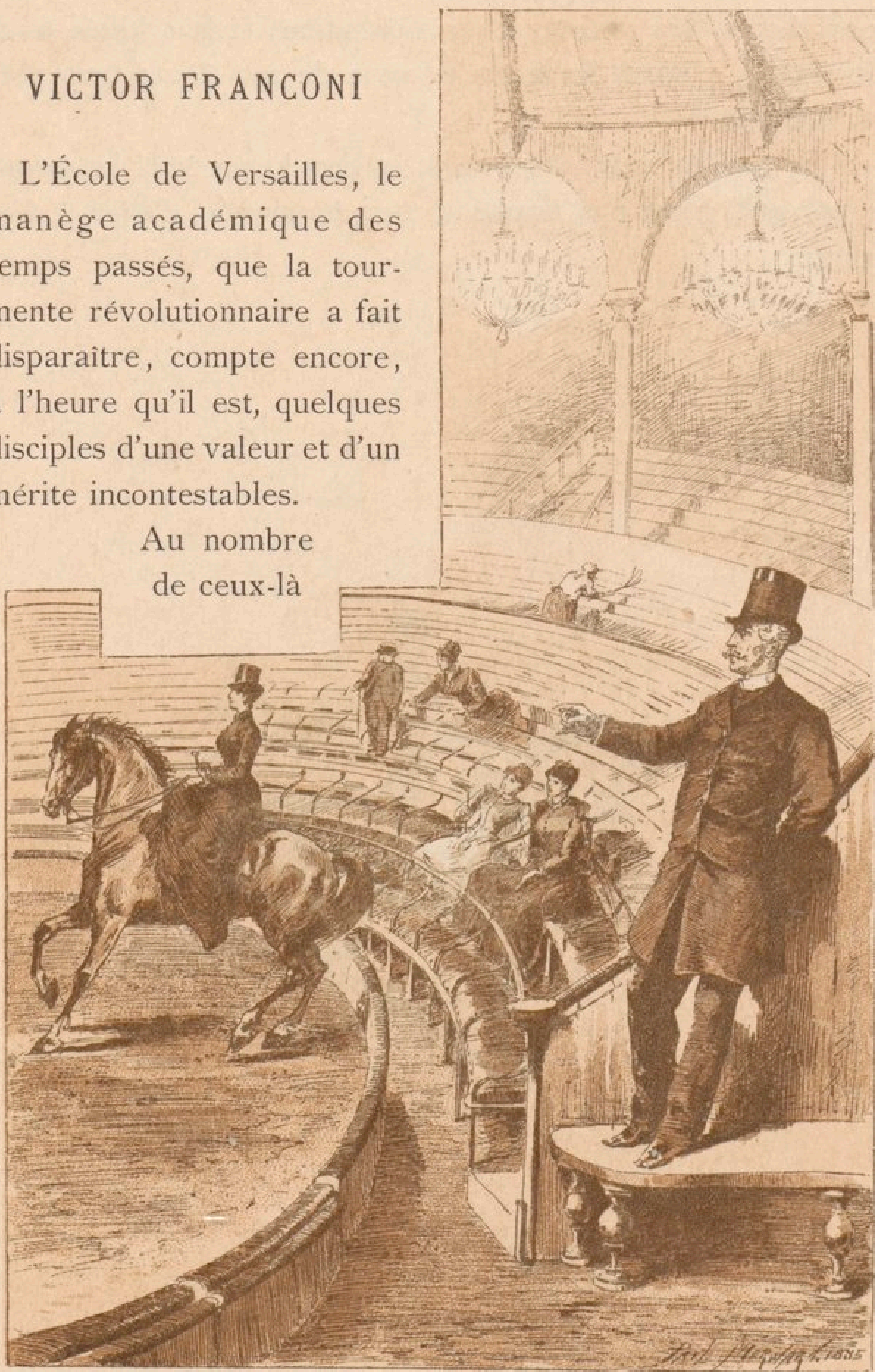


figure Victor Franconi, une des physionomies les plus connues et les plus sympathiques du monde équestre.

C'est son père, Laurent Franconi, une illustration équestre, qui enseigna au directeur actuel des deux cirques, les principes suivis à l'École de Versailles, qui servait alors de type à toutes les écoles de l'Europe. Tout en suivant les préceptes de la Guérinière, Laurent Franconi, comme le chevalier d'Abzac, dégagea complètement l'équitation de toutes les superfluités, de toutes les inutilités en vogue du temps de Pluvinel.

Laurent Franconi voulait une équitation moins restreinte et moins assise; il pressentait déjà le changement qui devait un jour s'opérer dans cet art que son père, Antonio Franconi, le chef de cette famille, j'allais presque dire de cette dynastie équestre, lui avait appris à connaître et à aimer. L'introduction en France des chevaux anglais montés par les grands seigneurs aux chasses royales, les courses, l'organisation plus large de notre cavalerie, commençaient à faire comprendre la nécessité de préparer des chevaux à marcher à des allures plus franches. Le talent de l'écuyer ne consistait plus alors seulement à faire parader, à faire fatiguer inutilement un cheval pour obtenir des airs relevés, mais bien à calculer ses forces, à les ménager et à régulariser ses allures. On ne conservait du tride que ce qu'il en fallait pour donner au cheval de l'élasticité et du mouvement; on ne l'assouplissait que pour le rendre liant et le soumettre à la volonté du cavalier.

La méthode de Laurent Franconi, qui est celle, du reste, de Victor Franconi, est des plus simples. Elle est tout au long dans son livre: l'*Écuyer*, qu'il a fait paraître en 1860.

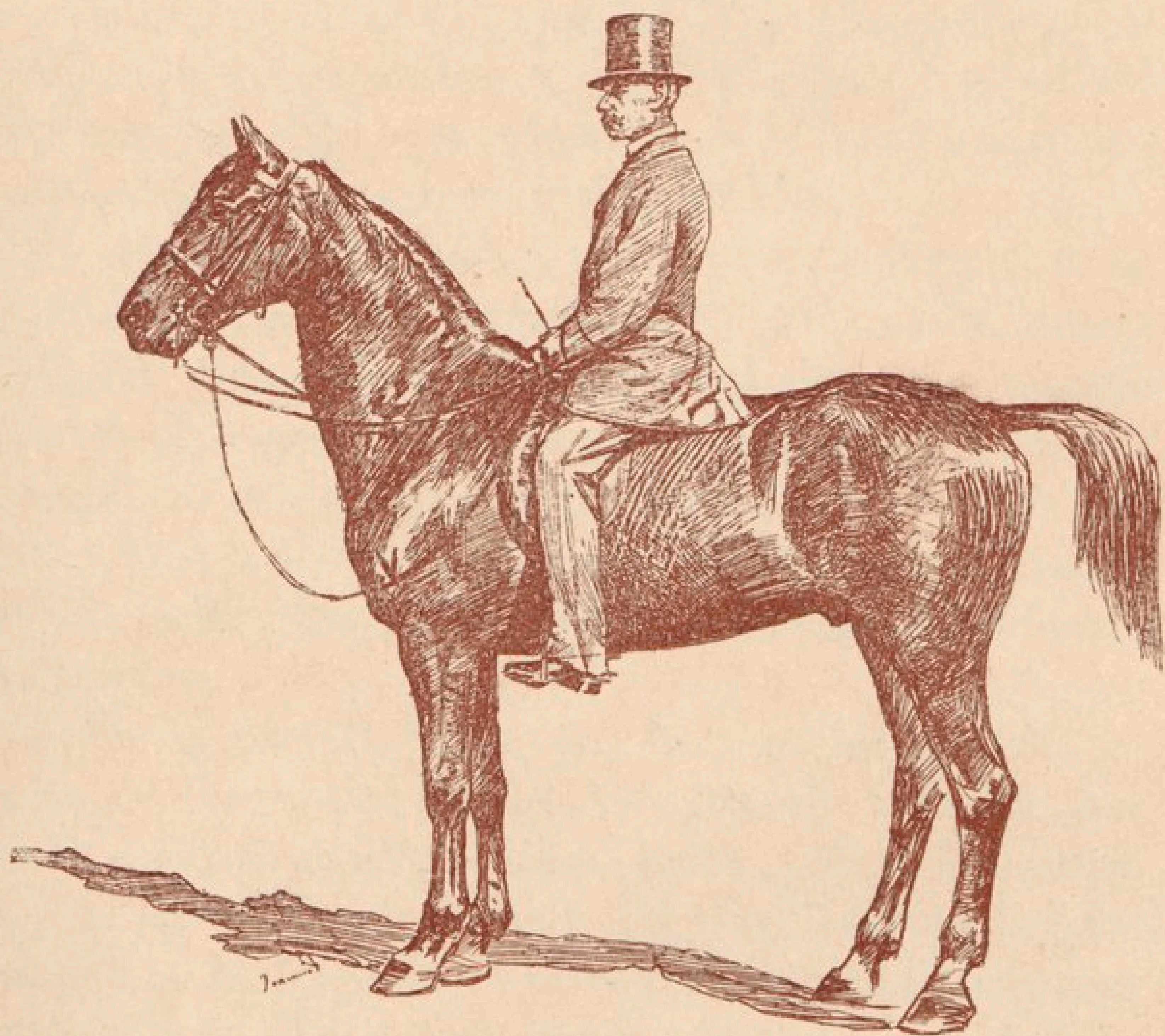
Elle se résume à ceci: le cheval d'école doit avoir la tête ramenée sur elle-même, l'encolure conservant son élévation.

Cette leçon est pleine de raison : c'est au cavalier à savoir discerner le point où doit être poussé l'assouplissement que l'on doit nécessairement varier, en raison de la nature des chevaux.

Le passage et le galop, avec les chevaux ainsi placés, ont un brillant qui n'existe pas chez les chevaux trop enfermés dans la main et dans les jambes. Le cheval, trop ramené, s'enterre souvent, piétine sous lui dans ses allures artificielles. Le trait et la finesse des aides sont les seules vraies qualités du cavalier ; et par la bonne position des aides, il sait se rendre compte des allures naturelles du cheval, qu'il suit avec son tact, dont il s'empare, et qu'il règle au point, après avoir assoupli et équilibré le cheval. Dans ces conditions, non seulement il ne compromet pas l'élévation naturelle des allures, mais au moyen du *rassembler* et de l'*équilibre*, il les développe et leur donne de la noblesse et de l'élégance.

Le vrai cheval de haute école doit être à l'aise dans son équilibre et ses allures artificielles, sous les aides du cavalier, qui ne prend à leur emploi que les forces nécessaires au soutien de cet équilibre et aux exigences de l'exécution de ces airs de haute école. C'est selon ces principes que Laurent Franconi avait dressé *Blanche*, *Norma* et *Hector*, et c'est selon cette école que Victor Franconi, son fils, a dressé *Frisette*, *Ajax*, *Waverley* et *Brillante*. Charles Franconi, son petit-fils, qui est aussi habile à manier le cheval que le fleuret, en a fait autant avec *Régent*, une bête superbe qui fait l'admiration de tout le monde équestre.

Après avoir été professeur des princes de la famille d'Orléans, Victor Franconi recruta une troupe équestre avec laquelle il visita les grandes villes d'Europe. Après quelques années de direction il voulut se retirer, et après avoir cédé son cirque, il s'en revint à Paris.



Victor Franconi

Mais la nostalgie du cheval ne lui permit pas de rester inactif, et en 1855 il fonda à la barrière de l'Étoile, aujourd'hui emplacement de l'entrée de l'avenue de l'Impératrice, le premier hippodrome. C'est là que furent données les représentations de la *Croix de Berny* et celles du *Camp du Drap d'Or*. Cet hippodrome fut brûlé en 1848, rebâti aussitôt et vendu en 1851 à M. Arnaud, qui le dirigea jusqu'au moment où il alla s'installer avenue d'Eylau.

En 1851, Victor Franconi ayant obtenu du ministre de la guerre, qui était alors le maréchal Regnault de Saint-Jean d'Angely, l'autorisation d'organiser des courses au Champ-de-Mars, il institua des courses de steeple-chases qui furent très suivies et qui eurent le privilège d'attirer la foule élégante. Plus tard, Victor Franconi fut attaché à la maison de l'Empereur, où il avait la haute direction du dressage des chevaux.

Après la guerre, Victor Franconi, qui est l'activité en personne, prit la direction des deux cirques, où chaque jour on le voit arriver à la première heure, suivant avec attention le travail de ses écuyers, qui n'ont pas toujours son énergie et sa souplesse. Victor Franconi a pris à chaque école ce qui peut être appliqué avec fruit à la nôtre. A Newcastle et à Pluvinel il a emprunté leurs moyens d'assouplissement, à de la Guérinière la finesse et la régularité, à d'Abzac la justesse et l'énergie, et à notre époque la vigueur et le décidé.

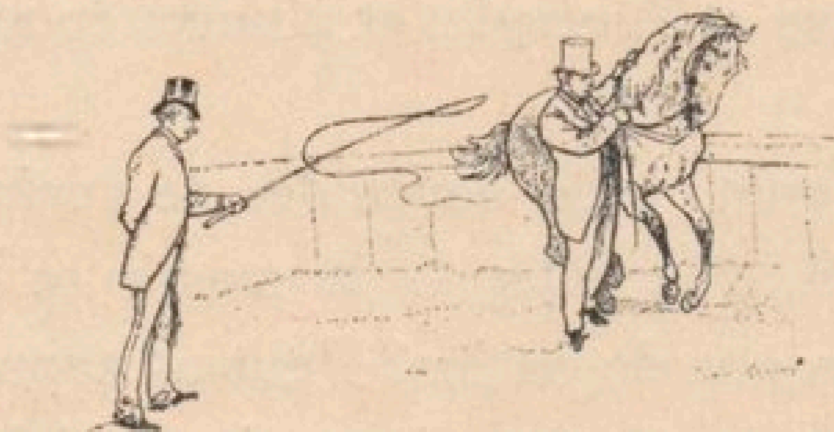
Est-il de bon goût, je le demande, de venir contester — comme l'a fait M. d'Étreillis — le savoir et le mérite des hommes dont je viens de parler? Peut-on supposer qu'ayant fait du cheval l'étude de toute leur vie, il n'aient pas connu les moyens d'en tirer parti, tout aussi bien et beaucoup mieux que les hommes qui font résider à présent toute leur

science dans le dressage de quelques malheureux chevaux de manège, et qui, n'ayant aucune idée de l'emploi du cheval dans nos usages habituels, s'efforcent d'étouffer, par leurs moyens de répression, ces qualités, ces mouvements, cette vigueur dont toute l'ancienne équitation pressentait tous les avantages, et que nous avons su conquérir par l'introduction du sang dans la fabrication de nos races.

Tels sont les principes sur lesquels Victor Franconi s'est appuyé en écrivant son livre l'*Écuyer.* S'il conserve encore des allures trides et relevées, il simplifie beaucoup néanmoins le travail des anciens maîtres. L'ordre qu'il introduit dans les reprises de manège est plus rationnel, plus en rapport avec ce que l'on doit exiger du cheval dans l'usage habituel.

Les principes qu'il offre sont basés sur la raison; il ne pense pas que tous les chevaux puissent être soumis au même travail, qu'ils puissent tous être dressés dans le même laps de temps. Les exigences sont basées sur leurs moyens et sur leurs forces.

En régularisant certains principes, Franconi a fait faire à l'art équestre des progrès incontestables, dont tous les hommes de cheval doivent lui savoir gré.





## LE COMMANDANT LUNEL



S'il est vrai que l'art soit souvent impuissant à reproduire exactement les effets de la nature, on peut en conclure que pour faire un bon cavalier, rien ne vaut les exercices pratiqués assidûment dans l'enfance.

L'homme de cheval, dont nous allons parler, est une preuve vivante de ce que peut produire la nature, abandonnée à elle-même, sans autre guide que le raisonnement, garantie bien précaire, sans doute, chez l'enfant. Lunel naquit à Bayeux, le 31 octobre 1821, dans la ferme d'un petit cultivateur normand, le dernier de onze enfants : au lieu d'aller à l'école, il préférait employer son temps à monter, sans selle, ni mors, ni bride, tous les chevaux qu'il rencontrait dans les herbages voisins, sans se soucier le moins du monde de leurs propriétaires.

Toutes les montures lui étaient bonnes et on se souvient encore, dans le pays, des prix qu'il remporta, dans les courses d'ânes, qu'organisaient, le jour de la fête patronale, les autorités des villages voisins.

Après quelques essais plus ou moins heureux dans la carrière théâtrale, à laquelle d'ailleurs il n'a jamais complètement renoncé, Lunel, dominé par sa passion pour le cheval, s'engagea, en 1841, dans le 6e régiment de lanciers, qui tenait alors garnison à Meaux. Il avait vingt ans.

On lui donna un cheval : il sauta dessus, s'y assit solidement, droit comme un I, les cuisses bien descendues et merveilleusement liées à sa monture. Il excita l'admiration des sous-officiers et un vieux *mar-chef*, se faisant l'interprète de l'étonnement des autres, s'écria, en le voyant :

— Quel gars ! Il tient là-dessus comme une teigne !

Un an après, il était brigadier. Il dressa à cette époque une jument difficile, nerveuse, irascible, qui appartenait à son capitaine. Son dressage fut tel que le cheval accomplissait bientôt le travail le plus fin, le plus harmonieux.

Sous-officier, à Nancy, il donna quelques leçons aux officiers de son régiment. On lui attribua un cheval dont personne ne voulait. Deux mois après, le cheval était dressé en haute école et exécutait, sans la moindre faute, tous les airs de manège, avec une légèreté et une cadence remarquables.

Nommé adjudant en 1850, il entra, sur la demande expresse du colonel, au 2e régiment de lanciers, en garnison à Épinal, où il ouvrit un nouveau cours, auquel assistaient des officiers, des vétérinaires, des médecins et les deux enfants du colonel de Beaumarchais : la fille de celui-ci ne tarda pas à devenir, sous sa direction, la plus intrépide et la plus belle sportswoman qu'on pût rencontrer, à tel point qu'elle

était considérée comme une des plus élégantes interprètes de l'école française.

En dehors de son service, il montait tous les jours plusieurs chevaux, ce qui ne l'empêchait pas de s'adonner à son goût pour le théâtre. Il organisait des représentations dramatiques, avec le concours de plusieurs de ses camarades et de quelques jeunes personnes de la ville.

A Maubeuge, où passa le régiment, nouveaux cours, soit pour les sous-officiers de lanciers, soit pour les officiers d'un régiment de ligne.

Lunel, promu sous-lieutenant, partit pour la Crimée; à Gallipoli et à Varna, il fit partie d'une commission de remonte, dont presque tous les membres moururent bientôt du choléra. Le général Canrobert le nomma président de cette commission qui, en trois mois, acheta quinze cents chevaux de selle.

C'est alors qu'il inventa l'appareil nommé *hippo-lasso*, à l'aide duquel il s'emparait des chevaux les plus sauvages pour les dompter. Cet ingénieux appareil, qui fit beaucoup de bruit à son apparition, est toujours en usage dans les écoles vétérinaires.

La guerre finie, il partit avec le grade de lieutenant pour Oran, où se passa un petit incident, tout à la louange de Lunel. Le théâtre allait donner une représentation de la *Juive*, et il fallait faire passer le cheval du cardinal de Brogny sur une étroite passerelle de 40 mètres de longueur, montée sur des tréteaux vermoulus, au-dessus d'un ravin, dont la profondeur donnait le vertige aux artistes eux-mêmes. Personne ne voulait s'aventurer à cheval sur la passerelle.

Le général Cousin-Montauban, depuis comte de Palikao, que vint consulter le directeur, dit à ce dernier :

— Connaissez-vous le lieutenant Lunel? Il n'y a que lui qui puisse vous tirer de là!

En effet, le jour de la représentation, le cardinal parut à cheval sur la scène, grâce à l'adresse de Lunel, et fut salué par les applaudissements de toute l'assistance, qui avait été mise dans le secret des difficultés vaincues.

Rentré en France, en 1858, il donna, à Paris, de nombreuses séances de dressage, dans lesquelles il fit valoir devant des connaisseurs, l'excellence de son appareil: l'*hippo-lasso.*

Nommé officier d'ordonnance du maréchal Vaillant, major général de l'armée d'Italie, Lunel se mit en route et s'arrêta à Lyon, où il fit à l'école vétérinaire, en présence du directeur et des élèves, avec l'*hippo-lasso*, quelques expériences qui réussirent à merveille.

Peu de temps après, il faisait partie du brillant état-major de l'armée, qui entra, musique en tête, dans la ville de Milan. Il montait sa jument alezane *Reposée* et son soldat un cheval gris nommé *Wagon*, deux bêtes admirables, qui se mirent à passager aux sons de la musique militaire.

Durant son séjour à Milan, il dressa un grand nombre de chevaux, soit pour de riches particuliers, soit pour les généraux Letellier-Valazé et Mazure.

Il ramena d'Italie à Paris *Mercure*, joli cheval normand, qui mordait, ruait, se cabrait et s'emballait. Au bout de quelques mois d'études, *Mercure* devint un cheval extraordinaire de haute école, exécutant dix temps de galop dans la longueur d'un mètre, faisant le tour du champ de Mars en cinq minutes et demie, et battant au trot les meilleurs coureurs du bois de Boulogne. Auparavant, on ne l'employait, à cause de son mauvais caractère, qu'à tirer le tonneau d'arrosage dans la cour du quartier.

Passé capitaine au choix en 1864, Lunel vit grandir sa réputation. Soit au manège de l'École militaire, soit à celui de la rue de Grenelle, il eut pour élèves de nombreux officiers de chasseurs, qui devinrent en très peu de temps d'habiles cavaliers.

Il montait à cette époque les chevaux des généraux Schmidt, Bouret, Vinoy, du Barrail, d'Autemarre, d'Auvergne, etc.

Au bois, on le rencontrait souvent, ayant une jeune fille à sa droite, car il n'admet pas qu'on place un élève à sa gauche, ou bien avec son fils, monté sur *Wagon*, qu'il avait dressé à se coucher, au coup de pistolet.

Professeur et écuyer à l'École du haras du Pin, il fit encore de nombreux élèves : aux examens de fin d'année, il donnait à la haute société des environs un grand carrousel, composé d'au moins quarante figures, exécutées sans commandement apparent.

Il se défit de *Mercure*, qui se faisait vieux, dans les circonstances suivantes : Lunel, après en avoir refusé 1500 francs, l'avait fait conduire à la foire de Nonant-le-Pin, mais personne n'en voulut donner plus de 500 francs, ce qui ne faisait pas l'affaire du capitaine. Là, il entra en conversation avec un personnage à la mine excentrique, qui tournait autour du vieil anglo-normand. Il était directeur du Cirque et se nommait Bazola ; il se disait parent du commandant Lelièvre, l'intrépide défenseur de Mazagran. Il offrait 150 francs du noble animal, par qui il voulait faire traîner sa plus grosse voiture.

— Entre artistes, on s'entendra, dit le capitaine.

Lunel, accompagné de ses élèves, se rend au Cirque, où il offre de vendre son cheval pour la recette du soir, mais à la condition qu'il lui ferait faire préalablement quelques exercices sur la piste, en présence de la troupe et de la musique.

Marché conclu : *Mercure* exécuta les plus jolis tours du répertoire de la haute école. Pendant huit jours, le commandant fit ses douze kilomètres (distance qui séparait le Pin de Nonant) pour venir donner à Bazola une leçon de deux heures et lui enseigner la manière de faire travailler *Mercure*, dont il se sépara avec peine, sans avoir voulu recevoir un sou.

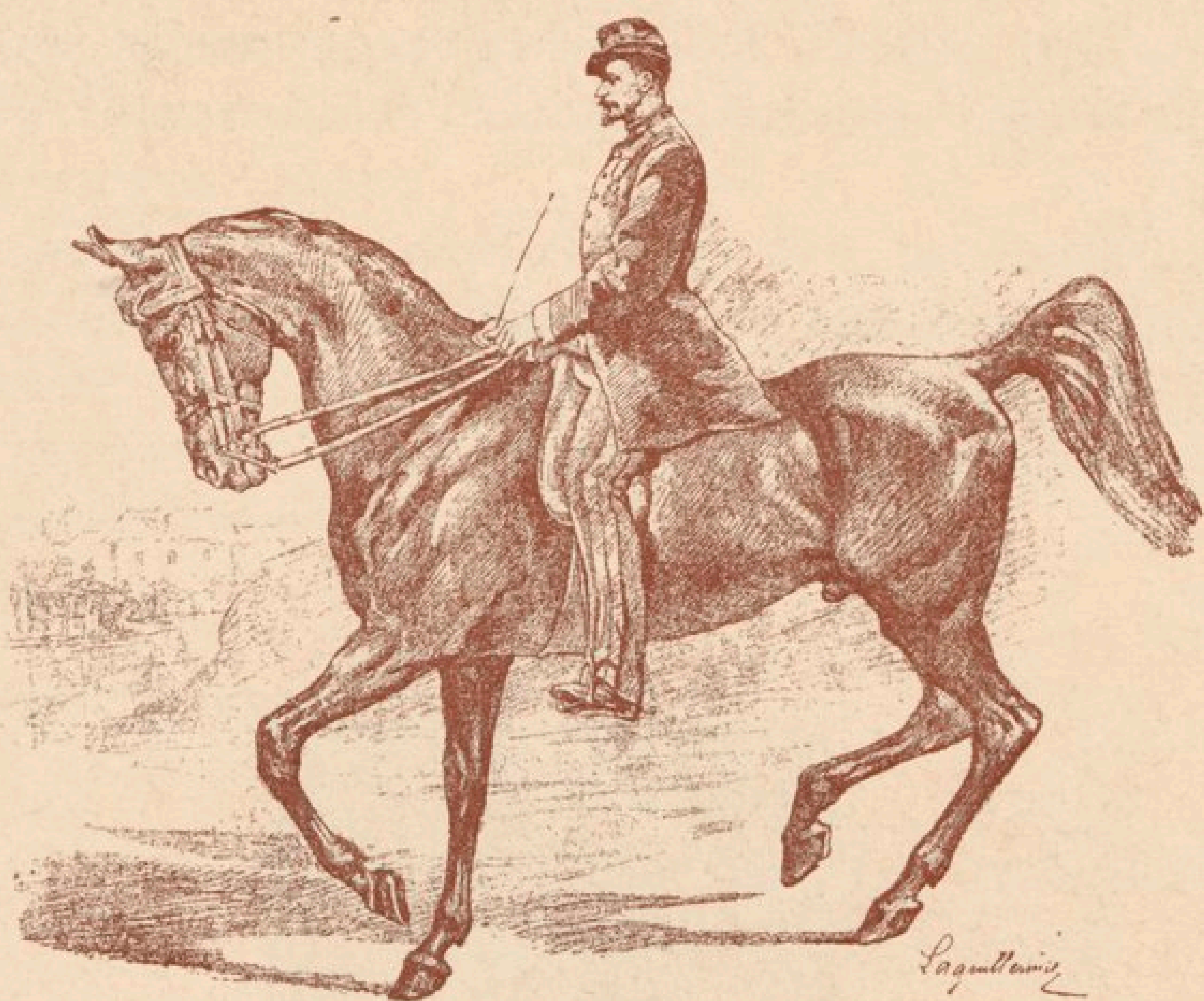
Quelques mois après, on sonna à la porte du château de Chagny, où demeurait Lunel ; c'était Bazola, avec toute sa troupe, qui venait le remercier du magnifique cadeau qu'il lui avait fait ; le pauvre homme était enthousiasmé d'avoir fait une pareille trouvaille !

— Venez le voir, dit-il, c'est mon gagne-pain. Tenez, il est là, dans cette voiture fermée, que j'ai fait faire exprès pour lui. Jamais il ne marche et je ne le fais pas travailler le soir plus de trente minutes.

*Giboyer*, qui succéda à *Mercure*, était un étalon pur sang, venu du haras de Rosières. Échappé de l'écurie, il saisit un jour à l'épaule un palefrenier, qu'il faisait marcher devant lui dans le manège. Lunel le dompta, et trois mois après, *Giboyer* galopait à ravir, piaffait, faisait le pas espagnol, rapportait le mouchoir et dansait en mesure devant son maître à pied.

Les cours de l'École du haras ayant été suspendus en 1869, Lunel dut rentrer à Paris, désolé de n'avoir pu emmener son favori *Giboyer*.

Il ouvrit un cours au Palais de l'Industrie, dont une partie avait été gracieusement mise à sa disposition, et une écurie de dressage, avenue de la Tour-Maubourg. Les plus beaux noms de l'armorial de France lui fournirent des élèves, dont plusieurs sont devenus de brillants cavaliers ou d'intrépides amazones.



Le Commandant Lunel

Survint la guerre franco-allemande de 1870; Lunel fut nommé commandant militaire du Louvre, ce qui ne l'empêcha pas d'assister à toutes les affaires qui eurent lieu pendant le siège de Paris.

Il fut ensuite nommé écuyer et officier acheteur à l'école de remonte de Montrouge, puis envoyé à l'école de dressage de Caen, et enfin rappelé à Paris, où il devint, ce qu'il est encore, conservateur du Palais de Justice et du Tribunal de commerce.

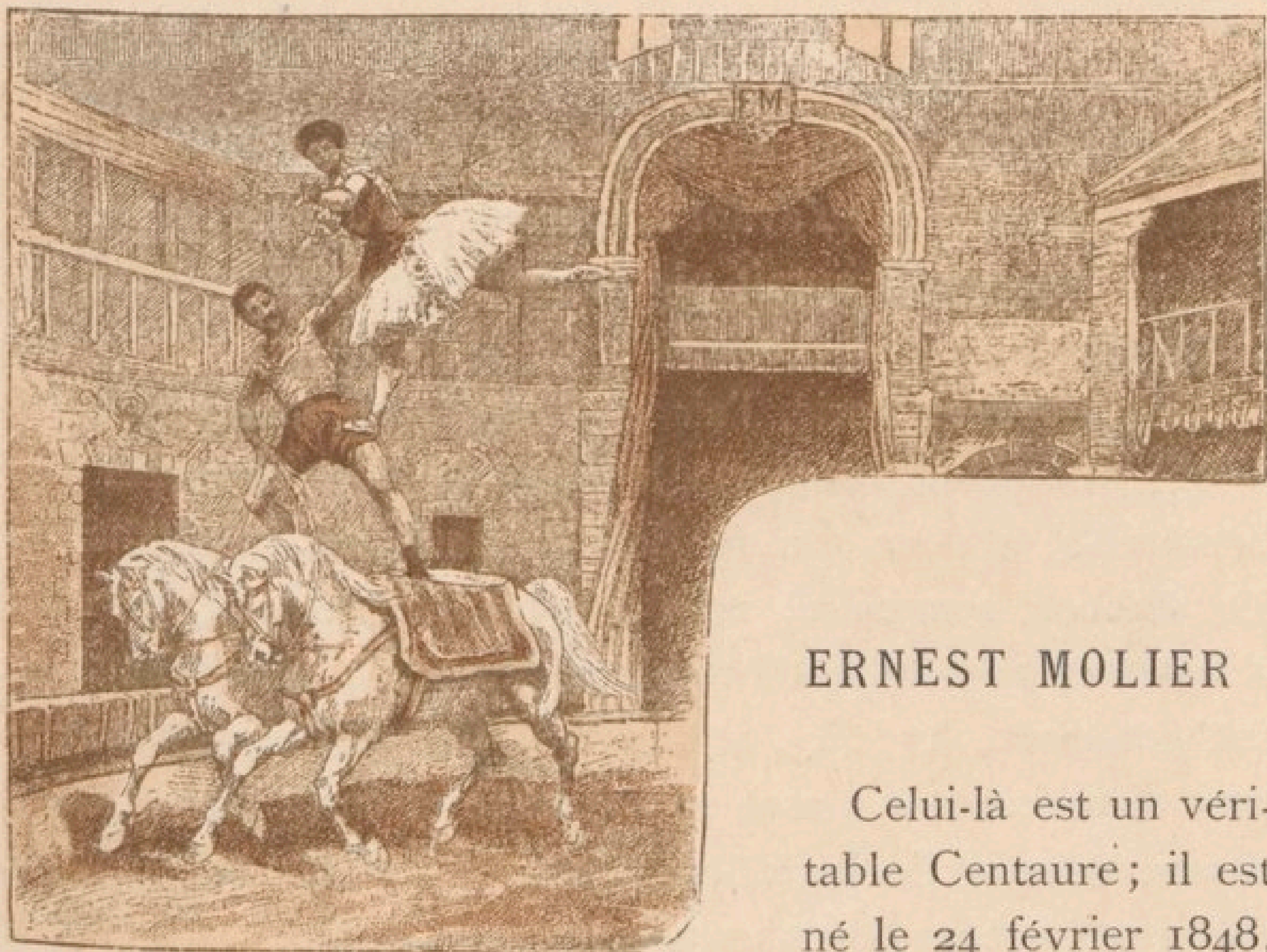
La carrière du commandant Lunel n'est pas terminée. C'est toujours un cavalier vigoureux, un homme de cheval de grande valeur, qui enseignera pendant longtemps encore l'art de monter à cheval, beaucoup plus par des exemples que par des théories.



TROISIÈME PARTIE

---

# ÉQUITATION DE CIRQUE



## ERNEST MOLIER

Celui-là est un véritable Centaure; il est né le 24 février 1848, c'est-à-dire le jour d'une grande révolution, selon les uns, d'une grande catastrophe au dire des autres. Il lui est resté, dans la figure, quelque chose de ces temps tourmentés, où l'on bouleversait, où l'on innovait, où l'on vivait vite. Il est d'une excellente famille de la Sarthe; son père était trésorier-payeur au Mans.

Contemplez-le: plutôt petit que grand, bien ramassé, robuste, par conséquent l'élégance native, la tournure militaire avec des moustaches blondes qui tempèrent la froideur de la physionomie: aussi habile à manier l'épée que le cheval, ce qui est une double force, au moral comme au physique.

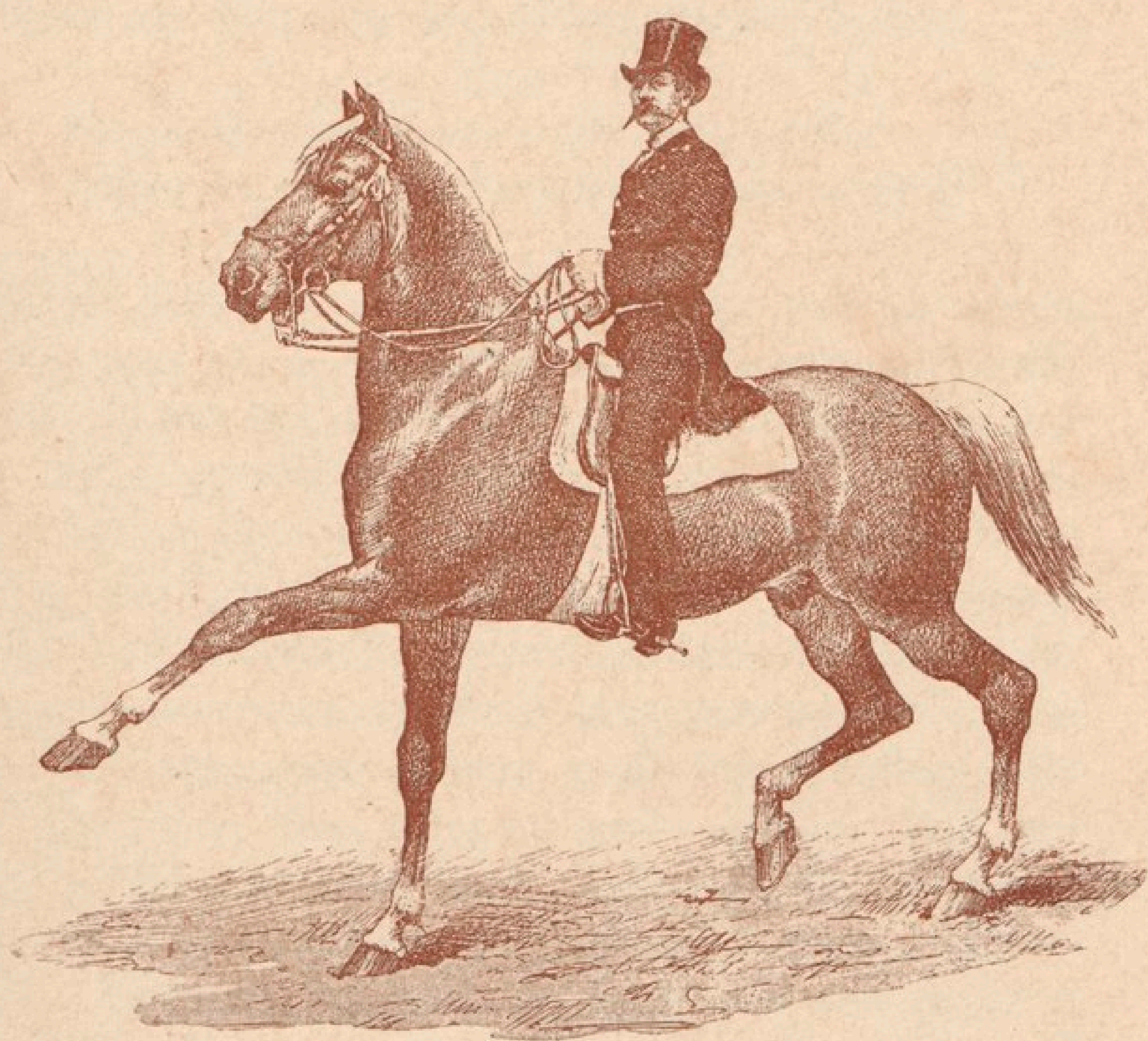
Naguère, il habitait, rue Blanche, un petit hôtel où n'était pas admis qui voulait. Son intrépidité bien connue le poussait vers les chevaux vicieux, dont il aimait par-dessus tout à dompter la sauvage nature. Les défauts, contre lesquels il fallait lutter, au lieu d'arrêter sa volonté, ne faisaient qu'exciter son ardeur. Il n'était jamais plus heureux que lorsqu'il

pouvait se faire obéir, au doigt et à l'œil, par une de ces bêtes ombrageuses qu'avant lui personne n'avait osé monter. Comme Antony, il aurait plutôt assassiné le cheval qui lui aurait résisté.

Dans le vieux Paris, l'air et l'espace lui manquaient; il vendit l'hôtel et transporta le siège de ses exercices rue Benouville, à deux pas du Bois de Boulogne. L'installation fut d'abord sommaire, mais bientôt les écuries, la salle d'armes et un hôtel confortable sortirent du sol comme par enchantement. Avec les décors de la fête de Paris-Murcie — qu'il se procura — il orna son manège et en fit un véritable cirque, pourvu de loges en miniature, où les couples qui s'adorent sont un peu plus pressés que de raison. Il est vrai que nul ne prévoyait alors le succès retentissant qu'obtiendraient les réunions de la rue Benouville, en sorte que les amoureux, qui n'y songent point d'ailleurs, n'ont même pas le droit de se plaindre.

Les amis vinrent en foule visiter l'hôte gracieux qui avait planté sa tente dans ce coin jusque-là solitaire: quelques-uns passaient leur temps à la salle d'armes, où plus d'un brillant assaut fut donné; d'autres, entraînés par des goûts plus pacifiques, se bornaient à faire du gymnase et à soulever des poids ou des haltères. Seul, Molier, tout entier à sa passion, vivait avec ses chevaux, qu'il façonnait, qu'il assouplissait, au point de les forcer à suivre les caprices de l'imagination la plus fantastique.

Un beau jour, cédant à des sollicitations amicales, Molier consentit à donner une représentation, à l'éclat de laquelle les habitués du Cirque devaient concourir: tout Paris voulut être de la petite fête qui, au lieu de demeurer intime, prit les proportions d'une solennité artistique, à laquelle assista l'élite du monde élégant. On en sortit émerveillé, tant les



E. Molier

amateurs avaient déployé de hardiesse, de brio, d'entrain et de dextérité.

Le premier pas fait, on ne pouvait plus reculer. Il fallait faire mieux encore, sous peine de déchoir, et s'avancer rapidement dans la voie du succès.

Molier, qui aurait pu dire, comme autrefois *le Cid:*

> Mes pareils à deux fois ne se font pas connaître,
> Et pour leur coup d'essai veulent des coups de maître.

Molier, dont le but était atteint, puisque, toute une soirée, il avait tenu sous le charme une assistance triée sur le volet, résolut de faire des élèves. Le hasard, qui souvent fait bien les choses, lui envoya la gentille Pâquerette, qui n'avait jamais monté un cheval, avant de connaître le maître, et qui, après avoir suivi pendant un an les leçons de ce professeur émérite, est devenue une écuyère hors ligne, capable de rivaliser avec ses émules les plus habiles du monde entier. Aucune difficulté, quelque sérieuse qu'elle soit, ne l'effraye; elle travaille debout, sans selle, elle monte en haute école, elle saute les obstacles; enfin elle a acquis dans son art une supériorité à faire mourir de désespoir les Franconi, les Fernando, les Carré, les Renz, qui voudraient bien ajouter à leur précieuse collection ce bijou rare, que Molier, l'égoïste, conserve avec un soin jaloux.

La seconde élève de M. Molier est M$^{lle}$ Irma Viollat, une danseuse charmante. Le talent précoce de cette artiste de l'Opéra empoigna tellement Molier qu'il se chargea immédiatement de son éducation équestre. Et, en fort peu de temps, il lui fit répéter à cheval les figures de danse qu'elle exécute avec tant de grâce sur la scène. La réussite fut complète, et grâce à l'amabilité de M. Vaucorbeil, les invités de

Molier ont pu eux-mêmes s'en assurer lorsque dernièrement il a présenté à son public sa jeune élève exécutant un pas de deux, comme jusqu'à présent on n'en avait jamais vu.

Mais nous n'avons pas tout dit encore sur l'homme qui préside aux destinées du Cirque de la rue Benouville : dès que le soleil a entr'ouvert les portes de l'aurore, comme dirait Dorat, Molier, frais et dispos, entre au manège et donne à ses chevaux la première leçon, la meilleure prétend-il, car il n'est pas dérangé à cette heure matinale.

A deux heures, séance qui dure jusqu'à cinq heures. On ferme alors les portes du manège et on se réfugie à la salle d'armes, où l'on croise le fer entre amis. Très courues aussi ces séances, cela va de soi : entre temps, Molier aime à recevoir les artistes de Cirque, qu'il traite en camarades.

Mais sept heures viennent de sonner, trop tôt, hélas! C'est le couvre-feu! On éteint les lumières, les mains s'échangent et l'on se dit au revoir, jusqu'au lendemain.

Les exercices favoris de Molier, ceux pour lesquels il a une véritable prédilection, parce qu'il s'y révèle en maître consommé, sont les jeux romains qu'il exécute, debout, sans selle, sur trois ou quatre chevaux, conduits ensemble, puis le pas de deux, où il accomplit des tours de force prodigieux.

Où Molier a-t-il appris son métier, c'est-à-dire à travailler debout sur des chevaux?

A l'école de Bradbury, l'écuyer si connu : il se dit aussi grand admirateur du Hollandais Carré, le seul véritable directeur de Cirque, dont il reconnaît la supériorité, qui présente lui-même ses élèves et qui n'a jamais confié à personne le soin de dresser ses chevaux.

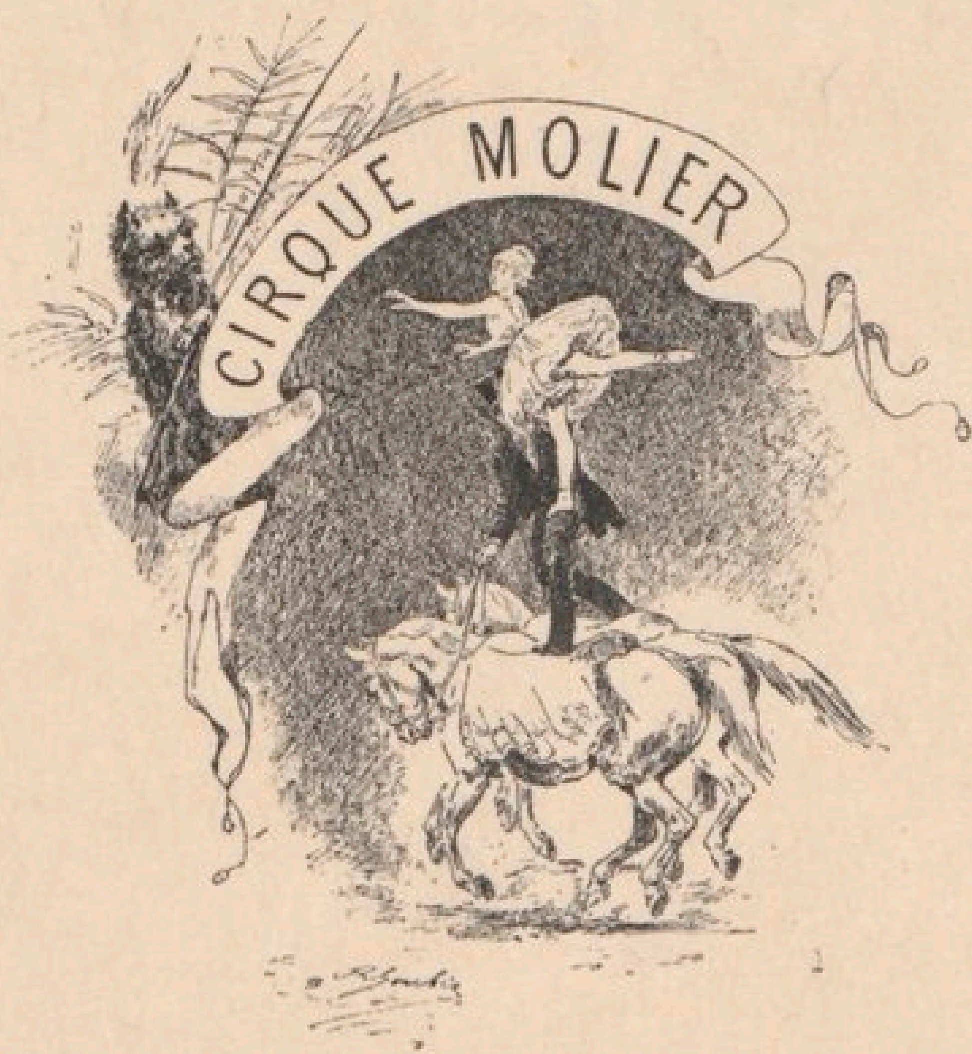
Un mot maintenant sur les quadrupèdes : voici d'abord *Arlequin*, la plus belle bête de l'établissement, un cheval

russe gris pommelé, de haute école, qui fait en se jouant le pas et le trot espagnol, le galop, le contre-galop, les changements de pied, le balancer de l'avant-main comme celui de l'arrière-main.

Vient ensuite *Blondin*, superbe cheval normand, alezan aux crins lavés, cheval de haute école, dressé à peu près de la même façon qu'*Arlequin*.

N'oublions pas non plus un âne savant, sujet délicat, pour le dressage duquel il a fallu dépenser des trésors de patience: maître Aliboron, on le sait, n'aimant point les coups. C'est un animal intelligent, d'ailleurs, qui fait le papillon, qui rapporte un mouchoir les oreilles baissées et qui va chercher dans un plateau d'argent une pièce de dix sous.

Je ne saurais trop féliciter M. Molier de l'initiative qu'il a prise, car c'est le sport qui en a bénéficié.



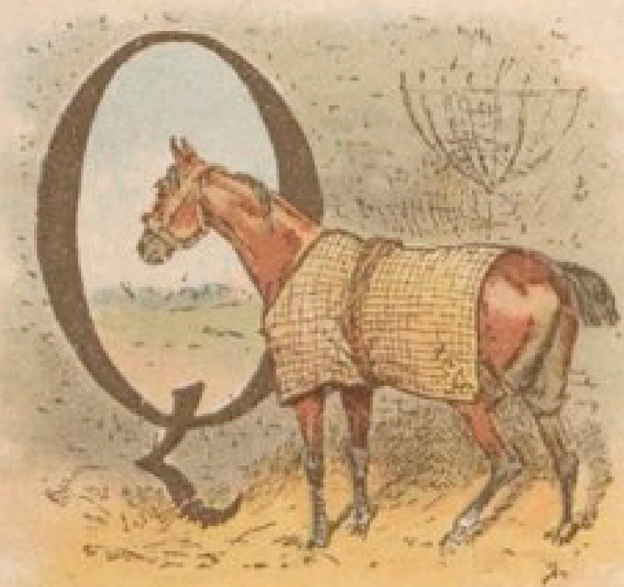
QUATRIÈME PARTIE

---

# LES HOMMES DE CHEVAL



## S. A. Mgr. LE DUC D'AUMALE



QUOIQUE très partisan du manège, qu'il croit absolument nécessaire au début, le duc d'Aumale ne le pratique que pour rectifier sa position et se servir de sa main et de ses jambes. Voulant une équitation facile et hardie, appropriée aux besoins de notre siècle, capable de faire un cavalier conduisant avec habileté et ne reculant pas plus devant une distance de quinze et de vingt heures à parcourir, que vis-à-vis des obstacles que présente un terrain de chasse ou un champ de bataille, on comprend aisément que cet homme de cheval, qui occupe une des premières places dans le monde équestre, ne soit pas partisan de la méthode Baucher.

Par respect pour le talent de ce maître des maîtres, le duc d'Aumale, lorsqu'on l'interroge sur cette méthode, vous répond qu'il ne se trouve pas assez compétent pour en juger.

Comme M. de Bohan, le prince ayant fait de l'équitation sur les champs de bataille, je comprends jusqu'à un certain point cette antipathie pour la méthode Baucher. L'équitation militaire, toute de hardiesse et de franchise, ne demande pas, il est vrai, d'être enfermée dans les quatre murs d'un manège, mais cependant c'est là que Frédéric-le-Grand conduisit ces superbes escadrons que lui avait laissés son père, pour apprendre à conduire leurs chevaux à des allures régulières. Les bons effets de cette mesure ne se firent point attendre, et au lieu des cavaliers incapables de manœuvrer qu'il avait, il ne tarda pas à avoir une cavalerie capable de remplir son véritable rôle dans les combats.

Mais il importe de faire remarquer que le génie de Frédéric aurait en vain imaginé de créer une ère nouvelle à la cavalerie s'il n'avait compris que pour y réussir il fallait que l'art équestre lui vînt en aide. Ainsi il arriva alors ce qui s'est produit à toutes les époques de l'histoire de l'arme de la cavalerie, à savoir: qu'elle n'a jamais pu entrer dans une voie quelconque de progrès qu'avec le secours de l'équitation.

Le cheval, quelque favorisé qu'il soit de la nature, a besoin d'un exercice préalable pour disposer ses forces à se prêter un mutuel secours; tout devient sans cela machinal et hasardeux, autant de sa part que de celle du cavalier.

Ce que beaucoup d'hommes de cheval n'ont pas voulu admettre, c'est que Baucher, avec sa méthode, vous donne: économie de temps, amélioration des chevaux, émulation pour les cavaliers, progrès dans l'instruction, précision dans

les manœuvres, etc. Cela se comprend, car dans son système tout se suit et s'enchaîne : chaque mouvement est la conséquence d'une position qui est elle-même produite par une force transmise. Son enseignement peut rendre les plus importants services à la cavalerie. Ceux qui ont pratiqué cette méthode ont été à même de se convaincre de son efficacité. Je m'étonne donc que le duc d'Aumale, qui est un de ces hommes d'élite qui semblent avoir pour mission de détruire les préjugés et la routine, n'ait pas pratiqué Baucher.

D'un autre côté, imbu dès sa jeunesse, comme l'était Son Altesse, des théories de l'École de Versailles, il lui était difficile d'être un partisan du grand écuyer, qui était considéré alors par tout le monde comme un véritable saltimbanque, tout au plus bon à se montrer dans un cirque. Il répugnait sans doute au duc d'Aumale d'avoir l'air d'abandonner les professeurs de mérite qui lui avaient appris cet art si difficile de l'équitation.

Il a eu pour maître Laurent Franconi, dont j'ai parlé récemment à propos du commandant de Novital, un des plus fervents adeptes de Baucher; Lançon, piqueur des écuries du roi et élève du chevalier d'Abzac, un des plus fins cavaliers qui se soient rencontrés, et enfin le comte d'Aure.

Lorsqu'il servait en Afrique, le prince ne montait que des chevaux barbes et quelques arabes *Nedje*, envoyés d'Égypte.

Le 16 mai 1843, le duc d'Aumale se trouvait, avec cinq cents chevaux, en présence de la smalah d'Abd-el-Kader, campée sur les sources de Taguin. Le campement couvrait un espace immense et comprenait au moins quatre mille tentes ; deux mille cavaliers, trois mille fantassins et un petit bataillon de réguliers de l'émir défendaient les approches.

La prudence commandait d'être hardi, de se précipiter au milieu des tentes, malgré l'infériorité du nombre, de jeter le trouble dans les campements et de triompher par surprise. Ce parti fut adopté et le succès le plus complet en fut le résultat : le bazar d'Abd-el-Kader, quatre drapeaux, un canon, des armes, un butin immense, des troupeaux innombrables, les familles des lieutenants les plus illustres de l'émir, tombèrent entre nos mains.

Le cheval que montait le duc d'Aumale ce jour-là fut blessé sous lui dans la mêlée et sauva la vie à son maître par son énergie. Il avait nom *Baba-Ali*. De grande taille et d'une rare perfection de formes, *Baba-Ali* avait, entre autres particularités, une crinière longue et touffue qui lui cachait entièrement le front et le chanfrein. Il la secouait continuellement en agitant la tête, ce qui lui donnait grand air. Ce fidèle serviteur a eu ses invalides à Chantilly, où il est mort dans un âge avancé.

En Angleterre, le prince ne montait que des chevaux de ce pays. Pendant la saison des chasses, il habitait au Woodnorton, dans le Worcestershire. Il y chassait, avec les princes ses frères et ses neveux, tous les deux ou trois jours, tantôt le lièvre, tantôt le renard. C'était dans une contrée difficile, hérissée d'obstacles sérieux, et pour « rester aux chiens » il fallait de rudes sauteurs. Du reste, M. Philippe Coates, qui dirige l'écurie de Mgr. le duc d'Aumale, sait mieux que personne dresser un cheval de chasse sur les obstacles. On le dit doué d'une main étonnante.

Le prince ne s'est jamais occupé de courses.

Depuis son retour en France, le duc d'Aumale n'a jamais manqué, toutes les fois que ses devoirs militaires le lui ont permis, de courre le cerf dans la forêt de Chantilly. La chasse y est toute différente de celle d'Angleterre. Les



S. A. Mgr le Général Duc d'Aumale

obstacles à franchir sont rares, on ne débuche pas souvent; il suffit de demander aux chevaux d'avoir du fond et une certaine vitesse.

Le prince monte presque tous les jours à cheval; les excellentes allées de la forêt de Chantilly l'ont toujours invité à préférer les allures les plus vives. Il ne s'écarte pourtant pas des vrais principes: il commence et termine ses promenades par un long temps de pas.

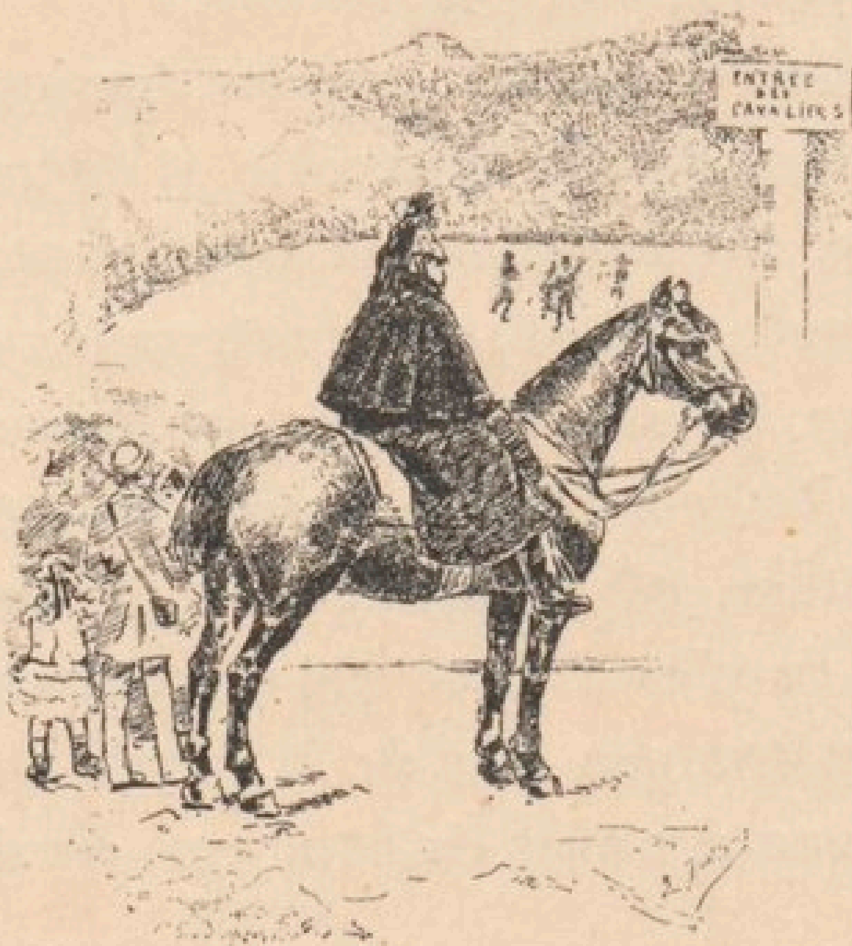
Il y a en ce moment une trentaine de chevaux dans les écuries; trois ou quatre paires de juments hollandaises d'un fort modèle, qu'on attelle en poste, deux paires de chevaux anglais. Les autres chevaux d'armes ou de chasse sont réservés soit au prince, soit à la vénerie.

Tout le monde connaît les grandes écuries de Chantilly; ce vaste monument assiste impassible et discret, depuis près d'un demi-siècle, aux luttes et aux essais dont la pelouse est le théâtre, au nom, paraît-il, de l'amélioration de la race chevaline en France. Il y avait autrefois *une Renommée* au-dessus du dôme de la Rotonde; si elle n'avait pas été détruite, pendant la Révolution, elle pourrait raconter les triomphes et les défaillances de plus d'un cheval de courses, qui est venu terminer sa carrière non loin de là, car le chenil se trouve situé, derrière une des ailes du bâtiment, derrière le manège actuel.

Ces écuries datent du commencement du dernier siècle: les travaux ont duré seize ans, de 1719 à 1735, et le sous-sol de la pelouse a fourni, en grande partie, la pierre qui a servi aux constructions.

C'est depuis peu d'années seulement que Mgr. le duc d'Aumale s'est décidé à rendre à leur première destination ces écuries qui, du temps des princes de Condé, ne contenaient pas moins de deux cents chevaux. Aujourd'hui les

chevaux n'occupent que la partie située à gauche de la Rotonde du milieu, où plusieurs voitures à quatre chevaux peuvent facilement circuler à la fois. La partie de droite sert de manège.



## MACKENZIE-GRIEVES

En tête des nombreux hommes de cheval que Delton, cet excellent artiste, a réunis dans son album : *Du tour du Bois,* figure M. Mackenzie-Grieves : c'est l'individualité la plus saillante du monde équestre.

M. Mackenzie-Grieves n'est pas un élève de Baucher, mais sa manière de procéder se rapproche tellement de celle de cet illustre maître que je suis certain que, s'il n'était Mackenzie, il voudrait être Baucher.



M. Mackenzie-Grieves, comme l'a dit le baron d'Étreillis, dans son livre intitulé : *Écuyers et Cavaliers*, est, sans conteste, l'homme de cheval le plus remar-

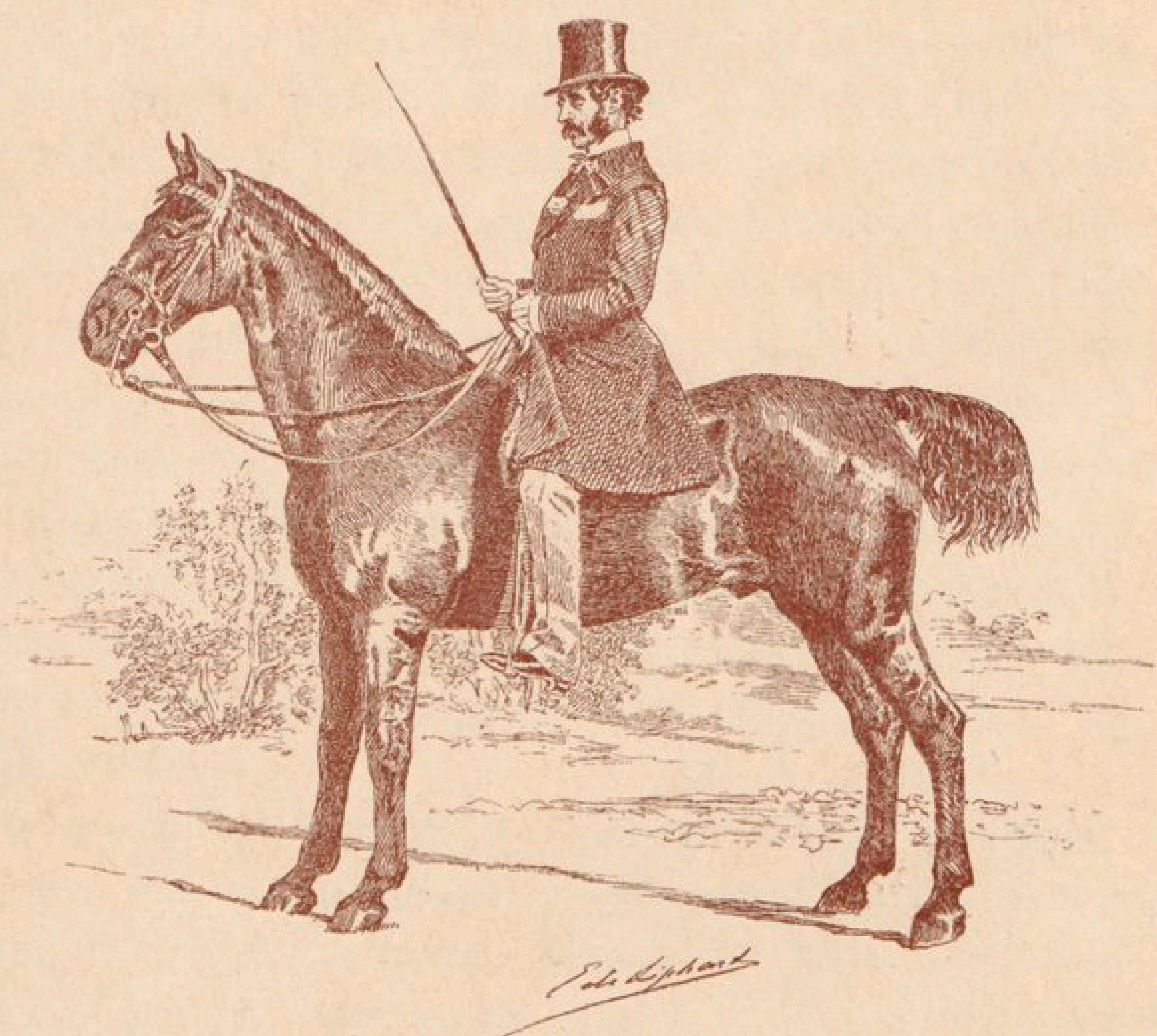
quable de notre époque. En dehors de ses aptitudes naturelles, il possède l'esprit de l'étude et de l'observation qui l'ont fait travailler avec passion l'art de dresser le cheval. La méthode qu'il suit, quoique rappelant, par beaucoup de côtés, celle de Baucher, dont il a été l'ami le plus dévoué, est bien une méthode qui lui est propre; et comme il l'a traduite sur de nombreux chevaux, il est facile de voir qu'il a su se rendre compte du pourquoi de chaque chose, ses impressions ayant toujours été formulées en termes clairs, nets et précis. Je n'en veux pour preuve que *Di Vernon*, une jument noire, irascible et nerveuse qui fut vendue à Mlle Louise L...; son dressage était d'une délicatesse et d'une perfection à défier la critique la plus malveillante.

M. Mackenzie-Grieves procède du simple au composé, et en quelque manière de A à Z, de façon à établir un alphabet d'actions qui, une fois appris au cheval, le conduit rapidement à l'obéissance.

C'est ainsi que *Curly*, un alezan très brillant, qui devint, une fois dressé, la propriété d'un Américain, put, quinze ans après sa vente, tant son dressage avait été bien fixé, fournir le même travail de haute école que par le passé.

Ancien officier de la garde écossaise, M. Mackenzie-Grieves a fait de Paris sa résidence habituelle, tout en s'imposant chaque année une apparition en Angleterre, comme pour constater qu'il lui appartient toujours. A son arrivée en France, qui date de très loin déjà, M. Mackenzie était le type le plus accompli du cavalier anglais. Déjà, à cette époque, toute sa méthode consistait à mettre le plus d'unité possible entre la volonté du cavalier et l'obéissance du cheval, dans toutes les situations.

Doué d'une tenue exceptionnelle, sa puissance de jambes est telle qu'il entraînerait avec lui, en faisant reculer son



Mackenzie-Grieves

cheval, l'homme le plus robuste, tirant en sens contraire, dont la main aurait été mise entre son genou et le pommeau de sa selle. D'une témérité invraisemblable, il s'en allait à travers, sans se soucier de ce qui pouvait advenir. C'est ainsi qu'un jour, se trouvant à chasser en Écosse, il se signala par un saut qui est resté légendaire et qui aurait dû lui coûter la vie. Et si nous racontons le fait, c'est que nous le tenons d'une personne d'une autorité incontestable et incontestée, témoin du fait. Une barrière fixe de quatre pieds anglais, avec une berge de dix pieds de haut en bas, coupait une route nouvellement macadamisée. Il s'agissait de traverser à toute vitesse. Le cheval glissa, tomba sur le côté et se releva sous un suprême effort du cavalier, qui n'avait pas quitté sa selle. Le cheval ne fut pas même blessé. Au château de Tracy, un jour qu'il montait *Malo,* un cheval du prince de la Moskowa, ne rentra-t-il pas dans le parc en franchissant le saut-de-loup derrière lequel se trouvait un mur très élevé.

Cette manière de faire ne contenta pas M. Mackenzie-Grieves, qui, aux lauriers du *steeple-chaser*, voulut ajouter ceux de l'écuyer. Là, comme ailleurs, du reste, il ne tarda pas à se montrer supérieur et à se faire une manière à lui, comme tout homme remarquablement doué d'une intuition particulière et native. C'est Baucher qui conduisit M. Mackenzie-Grieves à étudier le cheval à un autre point de vue que celui de la pratique usuelle du dehors, et à fouiller dans ses replis les plus subtils cette science si ardue du manège, science que le génie équestre du Maître a su rendre si attrayante pour tous les hommes de cheval, et ce, parce que la langue qu'il y parle est une langue-mère, reposant sur des principes positifs, précis, produisant toujours les mêmes résultats. Aussi tous les chevaux dressés à cette

méthode répondent-ils uniformément aux aides du cavalier, sans qu'il soit utile de les étudier au préalable, comme il arrive avec toutes les prétendues méthodes des écrivains du passé, qui ne sont qu'autant de dialectes, s'éloignant plus ou moins du vrai, du positif, et ayant, comme conséquence forcée, dans une même école, des variétés telles qu'il faut toujours étudier les chevaux qui y ont été dressés, avant de bien s'entendre avec eux, lorsque le cavalier n'est pas obligé de faire des concessions relatives.

Grâce à son tact et à son sentiment exquis du cheval, M. Mackenzie-Grieves, qui, comme je l'ai déjà dit, ne procède de personne, arriva rapidement à posséder l'art de l'écuyer. Cette supériorité, en dehors des aptitudes naturelles, tient surtout à ce que M. Mackenzie-Grieves a parcouru une à une toutes les phases de l'équitation. L'incontestable avantage de cette gradation suivie par M. Mackenzie-Grieves consiste surtout à ne se trouver enfermé dans aucune spécialité; les tenant toutes dans la main, il en dispose selon son bon plaisir. Un homme, dit-il, ne peut être appelé homme de cheval, s'il n'est pas resté solide et parfait dans l'art de dresser les chevaux.

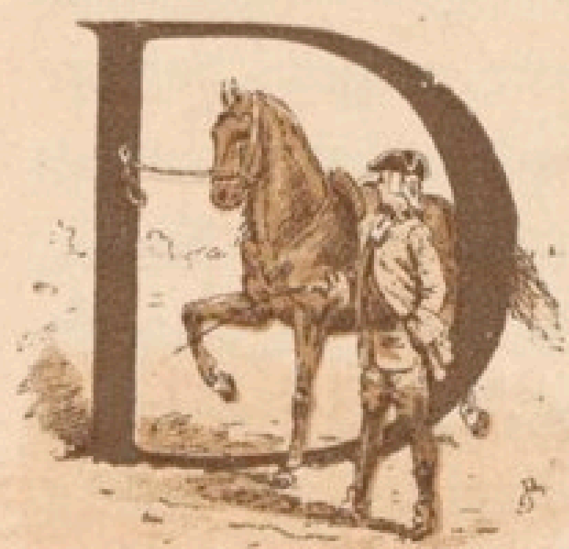
Comme équitation académique, M. Mackenzie-Grieves est un modèle de précision, et il possède une finesse d'aides irréprochable, c'est-à-dire que le cheval semble travailler de lui-même, l'homme de cheval ne trahissant aucune de ses actions par aucun mouvement. Je l'ai vu faire exécuter à *Billy*, un cheval rouan, qui lui fut acheté par la duchesse de Fitz-James, une de nos *horsewomen* les plus célèbres, des figures de manège d'une et de deux pistes, en changeant de pied à chaque foulée de galop et où son immobilité était tellement grande qu'il se faisait presque oublier.

J'ai souvent observé M. Mackenzie-Grieves et toujours j'ai

trouvé ses chevaux équilibrés et d'aplomb. Jamais ils ne sont écrasés sur l'arrière-main ; tous ont l'encolure élevée, ainsi que le voulait l'ancienne équitation ; et comme l'animal est dans un équilibre parfait, il s'allonge et se raccourcit à son gré. Cette finesse, ce travail serré de l'écuyer, n'ont, chez M. Mackenzie-Grieves, porté aucune atteinte, comme il arrive parfois, à la supériorité de l'homme de cheval. Dernièrement encore, il dressait, pour une jeune fille, la jument *Sybille*, dont le trot espagnol fait l'admiration de tous les connaisseurs ; et il y a quelques jours ne montait-il pas, à première vue, malgré ses soixante-quinze ans — d'aucuns prétendent ses quatre-vingt-cinq ans — qu'il porte gaillardement il est vrai — le poulain du prince d'Arenberg, un cheval difficile en diable, dont personne n'avait pu être maître.



## JULES PELLIER

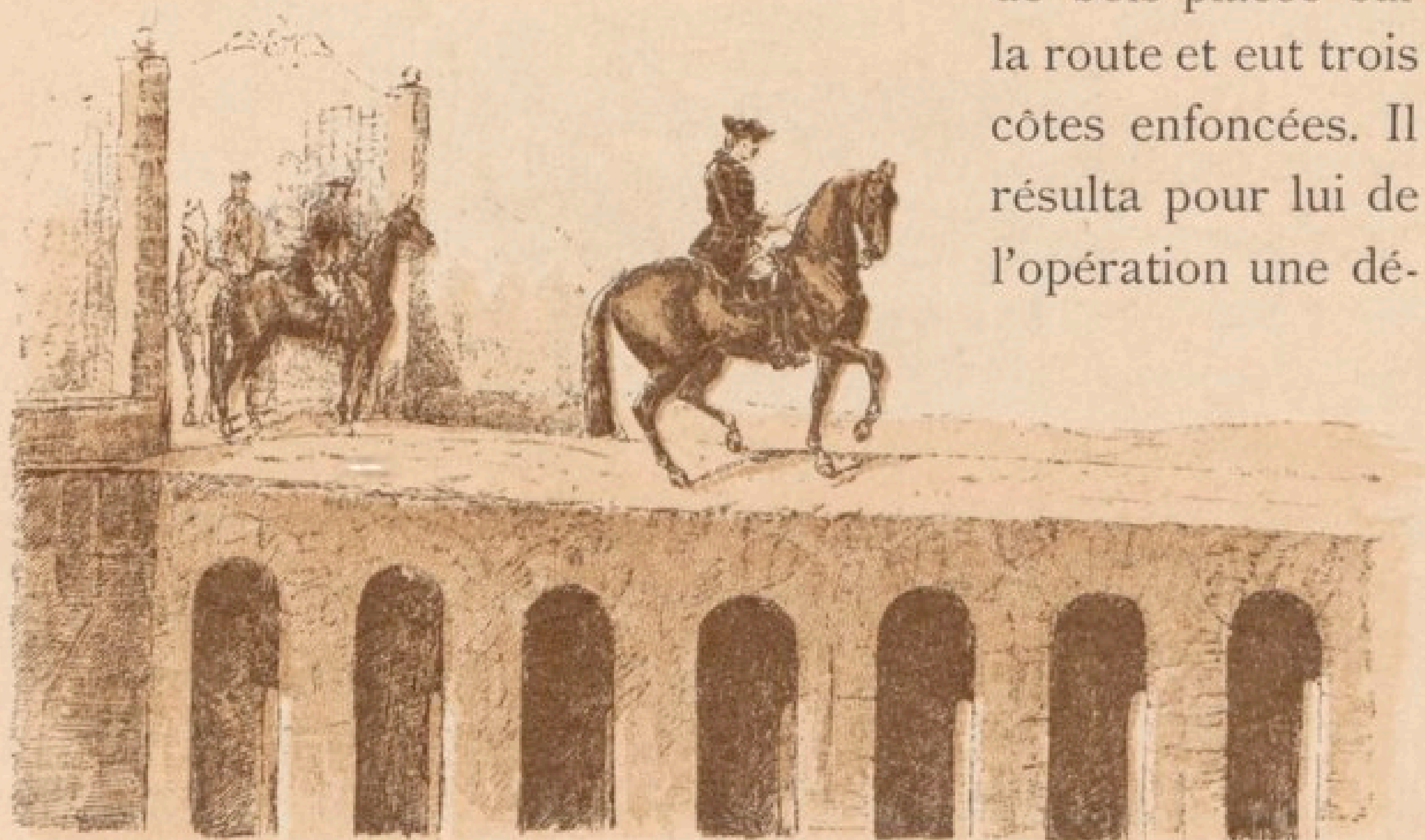


DEPUIS plus d'un siècle, les Pellier sont connus comme des écuyers consommés.

Louis Pellier, chef de cette dynastie, né en 1722, était élève bleu au manège de Versailles, lorsqu'il fut attaché à la grande écurie du roi Louis XV par la duchesse de Brionne, qui exerçait la charge du grand écuyer de France pour son fils mineur, le prince de Lambesc.

De haute taille, fort et bien constitué, il fut connu plus tard sous le nom de *Pellier le Bossu.*

A vingt-deux ans, son cheval se renversa sous lui, en se défendant par des pointes. Il tomba en travers d'une pièce de bois placée sur la route et eut trois côtes enfoncées. Il résulta pour lui de l'opération une dé-



viation de la colonne vertébrale, qui lui valut ce surnom. Il n'en jouit pas moins d'un grand crédit auprès de Louis XV. Les princes de la famille et les grands seigneurs de cette époque lui confièrent l'éducation équestre de leurs enfants, qu'il accompagnait dans les promenades, à travers les belles avenues de Versailles.

Très pieux, il allait chaque matin entendre la messe à l'église Saint-Louis, avant de se rendre au manège, et il n'eut garde de manquer à cette dévote coutume, un jour qu'il avait parié vingt-cinq louis d'or, avec le cardinal de Rohan et le prince de Guéménée, qu'il parcourrait, à cheval, au pas demi-rassemblé, la plate-forme de l'aqueduc de Buc, dans toute sa longueur. Toute la cour devait assister à ce tour de force. Mais Pellier savait que le roi condamnait cette imprudence; aussi fit-il en sorte que le monarque n'en sût rien.

Il partit, de grand matin, chaussé de grandes bottes à la *Nestier* et la tête couverte d'un chapeau à *lampe,* sur son cheval favori, suivi de ses partenaires et d'une foule de courtisans.

Le trajet se fit sans encombre dans les conditions convenues; mais à la fin, Pellier, pris de vertige, n'eut que le temps de saisir convulsivement la grille de sortie, pour pouvoir se tenir debout.

Le gain de ce pari valut au vainqueur une prodigieuse réputation de sang-froid et d'intrépidité.

Il mourut, en 1789, à l'âge de soixante-sept ans.

Louis Pellier, deuxième du nom, fils aîné du précédent, fit partie de l'armée de Condé, devint écuyer de M. le duc d'Enghien, à qui il sauva la vie dans une circonstance mémorable, et entra ensuite à l'École impériale d'équitation de Paris comme professeur-écuyer.

Hyacinthe Pellier, fils cadet de Louis Pellier I^er^, fut élève bleu de la grande écurie et s'engagea dans la cavalerie; il mourut à trente ans des suites d'une chute de cheval, laissant un fils, Jules-Charles Pellier, qui a fondé à Paris un manège.

Louis-Charles Pellier, frère aîné d'Hyacinthe Pellier, fut professeur à l'École royale de Paris, puis professeur en premier au manège central, qui remplaça l'école royale, supprimée par la révolution de Juillet.

Il publia en 1823 un *Essai élémentaire sur l'art de l'équitation.*

Jules-Charles Pellier, fils d'Hyacinthe, professa à l'École royale avant 1830; il avait été écuyer au régiment des grenadiers à cheval, que commandait le duc de La Rochejaquelein.

Un moment il associa son nom à celui de Baucher; il est l'auteur d'un ouvrage estimé intitulé: *Manuel d'équitation.*

Nous arrivons à Jules-Théodore Pellier, fils du précédent.

Celui-ci, dont nous allons nous occuper un peu plus, est un parfait gentleman, homme fort aimable, de manières fort distinguées, recevant courtoisement ses visiteurs et leur faisant avec bonne grâce les honneurs de son établissement sans rival.

Il avait fondé, en 1862, dans le quartier de la Madeleine, une école d'équitation, qu'il a depuis transportée dans un des plus beaux quartiers de Paris, à deux pas de l'arc de triomphe de l'Étoile, avenue du Bois de Boulogne.

C'est à tous les points de vue un établissement modèle; la parfaite tenue des écuries et le bon ton qui règne dans toute la maison sont connus dans le monde entier; aussi n'est-il pas étonnant que cette école ait été immédiatement adoptée par l'aristocratie féminine, qui s'y sent chez elle.

Comme écuyer, M. Jules Pellier, fidèle aux traditions de

la vieille école française, a su mettre son enseignement en harmonie avec les aptitudes des chevaux de notre époque et avec les nouvelles règles de l'équitation contemporaine. Excellent professeur, nul ne sait avec plus de patience et d'urbanité mettre son art à la portée de l'intelligence de ses élèves et leur en enseigner peu à peu toutes les difficultés. Tous les chevaux dressés par lui sont avant tout bien droits, bien francs; de plus, ils acquièrent cette légèreté, cette souplesse de mouvement, ce liant, que les maîtres seuls savent donner à leur monture, et qui sont les plus belles qualités du cheval de selle.

Bien loin d'accorder aux Anglais une supériorité qu'ils n'ont pas, M. Pellier sait cependant reconnaître leurs qualités.

Aussi peut-on affirmer que sa méthode est un heureux composé de la bonne équitation anglaise, combinée avec les enseignements des grands maîtres français.

Il a fait faire de grands progrès à l'équitation des dames et a puissamment contribué au développement énorme de ce goût chez les femmes du monde.

Dans son enseignement pour les jeunes gens, il se sert beaucoup du sauteur dans les piliers. Cet exercice est en effet très utile pour donner de la confiance au cavalier qui débute.

Il y a toujours, dans l'école, plusieurs sauteurs aux piliers: *Mentor, Frontin, Sosie* et *Sultan*, qu'on voit tous les jours à la leçon, sont très remarquables par leur régularité et leur obéissance. La puissance de leurs sauts est réglée par les ordres du maître, proportionnellement à la force des élèves.

M. Pellier a également écrit un ouvrage important, intitulé: l'*Équitation pratique*, dont le style élégant et concis fait oublier le côté aride et scientifique. Ce livre est tenu en haute estime par un grand nombre de nos jeunes officiers qui ont suivi les leçons de ce professeur émérite.

M. Pellier estime que, depuis quelques années, on a trop considéré le cheval comme une machine inerte, mue par des ressorts dont le jeu doit être infaillible, lorsqu'il est sollicité par des règles données. Il veut qu'on se rappelle que cette machine est soumise à des lois mathématiques de structure et qu'elle offre aussi tous les caractères de l'animal, en un mot, qu'elle est susceptible de sentir, de vouloir, de lutter et de se souvenir.

Les traditions de sa famille, les excellentes leçons de son père et de son expérience l'ont rendu éclectique.

Il n'admet pas les prétendus cavaliers de la nature ; selon lui, les Centaures de la fable devaient être des monstres fort laids, qui heureusement n'ont pas fait race. Il prétend que l'homme qui se fie, pour monter à cheval, sur sa hardiesse, sur son goût et sur ses lumières personnelles, arrivera peut-être à gouverner médiocrement des chevaux, qu'il les conduira, qu'il les routinera au besoin, mais qu'il ne les dressera jamais. Celui-là seul à qui les leçons d'un maître véritable ont enseigné une bonne position et le juste emploi des aides, pourra, s'il joint à son acquit le tact et l'application, entreprendre avec des chances de succès le dressage des chevaux dans la limite de leurs moyens.

Le duc de Newcastle, qui vivait sous le règne du roi d'Angleterre Charles II, tançait vigoureusement les présomptueux cavaliers d'instinct et, s'il sortait tout à coup de son tombeau de Westminster, il haranguerait de sa voix magistrale bon nombre de sportsmen du bois de Boulogne et leur reprocherait de ne savoir ni mener, ni travailler un cheval dans les règles.

En équitation, comme presque partout, la pratique journalière ne peut être remplacée par la théorie.

Aussi pour Pellier l'équitation des dames est une question



Jules Pellier

de santé ou de plaisir : elle ne doit jamais présenter un danger sérieux à l'amazone. Si en Angleterre on voit les femmes suivre à cheval les chasses au renard et s'exposer aux mêmes périls que les hommes, il n'en est pas de même chez nous, où les mœurs ont absolument condamné cette usurpation du rôle masculin et n'admettent pas qu'un mari expose sa femme à rouler à terre comme un jockey.

A son avis, les chutes de cheval que font les femmes accusent presque toujours l'ignorance ou la maladresse de leur cavalier. Ce sont des faits d'autant plus regrettables qu'ils détournent de l'équitation des jeunes filles à qui elle serait profitable, parce qu'elle préviendrait ces fréquents malaises, résultat du manque à peu près absolu d'exercices fortifiants. Les muscles du corps s'y développent, les poumons respirent l'air vif si nécessaire à la santé, en même temps que l'esprit est occupé et intéressé. Il affirme que sous une direction sage et intelligente la femme la plus délicate peut être amenée à supporter parfaitement l'exercice du cheval.

Mais il n'entend pas qu'une femme du monde, à cheval, risque des aspects disgracieux ou excentriques, sous le vain prétexte d'exécuter des tours de force : elle peut même être timide, si telle est sa nature, et rechercher les animaux calmes, les allures douces et élastiques. L'équitation des dames ne peut être perfectionnée que par l'exclusion de toute vulgarité dans les attitudes et même dans les moyens d'action ou d'aides à employer, et seuls les gens bien élevés peuvent comprendre ou découvrir les mille détails de convenance que réclame ce genre de sport.

Grandement en honneur au dernier siècle, l'art de l'équitation était rehaussé par la façon dont on le pratiquait et nul, s'il n'était gentilhomme, n'avait le titre d'écuyer.

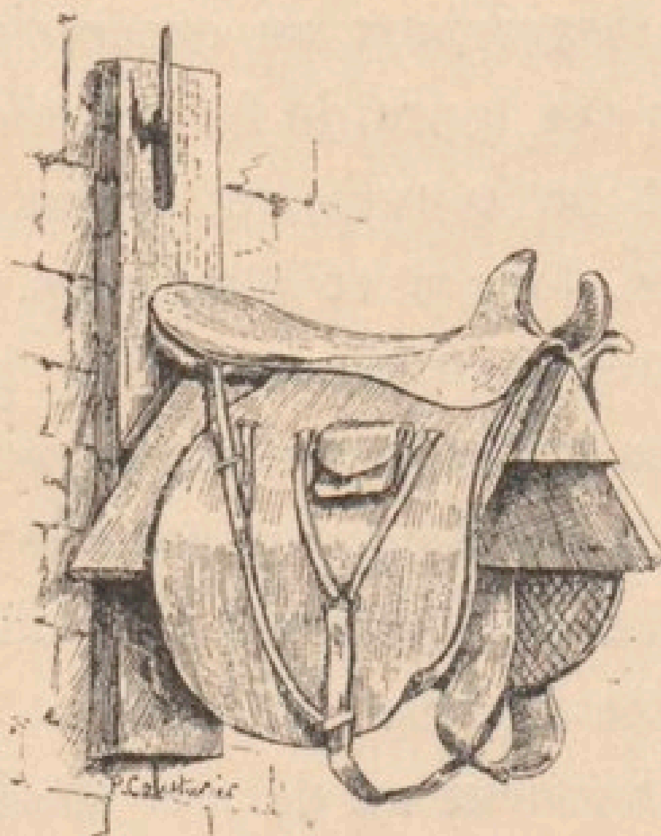
Le manège, appelé académie, était un lieu où l'on pratiquait rigoureusement l'observation des lois de politesse et d'élégance qui caractérisaient essentiellement la société française : aussi la brutalité, la colère, les positions grotesques étaient bannies scrupuleusement de l'école.

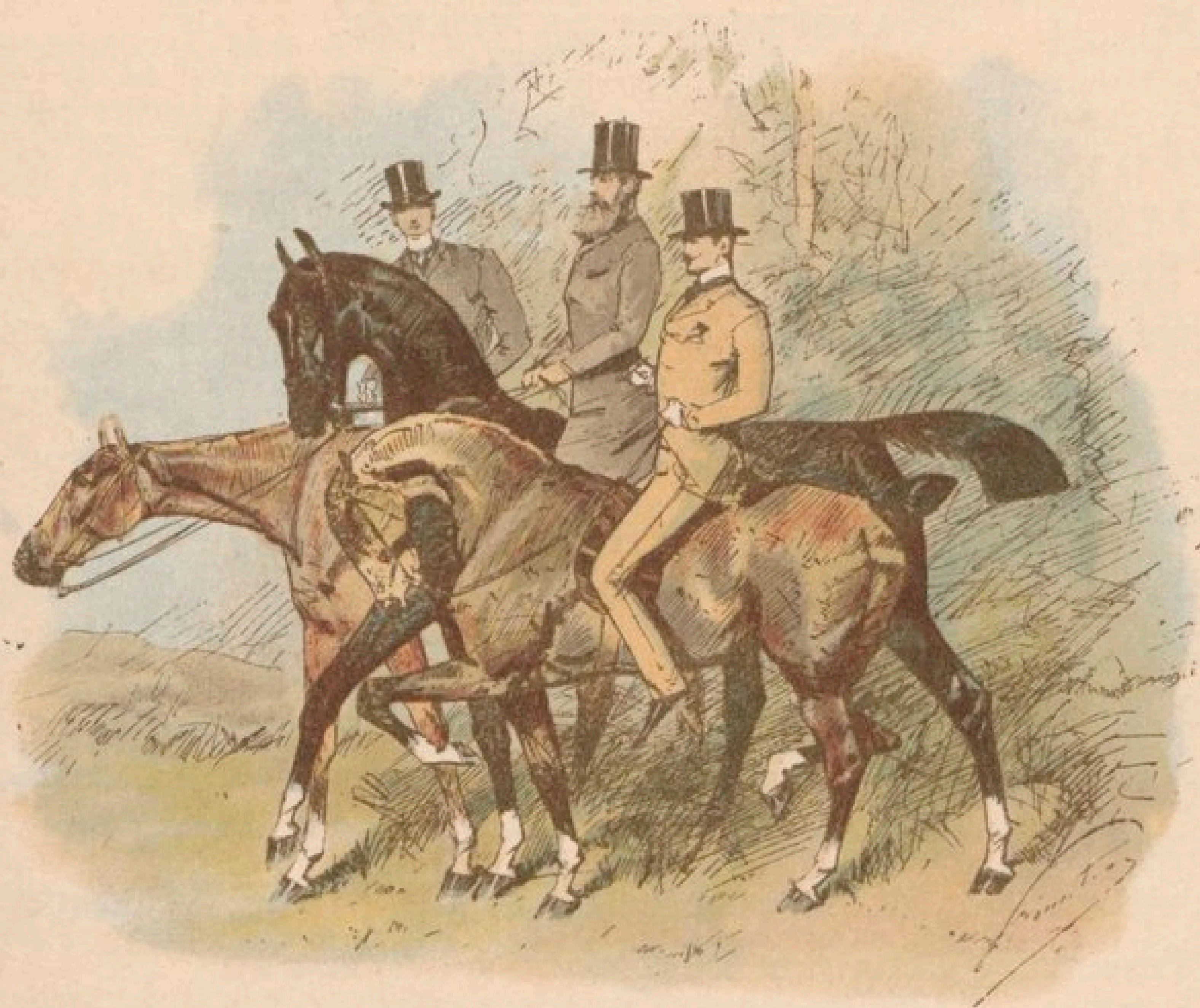
Maintenant que les écoles royales, ces pépinières de bons professeurs, n'existent plus, les traditions hippiques de bonne compagnie tendent à disparaître, et partout, aujourd'hui, où les dames montent beaucoup à cheval, il serait à souhaiter que nous fussions rappelés « à l'excellence des formes », qualité très remarquable chez nos devanciers.

Nous ne croyons pas pouvoir mieux terminer cette étude, dans laquelle nous venons de rappeler quelques-uns des principes de M. Pellier, qu'en posant ces deux questions :

Quelle est l'amazone qui n'a pas fait son premier tour de Bois avec ce professeur ?

Quel jour a-t-on fait son tour de Bois, sans rencontrer ce professeur, accompagnant ses élégantes élèves ?





## LE VICOMTE DE TOURNON



BAUCHER avait pour adversaire le vicomte de Tournon qui passait pour un des meilleurs élèves du comte d'Aure, et on disait même, qu'en lui s'identifiait, plus particulièrement, la manière énergique du maître. C'est probablement à cela qu'il faut attribuer l'erreur que commet le baron d'Étreillis, lorsqu'il parle de lui au sujet de *Géricault,* le fameux cheval que lord Seymour avait offert de donner à celui qui pourrait faire le tour du bois de Boulogne sur son dos.

A ce moment, en effet, une polémique ardente s'était

établie entre les deux écoles rivales s'intitulant elles-mêmes les « d'Auriens » et les « Bauchéristes ».

Pour les deux camps l'offre de lord Seymour dégénéra donc en une sorte de défi. L'occasion parlait trop aux instincts aventureux du comte d'Aure, pour ne pas lui faire dresser l'oreille. Mais le maître n'était plus jeune ; ses élèves — tous plus ou moins ses amis — s'opposèrent à ce qu'il tentât l'entreprise. A son âge, le comte d'Aure eût-il réussi ? Il est difficile d'en répondre. Avec cinq ou six années de moins, le fait n'est pas douteux ; en tout cas, s'il eût échoué, personne au monde n'eût pu mieux faire. L'un de nous, dit d'Étreillis, devait donc prendre en main le drapeau des « d'Auriens » ; le vicomte de Tournon, encore vivant aujourd'hui, fut désigné à l'unanimité pour soutenir l'honneur du drapeau.

Après une lutte des plus honorables, continue le baron d'Étreillis, notre intrépide représentant fut envoyé par-dessus les oreilles de *Géricault*.

Le baron d'Étreillis, comme je le disais plus haut, est dans l'erreur en racontant cette anecdote. M. Gaussen qu'il met en scène dans cette occasion n'est pas tout à fait d'accord avec lui. D'abord, il ne se rappelle pas avoir vu ce jour-là le vicomte de Tournon monter *Géricault*.

Le pari avait été engagé entre lord Seymour et de Brèves. Il ne s'agissait pas de se mettre sur le poulain récalcitrant — *Géricault* avait trois ans — et de *taper* dessus jusqu'à ce qu'il se portât en avant et se soumît, chose qui avait été assez malheureusement essayée par des jockeys et des amateurs passant pour avoir beaucoup de tenue à cheval. Il s'agissait, en réalité, de savoir si un cavalier pratiquant l'équitation méthodique et surtout initié aux moyens d'action de Baucher, ferait le tour du Bois avec l'animal sans être *décroché* — c'est l'expression dont on s'était servi. Quant au pari, il était

constitué ainsi : le cheval contre un déjeuner de 25 couverts à la discrétion de lord Seymour. Et certes, ce poulain de pur sang, rétif, mal conformé, quoique fils du célèbre *Royal-Oack,* non castré et méchant au pansage, ne valait pas l'enjeu. Ainsi, encore une fois, il ne s'agissait donc pas, pour gagner le pari, d'employer des moyens aussi brutaux, aussi irrationnels que ceux qui avaient si mal réussi ; il s'agissait au fond de prouver la supériorité des moyens méthodiques, et surtout de savoir si un cavalier qui s'occupait d'équitation savante était, même à première vue, plus en état de se tirer d'une difficulté qu'un casse-cou. Je laisse la parole à M. Gaussen et voici ce qu'il dit :

« Or, au sujet de ce qui s'est passé, ma mémoire est encore très fraîche, car j'ai raconté cette scène bien des fois. Il me semble, aujourd'hui même encore, en revoir dans ce moment les acteurs. Je dois d'abord commencer par dire que lord Seymour avait posé pour la première condition que le cheval ne serait pas *entraîné,* c'est-à-dire qu'il marcherait seul devant les autres. Aussi, contrairement à ce qu'a écrit M. d'Étreillis, je suis resté constamment derrière, dans le peloton qui entourait M. Baucher, montant pour la première fois son cheval *Partisan.* Cet arrangement, du reste, rendait la performance plus difficile à accomplir, car il est évident que le sujet en question, sentant des chevaux derrière lui, serait d'autant moins disposé à se porter en avant.

« A présent, continue M. Gaussen, je crois devoir affirmer que l'intervention de M. Baucher, dans toute cette affaire, s'est bornée à quelques conseils qu'il donna, assez brièvement, à son disciple du moment, tout en lui reprochant d'avoir accepté un pari semblable, lequel pouvait, jusqu'à un certain point, compromettre tous ceux qui s'occupaient d'équitation méthodique. Ainsi, lui disait-il, si vous échouez,

on ne manquera pas de dire que nous n'en savons pas plus long que le dernier des jockeys. *Mais, quoi qu'il arrive, rappelez-vous ceci: l'animal ne peut chercher à s'arrêter, et surtout se livrer à des défenses, sans faire un mouvement de tête préalable; c'est ce mouvement qu'il s'agit de prévenir ou de paralyser. Servez-vous pour cela de la rêne opposée au côté où le cheval va porter la tête, en employant des* VIBRATIONS *répétées de poignet sans prendre sur ses forces impulsives. Ensuite, son premier mouvement paralysé, ne vous servez, pour le reporter en avant, que de temps de langue et des* SOLLICITATIONS *de votre cravache, placée préalablement derrière la botte.* Le reste vous regarde.

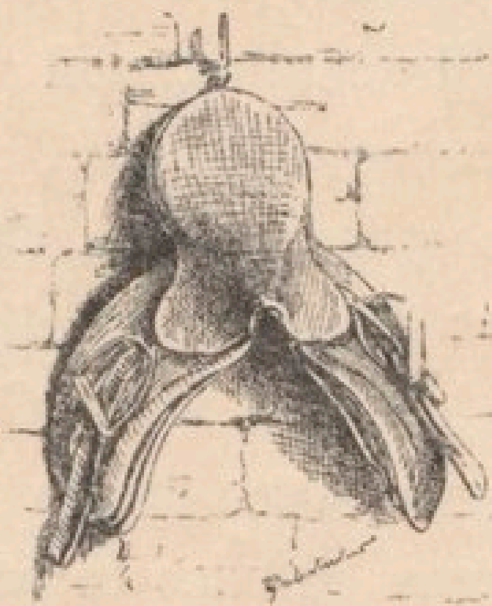
« Le rendez-vous eut lieu à la porte Maillot, l'animal avait été amené sellé et bridé; la selle appartenait à M. de Brèves; c'était bien le moins. Il est inutile de dire avec quelle anxiété l'assistance suivait des yeux les premiers pas de *Géricault*, qui marchait en se dandinant, et paraissait disposé à se retenir. Enfin, au bout de quelques moments il s'arrêta, porta vivement la tête à gauche, en se jetant de côté, et se mit à bondir en pirouettant; son cavalier n'était pas arrivé à temps pour paralyser cette première défense, et comme le sujet était *mince*, dans l'effort que fit de Brèves, pour rester en selle, contractant vigoureusement ses jarrets, tout en portant le haut du corps en arrière, il perdit ses deux étriers, lesquels vinrent, pour ainsi dire, lui frapper les genoux. Mais comme après tout son assiette n'avait pas été compromise, il parvint assez facilement à paralyser les mouvements désordonnés de l'animal, par des appels réitérés de rêne droite.

« Puis il reprit adroitement les étriers, tout en replaçant la tête de *Géricault* dans la direction de l'allée où se trouvaient les d'Auriens et les Bauchéristes; puis, employant d'énergiques temps de langue et des attouchements accentués de sa cra-

vache, placée verticalement derrière la botte, il réussit à reporter l'animal en avant.

« Mais un peu plus loin, *Géricault* s'arrêta de nouveau, se jetant à gauche, comme la première fois, et en essayant de bondir; c'était sa manière, seulement, cette nouvelle défense fut paralysée bien plus vite que la première par les moyens d'action indiqués par Baucher. Enfin, après une ou deux tentatives du même genre, mais moins prononcées, *Géricault* finit par se porter en avant, quoique d'assez mauvaise grâce, au trot et au galop; on pouvait dire alors que le pari était gagné.

« Le reste de la promenade se fit, en effet, sans encombre; quelque temps après cette scène dans laquelle, comme on vient de le voir, il n'est pas du tout question du vicomte de Tournon, l'engagement pris par Baucher vis-à-vis de ses élèves se réalisait; le poulain récalcitrant débutait au cirque et exécutait sous ce maître des maîtres en équitation savante un travail de haute école. Était-il alors dressé pour le commun des martyrs ? Je n'oserais l'affirmer. Mais là, en dehors des excitations du plein air, et dominé par la puissance d'action et l'à-propos incomparable de son cavalier, cette *bringue* de pur sang, pour employer une expression caractéristique, se maintenait facilement dans un équilibre artificiel et semblait être devenu un vieux cheval d'école. »





## ÉLIE GASSOU

Homme de cheval et de sport, M. E. Gassou est un des rares amateurs qu'on rencontre au Bois par n'importe quel temps. Qu'il neige, qu'il vente ou qu'il pleuve, vous êtes sûr de le voir vers dix heures du matin, montant l'avenue de l'Impératrice, en compagnie d'un ou deux de ses amis, discutant les performances de tel ou tel cheval.

Depuis sa première jeunesse, M. E. Gassou, un habitué de chez Chéri, est familiarisé avec toutes les questions chevalines sous quelque forme qu'elles se présentent.

Personne ne sait mieux que lui dénicher les beaux modèles. Je n'en veux du reste pour preuve que les chevaux qu'il possède. *Queue-de-Rat*, qu'il a acheté récemment, est un irlandais superbe, ayant un type et un cachet à lui; son aspect est à la fois saisissant et original. Une ossature développée presque outre mesure, des hanches tellement saillantes que, suivant le dicton, on pourrait y accrocher son chapeau, une longueur et une obliquité d'épaules excessives, une profondeur de poitrine peu ordinaire, l'encolure légère, la tête fine, expressive, le regard bon enfant et énergique, les meilleures jambes du monde, et par-dessus tout ce je ne sais quoi qui crie le bon cheval. L'œil s'en détache difficilement; aujourd'hui, surtout, on voit rarement de semblables modèles, et il faut remonter aux très vieux portraits de chevaux pour trouver une certaine analogie avec cette construction tout à fait en dehors de la règle commune.

*Queue-de-Rat* est un hack qui peut servir à la promenade et à la route. Son pas, son trot et son galop sont irréprochables. Je ne parle, maintenant, que pour mémoire de *White-Stokings*, ainsi appelée à cause de ses balzanes; de *Diamant*, un cob capable de porter, tant sa conformation est merveilleuse, un poids de cent kilogrammes, aux grandes allures, pendant des heures entières.

L'équitation de manège n'a jamais eu beaucoup d'attrait pour M. E. Gassou, qui est tout à fait le cavalier du dehors; aussi préfère-t-il la méthode du comte d'Aure à celle de Baucher. Pour lui, l'équitation instinctive doit être la base de la nôtre, tout en considérant cependant comme nécessaires les préceptes de l'ancienne équitation. L'art équestre, dit-il, doit servir à tirer le meilleur parti du cheval, et tout le dressage doit consister à l'amener au

service auquel il est propre et à le ménager plus ou moins, en raison de sa construction, de sa vigueur et de ses imperfections.

Les qualités que donne le sang ont nécessairement obligé les hommes de cheval à modifier leurs moyens d'agir, à les augmenter, à les adoucir en raison des chevaux qu'ils possédaient. La nature donnant au cheval de race un liant, une souplesse et surtout une énergie qui n'existent pas chez les autres, il est évident que l'équitation s'est simplifiée ; elle a subi les changements en rapport avec le temps, les races de chevaux et le progrès de notre civilisation. Elle s'est rajeunie ; et le dressage du cheval, comme l'entendaient Grison et ses prédécesseurs, n'aurait aujourd'hui aucun partisan.

La méthode de M. E. Gassou est très simple. Elle consiste à régulariser les allures et à posséder le cheval, tout en lui laissant son énergie naturelle, et l'aidant à développer presque de lui-même les qualités qui lui sont propres.

Moins que jamais, nous avons besoin, dit-il, d'une équitation en apparence fort brillante, mais sans aucune utilité. En cela il est de l'avis du comte d'Aure et de plusieurs hommes de cheval.

Les gens qui comprendront l'emploi du cheval, comme il doit être raisonnablement entendu, ne pourront croire qu'il y ait une règle fixe pour dresser des chevaux, qu'ils aient tous la même sensibilité, et qu'ils puissent tous être soumis au même travail. Il existe dans la manière d'user du cheval, un tact et une intelligence qui sont le propre de l'homme qui le monte. C'est le discernement qui le mène à savoir ce qu'il peut exiger. Je dirai mieux, c'est que, quelque bien que soit ajusté un cheval, un homme lourd ne pourra lui demander autant qu'un enfant, ou un homme léger, et pour cela



Élie Gassou

dénotera-t-il moins de savoir-faire, parce qu'il sera plus sobre dans ses exigences?

Les premiers hommes qui voulurent approprier les chevaux à leurs besoins, les soumirent à l'obéissance, en usant de moyens simples et rationnels, ceux que le bon sens commande, c'est-à-dire les oppositions et les résistances. Si les cordes, la lanière, le bâton dont on se servait dans le principe ont fait place au caveçon, au bridon, au mors, etc., le cheval n'en cède pourtant pas moins à la même loi. L'art ne doit servir qu'à faire des moyens plus exacts, plus positifs, afin de mieux posséder le cheval, égaliser ses allures, et non pas à les employer pour exiger des positions forcées, des mouvements inutiles, ne tendant qu'à fatiguer les chevaux en pure perte.

Nous pouvons aujourd'hui, comme je l'ai déjà dit quelque part, prendre à chaque école — ce que fait du reste M. E. Gassou — ce qui peut être appliqué avec fruit à la nôtre.

La position à cheval de M. E. Gassou ne laisse rien à désirer. Il entre, on peut le dire, dans sa selle, les jambes restent tombantes et assez près des sangles pour pouvoir agir sans mouvement apparent.

La tenue existant dans deux forces, celle de l'équilibre et de l'appui des cuisses et des genoux, M. E. Gassou a ses cuisses sur leur plat, ce qui permet aux muscles de l'intérieur de fixer, en se contractant, les parties qui doivent rester immobiles. Les hanches sont souples, ce qui permet au corps de prendre, selon la position du cheval, une attitude qui lui fait conserver son aplomb. Il a en un mot du liant, de la souplesse et de l'équilibre.

Je ne sais pas si M. Gassou a dressé des chevaux, mais ce que je sais, c'est qu'il est en état de le faire, car, comme

on vient de le voir, il a tout pour cela. Maintenant j'ai souvent entendu dire que le cheval de selle le mieux dressé, pour l'emploi ordinaire, est celui sur lequel un cavalier, vraiment digne de ce nom, peut à première vue se faire obéir. M. Gaussen, est à peu près de cet avis lorsqu'il dit dans son *Essai de vade mecum équestre :* « Maintenant, au point de vue véritablement pratique, il faut bien se convaincre d'une chose, c'est que le cheval de selle le mieux dressé est celui sur lequel le premier cavalier venu, pourvu qu'il soit maître de ses moyens d'action et sache les employer à peu près convenablement, peut obtenir à volonté le pas, le trot et le galop sur un pied déterminé, activer et ralentir les allures avec facilité et changer de direction sans résistance bien appréciable. »

Quoique ne pratiquant pas le manège, M. E. Gassou n'est pas de l'avis de certains cavaliers — qui croient avoir un air très *sport* en singeant les jockeys — qu'on ne s'en sert que pour faire danser les chevaux.

Cette critique du manège n'est pour ces soi-disant cavaliers qu'un moyen de cacher leur ignorance des choses de l'équitation et l'aveu inconscient de leur part qu'ils n'ont jamais dressé que des chevaux peu difficiles dont la bonne volonté les a trompés sur leur mérite réel.

Du reste, combien de ces amateurs d'équitation large, qui nient l'utilité des manèges pour le dressage du cheval de chasse ou de promenade et qui prétendent qu'il use et ruine les chevaux, combien ont commencé ou plutôt ont terminé eux-mêmes l'éducation d'un animal un peu difficile ? Presque toujours, après que leur timide audace les a laissés embarrassés, ils confient la *bête féroce* à un dresseur de profession, qui n'a rien de plus pressé que d'aller dans un manège, à moins que, pour gagner le prix de la leçon, le malheureux

n'ait consenti à risquer sa vie en montant et en attaquant, sur un pavé glissant ou tout autre endroit dangereux, le cheval que le propriétaire prétentieux, mais poltron, n'a osé ni monter ni attaquer lui-même dans les conditions qu'il impose au dresseur.

Pour M. Gassou, le manège est indispensable pour celui qui n'y voit qu'un moyen d'enseignement fructueux pour les élèves, et de dressage sûr et rapide pour le cheval.





## LE CAPITAINE DERUÉ

Avant d'être un homme d'épée, le capitaine Derué est un homme de cheval occupant dans le monde équestre une place aussi considérable que celle que sa brillante épée lui a conquise dans le monde de l'escrime.

Quoique n'ayant pas passé par Saumur, le capitaine Derué n'en est pas moins pour cela un véritable homme de cheval pouvant franchir toutes les difficultés équestres ; il est aussi énergique que solide et entreprenant à l'extérieur ; au manège, il exécute, avec une parfaite précision, les mouvements les plus compliqués de la haute école.

C'est en suivant une méthode rationnelle, telle que celle

que mon vénéré maître, le lieutenant-colonel Guérin, nous enseignait à l'École, qu'il est arrivé à acquérir cette science.

Doué de qualités exceptionnelles, possédant en plus l'esprit de l'étude et de l'observation, le capitaine Derué ne pouvait pas se contenter de l'équitation qu'on lui avait apprise en arrivant au régiment: cette équitation qui consiste, à peu d'exceptions près, à laisser marcher les chevaux librement.

En raison de la promptitude avec laquelle on forme les cavaliers qui passent à l'école d'escadron, il est impossible de pousser très loin l'éducation des hommes et des chevaux.

Dans beaucoup de circonstances même, un cheval bien ajusté est un inconvénient, un danger au lieu d'être un avantage; car, en France, un officier qui sait faire passager son cheval facilement, régulièrement, légèrement pendant le défilé, reçoit des réprimandes. Il n'en est heureusement pas de même partout.

En Russie, un cavalier, qui sait exécuter une lançade pendant le défilé, reçoit de l'Empereur les mêmes honneurs que l'étendard: l'Empereur salue.

L'équitation militaire consistant à simplifier et à réduire le travail, on se contente d'apprendre au cavalier la manière de conduire son cheval. Le fond de ces leçons est de dire: « Arrêtez et rendez. »

Mottin de la Balme dit, du reste, dans son traité de cavalerie :

« Loin de mettre de la science dans l'instruction à cheval ou de subtiliser l'art, ce qui l'a rendu dangereux et impraticable, il fallait le simplifier, réduire le travail à ce que j'explique ci-dessous.

« Loin d'exiger des cavaliers qu'ils fassent passager, piaffer ou cheminer des deux pistes leurs chevaux, il faudra unique-

ment leur apprendre quatre mouvements avec lesquels ils pourront exécuter toutes les évolutions nécessaires à la guerre. »

Cette équitation aussi peu savante ne pouvait convenir au capitaine Derué, qui voulait étudier le cheval dans ses aptitudes, dans son caractère, tout aussi bien que dans sa structure. Il voulait se rendre compte du pourquoi de chaque chose et fouiller avec passion l'art de dresser le cheval. Malgré les difficultés sans nombre qu'il rencontra, son désir d'apprendre était si réel qu'il se mit à étudier les grands écuyers militaires tels que Bohan, d'Auvergne, Melfort; les grands maîtres, tels que Grison, Pluvinel, Newcastle, la Guérinière, Dupaty de Clam, Thiroux, etc., et même le *Traité d'équitation de Saumur*, très clairement et très parfaitement rédigé. Trouvant son équitation encore imparfaite et voulant marcher avec le progrès qui demandait une équitation toute de vigueur et d'énergie, il pratiqua la méthode du comte d'Aure, méthode symbolisant l'équitation hardie du dehors, qui est le propre de celle que l'on doit enseigner à des soldats.

Cette équitation toute naturelle, toute de courage, encore en vogue à l'heure actuelle et que le comte d'Aure a régularisée en faisant connaître les moyens qui tendent à provoquer et à maintenir la franchise dans les allures, fut pratiquée avec succès par le capitaine Derué dont les chevaux avaient énormément de perçant; mais il ne tarda pas à donner la préférence à la méthode Baucher, méthode vraie et supérieure à toutes les autres.

C'est avec cette méthode qu'il dressa *Sans Pareil*, qui fut bien le cheval de haute école le plus soumis et le mieux ajusté, tout aussi bien que le plus vaillant à l'extérieur. C'est avec ce cheval que le capitaine Derué, se trouvant aux

grandes manœuvres, se rendit un jour au château de Surville où il avait été invité à dîner. Vers dix heures, il quitta le château, et comme la bride de son cheval ne se retrouvait pas, il partit sans bride, ce qui ne l'empêcha pas de franchir en une heure et demie une distance de vingt-huit kilomètres sur le parcours desquels il eut à descendre une côte de trois bons kilomètres. Quoique ne connaissant pas le pays, le trajet s'opéra sans la moindre difficulté.

Les exploits du capitaine Derué, en matière équestre, ne se comptent plus.

Ne l'avons-nous pas vu, l'an dernier, au cirque Molier, livrer, dans un espace extrêmement limité, un combat à cheval — une véritable résurrection des tournois de nos preux chevaliers — dans lequel se sont révélées, d'une façon indiscutable, ses qualités d'homme de cheval.

Comme équitation académique, le capitaine Derué est un modèle de précision, et il possède une finesse d'aides irréprochable.

Le capitaine Derué est un des officiers de l'armée qui a le mieux compris la méthode du lieutenant-colonel Guérin, l'ancien écuyer en chef de Saumur. Comme le colonel Chaverondier, qui commande aujourd'hui le dépôt de remonte de Caen, M. Derué est arrivé par une application sage de cette méthode — dont la substance émane de la méthode Baucher — à franchir toutes les difficultés de la haute école jusques et y compris les changements de pied, au temps, indéfiniment sur toutes les lignes.

C'est lui qui, le premier, a appliqué dans l'armée l'*escrime à cheval*, qui a donné des résultats aussi concluants qu'il était permis de l'espérer.

Le général Campenon, alors qu'il était lieutenant-colonel, dit dans la préface d'un traité d'escrime: « Toute bataille

complète doit se terminer par un grand duel de cavalerie, duel dans lequel, avant d'en venir aux mains, les cavaliers auront à parcourir de plus grandes distances qu'autrefois, en raison de l'augmentation de portée des armes nouvelles.

« Pour sortir victorieux de ce duel, il faut donc, en mettant à part l'intelligence, le coup d'œil et la décision du chef, trois conditions essentielles :

« 1° Des chevaux, ayant à la fois de la vitesse et de la solidité ;

2° Des hommes exercés à bien manier leurs chevaux ;

3° Des cavaliers sachant bien se servir de leur sabre. »

Le général Campenon disait en terminant qu'il laissait à de plus compétents que lui le soin d'indiquer par quels perfectionnements les deux premières conditions pouvaient être remplies.

Le capitaine Derué lui a répondu par son traité d'*Escrime à cheval* qu'il a mis en pratique pendant trois ou quatre mois dans son escadron.

Les résultats ont justifié ses prévisions et les ont même dépassées.

Je ne sais ce qui s'est passé en haut lieu. Un beau jour, une décision ministérielle, signée du général Campenon, est venue briser ce qu'il adorait naguère, et l'escrime à cheval a été supprimée.

Cependant cet exercice produisait de bons effets, car il ne pouvait être exécuté que par des cavaliers ayant une étude pratique assez approfondie de l'équitation. Mais c'est toujours la même chose : les cavaliers n'ont pas besoin d'apprendre à monter à cheval, il est inutile d'en faire des savants.

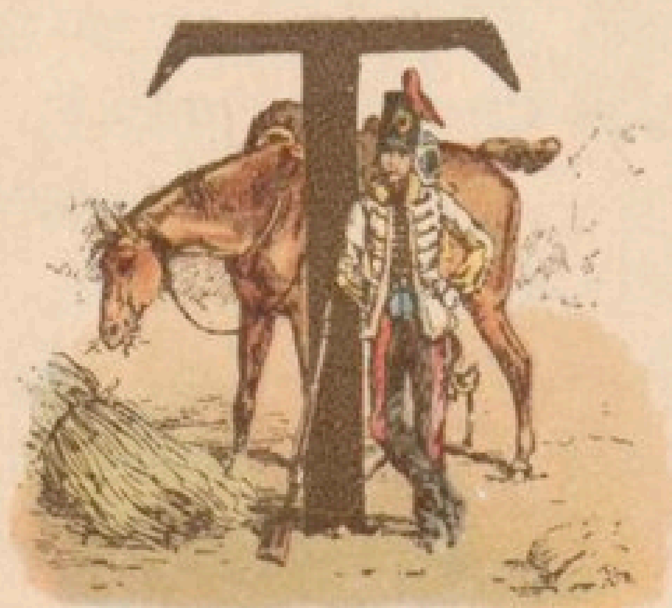
Pour revenir à l'homme de cheval, dont je trace ici à grands traits la physionomie, je peux dire que le bauché-

risme a trouvé en lui un disciple fervent qui a traduit en action, sur plusieurs de ses chevaux, la méthode de ce maître, telle que l'avaient comprise le lieutenant-colonel Guérin, M. Gaussen, le général Lhotte, etc.





## CHARLES COATES



Tous les hommes de cheval ne se ressemblent point : les uns ont appris l'équitation, sans avoir reçu les leçons d'un maître, les autres, au contraire, n'ont rien acquis, ou plutôt n'ont rien voulu acquérir en dehors des méthodes reçues. Les uns se sont fiés à la nature pour développer les excellentes qualités qui étaient nées pour ainsi dire en même temps qu'eux, les autres ont forcé leur mérite à suivre rigoureusement les règles tracées par les maîtres dans l'art équestre.

Quels sont les meilleurs ? Nous inclinerions à penser que ce sont les derniers qui sont les premiers, comme dans l'*Écriture*.

Charles Coates, à qui cette notice va être consacrée, est né en Angleterre, en 1817; venu en France à l'âge de six mois, il suivit de bonne heure les leçons de M. Lanson, élève de l'École de Versailles, très apprécié de M. d'Abzac, et s'appliqua à se conformer exactement aux principes que lui enseignait son professeur.

En 1830, il entra aux écuries du roi Louis-Philippe, et y resta jusqu'en 1846, ce qui ne l'empêcha pas de pratiquer assidûment les cours d'équitation pour dames, au manège de la rue de Ponthieu, sous la direction de M. Latry, écuyer de mérite, demeuré fidèle à l'École de Versailles.

Il ne tarda pas à acquérir une grande et réelle réputation: aussi fut-il chargé, en 1846, de la direction des écuries de Mgr. le duc d'Aumale. Il s'acquitta de la mission qui lui avait été confiée, à la satisfaction du prince, et la conserva jusqu'à la Révolution de 1848. Jusqu'à cette époque, il ne s'était guère occupé que du dressage des chevaux de chasse et de troupes.

En 1848, revenu d'Afrique, il commença le dressage des chevaux destinés à l'équitation extérieure, à laquelle il se voua, pour se consacrer un peu plus tard aux leçons données aux dames et aux jeunes filles du monde.

En 1871, M. Chéri-Salvador, son ami intime, créateur des ventes de chevaux aux enchères publiques, étant mort, M. Lyon, son gendre et son successeur, le pria de vouloir bien l'aider dans la direction de son établissement, ce qu'il accepta.

On le comprendra facilement, M. Coates professe une véritable admiration pour la manière du comte d'Aure.

Il a souvent entendu parler dans les meilleurs termes par M. Lanson du chevalier d'Abzac, qui avait commandé l'École de Versailles, et il se rappelle qu'on disait de lui que c'était le cavalier le plus remarquable de l'époque.

M. d'Abzac n'a jamais voulu rien écrire sur l'équitation, parce qu'il prétendait, trop modestement peut-être, qu'il ne pourrait faire rien de mieux que ce qui avait été publié avant lui.

M. Coates estime que M. Baucher est personnellement très remarquable ; il dit que c'est à lui qu'on doit surtout l'élan imprimé à l'équitation savante ; il convient qu'à Saumur, le célèbre écuyer a obtenu de grands succès avec ses élèves.

Il met avec raison le comte d'Aure au rang des premiers cavaliers du siècle.

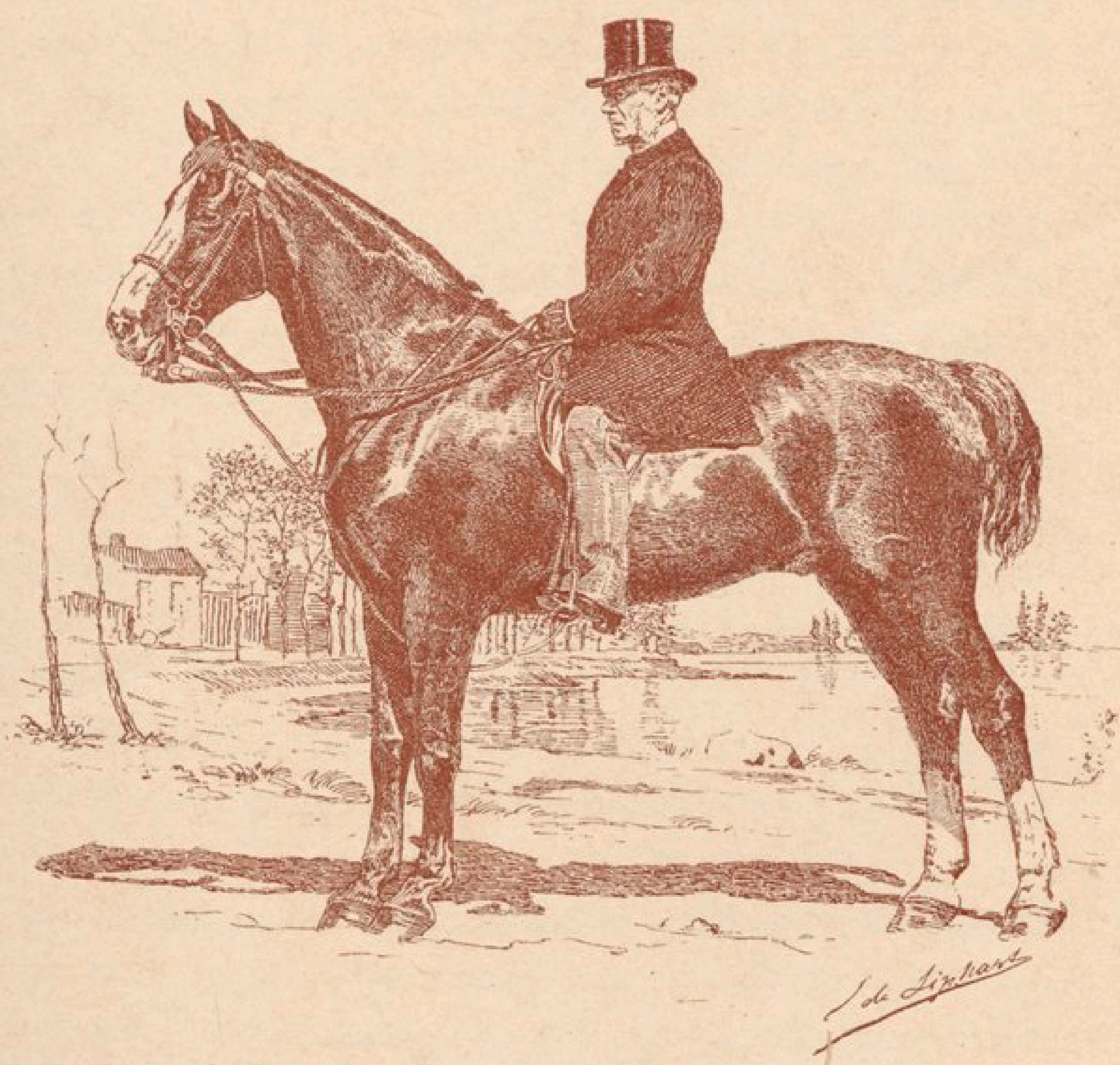
M. Coates aime l'équitation savante, mais au point de vue du manège seulement : en ce qui concerne l'équitation extérieure, il veut qu'on se limite, car il soutient que si on voulait dresser des chevaux trop fins, pour la clientèle ordinaire, qui veut surtout des sujets sages, on risquerait de tomber dans une exagération nuisible à ceux qui doivent monter ces chevaux.

Sur beaucoup de points, concernant l'équitation des dames, il est du même avis que M. Pellier.

Ainsi, il n'est pas partisan du trot à la française, qu'il trouve trop fatigant. Il demande qu'on ne se serve autant que possible, pour commencer, que de chevaux aux allures extrêmement douces.

Par exemple, il estime, contrairement à l'avis du célèbre écuyer que nous venons de nommer, que la selle à trois fourches est inutile en général, si ce n'est pour les femmes de cirque, qui ont l'habitude d'employer des chevaux sauteurs.

L'étrier anglais à deux planchettes qui se séparent, lui paraît indispensable. Il ne veut pas que cet étrier soit ajusté trop court, à moins que la pratique n'en fasse reconnaître la nécessité.



Charles Coates

Pour la cravache, il demande qu'elle soit tenue par le milieu, les deux mains étant placées l'une contre l'autre.

Il ne faut pas que les dames s'asseoient de travers sur leur selle : les deux épaules doivent être placées sur la même ligne, mais ce résultat ne peut être obtenu, à la longue, que grâce aux leçons, aux soins et aux conseils du professeur.

Une femme doit être assise d'aplomb sur sa selle, la partie supérieure du corps plutôt en arrière qu'en avant. Ses bras tomberont sur la ligne du corps ; ses mains seront fermées, sans force ni raideur, les ongles tournés du côté du corps. Si on cherchait la position la meilleure, il faudrait que le poignet fût un peu plus bas que la main.

Les deux rênes doivent être réunies dans une seule main, la gauche. M. Coates n'est pas partisan du système anglais qui veut que les quatre rênes soient séparées entre chaque doigt de la main gauche, le pouce servant pour les empêcher de glisser.

Quand la jupe a glissé sur la selle et a passé à gauche, en découvrant les pieds, c'est avec la main gauche qu'elle doit être rajustée.

Il est indispensable que les dames pratiquent le galop à droite : mais il est admis que, dans les chasses, celles-ci doivent savoir également galoper à gauche, afin de procurer quelque repos à leur cheval.

Pour faire monter une dame à cheval, il estime que l'on doit observer rigoureusement les convenances : celle-ci met le pied gauche dans les mains réunies du cavalier, la main gauche sur l'épaule droite du cavalier et la main droite sur la selle.

Pour descendre, le cavalier prend les deux mains de la dame et elle se laisse glisser doucement à terre, telle est du moins la règle générale.

Quel est le cheval qu'une dame doit préférer? Quand elle est accompagnée, le cheval allant doit être préféré, mais si elle est seule, il vaudra mieux qu'elle se serve d'un cheval froid.

Avec de grandes précautions, M. Coates pense qu'une dame accompagnée est à peu près garantie contre tous les accidents: cependant il croit qu'il y en a qu'on ne peut prévoir et dont nul, par conséquent, ne saurait être déclaré responsable sans injustice.

Il est d'avis, d'ailleurs, que l'on doit se préoccuper des mouvements divers qu'exécutent parfois les oreilles du cheval.

S'il pointe en avant les deux oreilles, c'est qu'il a peur ou qu'il est gêné.

S'il les abaisse au contraire sur l'encolure, il convient de s'en méfier, parce qu'on a affaire à un cheval malicieux, qui peut vous jouer un mauvais tour.

Le cavalier doit toujours se placer à droite de la dame qu'il accompagne, de façon à être toujours à proximité du cheval.

Pour résumer son opinion sur les chevaux et sur la marche qu'on doit leur imprimer, M. Coates ne croit pas pouvoir mieux faire que d'engager ses élèves à se conformer à un vieil adage anglais, ainsi conçu:

Dans la montée ne me trotte pas,
Dans la descente ne me galope pas,
Sur le chemin plat ne me ménage pas,
A l'écurie ne m'oublie pas.

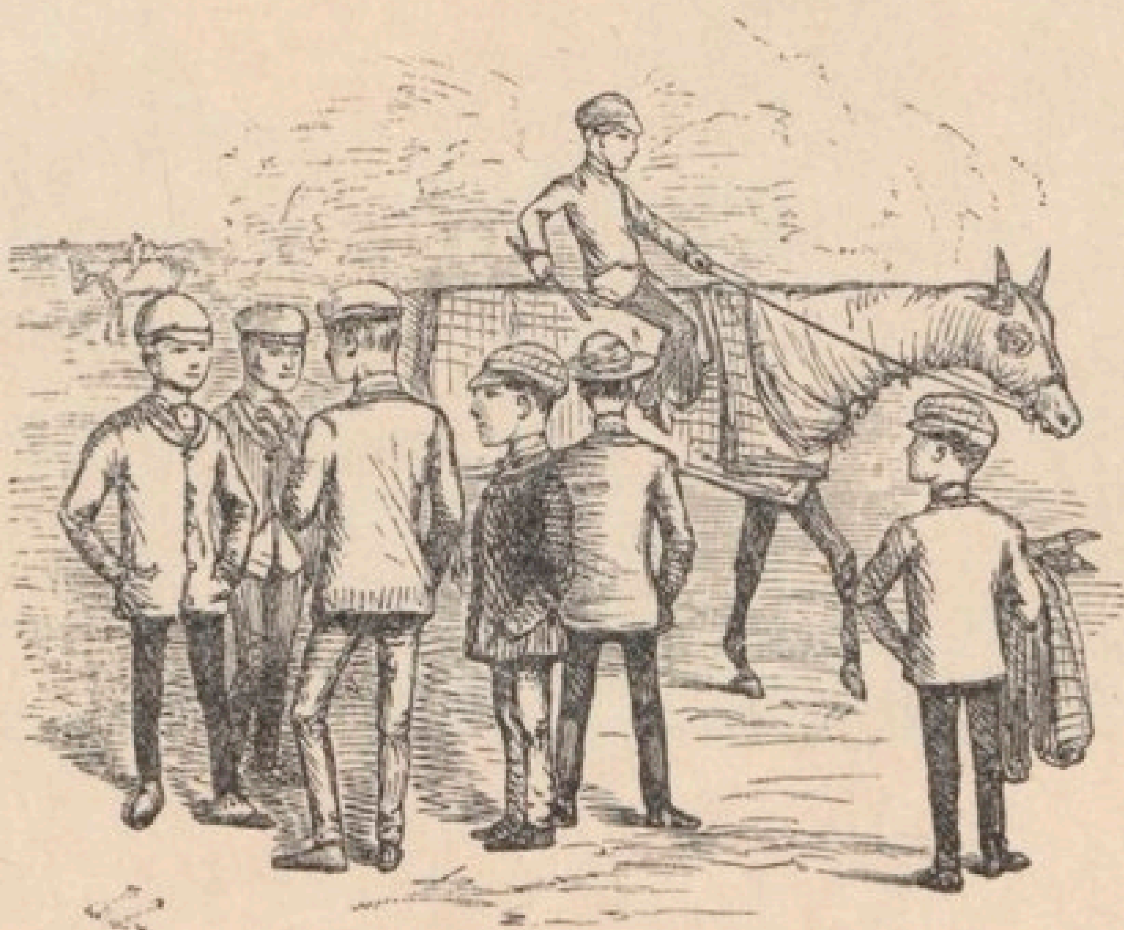
Nous terminons cette étude par une comparaison entre les amazones françaises et les anglaises, que nous devons à l'obligeance de M. Coates:

Les Anglaises sont en général très solides à cheval, parce qu'elles ont pour la plupart appris de bonne heure l'équitation et qu'elles la pratiquent tous les jours, qu'il fasse beau ou vilain temps.

Elles ont l'entente parfaite du costume; mais on s'aperçoit que leur manière est plutôt conforme à l'habitude, à la routine, qu'à la méthode.

Les Françaises ont le tort en général, de ne commencer à monter à cheval qu'à l'âge de dix-huit ans, ce qui est évidemment trop tard. Elles ont beaucoup de mal alors à se plier aux exercices qui leur sont imposés, mais elles rachètent ce qui leur manque d'un côté, comme science ou comme art, par des grâces naturelles, qu'on ne retrouve pas toujours de l'autre côté du détroit. Sous le rapport du costume, ce sont des tailleurs anglais qui les habillent et elles s'en trouvent bien.

Quand elles ont pratiqué l'équitation de bonne heure, elles peuvent soutenir hardiment la comparaison avec les meilleures amazones de Hyde-Park.





LE MARQUIS

## DE TALLEYRAND-PÉRIGORD

Un jour Baucher, qui venait de s'établir rue Saint-Martin, en entrant inopinément dans son manège,

fut fort étonné de le trouver occupé par un jeune homme, il faisait exécuter à un jeune cheval, qu'il n'avait jamais vu, un travail presque complet de haute école, et son étonnement fut plus grand encore lorsqu'il reconnut dans le jeune écuyer un de ses hommes d'écurie.

Au lieu de se fâcher, de s'emporter contre cet employé, Baucher l'engagea à continuer son travail; et, se plaçant de manière à pouvoir suivre tous ses mouvements, il fut émerveillé du parti que cet homme tirait de ce cheval qui semblait être plutôt destiné à la charrue qu'aux airs de manège.

Après l'avoir complimenté, Baucher voulut savoir comment cet homme était arrivé à être aussi habile dans l'art du dressage.

— C'est en vous regardant travailler chaque jour, maître, que je suis arrivé à savoir le peu que je sais; mais j'ai encore beaucoup à apprendre pour être un savant.

A partir de ce jour, Baucher s'attacha comme élève ce jeune *horseman,* qui ne tarda pas, grâce aux leçons de cet illustre maître, à devenir un homme de cheval de premier ordre.

C'est cet écuyer, dont j'ai oublié malheureusement le nom, qui, placé plus tard à la tête d'un petit manège, devint le premier professeur du marquis de Talleyrand-Périgord. Aussi en fit-il un homme de cheval des plus remarquables.

Le marquis est, cela va sans dire, un fervent disciple de Baucher; ce qui ne l'empêche point d'être un brillant cavalier du dehors.

En homme de cheval consciencieux, le marquis de Talleyrand-Périgord a étudié et pratiqué les systèmes d'équitation préconisés par les différentes écoles, et tout en trouvant du bon partout, il est resté fidèle à la méthode Baucher, à celle que le maître enseignait au début de sa carrière, et avec la-

quelle il était arrivé à dresser les vingt-sept chevaux qu'il a montés en public.

L'équitation anglaise, quoique ayant sa raison d'être, ses principes et ses règles parfaitement définies, n'a jamais séduit le marquis de Talleyrand; il trouve, avec raison, que le comte d'Aure, avec son principe: l'*impulsion avant tout*, a enseigné tout ce qu'il y avait à enseigner pour l'extérieur.

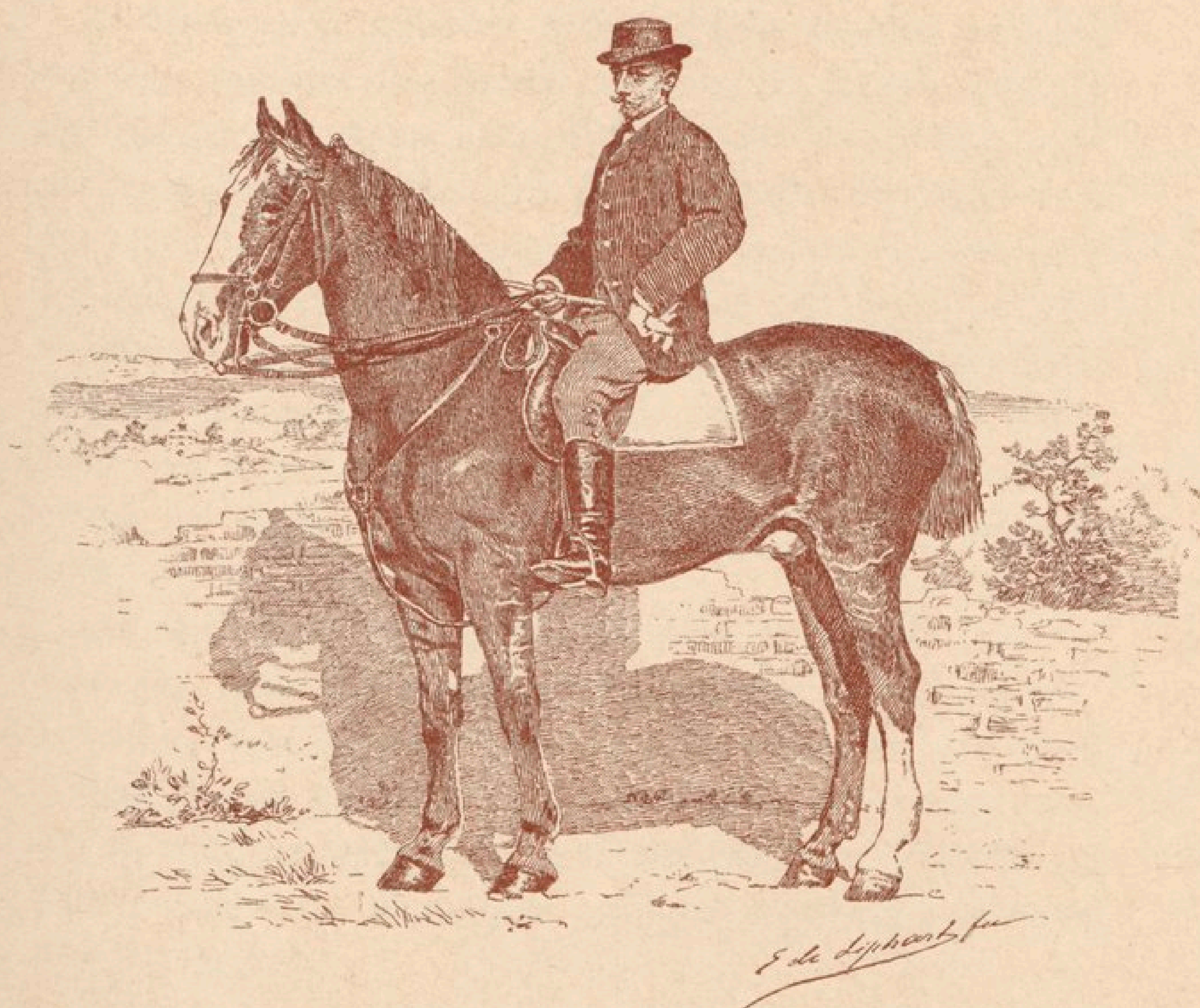
Homme de manège avant tout; tous ses chevaux sont bauchérisés; ce qui ne l'empêche point d'avoir des chevaux de chasse et de promenade ne laissant absolument rien à désirer. Loin d'être disloqués, comme l'a écrit un vieil homme de cheval dans un livre qui fourmille d'erreurs, ils sont d'un « perçant » dont rien n'approche. Après avoir chassé toute une journée avec *Apollo*, le lendemain on le voyait au manège, aussi frais et aussi dispos que s'il n'était pas sorti de l'écurie, ce qui ne l'avait pas empêché d'être un des premiers à l'hallali.

A l'époque où j'étais à l'école, suivant les cours de mon maître, le colonel Guérin, je fus témoin d'un tour de force du marquis qui fait autant honneur à son tempérament qu'à son habileté à conduire un cheval.

Comme on le plaisantait un jour sur son système de dressage, qui ne pouvait convenir, disait-on, qu'aux écuyers de cirque, il proposa à son interlocuteur d'accomplir les trois épreuves suivantes, en deux heures, avec son cheval de haute école:

1° Faire six lieues à cheval en sautant douze obstacles; 2° boire trois bouteilles de champagne; 3° bisser le *siscto* énigmatique si bien défini jadis par Mme Judic dans la *Timbale d'argent*.

Le pari fut tenu par ce pauvre de Saint-Sauveur, qui était alors lieutenant d'instruction à l'école de cavalerie de



LE MARQUIS DE TALLEYRAND-PERIGORD

*Ancien Aide de Camp du Général Bocher*

Saumur, avec M. de Lignières, aujourd'hui général de brigade. Six officiers appartenant au régiment de Talleyrand furent chargés des fonctions de juges du camp.

Le marquis fit seller sa jument *Oléine* aussitôt qu'il fut prévenu que les relais étaient préparés; et, à l'heure dite, il embarquait son cheval au petit galop, afin de lui faire franchir son premier obstacle. La première partie du programme fut exécutée à la lettre; quant à la deuxième, comme il ne s'agissait que d'obstacles à passer — un peu durs, il est vrai — elle eut également lieu sans encombre, et prouva une fois de plus cette vérité, à savoir: qu'un cheval de haute école est apte à tous les services, par cette raison: qu'assoupli par les flexions, il est facile à mobiliser dans tous les sens.

Le saut n'est plus qu'un jeu pour le cheval que ces exercices ont rendu docile et très maniable.

La troisième épreuve demanda un peu plus de temps; et, comme l'heure s'écoulait, Talleyrand allait perdre son pari, lorsqu'on le vit apparaître avec une paysanne Watteau au bras, disant « que le marquis avait fait galamment honneur à sa signature ».

Cette plaisanterie, qui eut lieu il y a une quinzaine d'années, valut au jeune chasseur d'Afrique une célébrité qui lui rapporta bon nombre de succès; mais, comme je ne m'occupe que de l'homme de cheval, je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet qui n'a rien de commun avec l'équitation.

Le marquis de Talleyrand est de l'avis du baron Finot pour les chevaux de pur sang, et, comme lui, il a obtenu avec eux des résultats extraordinaires.

Quoique ayant monté fort peu en gentleman-rider, il n'en a pas moins marqué sa place sur le turf et il gagna même avec *Valentine*, dont il avait su utiliser les aptitudes au saut,

un steeple-chase où elle se comporta avec l'adresse et l'expérience d'un vétéran habitué à se jouer des obstacles.

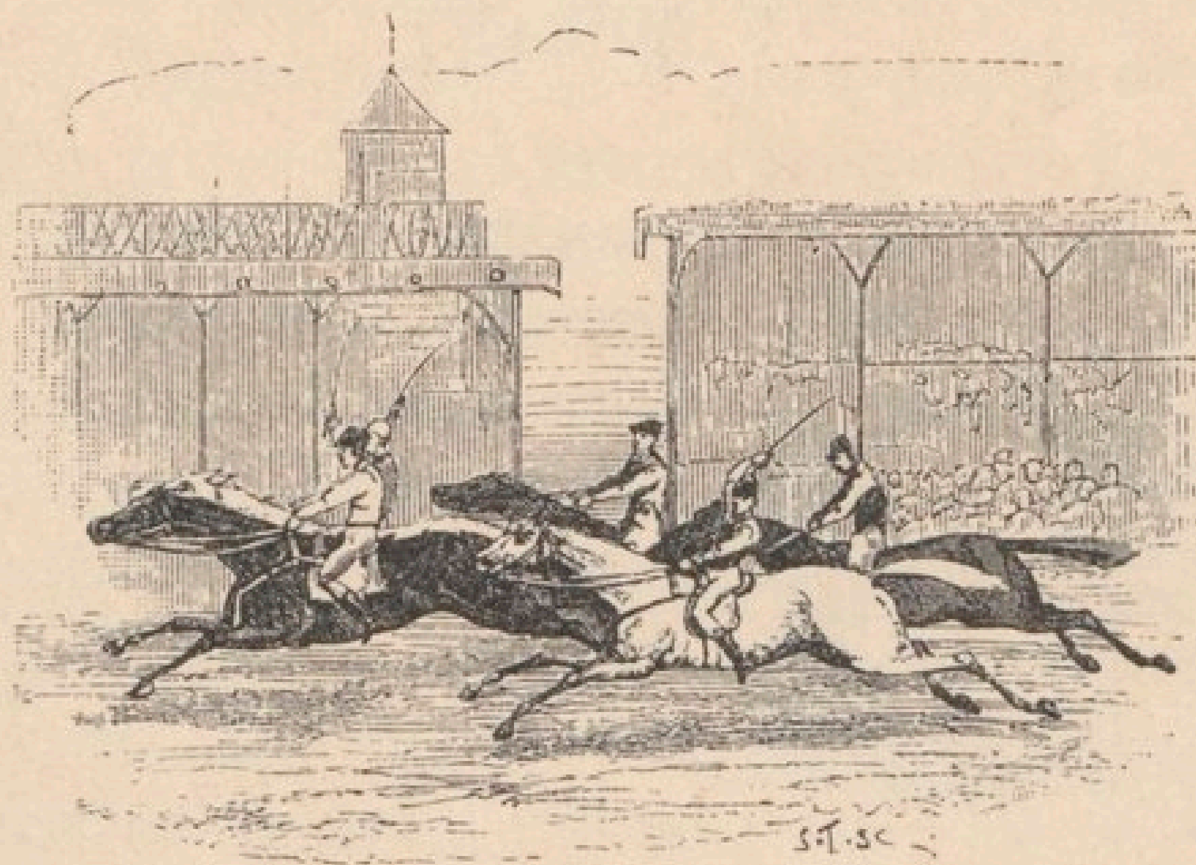
En ce moment, le marquis consacre tous les loisirs que lui laisse son goût pour le bibelot et les œuvres d'art au dressage en haute école d'une jument de pur sang qu'il a achetée récemment au duc de Camposelice, un homme de cheval dans les écuries duquel se rencontrent les plus beaux chevaux du monde. A l'heure qu'il est, *Florinne* est dressée à la presque totalité des airs bas et relevés. Jamais peut-être le répertoire d'un cheval d'école ne fut aussi complet et aussi varié; mais cela ne suffit pas au marquis, il veut que le fini du dressage de sa jument ne laisse absolument rien à désirer. Il y arrivera, j'en suis certain. Ce qui ne l'empêchera pas de s'en servir, selon les circonstances, comme *hack* ou comme *hunter*.

Le marquis est un cavalier très élégant; il est assis dans le milieu de sa selle, les épaules sont effacées, la tête est haute, les jambes sont tombantes. Il n'a qu'un but lorsqu'il est à cheval, c'est de mettre son cheval dans la position nécessaire au mouvement qu'il va lui demander, de manière à ne jamais faire un faux mouvement, à pouvoir exécuter des pirouettes, des changements de direction avec aisance, et comme si le cheval était maître absolu de sa masse, ce qui se résume par cet axiome posé par Baucher : *La position doit toujours précéder le mouvement.*

Droit et mince, les cheveux drus, coupés ras à la puritaine, une petite moustache cavalière, le sang porté à la peau et fouettant les pommettes de rougeurs violentes, la lèvre impérieuse et sardonique, l'œil d'un éclat bizarre, dur, affilé, qui vous traverse un homme comme un coup de pointe, tel est au physique le portrait du marquis de Talleyrand-Périgord.

Ancien aide de camp du général Bocher, il est resté troupier dans l'âme : son langage de caserne le prouve quelquefois. En même temps le plus accompli des gentilshommes : ce qui ne l'a pas empêché de fraterniser avec les mineurs d'Anzin.

Il ne faudrait pas s'imaginer que le marquis de Talleyrand-Périgord n'a pas une arrière-pensée politique. Libre à lui, je n'ai pas à le connaître sous ce jour-là. Je ne sais qu'une chose de cet homme de cheval, c'est qu'il est doux et énergique, bon et brave, et que dans son hôtel de la rue Jouffroy se sont rencontrés des gens de tous les mondes. Que ce soit le marquis ou le citoyen qui reçoive, peu m'importe. Il est accueillant et affable. C'est tout ce qu'on peut désirer.





## F. MUSANY



Si l'art de l'équitation consistait simplement à soumettre un cheval à l'obéissance, bon nombre de cavaliers, qu'on rencontre chaque matin au Bois, pourraient figurer dans cette galerie. Malheureusement cela ne suffit pas, car pour arriver à être un homme de cheval, tel que nous le désirons, il faut savoir approprier le cheval à nos besoins, tout en conservant et développant les qualités qui lui sont propres.

Il est donc nécessaire de savoir employer l'action équestre en raison du degré des facultés du cheval, de sa nature, de ses instincts, de telle sorte qu'il accepte sans résistance la

domination de l'homme, et soit amené à l'obéissance la plus passive, tout en conservant une certaine liberté d'action, nécessaire à la manifestation de ses plus brillantes qualités.

Le cheval, a dit le vicomte d'Aure, se meut en raison des sensations qu'il éprouve, va où on le dirige, accepte le soutien qu'on lui offre, et cède aux résistances et à la douleur : c'est donc en raison de la manière dont ces sensations sont produites que ses forces sont mises en jeu et qu'elles déterminent tous les mouvements dont il est susceptible.

Le cavalier doit donc chercher à apprécier la valeur de ces diverses sensations, de manière à les solliciter en raison des effets qu'il veut obtenir.

M. F. Musany, est un de ceux qui ont le mieux compris et surtout le mieux appliqué cette méthode. Cela tient surtout à la correction et à l'aisance de sa position qui est établie de telle sorte qu'elle laisse aux aides toute leur puissance et toute leur liberté d'action pour provoquer le mouvement, déterminer la direction ou amener le repos.

Sa jument *Dona-Sol,* dressée par lui en haute école, était un vrai modèle de précision. Son travail était d'une justesse et d'un fini remarquables. Il était délicat, gracieux et agréable à voir. Il faut avoir tâté de l'équitation savante ou plutôt avoir tenté d'épeler ce difficile alphabet de l'équitation savante pour pouvoir se rendre compte des difficultés qu'on rencontre. Ce qu'il faut de tact, de sentiment, de science pour arriver à mettre un cheval *au point,* cela ne saurait se dire.

Mais la satisfaction, le plaisir qu'on éprouve lorsque le cheval est ajusté sont si grands, qu'on oublie bien vite la peine pour ne songer qu'aux jouissances morales et physiques qu'il vous procure.

Le cheval de M. F. Musany était un véritable instrument

de précision qui avait l'harmonieuse cadence, l'élasticité gracieuse d'un cheval de pur sang. Le piaffer de *Dona-Sol,* une des plus grandes difficultés de l'équitation savante, ne laissait absolument rien à désirer.

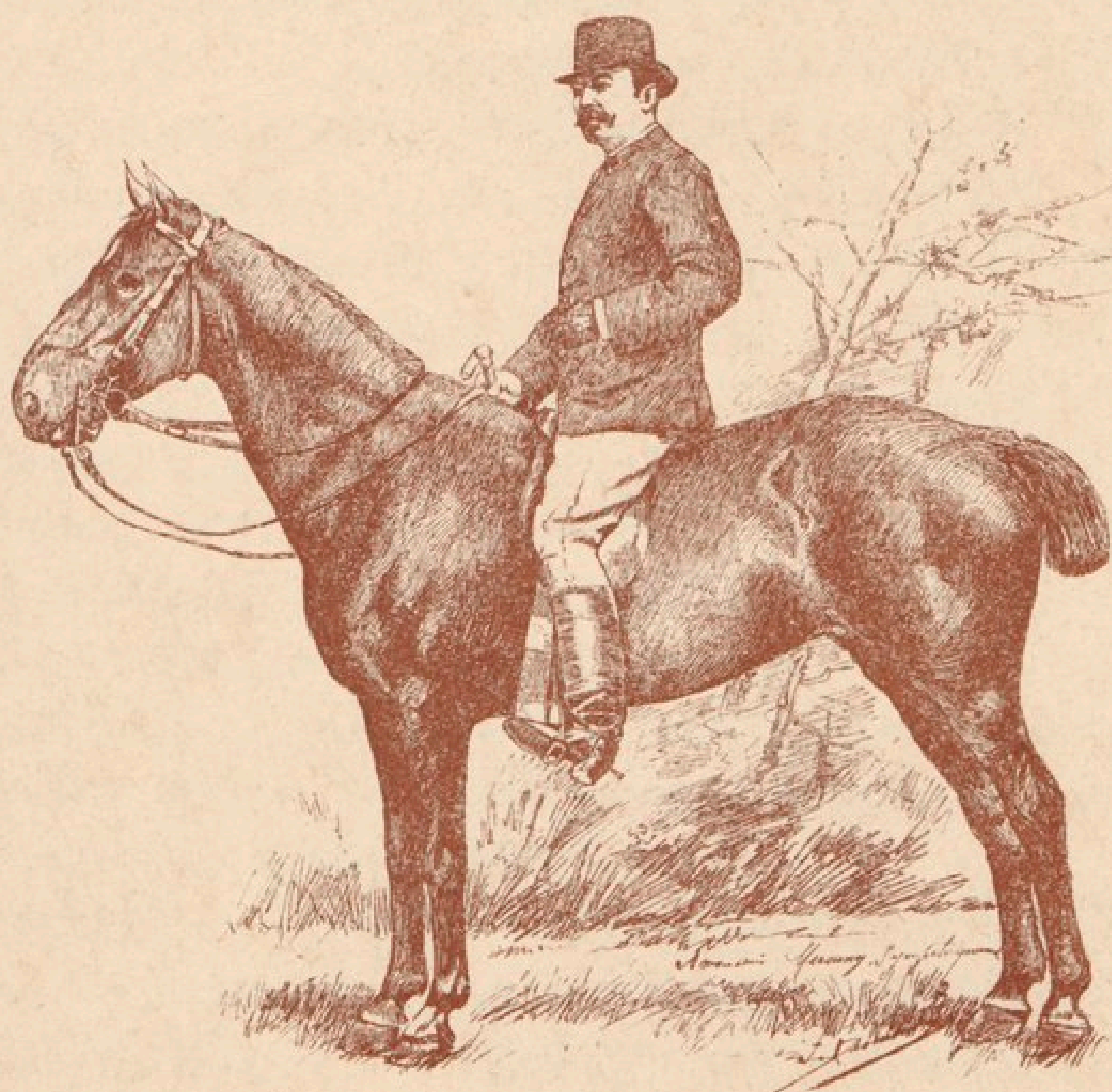
La méthode de dressage dont M. F. Musany est l'auteur est excellente. Elle n'a qu'un tort, à mon avis, c'est de ne reconnaître au cheval ni intelligence, ni mémoire.

Discuter ces deux points m'entraînerait trop loin, je me contenterai simplement de dire à M. F. Musany qu'il est dans l'erreur; et je vais essayer tout au moins de lui prouver que les chevaux ont de la mémoire en lui racontant un fait que M. Maxime Gaussen, un érudit en ces matières, a publié dans la *Revue des Haras.*

Il s'agit d'un vieux cheval de guerre et de l'influence qu'a eue le souvenir sur son état moral.

« Il y a une dizaine d'années environ, dit M. Gaussen, j'étais à la campagne et j'allais me promener quelquefois sur une route assez solitaire, bordée d'un côté par des prairies appartenant à une petite ferme détachée d'un village voisin. Or, dans ces prairies divisées par de frêles clôtures et qu'une haie assez basse séparait de la route, on mettait, une fois les regains rentrés, des chevaux au vert. Mais, pour l'instant, il n'y avait, dans l'une d'elles, qu'un vieux cheval avec lequel j'avais fait connaissance. Il était très familier du reste, et venait à moi dès qu'il m'apercevait, pour prendre les quelques poignées de feuillage que je coupais toujours à son intention.

« C'était, m'avait-on dit, un cheval de uhlan, sérieusement blessé au garrot pendant l'invasion prussienne de 1870-1871, et qui, vendu à vil prix au propriétaire de la ferme en question, lui avait rendu, une fois guéri, de grands services. Ainsi l'on s'en était tout naturellement servi comme cheval



F. Musany

*De la France chevaline*

de selle, puis on l'avait attelé à la carriole, à la charrette, à la herse, etc., etc. *Il a été mis à toutes sauces*, me disait une fois le fermier. Mais à ce moment le pauvre animal, ayant une jambe de derrière très engorgée, était devenu boiteux, et on le parquait assez souvent dans la petite prairie dont je viens de parler. Là, il se traînait tout doucement, la tête basse, broutant quelques minces touffes d'herbes qui, par places, offraient encore un peu de prise à ses dents.

« Or, un jour, après lui avoir présenté, comme à l'ordinaire, quelques menues branches garnies de leurs feuilles qu'il mangeait avidement, j'étais en train de le caresser sur le chanfrein, quand, tout à coup, il releva brusquement la tête, cessant de faire agir sa mâchoire, les oreilles tendues dans la direction d'un bois où semblait se perdre la route.

« Puis, il resta comme immobile, percevant sans doute des bruits lointains que je ne pouvais encore entendre. Ses narines étaient dilatées, sa queue tendue et un peu retroussée comme s'il posait devant l'objectif de Delton.

« Mais plusieurs secondes ne s'étaient pas écoulées, que je commençais à entendre à mon tour quelque chose de sonore qui semblait sortir des profondeurs de ce bois. Peu à peu, du reste, ce bruit devint caractéristique, et son rythme était celui d'une fanfare. Enfin une petite troupe de cavaliers marchant en éclaireurs, parut sortir de la lisière du bois. A ce moment la fanfare devint éclatante, et un fort groupe de musiciens appartenant à l'arme des chasseurs à cheval, se montra à son tour.

« C'est alors que mon attention fut surtout attirée par les mouvements singuliers de l'animal dont je viens de parler ; il quittait brusquement la haie qui nous séparait, puis s'en rapprochait tout à coup à un trot cadencé, la queue en trompette, comme on dit vulgairement, les narines de plus en

plus dilatées, soufflant bruyamment par moments, et paraissant très inquiet ou au moins très émotionné.

« Et, malgré l'état pitoyable d'une de ses jambes, il ne me semblait plus boiter. Son agitation devint même extraordinaire au moment où la musique militaire de ce régiment, précédant son état-major, passa devant nous.

« Aussi, se porta-t-il tout à coup sur la haie comme pour la franchir; mais reconnaissant son impuissance, il resta la tête appuyée sur l'obstacle, soufflant de plus en plus avec précipitation, jusqu'à ce que le dernier cavalier de l'arrière-garde de cette troupe, qui faisait une promenade militaire et saluait par une fanfare son entrée dans le village, fût passé.

« Enfin, quand tout eut disparu derrière un rideau de peupliers qui masquait du côté opposé au bois l'entrée de ce village, le pauvre animal se promena encore un instant, tout agité et revenant souvent vers la haie, mais la tête basse, la queue tombante et traînant de nouveau sa pauvre jambe. Il semblait toujours attristé; néanmoins, peu à peu il se remit et chercha les quelques petites touffes d'herbes un peu plus vertes que les autres, et ne parut plus se souvenir de ce qui venait de se passer... »

Pauvre animal! Une réminiscence du métier qu'il avait fait dans sa jeunesse, provoquée par les sons de cette musique militaire si longtemps entendue, et sous l'empire de laquelle il avait contracté une obéissance machinale, comme la vue de ces cavaliers à peu près semblables à ceux au milieu desquels il s'était trouvé si longtemps, semblait avoir galvanisé momentanément sa pauvre intelligence; aussi avait-il répondu instinctivement à leurs appels guerriers. Après tout les bêtes pensent, qui peut en douter? Et le passé du vieux coursier lui était revenu en mémoire, il s'était cru un instant obligé

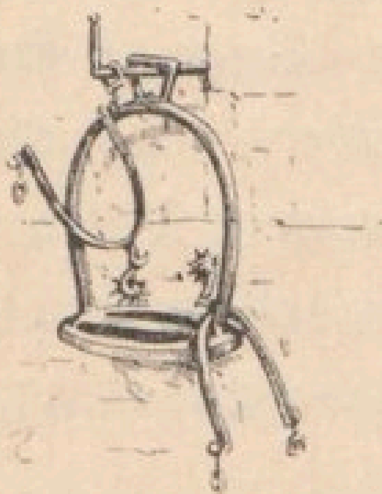
de rejoindre ceux qui lui apparaissaient comme de vieux compagnons de fatigue.

Comme hippologue, M. F. Musany marche sur les traces du comte de Montigny, pour lequel il a toujours professé la plus haute admiration. Sans rester obstinément attaché à toutes les théories des vieux maîtres, il se tient en garde contre les exagérations de ce qu'on appelle l'*École moderne,* et c'est ainsi que guidé par un sentiment équestre inné, il sait rester toujours dans la vérité pratique.

Presque aussi habile à conduire un *tandem* ou un *four in hand* qu'à monter à cheval, M. F. Musany a des vues fort justes sur l'élevage qu'il a voulu étudier pratiquement, sur les croisements, l'entraînement des trotteurs, l'équitation de courses et de chasse aussi bien que l'équitation de manège: en un mot, rien de ce qui touche au cheval ne lui est étranger.

M. F. Musany n'est pas seulement un homme « de cheval », c'est encore un homme « d'épée » qui brille au premier rang de la salle Caïn.

Outre ses traités de dressage et ses articles dans la *France chevaline,* il a publié des romans et des nouvelles qui ne sont pas sans mérite; mais jusqu'ici, son plus important ouvrage est l'*Homme et l'Animal devant la méthode expérimentale* fait en collaboration avec le D[r] A. Netter et fort apprécié dans le monde savant.



# LE BARON DE CURNIEU



Le colonel Guérin, un des écuyers les plus renommés du monde équestre et dont le passage à Saumur, comme commandant de manège, a laissé les plus brillants souvenirs, demande dans la préface de cet ouvrage, qu'un code d'enseignement unique soit adopté dans toutes les écoles d'équitation.

Ce projet, qui sera, je l'espère, mis avant peu à exécution, fait son chemin, car la plupart des hommes de cheval ont été frappés comme nous de l'insuffisance équestre, en fait de méthode, des cavaliers qu'on rencontre chaque jour au Bois.

Mais pour faire des élèves, il faut des professeurs ; malheureusement ces derniers font absolument défaut par la raison que les manèges sont forcés de recruter leur personnel un peu à la légère, chose qui n'arriverait point, si on exigeait, comme pour l'escrime et la gymnastique, des maîtres brevetés et diplômés.

La plupart des professeurs qu'on rencontre dans les manèges seraient incapables de subir un examen équestre dans le genre de ceux qu'on passait jadis à Saumur. Aujourd'hui, du reste, on ne monte plus à cheval, on va à cheval; on n'a qu'un but: se faire voir dans les allées cavalières du Bois.

Il n'en était point ainsi autrefois: aussi rencontrait-on souvent des hommes de cheval réellement dignes de ce nom. Au nombre de ceux-là figure le baron de Curnieu, un écuyer doublé d'un écrivain dont les travaux équestres sont fort estimés.

Le baron de Curnieu a été un des premiers à comprendre que les systèmes d'équitation préconisés par les différentes écoles étaient jusqu'à un certain point insuffisants pour former des cavaliers pouvant répondre aux exigences de l'époque actuelle.

Mieux inspiré que le baron d'Étreillis qui n'a su que critiquer, il a emprunté à chaque école ce qu'elle avait de bon, pour en faire un code d'enseignement avec lequel il est arrivé à former des cavaliers capables de tirer parti de n'importe quel cheval. Élève distingué de Baucher, le baron de Curnieu est resté l'admirateur de cet illustre écuyer, et s'il n'a pas appliqué sa méthode dans son entier, il l'a du moins employée sur plusieurs de ses chevaux. Non content d'être un homme de cheval hors ligne, il voulut être aussi un éleveur remarquable. Son haras de Beaurepaire fut pendant trente années un modèle de l'art des croisements par le pur sang, d'après la méthode anglaise, qu'il avait étudiée sur les lieux.

Ancien militaire, il savait se rendre compte de ce que devait être un cheval de guerre, et son haras a constamment produit les types les plus réussis pour la guerre, pour la chasse et pour les différents services de luxe. Aidé de son

fils qu'il avait élevé dans ses idées, il dressait tous ses élèves lui-même. Le baron de Curnieu est l'auteur d'un livre très apprécié dans le monde équestre et qui est considéré comme une œuvre remarquable.

Cet ouvrage, qui a pour titre : *Leçons de science hippique générale,* est écrit sous une forme attrayante, et toutes les questions hippologiques y sont traitées avec une grande science. Son immense érudition hippique lui permettait, du reste, de parler avec autorité de tous les sujets qui se rattachent au cheval. Aussi son livre est-il une œuvre unique en son genre.

Pendant plusieurs années le baron de Curnieu fut attaché en qualité de professeur d'équitation à l'école des haras du Pin. Ses leçons étaient toujours très suivies et les nombreux élèves qu'il a formés témoignent de ses hautes qualités équestres. La méthode Baucher, comme je l'ai dit plus haut, avait toutes ses préférences ; mais comme elle était proscrite de toutes les écoles du gouvernement, le baron de Curnieu se contenta d'enseigner à ses élèves la série des assouplissements, tels que les pratiquait son illustre maître ; et pour prouver combien la méthode Baucher était supérieure à toutes les autres, quand elle était interprétée par un homme de cheval capable, il bauchérisait son cheval d'école, qui se montrait aussi *perçant* comme cheval de chasse que comme hack.

La méthode du comte d'Aure, qui est plus appropriée aux goûts du jour avec son principe : l'*impulsion avant tout !* lui servait pour l'extérieur, mais mitigée néanmoins par la méthode anglaise, qui veut des cavaliers hardis sans témérité et prudents sans timidité.

L'équitation en question n'a rien de commun, cela va sans dire, avec cette équitation anglaise à laquelle le baron

d'Étreillis fait allusion dans son livre : *Écuyers et cavaliers*. L'équitation dont je veux parler est une équitation qui a ses principes et ses règles parfaitement définis, dont la méthode est basée, en un mot, sur une pratique raisonnée.

Pendant tout son séjour à l'École du haras du Pin, c'est en puisant dans les trois systèmes dont il vient d'être question que le baron de Curnieu professait ; et comme ses explications étaient toujours d'une clarté et d'une précision très grandes, ses élèves arrivaient très rapidement à le comprendre, aussi presque tous sont-ils devenus des écuyers distingués.

Possesseur d'une grande fortune, le baron de Curnieu en a fait le plus noble usage, en cherchant à faire prévaloir ses idées sur l'élevage, idées qui à cette époque étaient nouvelles en France.

C'est à lui, par conséquent, que l'on doit une partie des progrès accomplis de nos jours, progrès qui placent la France au premier rang pour la production chevaline.

Son fils, le baron Paul de Curnieu, élevé dans ses idées et nourri de ses principes, a été et est encore l'un des hommes de cheval les plus élégants et les plus habiles que je connaisse.

Du temps où le haras de Beaurepaire était en pleine exploitation, il avait fini par se charger seul de l'éducation des élèves, car son père, vaincu par des infirmités, avait été obligé de lui en laisser la direction.

Il y avait acquis une habileté pratique très grande ; les chevaux sortis de sa main furent toujours remarquables par leur excellent dressage.

Partant du principe que pour développer toutes les facultés des jeunes animaux, il fallait commencer le dressage dès le premier âge, il les prenait à dix-huit mois, et leur faisait peu à peu parcourir toute la série des exercices propres à mettre

à jour les aptitudes de chacun; aussi, de cette façon, les animaux sortis de ses mains étaient, à quatre ans, dressés à tous les usages: s'attelant, se montant également bien, et également propres à la chasse comme à la guerre.

Élève lui aussi de Baucher, il se servit habilement de l'admirable système du grand écuyer pour rendre les chevaux aptes à tous les services.

Aussi une fois parvenus à quatre ans, les élèves de M. de Curnieu ayant reçu un dressage complet, il était facile de juger à quel genre de service chacun d'eux était plus propre et à les y destiner définitivement.

Grâce à l'emploi du système Baucher, M. de Curnieu n'a jamais eu dans les chevaux qu'il attelait ce grand nombre d'animaux rétifs que l'on voit si fréquemment ailleurs.

Le jeune cheval une fois dans la main et dans les jambes, assoupli par les flexions et facile à mobiliser dans tous les sens, grâce aux pirouettes de l'avant et de l'arrière-main, n'offrait plus aucune difficulté, une fois qu'on le mettait au breack: et le dressage à la voiture, souvent si difficile, n'était plus qu'un jeu pour les animaux rendus dociles et maniables par ces exercices préparatoires.

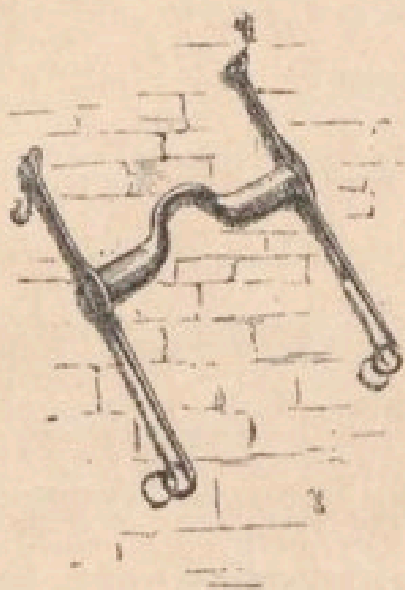
Enfin, et « last not least », je dois signaler l'habileté du baron Paul de Curnieu à dresser les chevaux sauteurs.

Tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre, à l'époque où il s'occupait du dressage, n'oublieront jamais l'adresse remarquable avec laquelle il savait utiliser les aptitudes au saut chez ses élèves et les tours de force qu'il leur faisait exécuter en ce genre.

Pour terminer, il est impossible de ne pas rappeler les services que M. Paul de Curnieu a rendus à son pays pendant la guerre de 1870.

Aide de camp d'un amiral commandant l'un des secteurs

de Paris, on put voir alors ce dont est capable un officier d'état-major bien monté, sur sa splendide jument de pur sang *Cocodette,* car il a, pendant tout le temps du siège, accompli de véritables prouesses équestres, que se rappellent tous ceux qui ont eu l'occasion de l'admirer dans ces périlleuses et difficiles fonctions.





# LE GÉNÉRAL FLEURY

Toutes les sciences et tous les arts, dit la Guérinière, ont des principes et des règles qui conduisent à la perfection.

L'art équestre est le seul pour lequel il semble qu'on n'ait besoin que de pratique.

Cependant la pratique, dépourvue de vrais principes, n'est autre chose qu'une routine, dont tout le fruit est une exécution forcée et incertaine et un faux brillant qui éblouit les demi-connaisseurs, surpris souvent par la gentillesse du cheval, plutôt que par le mérite de celui qui le monte.

De là vient le petit nombre de chevaux bien dressés et le peu de capacité qu'on voit présentement dans la plupart de ceux qui se disent hommes de cheval.

Le sentiment de ceux qui comptent pour rien la théorie dans l'art de monter à cheval ne m'empêchera pas de soutenir que c'est une des choses les plus nécessaires pour atteindre la perfection. Sans cette théorie la pratique est toujours incertaine.

La pratique nous donne la facilité de mettre à exécution ce que la théorie nous enseigne; et pour acquérir cette faci-

lité, il faut aimer les chevaux, être vigoureux et hardi et avoir beaucoup de patience. Comme ces qualités, qui font le véritable homme de cheval, sont celles que possède le général Fleury[1], je viens aujourd'hui l'accrocher dans ma galerie.

C'est au manège de la rue Cadet, à la tête duquel se trouvait placé le comte d'Aure, le dernier écuyer de l'école de Versailles, que le général Fleury fit ses premières armes. Comme son maître, c'est un improvisateur hors ligne, irréprochablement placé à cheval; c'est un cavalier d'extérieur, possédant une finesse d'aides remarquable.

Le général Fleury préfère l'équitation du dehors à celle du manège. Il est dans le vrai, si comme nous il pense que l'équitation du dedans est le moyen et celle du dehors le but.

Né à Paris, le 23 décembre 1815, il s'engagea, en 1837, dans le corps des spahis, que venaient de réorganiser le général Damrémont, alors gouverneur de l'Algérie, qu'une mort glorieuse attendait au siège de Constantine, et le général Bugeaud, commandant de la division d'Oran, qui avait alors à lutter contre l'émir Abd-el-Kader.

Il y montra un grand courage, car, lorsqu'il quitta l'Afrique, il comptait trois coups de feu reçus à l'ennemi et trois citations à l'ordre du jour de l'armée.

Une preuve, entre cent, de l'intrépidité rare qui distinguait le jeune spahi: un jour qu'il chargeait l'ennemi avec son escadron, il aperçoit, derrière un buisson, un Arabe, qui le couche en joue: piquant des deux, il enlève son cheval dans la direction où le danger lui est apparu, le fait pointer de telle sorte qu'il vient tomber, avec ses deux pieds de devant, sur le dos de l'Arabe embusqué, que le hardi cavalier désarme.

Sa brillante conduite, sous le drapeau, lui valut un avan-

[1] Le général Fleury est mort deux mois après cette notice.

cement rapide; sous-lieutenant dès 1840, capitaine en 1844, il était passé chef d'escadron en 1848, époque à laquelle il entra en France. Devenu officier d'ordonnance du prince Louis-Napoléon Bonaparte, président de la République, au 10 décembre 1848, il prit part, en 1851, à l'expédition de Kabylie, que commandait le général de Saint-Arnaud et pendant laquelle il reçut un nouveau coup de feu à la tête.

Cette campagne de vingt et un jours, au cours desquels tout le pâté, compris entre Sétif et Djidjelli, fut soumis à notre autorité, mit de nouveau en relief les brillantes qualités du chef d'escadron Fleury, qui, par sa vaillance, ne contribua pas peu à faire respecter le drapeau de la France par ces rudes montagnards, valeureux descendants de la race berbère, qui n'avaient encore courbé le front sous aucun joug.

C'est lui qui, aide de camp de l'empereur Napoléon III, fut chargé de présider à la réorganisation du régiment des guides, dont il fut pour ainsi dire le premier et unique colonel et qui donna à ce corps d'élite ces chevaux superbes, cet élégant uniforme et ces hardis cavaliers, qui firent pendant longtemps l'admiration non seulement des habitants de la capitale, mais encore celle des nombreux étrangers qui étaient alors les hôtes de la France.

Quant au colonel Fleury, il montait toujours personnellement les plus beaux chevaux du monde; doué d'une magnifique prestance, alliée à un suprême bon ton, il faisait plaisir à voir, au milieu de ces splendides officiers d'état-major, tout chamarrés d'or, qui défilaient à la parade. De ces temps disparus, dont on ne se souvient que comme d'un songe merveilleux, le général a gardé le portrait de son cheval favori qui figure dans son salon de l'avenue Gabriel.

Comme grand écuyer de la couronne et comme directeur général des haras, il se montra encore, du consentement



Le Général Fleury

*Ancien Inspecteur général des Haras*

unanime de tout le monde équestre, le plus habile connaisseur en chevaux qui existe au monde. Pour tout dire en un mot, c'est un véritable amateur, que nul n'a surpassé.

Les écuries de Napoléon III, réorganisées par le colonel Fleury — promu général de brigade en 1856 et général de division après la campagne d'Italie — n'avaient pas de rivales en Europe, par la magnificence des chevaux qu'elles renfermaient, l'excellente tenue du personnel, le grand air de la livrée elle-même et le luxe des installations. Élevé dans les grandes traditions, le général Fleury servit de trait d'union entre le passé et le présent, prenant au passé ce qu'il avait de bon et empruntant au présent le confortable.

Quand il arriva aux Haras, il se trouva en présence d'une vieille administration tracassière, dont il détruisit petit à petit les habitudes routinières, à laquelle il imprima non sans peine une direction savante, dégagée des anciens préjugés, et qu'il sut mettre en harmonie avec les progrès de tout genre qui s'accomplissaient alors.

Il créa, entre autres choses utiles, un concours entre les élèves des haras, ce qui stimula efficacement le zèle des professeurs et ce qui flatta singulièrement le goût et l'amour-propre des jeunes gens.

On lui dut aussi une école de cochers et de grooms, auxquels on délivrait, après un stage assez long, des brevets, à l'aide desquels ils pouvaient se placer dans les grandes écuries, ce qui constituait aux yeux de leurs maîtres des garanties qu'on ne rencontre plus aujourd'hui.

Ce n'est pas tout : s'intéressant vivement à l'équitation du dehors, il obtint, par le duc de Morny, l'autorisation d'établir au bois de Boulogne les courses, qui avaient lieu précédemment au Champ-de-Mars et qui ont pris une extension si considérable, par suite de la création du Grand-Prix de Paris.

Peu après, il contribua de tout son pouvoir à la création des Courses de Vincennes, qui devinrent une véritable source de prospérité pour une partie de la banlieue de Paris, assez déshéritée jusque-là, et qui firent pénétrer dans des quartiers où il était demeuré inconnu le spectacle du luxe inouï qui dominait alors dans les hautes régions.

Comme tous les hommes de cheval, le général Fleury estime qu'il est malséant de conduire sa monture avec les quatre rênes : il est d'avis qu'on doit régler la marche du cheval soit avec le filet, soit avec la bride.

S'il s'agit de faire franchir à un cheval des obstacles en hauteur, le général pense que l'animal doit être mené très doucement, très sagement ; au contraire, il doit être conduit un peu plus vite, lorsque les obstacles se présentent en largeur, parce qu'alors le saut a lieu horizontalement.

Il n'aime pas beaucoup le manège : il prétend que les cavaliers s'y sentent mal à l'aise, parce que la place leur manque. Ce n'est pas tout à fait notre avis, car cela n'a jamais été le cas de mes illustres maîtres, le colonel Guérin et le général L'Hotte, ainsi que de beaucoup d'autres écuyers.

Il s'intéresse, bien entendu, non seulement au cheval, mais encore à sa production et à son éducation, et il regrette beaucoup qu'on ne mette pas actuellement en pratique les meilleures théories que les maîtres nous ont laissées.

Nous allions oublier un trait qu'on nous a conté récemment et qui fait honneur à la générosité bien connue du général Fleury. Quand le comte d'Aure, son vieux professeur, se trouva tout à fait désemparé, il ménagea au grand écuyer, pour les talents duquel il professait une haute estime — que celui-ci lui rendait, d'ailleurs, à bon droit — une place à Saint-Cloud, où le vieillard put laisser tranquillement s'écouler ses derniers jours.

Un mot encore : tout le monde sait le rôle considérable, l'influence prépondérante qu'exercent les concours hippiques du palais de l'Industrie.

C'est le général Fleury qui eut la bonne fortune d'en prendre l'initiative et d'en faire confier la présidence au marquis de Mornay, présidence qu'il aurait pu se réserver, mais dont il déclina les avantages, on devine dans quel but. Mettant au-dessus des vaines satisfactions de l'amour-propre sa grande passion pour le cheval, le général Fleury préféra demeurer à l'écart, pour ne pas froisser certaines susceptibilités ombrageuses et fières qui n'avaient pas désarmé.

Il convient de lui savoir gré de cette abnégation patriotique et de rendre hommage aux persévérants efforts qu'il tenta constamment, pour replacer la France, au point de vue hippique surtout, au rang si honorable qu'elle a si longtemps occupé dans le monde.



## CINQUIÈME PARTIE

---

# LES CAVALIERS



## LE MARÉCHAL DE MAC-MAHON

Le duc de Magenta n'est pas un homme de cheval proprement dit, mais c'est un cavalier tellement vigoureux que notre devoir est de le faire figurer dans cette galerie, où ont successivement défilé tous les maîtres de l'équitation contemporaine.

Malgré les avantages de sa naissance, malgré sa fortune personnelle, le maréchal de Mac-Mahon ne doit qu'à lui-même sa brillante situation : tous ses grades, depuis celui de lieutenant jusqu'à la dignité de maréchal de France, il les a conquis à la pointe de l'épée.

De bonne heure il apprit à monter à cheval. A l'âge de douze ans, monté sur une jument rétive ou sur un poulain indiscipliné, il faisait déjà l'admiration de ses jeunes camarades. Après les exercices de la salle d'armes, qu'il fréquentait aussi, il n'avait rien de plus pressé que de se rendre dans la grande écurie du château de Sully, qui contenait alors une cinquantaine de chevaux, parmi lesquels il se plaisait à choisir les sujets les plus difficiles, les plus nerveux, les plus irascibles. Son bonheur n'était jamais plus grand que, lorsque, sous la direction d'un vieux serviteur de la famille, il lui était permis de sortir à cheval de la magnifique cour d'honneur de ce château, dont Bussy-Rabutin a dit qu'elle était la plus belle qui existât au dix-septième siècle.

Il fait ses premières armes, en 1830, à la prise d'Alger, dans le 20e régiment de ligne; le général Clauzel lui donne la croix d'honneur, pour être monté le premier sur le petit Atlas, au col de Mouzaïa; lieutenant de cuirassiers et aide de camp du général Achard, il assiste au siège d'Anvers, où sa belle conduite lui vaut la croix de Léopold. Il retourne ensuite en Afrique.

On cite de lui, vers cette époque, un trait de crânerie militaire, qui peint bien ce hardi cavalier. A la suite du combat du col du Terchia, le général Achard le charge de porter au colonel Rulhières, à Blidah, l'ordre de changer de marche. M. de Mac-Mahon refuse l'escadron de chasseurs qu'on lui offrait comme escorte et part seul, ayant à parcourir une distance de 5 kilomètres en pays ennemi.

A un demi-kilomètre de Blidah, il rencontre un ravin escarpé, large et profond, et aperçoit des Arabes qui le cernent sur sa droite, sur sa gauche et sur ses derrières. D'un bond il est au bord du ravin, se précipite à toute bride sur le gouffre béant, qu'il franchit sans hésiter.

Les Arabes, bons cavaliers pourtant, se sont arrêtés et n'ont pas osé tenter l'aventure.

M. de Mac-Mahon gagne la ville, sans être atteint par les balles, qui, de tous côtés, sifflent à ses oreilles.

Capitaine d'état-major en 1833, il est successivement aide de camp de plusieurs généraux et notamment de Damrémont, alors gouverneur de l'Algérie.

Au siège de Constantine, où meurt ce dernier, M. de Mac-Mahon reçoit dans la poitrine un coup de feu, passe officier de la Légion d'honneur et est cité pour sa bravoure à l'ordre du jour de l'armée.

Général de brigade en 1848, il commandait la subdivision de Tlemcen, près de la frontière marocaine.

En 1852, il devient grand officier de la Légion d'honneur et général de division après s'être couvert de gloire dans l'expédition de la grande Kabylie; puis, par un commandement à l'armée du Nord, il prélude à sa magnifique campagne de Crimée. En Orient, il est placé à la tête de la première division du corps Bosquet.

La veille de l'assaut donné à la tour Malakoff, les généraux Bosquet et Niel insistaient en présence du général de Mac-Mahon sur l'importance de l'affaire qui allait se livrer. C'était précisément sa division qui avait été choisie pour jouer le principal rôle dans l'attaque.

— « J'entrerai dans Malakoff, leur dit avec calme le futur duc de Magenta, et soyez convaincus que je n'en sortirai pas vivant, si je ne puis parvenir à en déloger les Russes. »

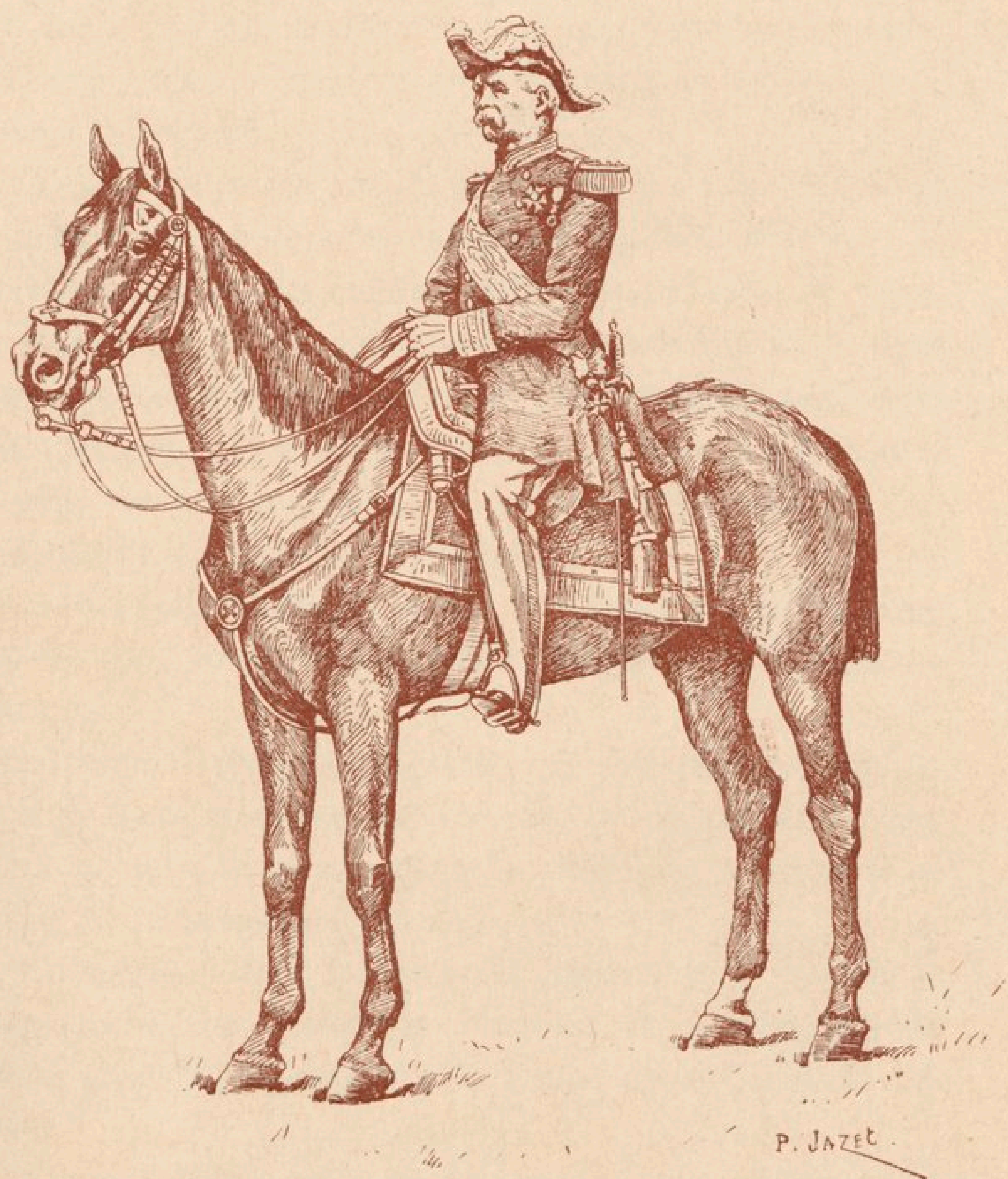
Il tint sa promesse. Placé sur le point le plus culminant du parapet de la forteresse, le général dirige l'assaut donné par ses troupes, avec autant de sang-froid que s'il s'était agi de commander une parade dans la cour des Tuileries. — « Impossible d'être plus beau sous le feu ! » s'écriait le commandant en chef Pélissier, en lui envoyant l'ordre de quitter la position dangereuse qu'il occupait.

Une première fois, M. de Mac-Mahon remercia le général en chef. Mais, l'ordre s'étant répété cinq fois dans la journée, l'intrépide soldat coupa court à ces injonctions, en entrant dans la tour Malakoff, où il s'établit si solidement, que les Russes furent bientôt contraints de l'évacuer. Et, calme, impassible, il reste avec ses hommes sur ce volcan que l'on croyait miné. La prise de Malakoff lui valut la grand'croix de la Légion d'honneur.

En 1859, après avoir commandé en chef les troupes de terre et de mer en Algérie, il part pour l'Italie, à la tête du 2e corps d'armée. Le 4 juin 1859, il gagne la bataille de Magenta et est créé maréchal de France et duc de Magenta sur le champ de bataille même.

En 1861, il représente la France au couronnement du roi Frédéric-Guillaume IV. Il déploie à cette occasion une pompe extraordinaire et se fait remarquer, à Berlin, au milieu des représentants les plus distingués de l'aristocratie européenne par le luxe et la correction de ses équipages.

Le souvenir de nos désastres de 1870 est trop vivace dans les cœurs français pour qu'il soit utile de rappeler ici les efforts que tenta le maréchal duc de Magenta pour faire triompher notre cause. Sa vaillance, son énergie, ses vertus militaires brillèrent encore d'un vif éclat dans cette malheureuse campagne, où il lutta sans cesse contre des forces plus considérables. Il fut blessé sur le champ de bataille de Sedan.




LE MARÉCHAL DE MAC-MAHON

Le maréchal de Mac-Mahon est, comme nous l'avons dit en débutant, un cavalier hors ligne, qui ne peut prétendre à la qualité d'homme de cheval, parce que cette qualité comporte une science équestre qu'il n'a pas eu le temps de chercher à acquérir.

Or cela n'est pas le cas du maréchal, qui aime le cheval par instinct, le monte avec énergie, il est vrai, mais sans se rendre compte de ses actions; c'est, en un mot, un cavalier vigoureux, ne reculant devant aucune difficulté, mais montant plutôt instinctivement que conformément aux règles d'une méthode. S'il avait eu à en choisir une, il est évident que celle du comte d'Aure, qui consiste à aller toujours en avant, aurait obtenu ses préférences.

Plusieurs fois, d'ailleurs, le duc de Magenta s'est exprimé dans ce sens, lorsqu'une question hippique était débattue devant lui.

En Afrique, il montait de préférence des chevaux anglais, et cela si énergiquement, que les officiers de son état-major avaient peine à le suivre, dans les marches, ce dont il se souciait du reste médiocrement.

A Compiègne, dans les chasses impériales, il suivait le laisser-courre avec beaucoup d'entrain et avec autant de vigueur que s'il eût chargé à la tête d'une division de cavalerie.

Il a une belle et noble prestance à cheval: fidèle à cet adage de Lamartine que «le cheval est le piédestal des rois», il a toujours tenu (et c'est là un goût de prince) à ne monter que de bons et grands chevaux, qu'il payait volontiers quatre ou cinq cents louis.

Quand, président de la République, il passait des revues, on ne le voyait jamais que sur de beaux chevaux d'armes, superbement harnachés.

Aux fêtes données à l'occasion de la visite du shah de Perse en France, il montait un cheval bai magnifique, que Briggi, un des anciens piqueurs des écuries impériales, était allé lui chercher en Angleterre et qu'il avait payé dix mille francs.

Il a toujours été partisan de l'équitation extérieure; aujourd'hui encore, malgré ses soixante-seize ans, quelque temps qu'il fasse, il monte tous les matins, pendant deux heures au moins.

A la bataille de Magenta, le maréchal montait un magnifique alezan anglais, nommé *Forestking,* qu'il possédait encore en 1870 et qui fut pris à Sedan par les Prussiens.

A Sedan, il montait un autre alezan anglais nommé *Alfa,* qui avait été acheté vingt mille francs par l'empereur Napoléon III et qui lui avait été rétrocédé moyennant dix mille francs. Ce cheval reçut un éclat d'obus au genou et fut abattu au moment même où le duc de Magenta, grièvement blessé, lui aussi, était transporté à l'ambulance.

On nous raconte à ce sujet une anecdote que nous ne pouvons passer sous silence :

Un juif allemand, qui suivait l'armée, cherchait à acheter des chevaux. Sachant que le maréchal en possédait de très beaux, il demanda à un aide de camp si *Alfa* était à vendre. On lui répondit qu'*Alfa* avait été tué.

— Est-ce possible? répliqua le fils d'Israël d'un air désolé. Aussi, quelle imprudence de monter un cheval de pareil prix un jour de bataille!

A l'heure actuelle, le maréchal a deux chevaux anglais pour son service personnel, tantôt dans son château de la Forêt, tantôt dans son hôtel de la rue Bellechasse : un bai, *Cambridge,* et un bai châtain, *English.* Ce dernier appartint à Mgr. le duc de Chartres, qui le lui vendit.

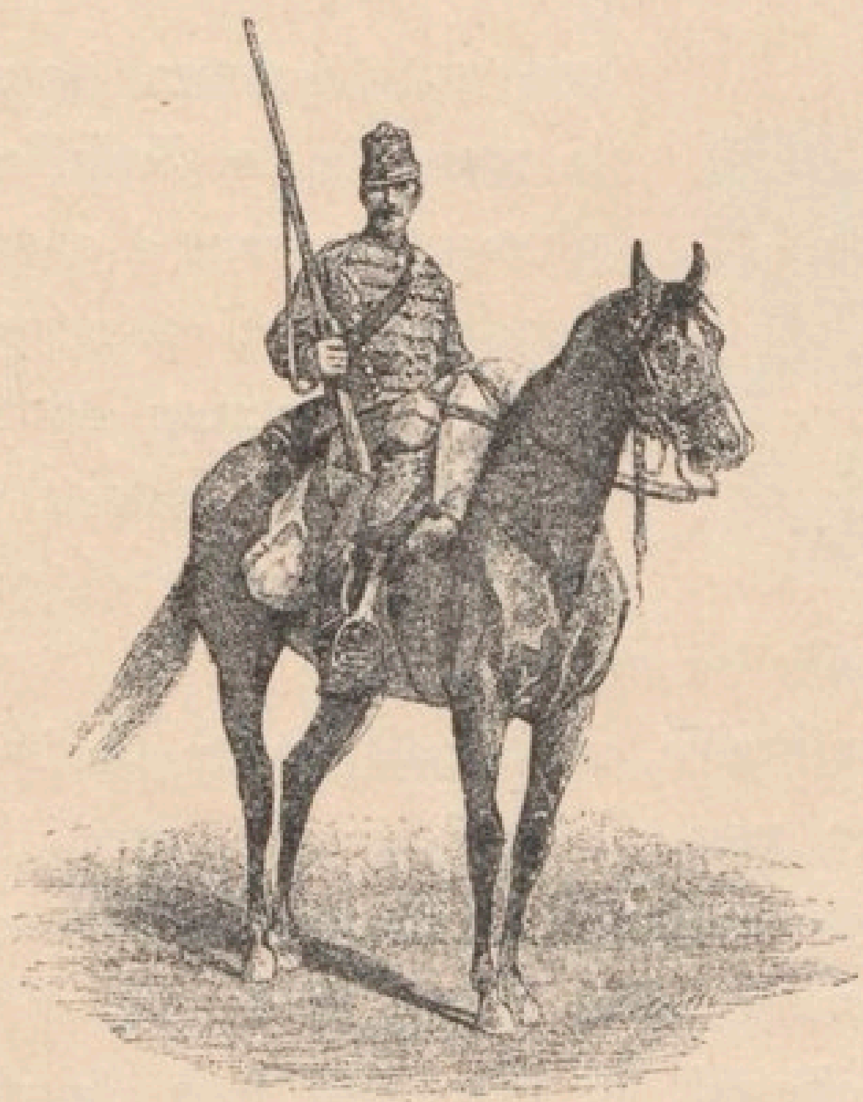
Quand on contemple le maréchal de Mac-Mahon, on voit peintes sur son visage l'énergie et l'affabilité qui sont ses deux qualités prédominantes. Rude soldat dans les camps, il apporte dans les relations ordinaires de la vie beaucoup de courtoisie et de distinction, unies à une extrême simplicité.

On a dit de lui qu'il avait l'énergie de Cambronne et l'élégance de Richelieu. Et cette élégance ne se dément jamais, même sur le champ de bataille. Pour tout dire, le soldat ne cesse jamais de se montrer homme du monde, sans que l'homme du monde se ressente du soldat.

Sa physionomie est l'exact reflet de son caractère à la fois austère et doux.

Pour clore cette notice, il ne nous reste plus qu'à signaler le jugement porté sur lui par un homme compétent :

« Parmi tous les hommes de guerre, le maréchal de Mac-Mahon est celui qui monte le plus énergiquement à cheval. »





## LE GÉNÉRAL DE GALLIFFET



ONSIDÉRÉ comme homme de cheval, le marquis de Galliffet est d'autant plus intéressant à esquisser, que le général, tout en ne procédant nettement d'aucune école, est cependant le représentant le plus énergique et le plus élégant de ce que j'appellerai l'*équitation militaire*.

L'équitation militaire, on le sait, toute de hardiesse et de vigueur, occupe une place spéciale entre l'équitation de course et celle de manège. Son double but est de développer, chez le cavalier, la solidité, l'aisance, d'où naîtra l'audace; chez le cheval, la franchise dans le mouvement en avant, le rythme et le soutien des allures, l'adresse en ter-

rains variés; son idéal, c'est « l'association intime » du cheval et de l'homme, ce dernier connaissant à fond sa monture, ses moyens, les soins qu'elle réclame soit à l'écurie, soit sur les routes.

Le général de Galliffet, partisan et propagateur de cette théorie, n'est donc pas un doctrinaire; il estime que l'équitation est un art pratique plutôt qu'une science, et le titre d'écuyer ne lui paraît nullement synonyme de celui d'officier de cavalerie.

Il goûte peu les subtilités de la haute école, et n'aime pas qu'on lui parle de forces instinctives ou transmises, d'effets d'ensemble ou de rassemblers trop compliqués; à son avis, le bon emploi du cheval exige moins de principes que d'application; il prétend qu'avant de s'embarrasser de tout ce bagage de doctrines, on doit surtout monter beaucoup et souvent. Bref, si on lui demandait quel système est préférable, j'estime qu'il répondrait comme autrefois le comte d'Aure: « Monsieur, étudiez le cheval, c'est un grand maître. » J'ajoute que le général a une affection particulière pour le pur sang, et, l'un des premiers, il a contribué à l'introduction de ce noble animal dans l'armée, comme monture d'officier.

Pour résumer sa manière toute personnelle, je dirai qu'il appartient à cette race de rudes cavaliers qui, naturellement bien doués, ont, par une pratique constante, acquis à un haut degré le sentiment du cheval et la notion des aides, toujours délicates et régulières.

Ses chevaux sont admirablement bien mis, sans qu'il ait employé pour cela d'autres moyens que de les monter sur les routes et sur le terrain de manœuvre.

Il suffit, d'ailleurs, de jeter un coup d'œil sur la belle photographie hippique de Delton pour se convaincre que peu

d'hommes de cheval possèdent cette correction aisée, cette désinvolture hardie, ce je ne sais quoi enfin qu'un mot trivial peu seul définir : *le chic militaire.*

Engagé volontaire à dix-huit ans, dans un régiment de cavalerie, le général de Galliffet a conquis tous ses grades à la pointe du sabre, à Malakoff, au Mexique, à la prise du fort Saint-Xavier, à Solférino, en Algérie, enfin à Sedan, à la fameuse charge du plateau d'Illy.

Depuis la guerre, les importants commandements qu'il a exercés au 9e et au 12e corps ne l'ont pas empêché de travailler sans relâche à la réorganisation et au progrès de notre cavalerie, dont, depuis 1879, il préside le comité.

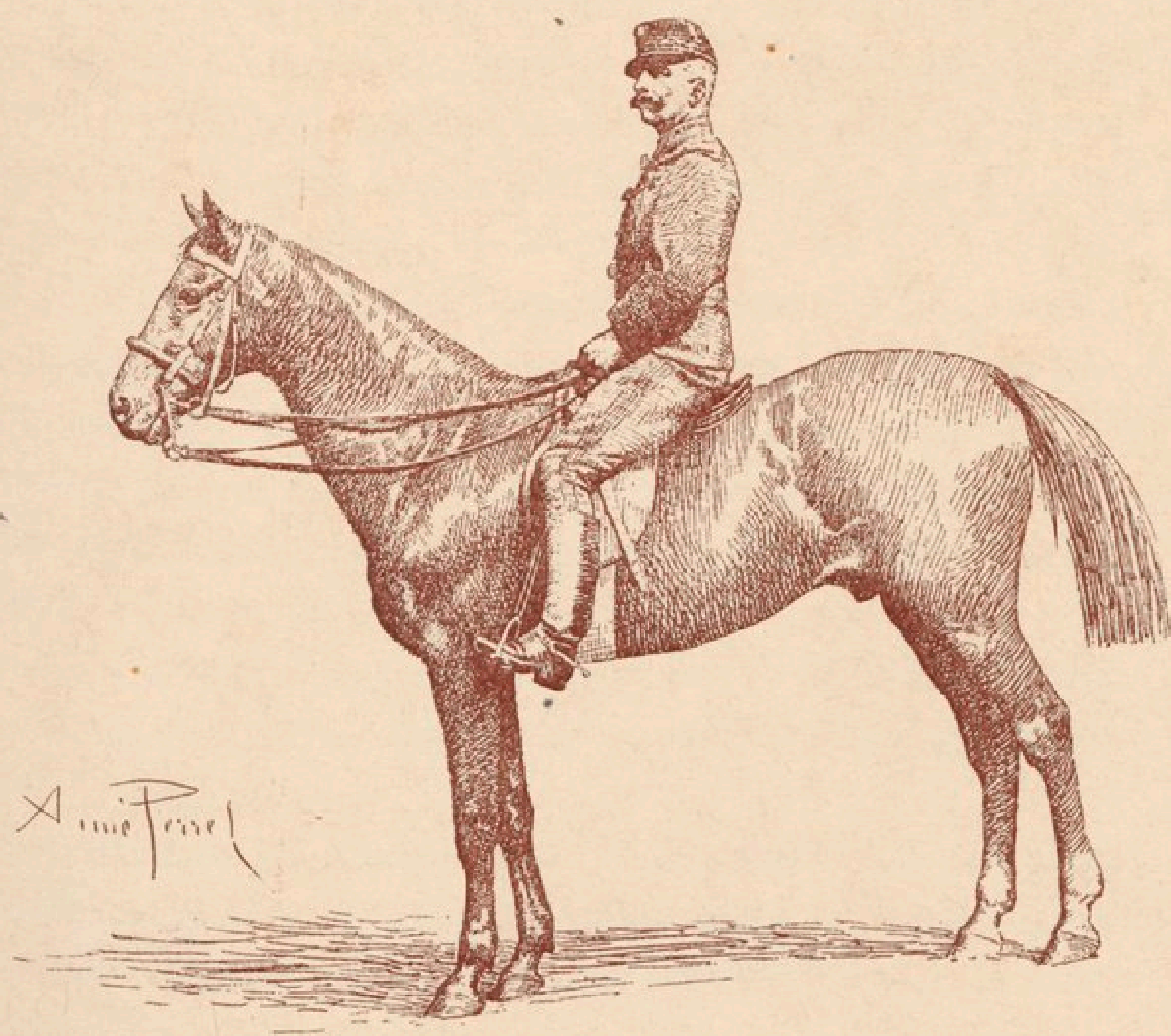
L'un des premiers, après nos désastres, il a repris courage et confiance et s'est efforcé de faire partager à tous l'énergie et la foi qui l'animent.

Il s'est surtout appliqué à remettre en honneur toutes les questions qui concernent le cheval de guerre, sa production, son dressage, la limite de ses moyens, sa constante mise en condition en prévision d'une brusque entrée en campagne.

Son esprit éminemment entreprenant et pratique s'est révélé par l'introduction, dans le règlement d'exercices de 1882, des principes « d'entraînement » qu'il avait fait appliquer sous ses yeux, au 2e chasseurs, alors commandé par le colonel de Lignières.

L'entraînement du cheval de guerre, tel que le prescrit le règlement, ne ressemble en rien aux prouesses individuelles ou aux marches savantes et compliquées dont certains journaux nous ont maintes fois exposé le récit.

Il est, en somme, très modéré : « Les chevaux doivent être en état de parcourir facilement et sans souffler, sur un bon terrain, dix kilomètres au trot et six kilomètres au galop ;




LE GÉNÉRAL DE GALLIFFET

après ce parcours ils doivent être capables de fournir une charge vigoureuse.

« Pour atteindre ce résultat, dit la théorie, le travail journalier bien compris et bien dirigé doit suffire. »

Ce travail régulier passe en effet par différentes phases qui, progressivement, amènent le cheval au degré de condition voulu ; au travail d'*assouplissement et de rassemblement*, sur les carrés, qui mettent le cheval en équilibre et développent ses muscles, succèdent le *rythme et le soutien des allures* ; enfin le travail d'*allongement* sur les grandes distances et le *travail à l'extérieur*, qui lui donnent de l'haleine et du fond. A l'entrée du printemps, les chevaux, qui ont d'ailleurs reçu une ration d'avoine proportionnée à leur dépense de forces, doivent se trouver en état d'exécuter, sans autre préparation, des marches de 50, 60 et même 80 kilomètres, répétées pendant plusieurs jours.

Telle est, à grands traits, la physionomie de l'entraînement du cheval de guerre, d'après les principes posés par le général de Galliffet.

Comme tous les hommes de valeur, comme tous les chefs d'école, le général a quelques adversaires et beaucoup de partisans. Cependant, on peut dire aujourd'hui que la cavalerie entière s'est ralliée à ses théories.

Sa physionomie très accusée, très française et toute militaire, éveille la sympathie et la confiance. C'est bien le représentant de ces cavaliers, nos ancêtres, que le sieur de Birac représente : « hardis, déterminés, agissants, sobres au manger et au boire, ayant le regard fier, le corps sec et nerveux. »

C'est bien, en même temps, le type accompli de ces chefs de cavalerie dont l'auteur de la *Cavalerie française en 1884* nous a dépeint le modèle : « Convaincu, fanatique, essentiel-

lement cavalier, ne se laissant jamais décourager par les obstacles et marchant vers « l'idéal » avec une énergie toujours soutenue, une foi toujours vive, une ardeur toujours grandissante. »

En résumé, le général de Galliffet est un remarquable chef de cavalerie, et il a fait accomplir à cette arme d'inoubliables progrès ; c'est à ce titre surtout qu'il mérite d'occuper une des premières places parmi les hommes de cheval de notre temps.





## LE GÉNÉRAL MARQUIS D'ESPEUILLES



Parmi les officiers généraux le marquis d'Espeuilles est un de ces hommes que l'on n'oublie pas, lorsqu'on l'a vu une fois.

D'une taille au-dessus de la moyenne, élégant et vigoureux à la fois, d'une distinction hors de pair, des cheveux grisonnants et plantés comme une perruque poudrée de marquise, sur une figure régulière, douce et énergique à la fois.

Le nez acquilin, l'œil long et grand, le teint mat, presque blanc, fait étrange pour un soldat qui a assisté à plus de vingt batailles dans les deux mondes.

Un faux air du général marquis de Galliffet, le teint moins animé, le regard moins dur.

Au moral un des plus braves, des plus intelligents et des plus modestes officiers généraux de l'armée. Dans le monde un des sportsmen et des gentlemen les plus accomplis. Dans la vie politique un type d'honneur et de fidélité pouvant dire

avec l'Évangile : *Etiam si omnes scandalisati fuerint in te, sed non ego.*

Le général marquis d'Espeuilles est de vieille famille, il est apparenté à ce qu'il y a de mieux. Il s'est allié aux Bassano, à une femme charmante, leur fille.

Il a servi en Crimée, a fait l'expédition de Grande-Kabylie en 1857, a été décoré à Magenta en 1859. Officier d'ordonnance de l'Empereur, il est envoyé en mission en Algérie pendant l'expédition contre les Flittahs. En 1865, il va au Mexique, en 1867, lieutenant-colonel et officier de la Légion d'honneur. Il y a vingt ans qu'il a cette décoration. En 1870, il est colonel et aide de camp du Prince Impérial. Il passe au 13e hussards.

Il va reformer son régiment à Chambéry, et, dix-huit jours après, le ramène reformé à Rouen.

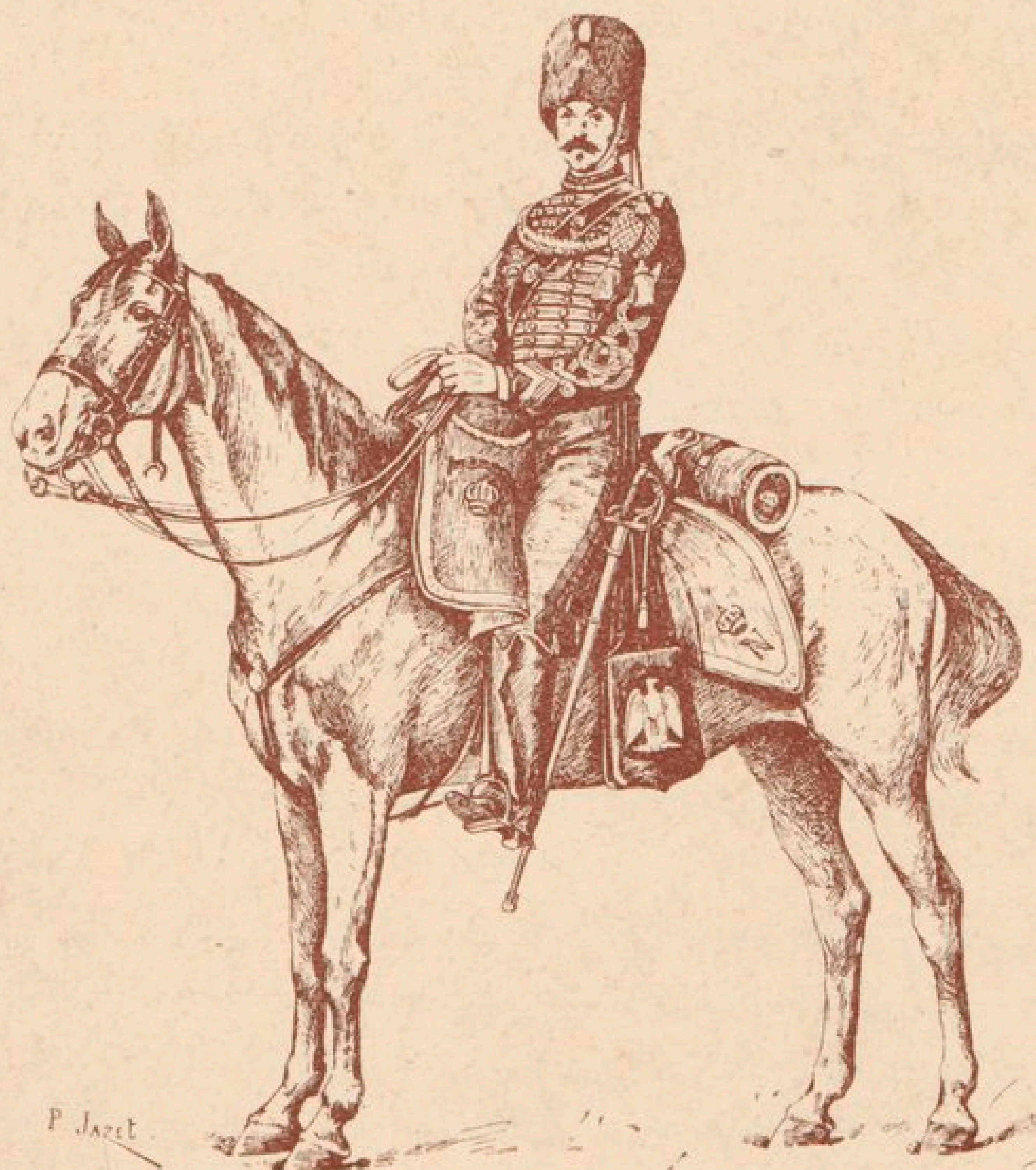
Il bat les Allemands à Forneries et est nommé général de brigade en novembre 1870; il assiste aux batailles livrées par l'illustre général Chanzy. Enfin, en 1878, il est nommé général de division.

Le général d'Espeuilles est un des plus beaux et des plus fins cavaliers de l'armée française, c'est l'élève du comte d'Aure et comme lui il possède une force de jambes extraordinaire. Il monte à l'ancienne manière : celle des grands hommes de cheval de la petite écurie des rois de France.

Quand, à la fin de l'empire, il arrivait sur le *percy*, en redingote noire, en pantalon à carreaux sur ses beaux chevaux de sang, il faisait sensation.

A Wissembourg, monté sur son grand cheval gris, le général d'Espeuilles fit de la haute école devant l'ennemi. Jamais il ne fut plus brillant, plus élégant et plus simple en même temps.

Si tous les hommes qui montent à cheval étaient comme




Le Marquis d'Espeuilles

*Ancien Aide de Camp de l'Empereur Napoléon III*

le général d'Espeuilles, on n'entendrait pas tout le monde se plaindre de la décadence dans laquelle est tombée l'équitation, car il est, avec le général L'Hotte, le colonel Guérin, M. Gaussen, le comte de Montigny et quelques autres, un des rares hommes de cheval songeant à réorganiser l'art équestre.

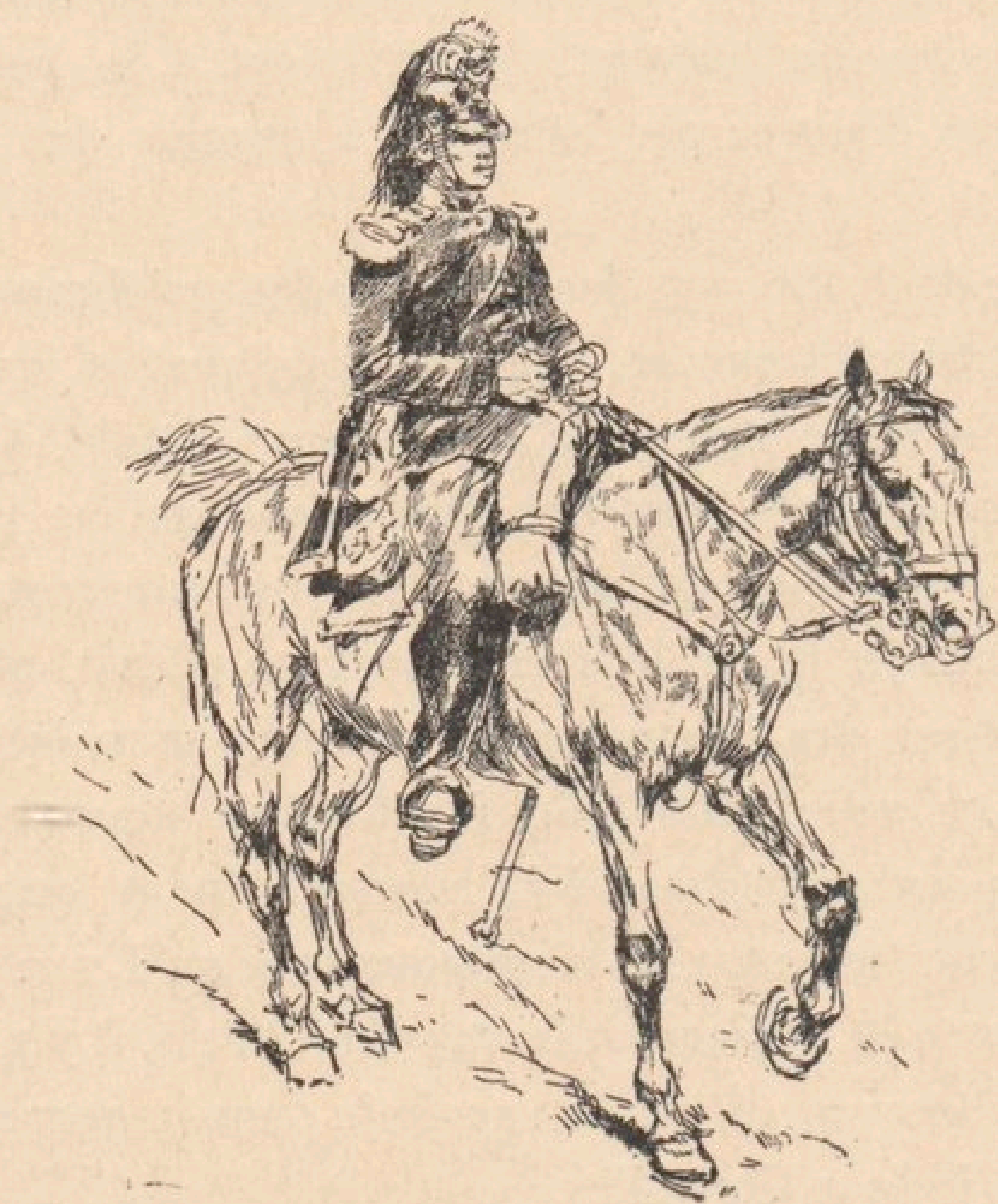
Les difficultés équestres sont depuis longtemps les mêmes; mais il y avait autrefois, pour en entretenir sinon le goût du moins la pratique constante, des stimulants qui n'existent plus de nos jours. Il y a cinquante ans, dit Baucher dans sa *Méthode d'équitation*, tout homme d'un rang élevé devait savoir manier un cheval avec habileté et le dresser au besoin. Cette étude était un complément indispensable de l'éducation des jeunes gens de famille; et comme c'était pour eux une obligation de consacrer deux ou trois années aux rudes exercices du manège, ils arrivaient à la longue, les uns par goût, d'autres par habitude, à devenir des hommes de cheval.

Le désir de briller sur les promenades publiques, ou des motifs plus frivoles encore, engagent quelquefois les grands seigneurs de notre époque à commencer l'étude de l'équitation; mais, ennuyés bien vite d'un travail qui ne leur présente aucun résultat satisfaisant, ils ne trouvent qu'une fatigue monotone là où ils cherchaient un plaisir, et croient en savoir assez dès l'instant qu'ils peuvent se maintenir passablement en selle. Une telle insuffisance équestre, aussi dangereuse qu'irréfléchie, doit nécessairement occasionner mille accidents funestes, et c'est pour cela qu'il serait grand temps, comme le demandait le colonel Guérin, il y a quelque temps, de créer une école de cavalerie dans le genre de celle qui existait jadis à Versailles.

Il faut donc relever l'équitation du triste abaissement dans

lequel elle est tombée. Le général d'Espeuilles peut sans doute beaucoup à cet égard, puisqu'il est soutenu par les hommes de cheval les plus célèbres que nous ayons ; mais cela ne suffit pas, il faut que le gouvernement l'aide et supplée à l'insuffisance des moyens dont disposent les maîtres dont j'ai parlé.

Il faut protéger cet art qui n'offre que des chances de ruine à ceux qui veulent s'en occuper sérieusement. L'équitation ne doit pas être ainsi abandonnée; comme les autres arts, elle a droit à de larges encouragements. Lorsque les professeurs se verront soutenus et récompensés par le pouvoir, ils sauront rendre attrayante et efficace une étude jusqu'ici trop monotone et trop souvent stérile.



## M. CHABOT



La réforme de l'École de Versailles, en dispersant le peu d'hommes capables qui restaient encore, donna naissance à une équitation nouvelle, toute de vigueur et d'énergie, peu savante sans doute, mais en rapport avec les goûts de l'époque. La plupart des professeurs, se raidissant contre le changement qui s'opérait, n'ayant modifié dans l'équitation de manège que les airs inutiles, restant néanmoins toujours fidèles aux allures raccourcies, ne démontrant pas les moyens de développer la vitesse, ne tardèrent point à voir le vide se faire autour d'eux. Les courses, les steeple-chases ayant remplacé le carrousel, la plupart des jeunes gens cessèrent d'avoir foi dans le manège, et ils se firent une équitation à eux, consistant à savoir franchir les obstacles et à rendre un cheval perçant sans s'inquiéter autrement qu'il fût juste ou faux, placé ou non placé, droit ou de travers.

Cette équitation toute naturelle, toute de courage, encore en vogue à l'heure qu'il est, ne demandait qu'à être régula-

risée. L'École de Versailles marchait dans cette voie, quand elle a été supprimée; les anciennes traditions, déjà modifiées par d'Abzac, devaient se modifier encore. L'époque, comme le dit le comte d'Aure dans son *Traité d'équitation*, voulant une équitation large, avait besoin, tout en conservant le souvenir des préceptes qui servent à placer le cheval, à régulariser ses allures, à le soumettre enfin à l'obéissance la plus complète, de connaître les moyens qui tendent à provoquer et à maintenir la franchise dans les allures.

Malheureusement, il n'en fut point ainsi, et pour bon nombre d'hommes de cheval l'équitation de cette époque consistait, à peu d'exception près, à laisser marcher les chevaux librement; tellement librement que pour donner plus de flottant aux rênes de la bride, on les accrochait au bouton, ayant la main très en l'air, les coudes écartés outre mesure, les laissant aller à tous les mouvements du cheval. On comprendra qu'avec une pareille position, dont on trouve encore trace dans certains cavaliers du Bois, il n'était point aisé d'avoir la main fixe.

Du reste, c'est de là qu'est née cette expression : « être mis au bouton », dont on se servait pour désigner un cheval dressé.

Une fois assuré sur la selle, le cavalier apprenait souvent, autant par instinct que par préceptes, la manière de conduire son cheval, fermant ses jambes pour le faire marcher, tenant la bride pour l'arrêter ou diminuer sa vitesse, il laissait flotter les rênes quand il allait à peu près selon son désir.

Cette équitation aussi peu savante a presque complètement disparu aujourd'hui, car la plupart de nos hommes de cheval du dehors sont d'élégants cavaliers, possédant un fonds de principes qui leur apprend à mettre les chevaux




A. Chabot

dans la main et dans les jambes, à les mener régulièrement et d'aplomb, à posséder en un mot le cheval, tout en lui laissant son énergie naturelle et l'aidant à développer presque de lui-même les qualités qui lui sont propres.

Au nombre de ceux-là figure M. Chabot, un des rares hommes qui ait compris l'emploi du cheval, comme il doit être raisonnablement entendu. Il existe dans sa manière d'user du cheval un tact et une intelligence hors ligne, et personne, je crois, ne sait tirer du cheval un meilleur parti que lui. Son dressage consiste à l'amener au service auquel il est propre, à le ménager plus ou moins, en raison de sa construction, de sa vigueur, de ses imperfections. Tous les chevaux ne peuvent pas être dressés de la même manière, ils ne peuvent pas tous être soumis au même travail, et le propre de l'homme de cheval est de savoir ce qu'il peut exiger.

Comme tous ceux qui ont beaucoup pratiqué, M. Chabot aime les chevaux et les connaît bien; il a dans l'œil cette rapide appréciation des qualités et des défauts qui fait juger sûrement, autant que possible, les différents leviers du cheval, d'après lesquels il est bon ou mauvais.

Aussi embarrassé dans un manège qu'à l'aise avec de l'espace devant lui, il a surtout les qualités d'un chasseur; il a suivi des chasses depuis son enfance, et aujourd'hui il chasse aussi énergiquement que dans sa jeunesse.

Il affectionne les chevaux de pur sang, il prétend avec quelque raison que les plus légers sont ceux qui portent le plus de poids, par ce motif que n'ayant rien à porter d'eux-mêmes, il leur reste plus de forces pour supporter celui du cavalier.

Pour lui tout est dans le sang, dans la forme du rein et dans les membres; il cite à l'appui de son système *Clen*,

une jument de pur sang, petite, qu'il a montée dix ans en lui imposant parfois quatorze heures de marche sans la claquer. Combien de cobs et des meilleurs qui n'en pourraient faire autant.

Il a quelques théories en dehors des choses convenues que je suis loin de partager, mais que je crois devoir noter, en raison de ce que j'ai dit plus haut. Il prétend qu'il y a peu de mauvais chevaux, mais beaucoup de gens qui ne savent pas s'en servir ; il ne faut pas, selon lui, chercher un cheval d'après le programme des qualités qu'on désire, mais savoir découvrir celles qui existent dans tous les sujets dont on se sert.

Il prétend encore qu'il est plus facile d'être solide à cheval que de savoir tomber à propos; il y a des chûtes inévitables, le bon cavalier sait les rendre innocentes.

Pour lui, l'équitation est bien moins un art qu'une utilité première; il trouve qu'à part la science du dressage, qui a surtout pour but de mettre les chevaux, quels qu'ils soient, à la portée de tout le monde, c'est moins un exercice de grâce et d'adresse dans un manège, qu'un moyen de porter sûrement et vite un cavalier d'un point à un autre; à son avis et non au nôtre, la meilleure école est l'équitation de dehors, en général, et surtout la chasse, tout en respectant certains principes dont il ne faut jamais se départir.

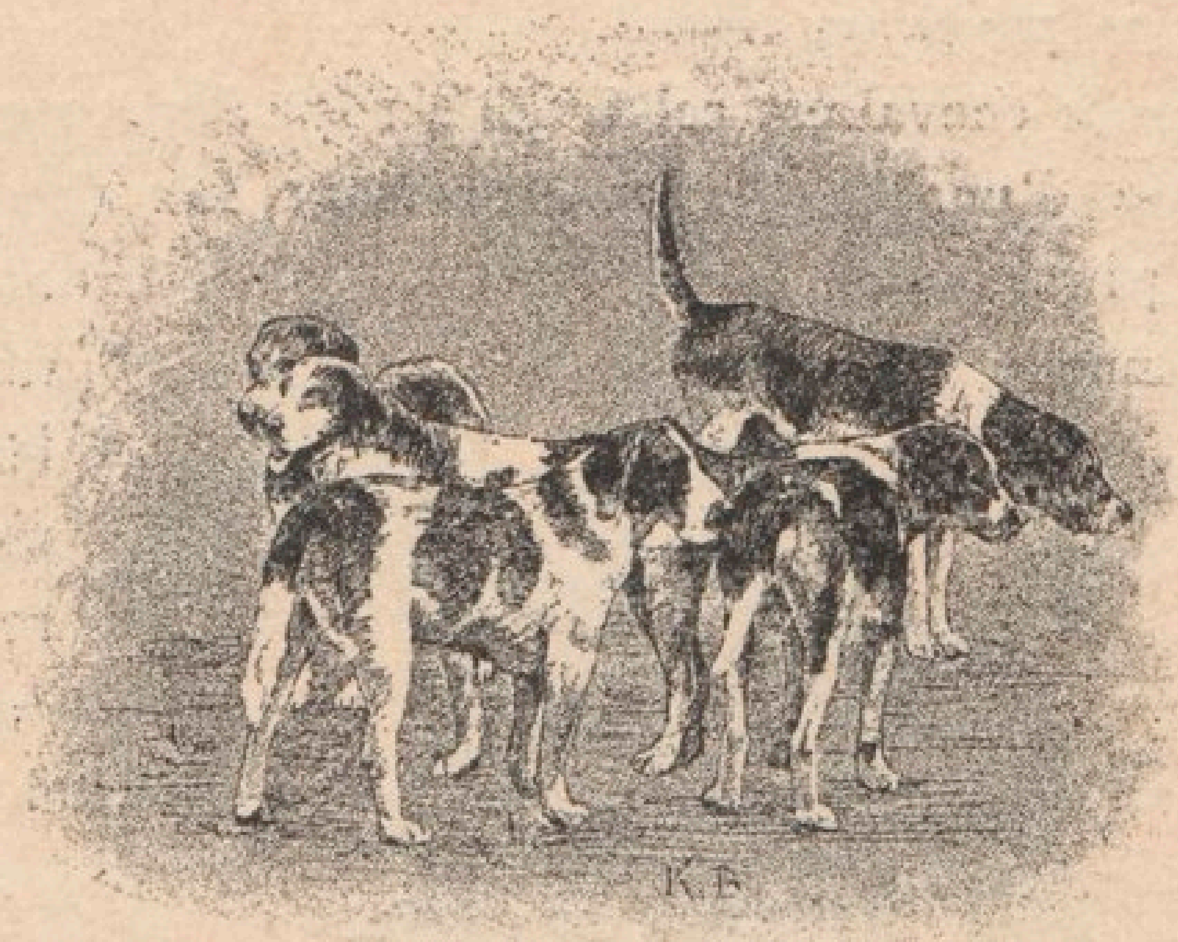
La chasse donne la pratique du terrain, l'habitude du train, et la solidité, sans lesquelles l'équitation n'existe pas.

On n'a l'indépendance de la main, qui fait la confiance du cheval, qu'à la condition d'être assez fixe pour ne jamais se pendre aux rênes.

C'est pour ce motif, dit-il, que beaucoup de gens montent mal et mènent bien; sur un siège on est toujours solide, ce qui n'empêche qu'on n'est pas bon cocher sans savoir monter à cheval.

Il doit tout ce qu'il sait à son ami le baron de Curnieu, un des plus fins écuyers qui existent.

M. Chabot est non seulement un pratiquant, mais c'est de plus un écrivain spécial qui fait chaque semaine la revue cynégétique dans la *Vie sportive*, sous le pseudonyme de Jacques d'Albray. Il a publié, sous ce nom, l'année passée, *la Chambaudière*, un roman que tout le monde a lu ou lira, ce qui prouve qu'on peut à la fois manier la cravache et la plume.





## LE PRINCE DE SAGAN

Si on confond dans le langage vulgaire les hommes montant à cheval sous la dénomination générique d'écuyer, il est pourtant utile qu'au moment où des hommes de l'art s'efforcent de faire renaître en France le goût de l'équitation, chacun soit mis à sa place.

Le cavalier est l'homme qui d'instinct aime le cheval, le monte avec plus ou moins de tact et d'énergie, en tire parti sans se rendre compte de ses actions et qui est absolument incapable de dresser lui-même un cheval.

L'homme de cheval est celui qui a reçu des leçons, suivant les principes d'une méthode plus ou moins rationnelle, qui aime le cheval pour son dressage, sait d'où il part et où il veut arriver par la progression rigoureuse qu'il suit.



Le véritable homme

de cheval peut franchir toutes les difficultés; il est aussi énergique que solide et entreprenant à l'extérieur, et, rentrant au manège, il peut, avec le même cheval, exécuter avec une parfaite précision les mouvements les plus compliqués de la haute école. Mais là s'arrête le talent déjà si grand de l'homme de cheval. Il est lui et ne sait pas transmettre ce qu'il fait si bien.

L'écuyer est l'homme qui possède toutes les qualités de l'homme de cheval, ayant en plus l'esprit de l'étude et de l'observation qui scrute, fouille avec passion l'art de dresser le cheval.

Il l'étudie dans ses aptitudes et son caractère, ainsi que dans sa structure; c'est, en un mot, l'homme qui se rend compte du pourquoi de chaque chose, qui sait formuler en termes clairs, nets et précis toutes ses impressions, sait les rendre attrayantes pour ses élèves et sait aussi leur infuser l'amour de l'art. Celui-là seul qui sait transmettre par écrit ou verbalement tous les secrets de l'équitation et qui forme des élèves sachant comme lui et pouvant aussi transmettre à leur tour est digne du titre d'écuyer.

Ceci dit, je passe au prince de Sagan.

Le *lord-rider* par excellence, et certainement la physionomie princière la plus en vedette de tout Paris. Qui ne connaît cette tête si fine, toujours au vent, avec son monocle vissé perpétuellement à l'œil et ses cheveux blanchis avant le temps, et si joliment, qu'ils ont l'air de l'avoir fait exprès pour prêter à la figure du prince une élégance de plus? L'élégance, voilà la note de cette personnalité brillante et qu'on retrouve jusque dans la façon de retrousser sa moustache et le port de ce large cordon de moire noire flottaillant sur la poitrine.

Le prince est le fils aîné du duc de Talleyrand et d'une

Montmorency, l'héritier de tous les titres et de toutes les dignités de cette vieille maison quasi royale de Périgord, et issue des comtes de la Marche.

Napoléon Ier prononçait le nom de Talleyrand, *Taillerand,* lui donnant ainsi pour principe le surnom d'un des Francs, conquérant de la Gaule, « Taillerang ». S'il eût connu le prince dont j'esquisse ici la silhouette, je crois qu'il eût encore accentué sa prononciation, car celui-là s'entend à tailler dans le rang, et j'ai presque envie de dire dans les grands.

Nul homme ne s'entend mieux que lui aux tours et détours de la haute vie, et pendant un séjour qu'il fit dans les terres du prince de Metternich, il bouleversa si bien les domaines et les écuries de son amphitryon que l'ancien ambassadeur de François-Joseph auprès de Napoléon III disait en souriant :

— « Une saison de plus du prince chez moi et j'étais ruiné ! » Étonnez-vous, après cela, si notre héros a semé ses propres millions sur la route sans compter ! Loin, d'ailleurs, de garder rancune aux buissons qui l'ont écorché, vous le trouvez toujours tout prêt à recommencer.

Continuant à notre époque les traditions conjugales des maris grands seigneurs du dix-huitième siècle, le prince a sa maison distincte de celle de sa femme. La princesse donne des fêtes, le prince reçoit de son côté ses amis : cela se passe absolument comme sous le règne de Louis XV le Bien-Aimé, et le monde n'a pas à s'offusquer de pratiques absolument dans le ton de la vieille aristocratie française. Aussi ne s'offense-t-il pas. Le prince et la princesse de Galles, les grands-ducs et les grandes-duchesses de Russie, les princes et les princesses d'Orléans, dînent chez la princesse de Sagan, et ne s'étonnent pas que son mari ne l'aide

point à faire les honneurs de sa table. C'est accepté. Si je note ce point, c'est qu'il donne bien le diapason de la haute aristocratie française; ce n'est pas seulement un détail plus ou moins curieux, c'est un véritable trait de caractère.

Si le prince est un grand seigneur parisiennisant à outrance, assidu des clubs, des premières représentations, de toutes les fêtes où la grande ville se manifeste sous un prétexte quelconque, s'il condescend pour les financiers du temps aux aimables accommodements de ses ancêtres envers les fermiers généraux de leur époque, c'est avant tout un homme de cheval, très expert en tout ce qui touche l'art hippique et les développements à lui donner. Président de la Société des *Steeple-Chases* de France, il a donné à ces courses un accroissement et une importance considérables, et c'est à son influence qu'est dû en grande partie le prix de cinquante mille francs qui leur est attribué.

Le prince, tout en étant un admirateur de la Broue, de Newcastle, de Pluvinel, a pris le chevalier d'Abzac pour modèle. Comme ce dernier, il a voulu une équitation moins restreinte et moins assise.

Son talent ne consiste pas à obtenir de son cheval des airs relevés, mais bien à calculer ses forces, à les ménager, à régulariser ses allures. Il ne conserve du tride que ce qu'il en faut pour donner au cheval de l'élasticité et du mouvement, il ne l'assouplit que pour le rendre liant et le soumettre à sa volonté.

Cette équitation, que je trouve imparfaite, a cependant donné au prince de Sagan un si bon fonds de principes, qu'il est un des rares hommes de Paris qu'on cite comme montant le mieux à cheval. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il sait mettre un cheval dans la main et dans les jambes et le mener régulièrement et d'aplomb.

Aux laisser-courre, je ne sais guère de sportsman en France qui sache porter aussi bien que lui l'habit rouge; tout le prestige, toute l'élégance de l'ancienne cour revivent en sa personne, et en le voyant galoper sous bois, on a devant soi la résurrection d'un passé à jamais disparu, l'incarnation d'un type qui s'efface sous l'envahissement de la démocratie montante, un gentilhomme incarnant pour de bon sa devise *Re que Diou*.





## PAUL DE LAPEYRÈRE

Petit-neveu du comte d'Aure et partisan de sa méthode, M. Paul de Lapeyrère, autour du nom duquel les grands journaux parisiens firent quelque bruit, il y a deux ans, est un jeune attaché d'ambassade qui, après s'être enfui du boulevard, dans un moment de dépit, vient de reparaître, après avoir fait allégrement le tour du monde. Le livre qu'il a publié récemment sous le titre du *Japon militaire* nous le montre comme un littérateur distingué; mais, ne m'occupant que de l'homme de cheval, je n'ai pas à parler de ses impressions de voyage.

Élevé, comme je le dis plus haut, à l'école de l'ancien écuyer en chef de Saumur, M. Paul de Lapeyrère a pris les préceptes de son équitation, qui est toute de hardiesse, et

comme il comprend parfaitement le cheval, il s'est appliqué à régulariser ses allures, à le posséder tout en lui laissant son énergie naturelle, l'aidant à développer presque de lui-même les qualités qui lui sont propres.

Cette équitation toute naturelle, régularisée de la sorte, trouve une application utile dans nos usages habituels, et bon nombre d'hommes de cheval connus n'en pratiquent point d'autre.

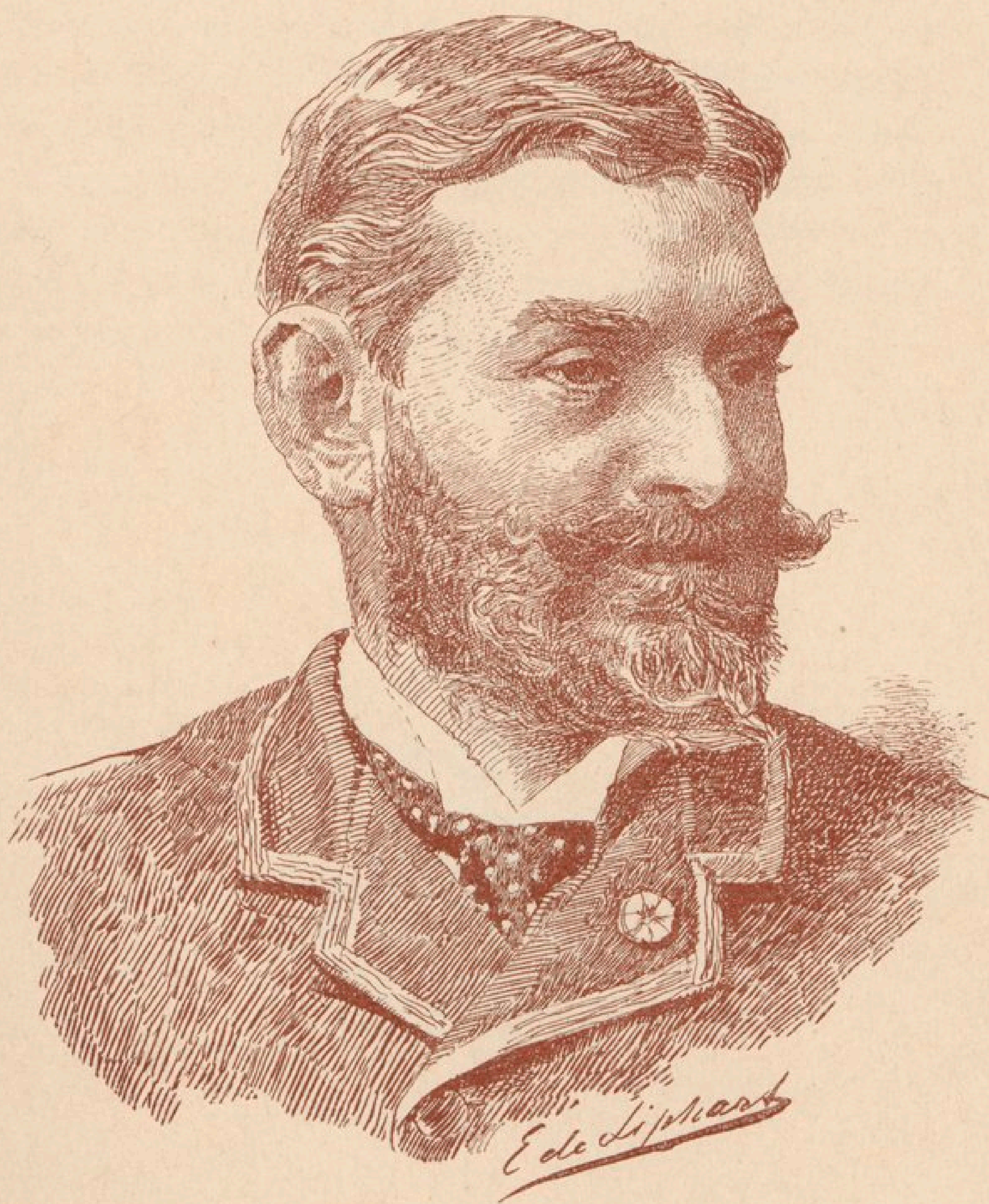
On se souvient d'ailleurs de ses succès sur le turf : *Vivienne*, qui passait pour la meilleure jument d'obstacle, *Dragée* et *Momères* lui appartenaient ; ce dernier remporta trois courses importantes dans la même semaine en 1878. Leur maître conserve religieusement les portraits de ces vaillants champions. Mais son respect pour le cheval anglais n'a pu diminuer en rien la haute estime qu'il professe pour le cheval chinois dont les aïeux, on le sait, servirent à équiper jadis la fameuse cavalerie des Tartares.

Et, en effet, le cheval chinois, après une course de quinze lieues à toute vitesse, ne se fera pas faute, s'il le peut, à votre descente de selle, et surtout si vous êtes de race blanche, de vous mordre ou de vous frapper.

M. de Lapeyrère, tout jeune, avait déjà acquis une réputation d'homme de cheval ; aux chasseurs à cheval où il fit son volontariat, on lui confiait volontiers le dressage des chevaux réputés difficiles et cela n'a pas peu contribué à augmenter ses connaissances équestres.

M. de Lapeyrère partage maintenant son temps entre Paris et la Bourgogne, où il possède d'importantes propriétés.

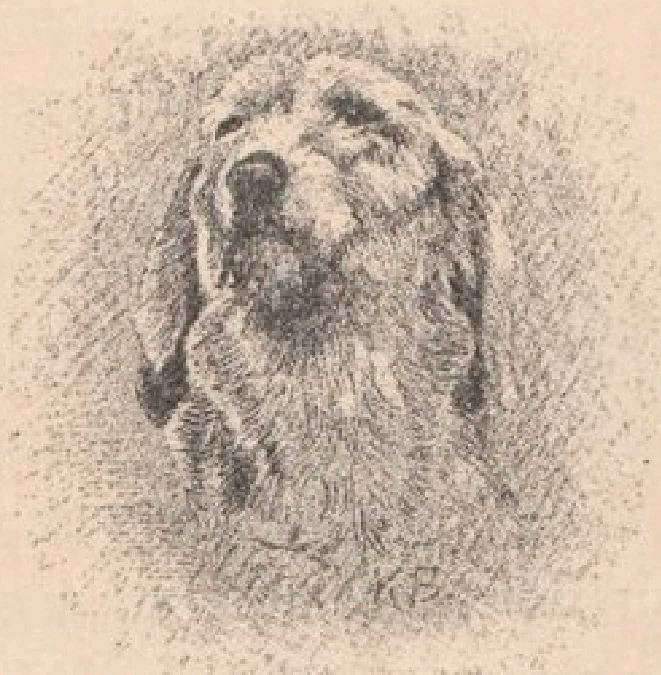
L'admiration qu'il a gardée pour le Japon l'a rendu collectionneur des curiosités de ce pays merveilleux ; et il fut tout naturellement l'un des organisateurs de la grande fête




Paul de Lapeyrère

japonaise qui se donna ces temps passés dans l'hôtel du duc de La Rochefoucauld-Bisaccia.

Il y a lieu de croire qu'il ne rêve plus aujourd'hui de longues courses dans le désert, ni de chasses émouvantes sur les bords du fleuve Bleu ; le touriste a refait place au gentleman élégant que vous rencontrerez souvent dans les allées les plus silencieuses du bois, montant un superbe alezan dont la légèreté et la finesse d'allures vous diront assez les qualités du maître qui le monte, et qui l'a dressé.





## M. DE SONIS



On répète de tous côtés assez volontiers que le goût de l'équitation se perd en France.

Je ne crois point à cela, et il me semble qu'on confond l'effet avec la cause ; car à en juger par le grand nombre de personnes qui, chaque matin, s'en vont au Bois, il semblerait que le goût de l'équitation n'est pas si en danger qu'on semble le croire. Ce qui est réel, c'est que le goût et le désir de monter à cheval ne suffisent pas pour former des cavaliers élégants, connaissant leur affaire. On compte ceux qui montent bien, il faudrait arriver à ne plus compter que ceux qui montent mal.

M. de Sonis n'est pas dans ce cas, c'est, si je peux me servir de cette expression, un d'*Auriste,* quoique n'ayant jamais reçu de leçons du comte d'Aure. Son père, le général de Sonis, un homme de cheval remarquable, fut son premier professeur. L'ancien commandant du 17e corps d'armée, qui

eut, en 1870, la jambe emportée en chargeant avec Charette, à la tête des zouaves pontificaux à la bataille de Loigny, lui donna cette brillante éducation équestre qu'il possède aujourd'hui et qui en a fait un cavalier du dehors comme on en rencontre fort peu.

Le général, qui s'était acquis en Algérie une grande renommée comme homme de cheval, était hardi et vigoureux et montait à cheval avec aisance; quoique partisan de la nouvelle méthode, il avait étudié très sérieusement l'équitation savante, qui a vraiment sa raison d'être, contrairement à ce que croient une foule de gens qui ne sont que des cavaliers d'habitude, et ne se doutent guère qu'au point de vue de la pratique de l'art équestre, il y a toujours une très grande utilité à être en état, non seulement de monter des chevaux d'école, d'en tirer un parti convenable, mais surtout de les dresser.

On peut affirmer, en effet, comme le dit M. Gaussen, que l'équitation savante donne à celui qui la pratique avec un peu de suite, un tact, un à-propos, une spontanéité d'action que ne peuvent jamais obtenir, à de bien rares exceptions près, ceux qui ne l'ont pas pratiquée. Or cela constitue déjà une grande supériorité pour un cavalier; non seulement lorsqu'il s'agit de monter le premier cheval venu, mais encore quand il faut arriver à bien régler les allures de l'animal, à le rendre, en un mot, agréable à monter. Quant à l'homme qui professe, comme il est appelé à bien faire comprendre l'emploi méthodique des moyens d'action, et à prêcher d'exemple au besoin vis-à-vis des élèves les mieux doués, il est très nécessaire qu'il arrive à posséder une grande habileté d'exécution; et c'est surtout à l'étude des mouvements de haute école qu'il la devra. Le général de Sonis l'avait tellement compris que, voulant faire de son fils un homme de cheval digne

de ce nom, il s'était mis carrément à pratiquer l'équitation savante.

Enfin, en dernière analyse, n'est-il pas évident que, lorsqu'il s'agit de bien définir les nuances délicates qui caractérisent certains effets de mains et de jambes, comme de bien déterminer la portée des différentes résistances que peut vous opposer l'animal, il faut être rompu à toutes les finesses de l'art, à la pratique raisonnée de ses difficultés. Aussi, dans un manège où l'on a la prétention de faire des cavaliers instruits, est-il de toute nécessité d'avoir des chevaux d'école, voire même des sauteurs, pour leur donner le plus de tact et d'aisance possible à cheval. Il faut donc qu'un écuyer, qu'un directeur soit, comme le général de Sonis, en état d'en dresser et, au besoin, d'en faire dresser sous ses yeux.

A l'heure qu'il est, le général de Sonis, quoique ayant une jambe de bois, continue à pratiquer le cheval; il ne se passe pas un jour sans qu'il monte à cheval. Avec un tel maître, il était bien difficile de ne pas arriver à être un bon cavalier, d'autant mieux que M. de Sonis commença l'équitation à l'âge de cinq ans.

En 1870, il fit comme engagé volontaire la campagne de la Loire. Il fut décoré de la médaille militaire pour sa bravoure pendant les événements et les combats autour d'Orléans. Aussitôt après la paix il partit pour l'Algérie, où il fit, en 1872, l'expédition de Kabylie avec le général Lallemand.

Entré à Saint-Cyr en 1874, il en est sorti dans les premiers numéros pour entrer comme sous-lieutenant au 6e dragons. C'est alors que reparaît le cavalier du dehors, et partout où il y a une course militaire ou un concours hippique, on est sûr de le rencontrer en tête des vainqueurs. Ses succès à Lyon et à Paris sont connus de tout le monde équestre.

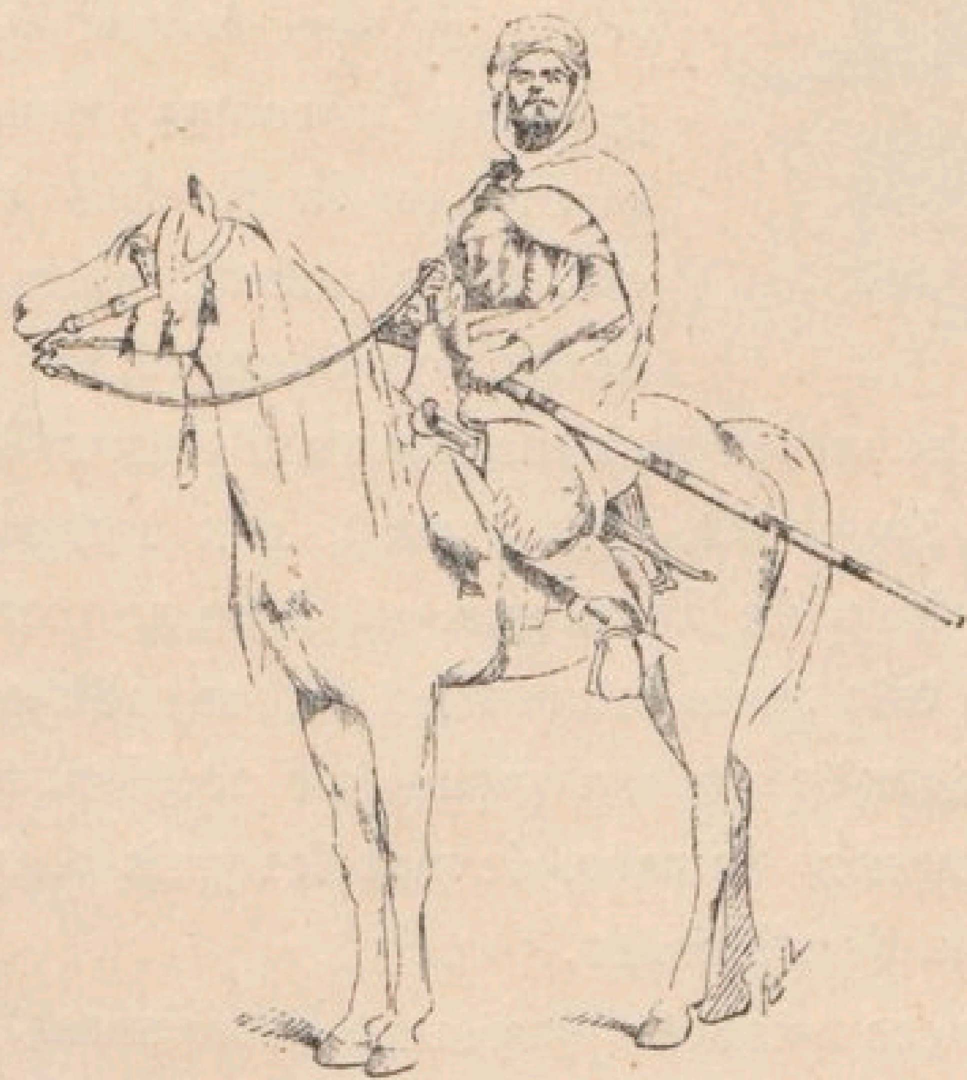
Il dressa la fameuse jument blanche *Filière* qui fait au-



M. de Sonis

jourd'hui les beaux jours de l'Hippodrome en sautant des obstacles extraordinaires. Cette jument, avant de devenir sa propriété, était le cheval d'armes d'un trompette de son régiment, qui ne pouvait rien en faire. M. de Sonis en eut bien vite raison, et son dressage fut des plus rapides. Il était tellement achevé qu'il a gagné avec elle deux fois le Prix de la Coupe et six autres prix, puis un pari de cent louis contre un Anglais en 1870. Il s'agissait de sauter un mur maçonné de 1 mètre 50 de hauteur sur 50 centimètres de large. Le cheval était tellement mis sur les obstacles que M. de Sonis le lui fit franchir deux fois sans étriers.

Démissionnaire en 1881, M. de Sonis, qui est marié aujourd'hui à Mlle de Juvisy-Montferrand, une intrépide sportswoman, s'occupe toujours du cheval. Mais comme je l'ai dit plus haut, c'est un d'Auriste pour lequel le manège n'a aucun attrait.

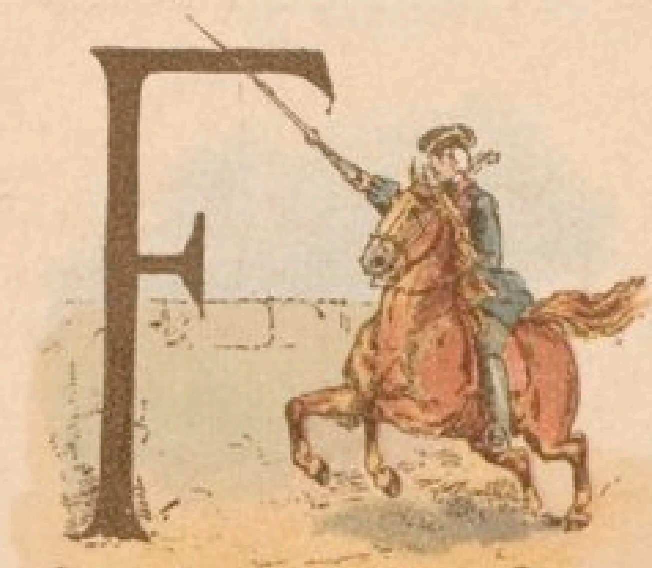




LE DUC

DE

## LA ROCHEFOUCAULD-BISACCIA



Fils du duc de la Rochefoucauld-Doudeauville, qui, comme ministre de la maison du roi, joua un rôle politique important sous Charles X, le duc de la Rochefoucauld-Bisaccia, né en 1825, est un des plus beaux cavaliers d'hier et un des hommes de cheval les plus distingués d'aujourd'hui.

Quand on l'aperçoit, soit à pied, soit à cheval, dans un salon ou au bois de Boulogne, où il ne se montre maintenant qu'à de très rares intervalles, sa magnifique prestance, son allure dégagée et son grand air décèlent tout de suite un de ces hommes de race, devant lesquels on ne demande pas mieux que de s'incliner.

A côté de ces qualités purement extérieures, qui ne sont pourtant point à dédaigner, parce que ne les possède pas qui veut, le duc de Bisaccia révèle encore, dès le premier

abord, à tous ceux qu'il admet à l'honneur d'un entretien familier, d'autres dispositions non moins naturelles, qui font de lui une des personnalités les plus agréablement sympathiques de notre époque. Demeuré pieusement fidèle aux grandes lignes qu'ont suivies ses aïeux, le digne descendant de l'auteur des *Maximes* est entré carrément dans la vie moderne, acceptant volontiers les innovations et les progrès qui lui paraissent raisonnables et répudiant énergiquement les traditions du passé qui lui semblent entachées de caducité.

Possesseur d'une immense fortune territoriale, qui comprend notamment le splendide hôtel de la rue de Varenne, dont toute la presse a révélé les magnificences vraiment princières, ainsi que les châteaux d'Éclimont, dans Eure-et-Loire, et de Bonnétable, dans la Sarthe, où se pratique souvent l'hospitalité la plus large et la plus grandiose, le duc est également propriétaire du vaste domaine de Bisaccia, en Italie, dont on dit des merveilles.

Pendant l'été, il habite une coquette maison de campagne, placée dans une situation charmante, à la Vallée aux Loups, près de Chatenay, dans le département de la Seine. Elle a appartenu dans le temps au vicomte de Chateaubriand, qui y écrivit ses plus belles œuvres, et, dans les mains du duc, elle est devenue un séjour réellement enchanteur. C'est de là qu'est partie récemment M^lle^ Élisabeth de la Rochefoucauld, sa fille aînée, pour épouser, à Paris, le prince de Ligne, son cousin.

Ambassadeur de France près la cour de Saint-James en 1873-1874, sous le principat du maréchal de Mac-Mahon, le duc de Bisaccia se fit remarquer à Londres, non seulement par les brillantes aptitudes dont il fit preuve dans ses nouvelles fonctions, mais encore par la somptuosité des fêtes qu'il donna à

l'aristocratie des Trois-Royaumes et la magnificence de ses équipages, toujours attelés d'une façon irréprochable.

Pour que le duc ait laissé, à Londres, de tels souvenirs de son trop court passage, il a fallu qu'il y déployât un faste à l'abri de toute critique de la part des représentants innés de la correction, au milieu desquels il se trouva tout à coup appelé à figurer. Il convient d'ajouter que les plus grands noms de l'Angleterre se firent un devoir et un plaisir de lui aplanir les difficultés du début dans l'une des cours les plus sévères de l'Europe, où il lui suffit de se présenter, pour être courtoisement accueilli, abstraction faite de sa qualité officielle.

Ayant parlé quelque peu de l'homme du monde, il nous reste à apprécier brièvement l'homme de cheval :

« Le duc de Bisaccia, nous disait dernièrement un des hommes les plus compétents dans la matière, jouit à juste titre d'une grande réputation dans le monde équestre. C'est un fin connaisseur en chevaux, et nul, mieux que lui, ne sait distinguer à première vue les aptitudes comme les défauts et les imperfections d'un cheval. »

Dans l'hôtel de la rue de Varenne, il a installé des écuries, pouvant contenir une vingtaine de chevaux. Les boxes et les mangeoires sont établies en bois de vieux chêne, avec ornements en vieil argent; de bas en haut, les murs intérieurs sont garnis de plaques de marbre rose, qui produisent un excellent effet. Nous recommandons aux vrais amateurs cette installation, dont l'ensemble est plutôt confortable et sévère que brillant et luxueux. On y trouvera en tout cas une nouvelle preuve du goût exquis qu'apporte le duc de Bisaccia dans toutes ses créations.

Les chevaux de cette écurie sont trop honorablement connus pour que nous leur consacrions une étude spéciale.



Le Duc de la Rochefoucauld-Bisaccia

Aussi nous bornerons-nous à citer *Tancrède*, cheval rouan, un cob merveilleux que le duc a dressé lui-même et dont tout le monde s'accorde à dire le plus grand bien. C'est le dernier cheval que le duc ait monté. Signalons aussi *Manchester* et *Charley*, deux grands chevaux noirs qui s'attellent; *Gentleman, Paddy, Steeple-Jambon* et *Dick*, sans compter les autres.

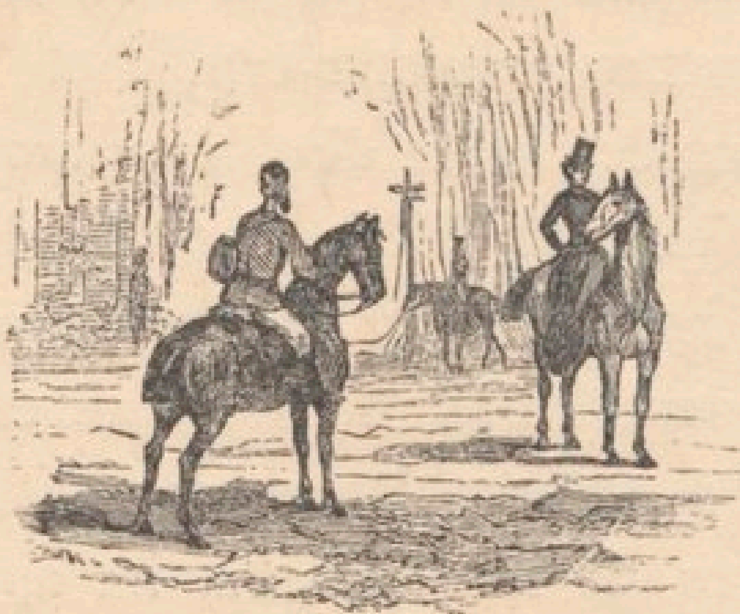
Malheureusement pour l'art hippique, d'autres soins réclament depuis quelques années l'incessante sollicitude du duc de Bisaccia, et il est souvent privé, par la politique, cette impérieuse maîtresse, du plaisir qu'il éprouvait jadis à s'occuper des chevaux. Le gentilhomme, qui aimait tant naguère à monter les plus beaux chevaux du monde, n'a presque plus de loisirs: aussi, cette année, a-t-il peu monté. Tancrède est abandonné et nous le regrettons vivement, autant pour le duc, qui trouvait un noble et agréable passe-temps dans les exercices auxquels il se livrait, que pour les jeunes cavaliers, qui considéraient en lui un maître dont les exemples pouvaient être fructueusement suivis.

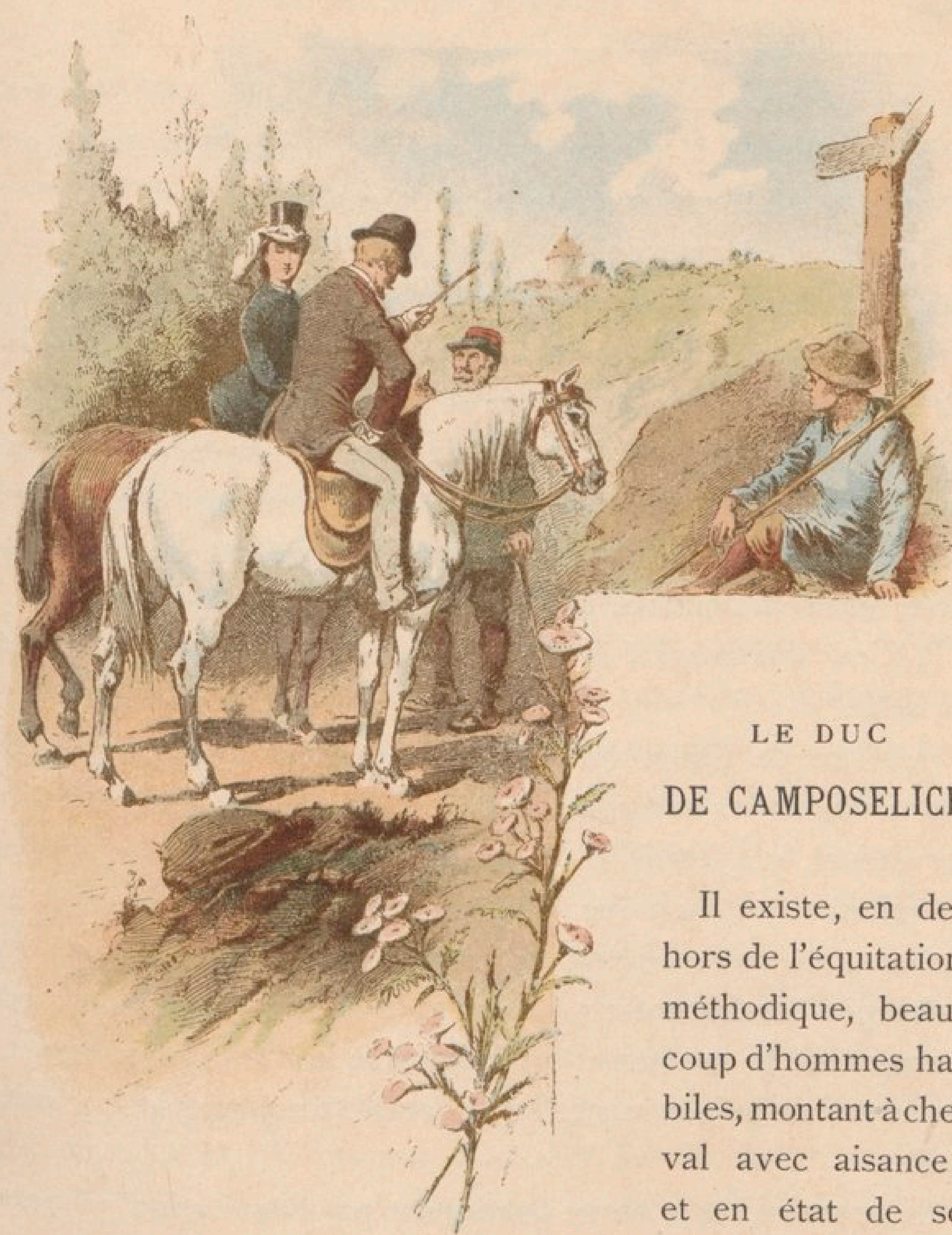
Cependant, nous devons le dire, nous croyons que la légitime autorité qu'exerçait M. le duc de Bisaccia dans le monde équestre ne sera pas totalement perdue. Déjà nous voyons poindre, derrière lui, deux jeunes espérances, qui ne tarderont guère à réaliser les promesses actuelles. Élevés dans les traditions de leur maison, les deux fils du duc de Bisaccia auront certainement à cœur de marcher dignement dans la carrière où leur père a acquis une expérience consommée, une habileté sans rivale. Tout Paris sait que l'un d'eux, le comte Charles, s'est fait remarquer sur son mail-coach, qu'il conduit avec une maestria digne des plus grands éloges.

A la mort du duc de Biron, arrivée si inopinément, l'année dernière, le duc de Bisaccia, qui était déjà vice-président du

Jockey-Club, a été appelé, d'une voix unanime, à la présidence de la plus considérable de nos réunions hippophiles.

Nous ne voulons pas considérer cet important événement comme le désirable et désiré couronnement d'une carrière si complètement remplie; nous espérons, au contraire, que le duc de Bisaccia, qui connaît et pratique le vieux dicton: *Noblesse oblige,* trouvera dans le suffrage de ses collègues d'excellentes raisons pour revenir au plus tôt à l'objet de ses anciennes amours et qu'il continuera à prodiguer à l'art équestre les trésors de son inépuisable bienveillance, appuyée sur une science hors de pair.





LE DUC

## DE CAMPOSELICE

Il existe, en dehors de l'équitation méthodique, beaucoup d'hommes habiles, montant à cheval avec aisance, et en état de se servir du premier cheval venu, pourvu qu'il soit montable, que j'aurais le plus grand tort de traiter comme des *quantités négligeables*.

Ces hommes, qui ne sont ni des écuyers, ni des hommes de cheval comme nous les comprenons, n'en sont pas moins d'excellents cavaliers en état de se rendre compte d'une façon un peu approximative de la valeur et de la portée des différents moyens d'action qui ont été préconisés de nos jours par les écuyers hors ligne dont j'ai parlé ici.

Le cavalier, comme je l'ai dit, est l'homme qui d'instinct aime le cheval, le monte avec solidité, énergie et hardiesse et en tire parti grâce à son plus ou moins de tact.

Le duc de Camposelice est un cavalier doué de ces qualités, et le sentiment équestre s'est développé chez lui par la pratique aidée de l'esprit d'observation et je dirai presque de la mémoire, de l'assiette et des aides. Le tact est fort difficile à acquérir et il demande une si longue expérience, qu'un écuyer d'une école célèbre étant mort âgé d'au moins soixante ans, un de ses collègues, plus âgé encore, fit de lui cette oraison funèbre, peut-être un peu ironique:

„ *C'est dommage! Il commençait à posséder le fond de sa selle.* "

Le duc de Camposelice, tout en aimant les chevaux, en étant vigoureux et hardi, qualités qui font le véritable homme de cheval, n'a jamais eu la patience nécessaire pour étudier l'équitation méthodique. Il est partisan de l'équitation du dehors, de cette équitation simple qui ne conserve que les principes fondamentaux des grands maîtres, principes qui permettent de renfermer suffisamment le cheval pour assurer le moyen de le gouverner et de l'employer à tous les services utiles.

Néanmoins, tout en ne pratiquant pas l'équitation savante, le duc a fait construire derrière son hôtel un immense manège qui sert à l'instruction équestre de ses filles, et où il vient lui-même chaque jour perfectionner sa position.

Contrairement à l'opinion de certains cavaliers qui croient ou feignent de croire que le manège ne sert que pour faire danser les chevaux, le duc le considère comme utile et indispensable pour apprendre à rectifier sa position, et à se servir de sa main. Le manège a encore d'autres utilités :

1° Le professeur a constamment sous les yeux ses élèves

qui, toujours à portée de sa voix, ne perdent rien des observations qu'il fait à chacun : la précision qu'il exige dans les mouvements d'ensemble leur apprend à maîtriser l'ardeur de leurs chevaux dont ils ne cessent de régler l'allure ; les changements fréquents de direction apprennent promptement à diriger le cheval par un juste emploi des aides, en même temps que les déplacements d'assiette qu'ils occasionnent amènent une fixité qu'on ne peut atteindre aussi vite dans les exercices en ligne droite.

Tous les airs de manège en usage aujourd'hui n'étant que la reproduction ou plutôt l'étude raisonnée de ce qui se fait au dehors, changements de direction, changements d'allures, etc..., tous ces airs ou figures de manège familiarisent rapidement les élèves avec l'emploi des moyens de conduite rationnels, et leur apprennent à éviter de se servir de ces pratiques brutales du casse-cou qui dénotent la témérité inconsciente de l'ignorance au lieu du tact éclairé de l'homme de cheval qui se rend compte de ce qu'il fait.

2° Le manège sert encore pour le dressage. Plus attentif qu'au dehors, l'animal se soumet plus vite aux exigences du cavalier intelligent, ferme et patient qui, tenant compte de sa conformation, de son caractère, de son moral, le mettra plus vite en confiance avec l'homme. Cette confiance une fois inspirée et une certaine connaissance des aides étant acquise, le cheval sera conduit plus sûrement dehors par son cavalier, qui ne sera plus pour lui un sujet d'inquiétude se joignant à la frayeur que cause au jeune cheval la vue de tous les objets extérieurs*.

Du reste, combien de ces amateurs d'équitation large, qui nient l'utilité du manège pour le dressage du cheval de

* Lenoble du Teil.

chasse ou de promenade et qui prétendent qu'il use et ruine les chevaux, combien ont commencé ou plutôt ont terminé l'éducation d'un animal un peu difficile ?

Le manège est donc indispensable pour ceux qui veulent réellement savoir monter à cheval et pour tous ceux qui s'occupent de dressage.

C'est grâce au manège, du reste, que le duc de Campo-selice est arrivé à être en état de tirer parti du premier cheval venu et de faire des choses que n'oseraient souvent pas tenter beaucoup d'amateurs, passant cependant pour de bons cavaliers.

A ce propos, laissez-moi vous conter une petite anecdote assez amusante.

Il y a deux ans, le duc se trouvait en Angleterre, achetant, pour remonter ses écuries, les plus beaux produits du pays. Il s'était naturellement lié avec quelques grands amateurs de chevaux, et surtout avec lord L...., un cavalier fort ordinaire, se plaisant assez à faire des farces à ses amis. Il possédait un double poney, d'un beau modèle plein de vigueur, qu'il avait habitué, lorsqu'il se trouvait avec d'autres chevaux, à partir à fond de train. Il n'était pas très dangereux et n'avait qu'un défaut : celui *d'attaquer les poignets*, comme dit le baron d'Étreillis ; et pour qui n'avait pas peur, il n'y avait qu'à le laisser aller.

Un jour le noble lord offrit ce poney au duc et, selon son habitude, le *carcan* partit au galop de charge, en *plongeant* violemment.

Le duc, après avoir cherché vainement à relever la tête de l'animal, le laissa aller en lui appliquant vigoureusement ses éperons derrière les sangles. Lord L.... ne tarda pas à être distancé, et comme la route qu'on suivait était superbe, le duc continua à actionner son cheval.




Le Duc de Camposelice

L'animal ne tarda pas à en avoir assez, mais le duc continua à le pousser en l'attaquant vigoureusement.

Au bout de peu de temps le poney, qui n'en pouvait plus, ralentit d'une façon très marquée son allure et passa au pas.

Le duc revint alors à la rencontre de lord L...., son cheval tout bleu de sueur. Après l'échange de quelques banalités, le duc de Camposelice dit en souriant à celui qui avait voulu lui faire une niche : « Mylord, votre cheval est fatigué, il a besoin de rester un peu au pas, car après avoir couru pour son compte, je l'ai fait courir pour le mien. Je crois vraiment qu'il en a assez, *son galop est excellent et si vous voulez vous en défaire, je vous le prends à n'importe quel prix.* »

Il est bien fâcheux que le duc de Camposelice, qui se sert aussi adroitement, comme on vient de le voir, du premier cheval venu, n'ait pas étudié l'équitation savante, car avec le sentiment équestre qu'il possède il aurait certainement été un homme de cheval d'une supériorité incontestable.

Maintenant, il est vrai de dire qu'une fois sous le charme de l'équitation savante, on ne pense plus guère à aller faire des fonds de train en Angleterre sur des chevaux qui vous *tâtent les poignets;* en un mot, on ne se plaît plus à marcher des allures désordonnées, sur ces sujets qui ne supportent pas l'action des jambes et résistent plus ou moins à celle de la main. Sans doute, pour un homme qui n'a pratiqué le dehors que sur ce genre de chevaux, et ne connaît pas le plaisir qu'on éprouve à monter un cheval rendu calme, attentif, dont les allures se règlent facilement, et qui répond au moindre effet des rênes; sans doute, dis-je, les difficultés inhérentes à une certaine lutte peuvent avoir de l'attrait; d'autant plus qu'il s'y joint la satisfaction de prouver

que l'on sait se tirer d'un cheval difficile. Mais, encore une fois, il faut pour cela n'avoir jamais fait, avec suite, de l'équitation méthodique.

Le duc, comme tous les vrais hommes de cheval, s'intéresse à tout ce qui concerne l'art équestre, aussi a-t-il été un des premiers à donner son concours à notre projet: d'une académie d'équitation dans le genre de celle qui existait jadis à Versailles.

La création de cette école, que la mort de mon vénéré maître, le colonel Guérin, a retardée, s'impose plus que jamais aujourd'hui; car, comme je l'ai déjà dit, le goût et le désir de monter à cheval ne suffisent pas pour former des cavaliers élégants et conscients. Il faut bien le reconnaître, on compte ceux qui montent bien, alors qu'il faudrait ne compter que ceux qui montent mal.

Pour que cet état de choses regrettables disparaisse, il faut une école et une méthode. Un homme bien posé par ses connaissances hippiques, par son talent en équitation a pris, grâce au duc de Camposelice, la chose en main et, avant peu, malgré les vides que la mort, qui vient encore de nous enlever le général Fleury, fait chaque jour dans nos rangs, ce projet sera mis à exécution.

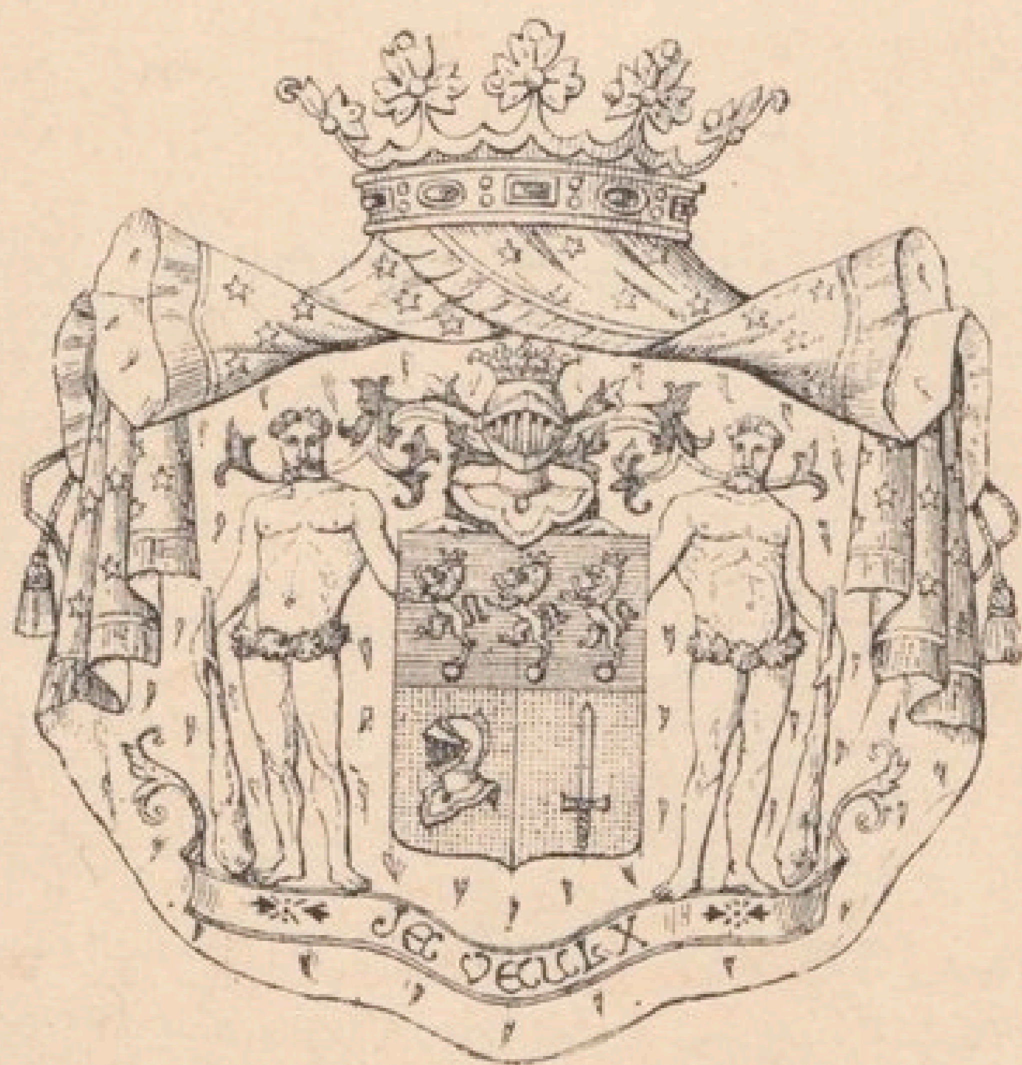
Un code d'enseignement unique satisfaisant à tous les besoins sera rédigé par les hommes de cheval les plus compétents.

Ce code d'enseignement rédigé sera soumis à l'appréciation du ministre de la guerre qui, après l'avoir accepté, l'imposerait par ordre dans les écoles du gouvernement. C'est le seul moyen d'arriver à un résultat.

L'académie d'équitation dont le colonel Guérin a jeté les bases avant sa mort, fera renaître en France le goût de l'équitation, qui est livrée aujourd'hui à la merci de l'indus-

trie particulière. Comme nous voulons conserver les bonnes traditions, l'académie d'équitation sera placée sous la direction du comte de Montigny, qui est certainement un des écuyers possédant le mieux la finesse et la régularité de la Guérinière jointe à la justesse et à l'énergie de d'Abzac.

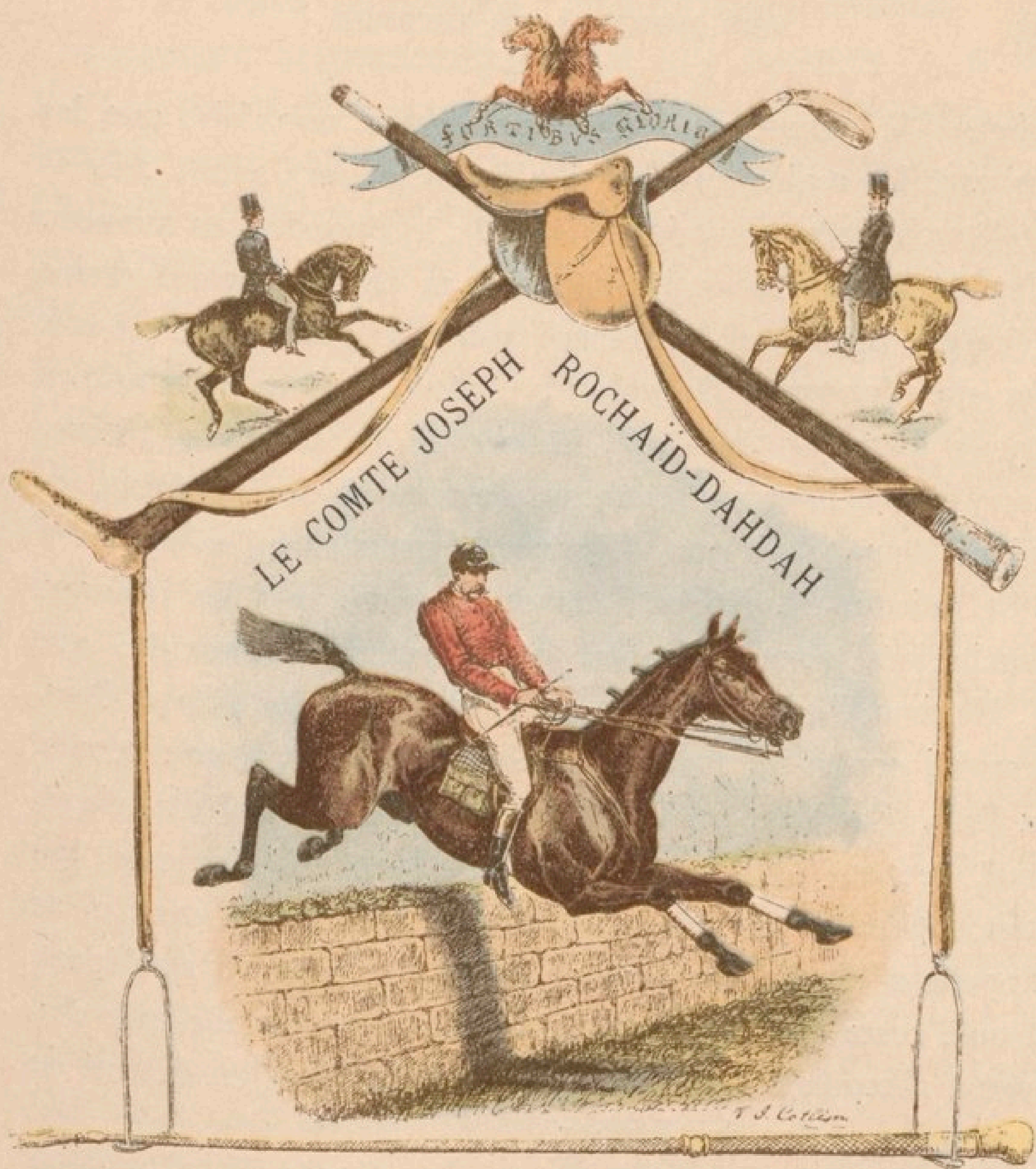
L'équitation a peu de modifications à recevoir; elle ne doit subir que des changements en rapport avec le temps et les progrès de notre civilisation; elle doit chercher à rajeunir l'art: c'est ce que fera l'académie d'équitation.



## SIXIÈME PARTIE

---

# LES STEEPLE-CHASERS






TRÈS partisan de l'équitation extérieure, le comte Rochaïd-Dahdah, qui est cependant un homme de cheval remarquable, me semble n'avoir jamais bien étudié la méthode Baucher, car où a-t-il vu que les chevaux dressés par ce système soient, comme il le dit, des chevaux *désossés*. Mais affirmer une pareille chose, c'est convenir en quelque sorte qu'on n'a jamais pratiqué cette méthode, soit dedans, soit

dehors. Ne savons-nous pas tous, encore une fois, que les chevaux les moins disposés à s'impulsionner, avant d'avoir été bauchérisés, arrivaient bien vite à répondre au moindre effet de jambes dans le manège, et se montraient pleins d'énergie quand on les employait au grand air. N'ai-je pas cité l'exemple du colonel Guérin, qui en montant en reprise d'écuyer *Intrépide*, un cheval de demi-sang, le remontait le lendemain pour suivre une chasse en forêt, ce qui ne l'empêchait pas d'arriver le premier à l'hallali.

Et puisque M. Rochaïd-Dahdah trouve que les chevaux bauchérisés sont *désossés*, je lui citerai l'exemple que M. Maxime Gaussen donne dans la *Revue des Haras*. Baucher lui confia un jour *Buridan* pour faire une promenade au Bois. *Buridan*, on le sait, avait été un cheval d'attelage, doué de peu d'action naturelle; eh bien, M. Gaussen, qui était cependant un des plus brillants élèves du maître, se rappelle avoir eu une certaine peine à le contenir au départ, et qu'il resta même jusqu'à la fin de la promenade trop disposé à s'impulsionner; allant, pour ainsi dire, au devant de la moindre action des jambes.

Cela n'implique-t-il donc pas que ce dressage leur avait donné de grandes dispositions impulsives? car qui ne sait que lorsqu'un cheval manque d'impulsion, on a de la peine à le fixer sur la main, même dans les grandes allures. Mais l'erreur du comte Rochaïd-Dahdah vient probablement de ce qu'il confond les allures régulières avec celles qu'on peut qualifier de désordonnées, celles dans lesquelles l'animal tend à nous forcer la main.

Comme le dit M. Gaussen en réponse au livre du baron d'Étreillis, il est évident, dans ce cas principalement, le centre de gravité étant toujours porté en avant, que l'animal est toujours disposé à lutter contre l'action du mors. Sans

doute exceptionnellement, dans les luttes de vitesse, par exemple, on est bien obligé de laisser s'allonger la tête et l'encolure, tout en laissant le sujet prendre un point d'appui sur la main; mais alors, il s'agit, à la fois, de donner à l'allure toute son extension, et d'obtenir une grande fixité dans l'équilibre qui est en rapport avec cette allure.

Je ne saurais trop répéter à ceux qui partagent les opinions de l'homme de cheval que je portraicture aujourd'hui, que, contrairement à ce qu'ils croient, le cheval bauchérisé, s'il est doué de bonnes allures naturelles et, sûr de jambes, doit être un agréable cheval de promenade, ne songeant pas à dire papa et maman comme le pense M. Rochaïd-Dahdah.

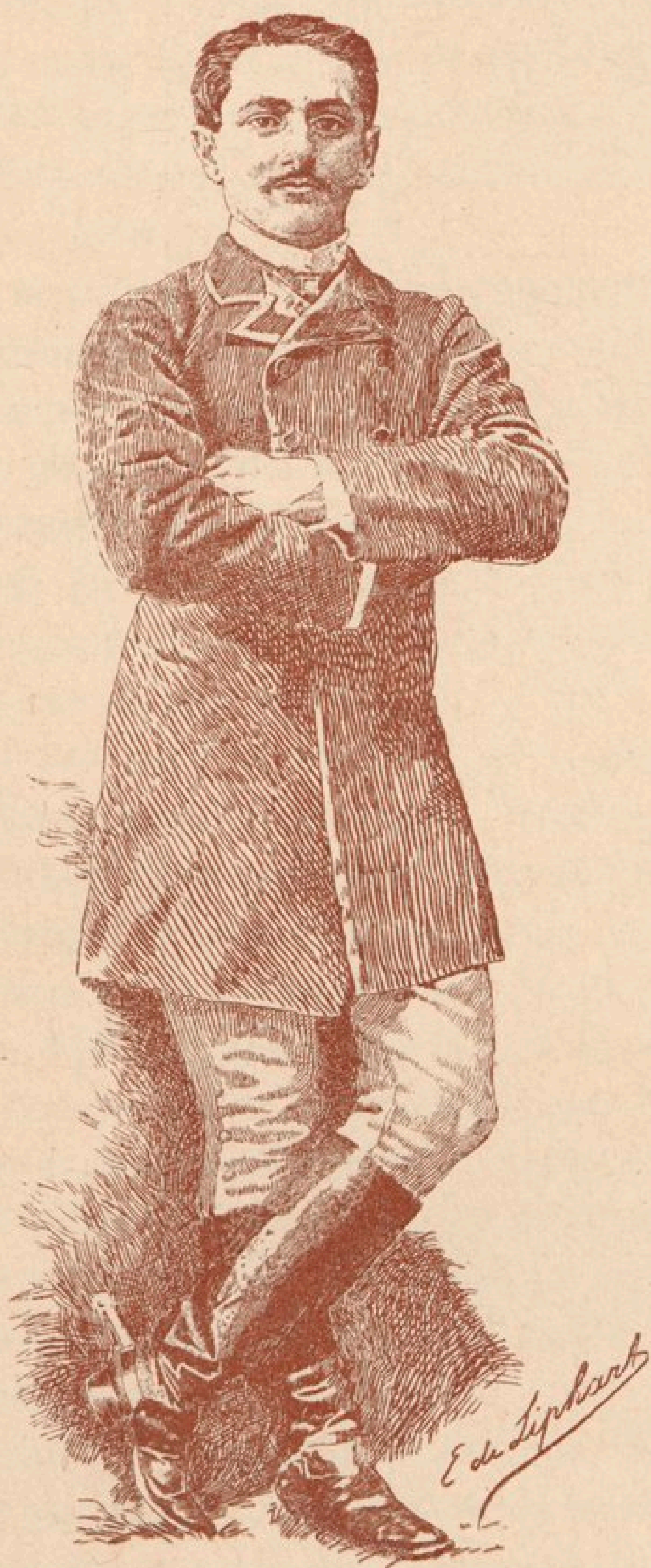
Du reste, est-ce que les chevaux bauchérisés par le colonel Guérin, par le général L'Hotte, par M. Lenoble du Teil, qui ont le plus pratiqué les moyens d'action de Baucher, n'ont pas été aux yeux de tous des chevaux remarquables? Mais, il faut le dire, ce qu'on ignore généralement, c'est que le cheval d'école doit être, avant tout, pratiqué dans ses allures naturelles, et rester simplement plus facile à mobiliser dans tous les sens qu'un autre.

Maintenant, je ne comprends vraiment pas comment le comte Rochaïd-Dahdah, qui possède réellement une grande science équestre, puisse un seul instant affirmer que les chevaux bauchérisés sont incapables de franchir le moindre obstacle. Mais pour soutenir une pareille hérésie, il faut n'avoir jamais pratiqué cette méthode claire et lumineuse qui faisait dire à M. de Novital: «La méthode Baucher est une nouvelle fontaine de Jouvence où les vieilles traditions viendront se retremper.» Et sans perdre de temps, le commandant de Novital, qui avait abjuré son passé, s'emparait des sous-maîtres, qui étaient sous ses ordres à l'École de Saumur, pour les initier à ce qu'il avait vu et appris.

Dire combien ces nouveaux moyens, expliqués avec précision et suivis de résultats inconnus jusqu'à ce jour, électrisèrent ces jeunes sous-maîtres est impossible; et je suis convaincu que le comte Rochaïd-Dahdah, que je tiens en haute estime comme homme de cheval, aurait été un des plus zélés partisans de cette méthode, dont la valeur est indiscutable pour tous ceux que la passion n'aveugle pas. La supériorité du bauchérisme, lorsqu'il est appliqué en connaissance de cause, c'est de vous mettre à même d'exécuter avec des chevaux mal disposés, voire même avec des chevaux rebutés, les plus grandes difficultés équestres.

Maintenant, puisque le comte Rochaïd-Dahdah m'en fournit l'occasion, j'en profiterai pour faire encore un emprunt à M. Gaussen, car il ne me paraît pas inutile d'énoncer une chose à laquelle on n'a pas fait assez attention jusqu'à présent: c'est que la méthode de Baucher diffère surtout de l'ancienne en ce sens que le maître a toujours paru vouloir, qu'avant de donner une direction aux forces de l'animal, on lui fasse d'abord supporter le mors et répondre aux différents effets de la main; et que le comte d'Aure, et tous les écuyers de l'École française qui l'ont précédé, voulaient, qu'avant tout, on habituât d'abord le cheval à se porter très franchement en avant à la moindre indication des jambes. Leur principe, en un mot, paraît être celui-ci : impulsionner d'abord, s'occuper ensuite de la direction à donner aux forces. C'est un peu également ce que demande le commandant Dutilh.

Mais, comme anciennement cette partie du travail se faisait à la longe et au caveçon, le cheval ne pouvait guère prendre l'habitude de résister aux effets de la main par des contractions de mâchoire et d'encolure; de se gendarmer, en un mot, contre l'action du mors.




Le Comte Joseph Rochaïd Dahdah

Dans tous les cas, je ne crains point d'avouer, qu'au point de vue pratique, et eu égard au peu de savoir faire et de réflexion que l'on rencontre, en général, chez les hommes auxquels on confie les jeunes chevaux, cette manière d'agir a son bon côté.

Néanmoins, il n'en faut pas moins employer avec gradation et mesure, les moyens d'action dont se servaient les anciens écuyers; et surtout, bien graduer les exercices auxquels on soumet les jeunes chevaux; or, c'est ce qu'on ne fait pas dans l'immense généralité des cas.

Après avoir dit que les chevaux bauchérisés sautaient mal, M. Rochaïd-Dahdah croit que tous les chevaux ne peuvent pas être mis au piaffer.

Je suis de son avis avec la méthode du comte d'Aure, mais je n'admets pas cette opinion avec Baucher, car elle est absolument fausse. Sans prétendre réformer l'œuvre de la nature ou déranger la conformation des os ou celle des muscles de l'animal, on doit remédier aux conséquences de ses imperfections physiques, et changer la disposition vicieuse des forces, occasionnée par la mauvaise construction. Sans nul doute, le cheval dont les forces et le poids sont réunis sur l'une de ses extrémités sera hors d'état d'exécuter la cadence élégante du piaffer. Mais un travail gradué, dont le rassembler est le complément, nous permet bientôt de remédier à un pareil inconvénient.

Pour que le piaffer soit régulier et gracieux, il faut que les jambes, mues par la diagonale, se lèvent ensemble et retombent de même sur le sol à des intervalles de temps le plus éloignés possible. L'animal ne doit pas se porter davantage sur la main que sur les jambes du cavalier, afin que son équilibre présente la perfection d'une balance. Le piaffer, puisque vous partagez, comte, la même erreur que le

baron d'Étreillis, *n'est pas un pas sans avancer*, mais une espèce de trot qui s'exécute par deux battues s'effectuant successivement par bipèdes diagonaux ou, si vous le préferez, par foulées diagonales et isochrones.

Malgré ces critiques, je me plais à reconnaître que le comte Rochaïd-Dahdah avait sa place marquée dans cette galerie, non-seulement comme homme de cheval, mais encore comme cocher. C'est un hippologue de grand mérite, qui a contribué à développer le goût de l'élevage et le commerce du cheval en Bretagne, comme le comte de Montigny l'avait fait en Normandie; et pour avoir plus de ressemblance encore avec ce maître, il s'occupe de propager de toutes ses forces le cheval de trot, qui paraît être pour lui le seul cheval de service.

Tout jeune! A peine vingt-cinq ans, jamais en place, et très vif d'allures comme tous les hommes de taille moyenne, car le comte Dahdah est plutôt petit que grand. Gentilhomme de l'ancienne souche, fidèle à sa province, amoureux de sa Bretagne, haïssant presque Paris où, dit-il, tout est frelaté, même les chevaux.

Chasse à cheval l'hiver, monte en course l'été, sauf au moment où il se soigne à Luchon pour achever la guérison d'un pied cassé au saut d'une banquette irlandaise mal attaquée.

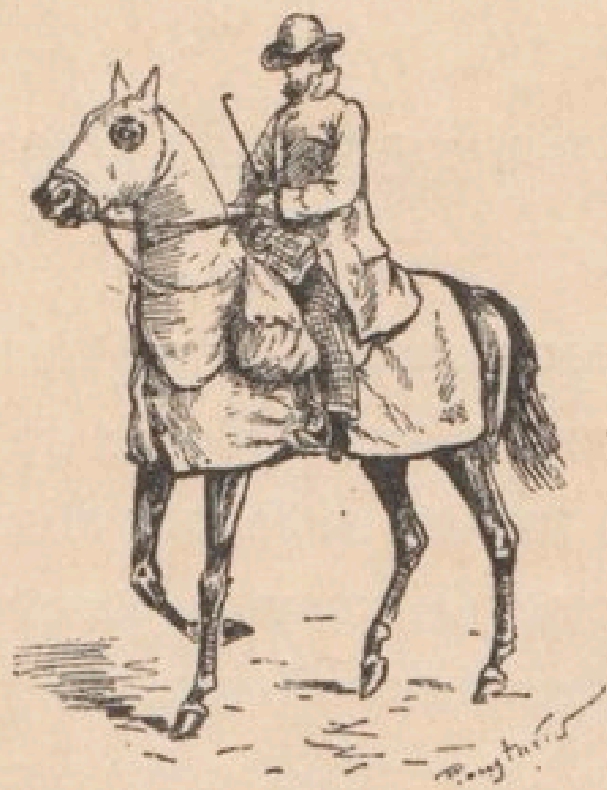
Habite Dinan où il s'amuse à perfectionner l'industrie de la meunerie, mais ne raterait pas pour un coup de fusil une foire à Dinard où tous les gentilshommes du pays, réunis à l'*Hôtel de la Poste*, le consultent sur l'achat ou la vente de leurs chevaux.

Saint Louis rendait la justice sous un chêne; c'est dans ce bon vieil hôtel de province que le comte Joseph Rochaïd-Dahdah rend ses arrêts qui ne sont jamais frappés d'appel;

en un mot c'est un connaisseur et un fin connaisseur, du bon tonneau.

Signalement particulier : ennemi absolu, acharné, des haras de l'État ; expose avec faconde que l'Angleterre, pays de production par excellence, n'a pas de haras dirigés par des employés de l'État, subventionnés par l'État et ne s'en trouve pas plus mal, au contraire.

Quand j'aurai dit que le vicomte Dahdah est un homme d'une courtoisie parfaite, toujours aimable, souvent spirituel, il ne me restera plus qu'un vœu à formuler : celui de lui voir appliquer carrément la méthode Baucher, telle que l'avait comprise mon vénéré maître le colonel Guérin.





## LE Vte DE VILLEBOIS-MAREUIL

Au nombre des partisans de l'équitation large, adoptée par le sport, se trouve le vicomte Roger de Villebois-Mareuil. Ma galerie serait incomplète si je n'y faisais pas figurer cet homme de cheval, que j'ai connu interprétant la méthode Baucher d'une manière merveilleuse. Je sais bien que bon nombre de cavaliers trouvent que le cheval fin, sensible, assis, cadencé, a fait son temps et que l'éducation équestre doit être exclusivement dirigée en vue de la chasse et des courses d'obstacles. Comme je ne suis pas tout à fait de cet avis, le vicomte Roger de Villebois-Mareuil me permettra de préférer l'équitation qu'il pratiquait auparavant à celle qu'il semble avoir adoptée aujourd'hui.

Le dressage des chevaux de selle destinés à ce genre d'équitation est, comme le dit le comte de Montigny, un maître en la matière, beaucoup plus simple et moins savant qu'il ne l'était autrefois. Il se borne à développer des allures naturelles sur la ligne droite et n'exige qu'un assouplissement tout à fait élémentaire.

Comme je n'ai pas la prétention de modifier les tendances de mon époque et en particulier celles qui caractérisent l'équitation en faveur aujourd'hui, je me contenterai de dire combien je regrette que des hommes de la valeur équestre du vicomte de Villebois, aient cru devoir sacrifier aux goûts du jour. Je m'en étonne d'autant plus qu'il a étudié, en observateur sérieux et consciencieux, La Broue, Pluvinel, Newcastle, et surtout la Guérinière, ce modèle de finesse et de régularité.

Le dressage du cheval, comme l'entendaient Pluvinel et Newcastle, devait nécessairement apporter dans les principes un désordre, un conflit que la Guérinière essaya de régulariser. Sa tâche fut d'autant plus difficile qu'après Newcastle et Pluvinel l'équitation trouva des interprètes peu d'accord dans la pratique de cet art. Les uns outraient les préceptes laissés par Newcastle; d'autres, au contraire, reconnaissaient la nécessité de les simplifier.

La grande discussion à cette époque était de savoir si l'on devait plus ou moins assouplir et rompre l'encolure pour bien tirer parti d'un cheval. Les uns voulaient un assouplissement outré indistinctement sur toutes les natures.

La Guérinière, tout en s'étayant des principes de La Broue, de Pluvinel et de Newcastle, élague de leur école ce qu'il croit inutile à la sienne. L'ordre qu'il introduit dans les reprises de manège est plus rationnel, plus en rapport avec ce que l'on doit exiger du cheval dans l'usage habituel. Les

principes qu'il offre sont basés sur la raison. La Guérinière, comprenant très bien qu'un cheval ne peut être dressé que lorsqu'il est dans la main et dans les jambes, ce résultat ne pouvant s'obtenir que par l'assouplissement de l'encolure, la connaissance parfaite des aides, usa de ces mêmes moyens pour soumettre ce cheval à l'obéissance.

Tout le travail de la Guérinière est pour arriver à l'assouplissement de l'avant-main et de l'arrière-main; seulement il exigeait moins, parce qu'il voulait moins obtenir.

Son traité d'équitation est plein de raison, et, en régularisant les principes, il fit faire à l'art un progrès incontestable, tellement incontestable, que le comte d'Aure lui-même l'a proclamé. Pendant longtemps, le vicomte Roger de Villebois-Mareuil le prit pour modèle. Insensiblement, il s'en écarta. Trouva-t-il des procédés plus simples et plus naturels? je l'ignore. Je dois cependant dire à sa louange que la méthode qu'il pratique actuellement est très raisonnée, que que tout se suit et s'enchaîne dans son système; et que, s'il ne fait pas progresser l'art, il ne le fait du moins pas rétrograder. Très admirateur du système Baucher qu'il a interprété avec une habileté remarquable, le vicomte de Villebois-Mareuil reconnaît comme cet illustre maître que le cheval est capable d'appréciation, de discernement, qu'il possède la sensation, la mémoire et la comparaison.

Il en a nécessairement déduit qu'il est soumis à toutes les règles communes aux êtres sensibles et intelligents, et qu'en s'efforçant d'éviter ce qui lui est pénible, on recherchera naturellement ce qui lui est agréable. Aussi, loin de se servir du fouet pour parler à son intelligence, comme le préconise l'auteur du dressage des chevaux vicieux, c'est avec la science et le raisonnement qu'il conduit et dresse ses chevaux.



Le Vicomte Roger de Villebois-Mareuil

Cela demande beaucoup d'études, beaucoup de temps, mais que de compensations ne puise-t-on pas dans le travail lui-même! Que de vives satisfactions, que d'instants délicieux pour l'écuyer! Quel noble interprète il rencontre dans cet intéressant ami de l'homme! Quelle intimité pleine de charmes, que de conversations vives, piquantes et instructives! Et le vicomte de Villebois-Mareuil, dont je trace ici à grand traits la physionomie, doit se souvenir de ces jouissances, car pendant longtemps il fut un des partisans les plus zélés de cette équitation savante.

Le vicomte de Villebois-Mareuil a étudié beaucoup Bourgelat, le fondateur des écoles vétérinaires en France; aussi possède-t-il à fond l'art hippiatrique et celui de la maréchalerie qu'il considère comme indispensables pour compléter l'homme de cheval. Il trouve le travail à la longe d'une grande utilité, tout en ne le pratiquant pas cependant. L'utilité de ce travail est aujourd'hui reconnue par tout le monde. C'est la base de l'éducation du jeune cheval.

Très au courant de l'hygiène, cet art de conserver le cheval en santé, c'est lui qui s'occupe des fourrages; et jamais une botte de foin de mauvaise qualité n'entre chez lui. Le foin qu'il donne à ses chevaux a une couleur verte, une apparence lustrée, son odeur est agréable, ses tiges sont fines et difficiles à briser garnies de feuilles. Il est lourd et il fait entendre, lorsqu'on le remue, un petit bruissement qui prouve qu'il a été fauché et rentré à temps. C'est du Midi qu'il le tire.

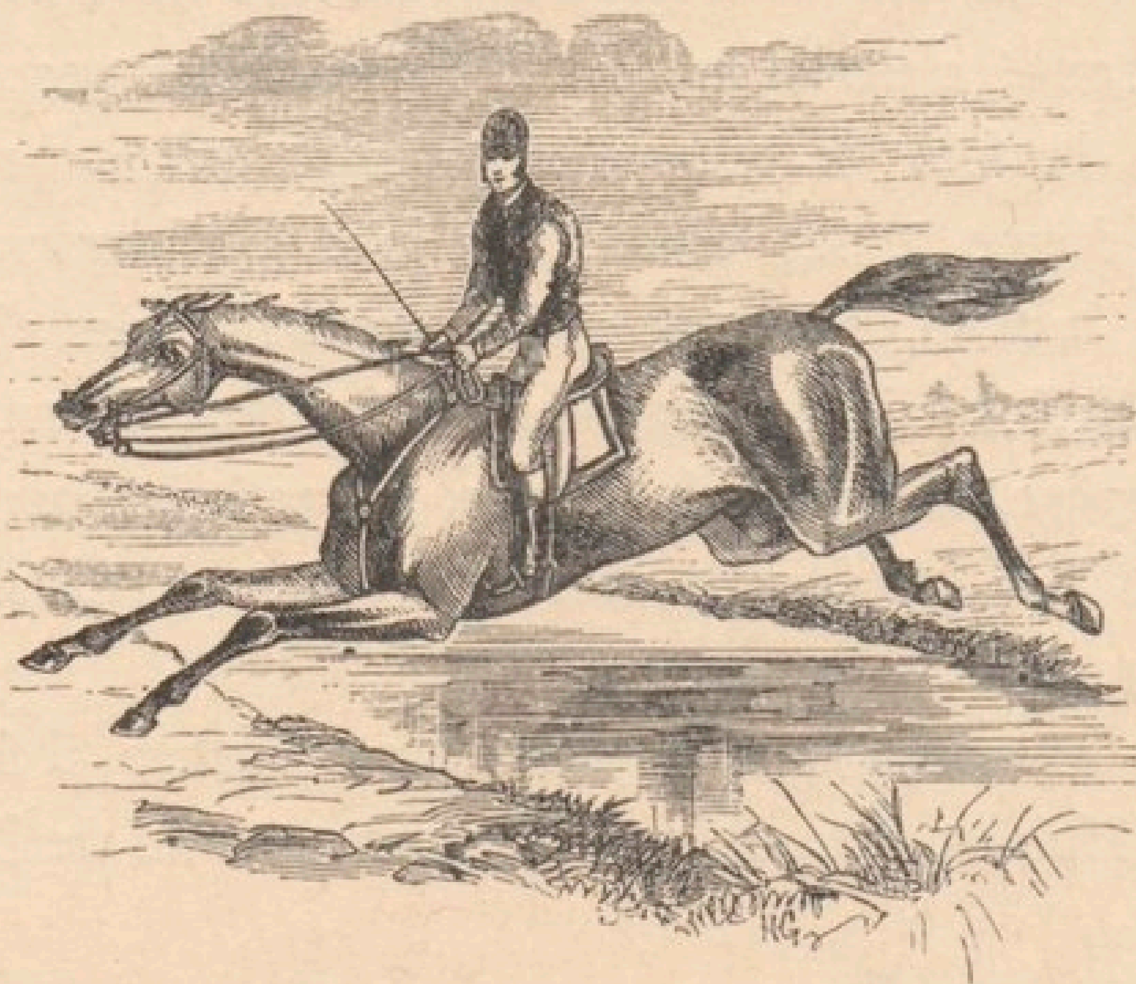
Pendant le temps qu'il a passé dans l'armée, il fut l'élève de M. de Piolant, actuellement écuyer en chef de l'École de guerre.

Comment, après avoir fréquenté si longtemps le manège M. de Villebois, en est-il venu à l'abandonner complètement?

Je n'en sais rien. Mais lorsqu'il voulut goûter de l'équitation aux grandes allures et qu'on le vit piloter au concours hippique et aux courses militaires les chevaux du 25e dragons, *Corée* et *Félon*, on reconnut bien vite en lui un écuyer qui avait travaillé longtemps au manège. Ses succès furent nombreux; et lorsqu'il arrivait à l'obstacle, enveloppant le corps et les flancs de son cheval de ses cuisses et de ses jambes, la main dans sa position naturelle, on le voyait passer avec une franchise d'allure qui faisait plaisir à voir.

Ensuite nous l'avons vu courir avec des chances diverses sur beaucoup d'hippodromes de l'Ouest et de la Marche; son champ de course favori était Challans où il montait les sauteurs fabuleux de M. de Baudry d'Asson.

Depuis quelques années, trouvant les concours hippiques trop monotones, il a presque renoncé entièrement à ce genre d'équitation pour s'adonner exclusivement à la chasse qu'il entend, dit-on, aussi bien que l'équitation.





# LE BARON D'ÉTREILLIS

Comme j'estime qu'on doit toujours la vérité à ses amis, le baron d'Étreillis me permettra de lui dire ce que je pense de son livre : *Ecuyers et Cavaliers,* livre qui est écrit avec la franchise et la bonne foi d'un parfait gentilhomme. Malheureusement, le baron d'Étreillis s'est laissé entraîner, concernant le comte d'Aure, par sa reconnaissance d'élève, et lui a attribué une valeur que je ne trouve pas toujours exacte. Cette préférence pour l'ancien directeur du manège Duphot, est en quelque sorte naturelle. L'enfant ne préfère-t-il pas toujours le sein de sa mère à celui d'une nourrice, son lait fût-il meilleur ?

Maintenant je reconnais avec plaisir que personne, avant le baron d'Étreillis que je considère comme un homme de cheval de grande valeur, n'a établi avec autant de netteté la supériorité incontestable de Baucher sur tous ceux qui l'ont précédé dans la carrière équestre. Mais c'est justement à

cause de cela que je me méfie de certaines appréciations du baron d'Étreillis; il est si naturel de se ranger à l'avis de celui qui a si hautement apprécié la valeur incontestable du grand écuyer.

Or, ne serait-ce pas une faute, alors que l'on cherche à faire renaître le goût de l'équitation, de ne pas essayer de s'entendre, laissant de côté toute espèce de parti-pris, prenant le bon partout où il est pour en faire un corps de doctrines applicables à tout et partout?

Le baron d'Étreillis aurait dû, il me semble, définir dans son livre, *Ecuyers et Cavaliers*, ce qu'est le cavalier, ce qu'est l'homme de cheval et ce qu'est l'écuyer, car ce sont trois appellations désignant des hommes montant à cheval à des titres différents.

Je passerai rapidement sur cet oubli; mais il m'est impossible de ne pas relever l'erreur que commet le baron d'Étreillis lorsqu'il dit, page 28: «Le piaffer», par exemple, n'est que le pas sans avancer, mais avec plus d'élévation et de cadence.

Le pas est une allure qui fait entendre *quatre* battues également espacées, tandis que le piaffer s'exécute en deux *battues* qui s'effectuent successivement par bipèdes diagonaux; donc le piaffer n'est pas le pas en place, mais bien le trot.

Plus loin, il ajoute: «Cette équitation rationnelle, logique, fine, élégante, artistique pour tout dire, *n'a jamais* existé qu'à l'École de Versailles et *a disparu avec elle.*» Mais, baron, vous commettez là une grande erreur. L'École de Saumur a fait bien plus que celle de Versailles. Oui, dans cette dernière, l'équitation était ce que vous dites; mais jamais à Versailles on n'exécutait le travail à faux sur des lignes courbes à main droite; les plus forts prenaient bien le galop à gauche, mais, comme disait Briffaut, un ancien élève de Versailles, qui apprit

au colonel Guérin à monter et à dresser les sauteurs, on avait considéré comme une hérésie de passer un coin sur le pied gauche en travaillant à main droite; et toujours on reprenait le galop à droite avant de tourner.

Quant au piaffer et au passage, jamais à Versailles ils ne furent autant exécutés qu'à Saumur.

A Saumur, tous les chevaux de manège, sans exception, exécutaient le travail juste et à faux sur toutes les lignes. Non, l'équitation fine, rationnelle, artistique de Versailles, n'avait pas disparu, et jamais à aucune époque cette équitation ne fut poussée aussi loin qu'à Saumur. Il en est de même des sauteurs en liberté.

A-t-on dit où en sont les traces qu'à laissées M. le chevalier d'Abzac lui-même? Puisque M. d'Étreillis dit à la page 29: « Par un hasard assez étrange, l'écuyer qui a personnifié pour nos contemporains les derniers vestiges des principes de Versailles, se trouve précisément celui qui *s'en est le plus écarté,* et le moins fait pour la représenter, nous voulons parler de M. le comte d'Aure. »

C'est donc une personnalité de contrebande? ou du moins s'il s'est tant écarté de ces principes, si inimitables selon vous, qu'ils n'existent plus ailleurs, c'est, ou qu'ils n'avaient pas toute la valeur que vous leur attribuez, ou que le comte d'Aure n'y a rien compris.

Maintenant, lorsque le baron d'Étreillis raconte la visite du vicomte d'Aure au haras du Pin, il dit page 36: « Quand *Eylau* fut devenu plus calme, comme il était après tout de grande et haute qualité, etc., etc., le comte d'Aure lui fit exécuter un travail de haute école d'un tel fini qu'il se termina au milieu des applaudissements les plus enthousiastes de l'assemblée. »

Qu'un cheval qui n'a pas été monté en selle depuis plusieurs années se livre à des défenses lorsqu'il est remonté pour la

première fois, cela n'a rien de surprenant, non parce qu'il n'a pas été sanglé depuis longtemps, attendu qu'il l'est tous les jours plus ou moins par le surfaix qui fixe la couverture, mais bien parce que les panneaux de la selle, qu'il n'a pas portée depuis longtemps, le pincent plus ou moins. Mais qu'un cavalier puisse faire exécuter un travail de haute école d'un *tel fini,* tel qu'il est indiqué par le baron d'Étreillis, oui, cela se peut, mais à une *seule, unique et indispensable condition,* c'est que ce cheval ait été dressé préalablement à une époque plus ou moins reculée, car le dressage est un langage que le cheval n'oublie pas.

Si *Eylau* n'avait pas été dressé en *haute école* à une époque quelconque, eh bien! non, il n'est pas possible qu'un écuyer ou un homme de cheval le plus habile, eût-il dix fois les moyens puissants et inconscients du comte d'Aure, puisse obtenir d'un cheval quelconque, qui n'a pas été dressé, un travail de haute école d'un tel fini qu'il provoque les applaudissements des connaisseurs. Je crains bien que le jeune élève du comte d'Aure alors ne le regardât comme un dieu, et tout ce qu'il fit comme une perfection acceptée par son disciple (page 31). Question de foi!!!

Par opposition à ce que raconte le baron d'Étreillis à propos d'*Eylau,* laissez-moi vous conter une histoire que je tiens d'un témoin oculaire.

En 1839, cela remonte déjà loin, le général de Brac, l'une de nos illustrations militaires, commandait l'École de Saumur. En homme d'une haute expérience, il jugea bientôt que le personnel équestre de l'École laissait un peu à désirer; il voulut, pour stimuler le zèle de ses écuyers, produire l'homme de cheval le plus en renom à cette époque. Il invita donc le comte d'Aure à venir passer quelques jours à Saumur. Jour et heure furent fixés, tous les écuyers, sous-maîtres et

officiers élèves, se rendirent au manège pour y voir monter à cheval l'homme prodige de l'époque.

On amena *Sans-Pareil*; c'était un cheval alezan brûlé, de pur sang, d'une nature énergique, et qui avait été dressé par le commandant Rousselet.

On peut dire que *Sans-Pareil* était le reflet du savant : c'est-à-dire d'une douceur extrême et d'une courtoisie parfaite, ce qui n'excluait point sa nervosité, on va en voir la preuve.

Le comte d'Aure monta *Sans-Pareil*, et, comprenant bien qu'il était l'objet de la curiosité de tous les assistants, il étudia le cheval, au pas au moins pendant un quart d'heure, puis il exécuta au trot et au galop, avec la grâce qui lui était propre, tout le travail le plus complet, le plus irréprochable que l'on puisse produire, sous les bravos répétés de toute la foule frémissante.

Le lendemain, le comte d'Aure prouvait, ce qui était sa vraie réputation, qu'il était un homme de cheval hardi.

Il monta le cheval du capitaine de Boulancy en carrière, avec sa vigueur habituelle, et sauta à différentes reprises une barrière à la hauteur de 1 m. 30. L'admiration était à son comble.

Le surlendemain, il n'en fut pas de même malheureusement. On amena de nouveau *Sans-Pareil*. Le comte d'Aure n'avait pas les rênes en main et l'étrier droit chaussé, que de pied ferme il croise à plusieurs reprises l'encolure de sa monture de coups terribles de cravache, et l'embarque au galop, les éperons au flanc. Que l'on juge de la stupéfaction des spectateurs, et surtout de *Sans-Pareil*, habitué à la douceur et interprétant toujours les aides de son cavalier Rousselet avec la plus grande soumission.

*Sans-Pareil* se porta en avant par une fugue, et, dès lors,

il y avait inimitié accusée de sa part. Cependant, une partie du travail, malgré la surexcitation du cheval, fut, sinon d'une régularité exempte de reproches, du moins satisfaisante : *Sans-Pareil* obéissant, mais comme une raquette, c'est-à-dire sans souplesse et sans grâce.

Quand, voulant en finir, et sentant combien il était loin de l'avant-veille, le comte d'Aure chercha à stupéfier l'assistance. Il multiplia les mouvements, employa des effets de force qui exaspérèrent plus encore *Sans-Pareil.*

Enfin, dans un „doublé dans la longueur" M. d'Aure voulut obtenir des changements de pied du tac au tac, ce qu'il obtint tout d'abord par des renversements exagérés, à tel point que *Sans-Pareil,* au paroxysme de la colère, se mit à siffler comme un serpent, secouant la tête sur le mors et protesta énergiquement en s'arrêtant d'abord et puis en se dérobant en allant s'appliquer contre le talus de gauche. Là s'engagea une lutte terrible dans laquelle le comte d'Aure reprit le dessus et rapporta en quelque sorte *Sans-Pareil* sur la ligne du milieu.

Cette épreuve se termina là : *Sans-Pareil* était arrêté, les membres écartés, la queue battant, essouflé, l'encolure tendue, la tête basse, l'œil hagard, les barres et les flancs rouges de sang, humilié enfin.

Cette fois, un silence froid, glacial, accueillit le comte d'Aure, mais disons à sa louange, qu'en mettant pied à terre, il fut le premier à dire ce qu'il pensait de la manière dont il avait monté *Sans-Pareil : Va, tu es un brave animal ; je t'ai monté comme un c...*

— C'est vrai, s'écria quelqu'un.

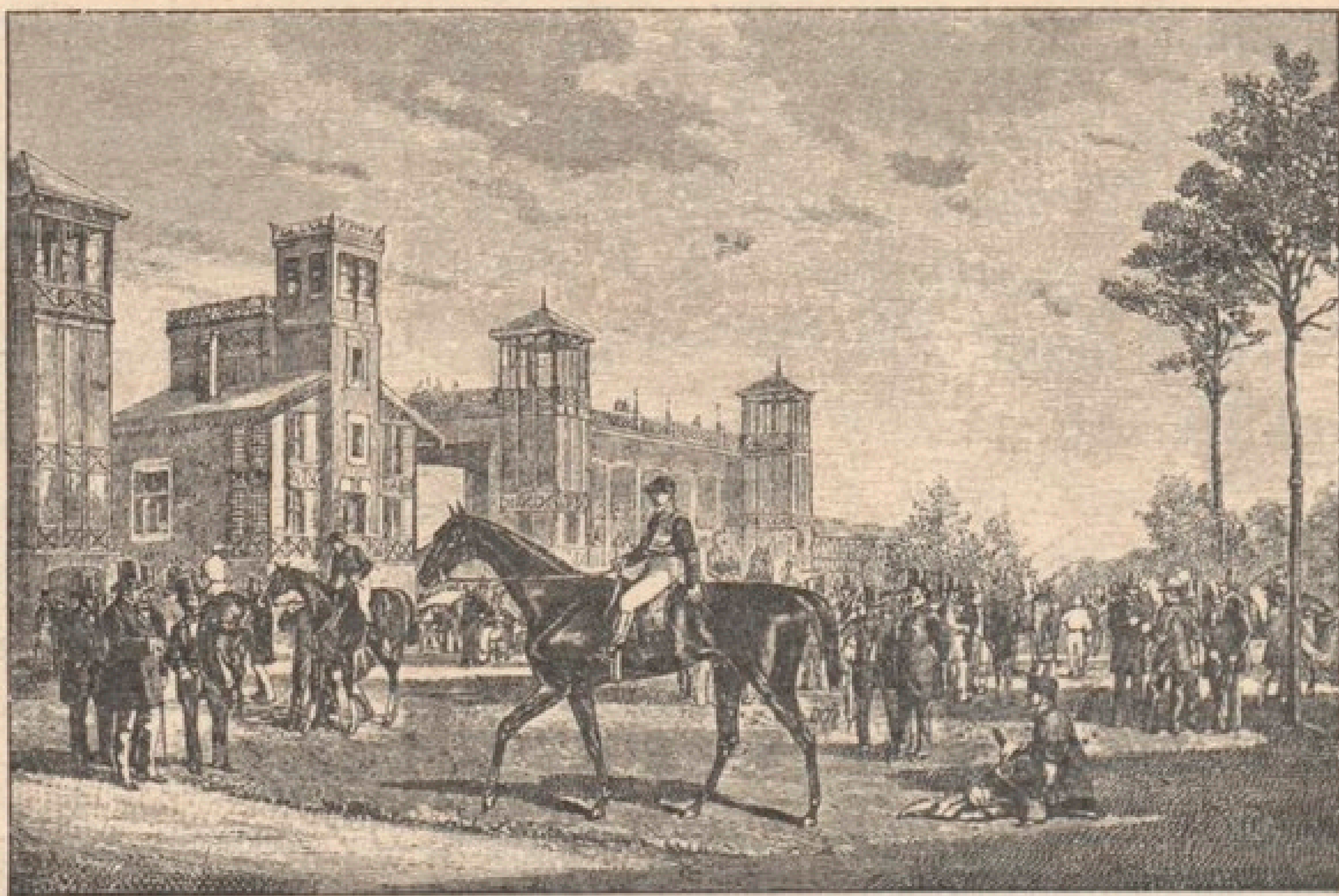
Si donc le comte d'Aure éprouvait un pareil échec sur *Sans-Pareil,* le cheval le plus admirablement dressé, comment aurait-il fait exécuter un travail si fin, si fini, et après

des défenses inouïes, à *Eylau*, surtout si celui-ci n'avait été monté qu'à l'entraînement et en course et n'avait jamais connu d'autre dressage.

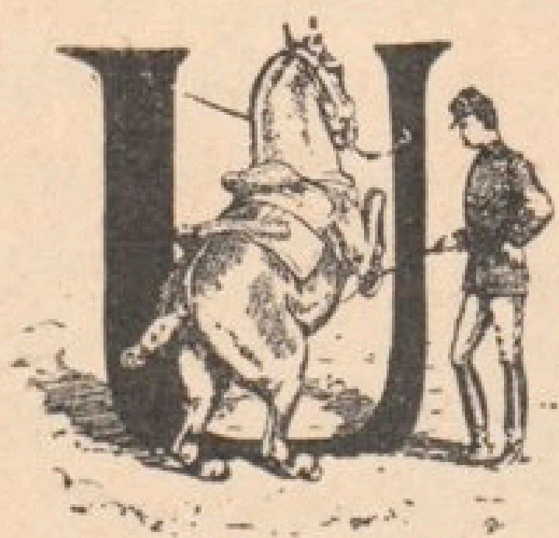
Oui, le comte d'Aure a été un splendide improvisateur, bien fait pour stupéfier les spectateurs; mais, pour de véritables connaisseurs, il n'obtint des résultats que par des effets de force, une brutalité sans égale qui terrifiait le cheval qu'il montait. Je parle d'un cheval non dressé par des renversements, par des moyens, enfin, qui doivent être bannis de toute école; car, comme le dit le baron d'Étreillis, il se produisait souvent des tares immédiates et le cavalier lui-même n'était pas exempt des inconvénients qui résultent toujours des efforts qu'il fait.

Aussi le comte d'Aure était-il affecté de hernies inguinales. Non, je ne me rangerai jamais du côté des admirateurs de gens montant à cheval de cette manière et arrivant à de pareils résultats.





## LE BARON J. FINOT



N vieux dicton arabe, dit : la jeune branche d'un arbre se redresse sans grand travail, mais le gros bois ne se redresse jamais.

Le baron Finot, une des figures les plus considérables et les plus considérées du sport parisien, est assurément de cet avis, en matière de chevaux surtout, ainsi que nous le démontrerons tout à l'heure, car, grâce au système de dressage qu'il a adopté, il est arrivé à posséder des chevaux qui ne connaissent pas de rivaux dans l'art de franchir les obstacles.

De l'avis général, il n'a pas été seulement pendant longtemps un habile gentleman rider, montant n'importe quel cheval aussi bien que le jockey le plus expérimenté, mais il

est aujourd'hui le propriétaire de l'écurie la plus renommée pour les chevaux aptes à courir en steeple-chase.

Il y a une vingtaine d'années, les courses de steeple-chases, jusque-là délaissées en France, prirent un développement inattendu. Le baron Finot, avec cette science, ce goût du cheval, qui semblent innés en lui, résolut de diriger ses études dans cette direction et se consacra pour ainsi dire spécialement au dressage des chevaux destinés à ce genre de courses.

Il prenait de jeunes chevaux ordinaires, les montait et les entraînait lui-même et obtenait en très peu de temps des résultats extraordinaires, qui faisaient l'admiration de tous les connaisseurs.

C'est un des hommes, qui ont le plus efficacement contribué à procurer aux chevaux de pur sang l'incontestable réputation de supériorité dont ceux-ci jouissent aujourd'hui. Avant lui, on croyait généralement que les chevaux de pur sang n'étaient propres qu'à fournir des courses sur les hippodromes, où ils ne craignaient pas de rivaux, mais qu'il n'en était plus de même, lorsqu'ils se trouvaient en face d'obstacles ou lorsqu'ils étaient appelés à se mouvoir sur un sol accidenté.

Le baron Finot, qui avait acquis, par la pratique et par l'expérience, la conviction que les chevaux de pur sang conservent dans toutes les circonstances leurs brillantes qualités, résolut de convertir en chevaux de steeple-chases des chevaux qui n'avaient jamais couru que sur des terrains plats.

Pour arriver à ce résultat, il lui fallut une certaine témérité, car il dut lutter contre les jugements erronés de beaucoup d'hommes compétents, qui lui prédisaient faussement, qu'il ne rencontrerait dans cette nouvelle carrière que d'amères déceptions.

Ce n'est pas un sujet aussi simple qu'on le suppose ; car, quoique le pur sang passe pour être uniquement de sang oriental, le fait n'est point exact, si l'on remonte au temps où l'on a commencé à enregistrer les faits. Dans la généalogie d'*Éclipse* on trouve les noms de non moins de treize juments de sang non tracé, et la même quantité de sang impur ou presque autant se trouve dans les chevaux de son époque, c'est-à-dire éloignés au même degré des sources primitives de nos meilleures familles chevalines. La définition est donc insuffisante, puisqu'elle ne trouve pas son application à un étalon dont le sang coule dans presque toutes les races actuelles, et bien d'autres chevaux sont dans le même cas que lui.

Ainsi *Éclipse* passe généralement pour un descendant de l'arabe de *Darley,* et il l'était en effet, étant fils de *Marke,* qui était fils de *Squirt,* lui-même petit-fils de l'arabe de *Darley* par *Bartlett's Childers ;* mais, d'un autre côté, *Éclipse* venait de *Spiletta,* issue de *Regulus,* fils de *Godolphin,* il avait donc un huitième de sang de *Godolphin* et un seizième de l'arabe de *Darley.*

Comme la recherche des origines du pur sang nous entraînerait trop loin, laissons pour le moment ces célèbres coursiers et revenons au baron Finot.

*Audaces fortuna juvat.* Cette fois encore, la fortune se plut à récompenser les généreux efforts de l'homme audacieux qui, plein de confiance dans l'intelligence, dans le mérite et dans le courage du cheval, négligea les sinistres prédictions de ses meilleurs amis et parvint, en moins de deux mois, à présenter, dans des courses de steeple-chases, des chevaux qui y firent bonne figure, bien qu'auparavant ils n'eussent joui d'une certaine notoriété que dans les courses plates.

Nous pourrions signaler un grand nombre de chevaux

chez lesquels il opéra cette brillante métamorphose: nous n'en citerons qu'un: *Beaumanoir,* qui, en 1872, avait obtenu peu de succès dans les courses plates, pour lesquelles il avait été entraîné. Bien que depuis longtemps il ne fût plus familiarisé avec les obstacles, en huit jours, le baron Finot dressa si bien *Beaumanoir,* que celui-ci courut un steeple-chase et s'y comporta avec l'adresse et l'expérience d'un vétéran habitué à se jouer des obstacles.

L'écurie Finot, qui est, depuis vingt ans, la première pour les steeple-chases, s'est surtout fait remarquer avec *Astrolabe* et *Valentine,* qui ont remporté des succès encore présents à la mémoire de tous.

Un détail à propos d'*Astrolabe:*

*Astrolabe,* jument alezane, née chez M. Mosselmann, en 1860, fut achetée par le baron Finot au vicomte Daru. En 1865, elle gagna douze prix de steeple-chase.

Un vieux proverbe disait: *Cheval de trois, cheval de roi!* Or, *Astrolabe* avait les trois balzanes, deux antérieures et une postérieure. On cite encore *Basque* et *La Veine,* deux triomphateurs d'hier, *Baudres* et *Bride-Abattue,* qui marchent brillamment sur les traces de leurs aînés, et qui rapportent à leur propriétaire autant de gloire que d'argent.

Le baron est un homme du plus grand mérite comme sportsman, très habile et très exact connaisseur des chevaux et de l'éducation qu'il convient de leur donner, surtout en ce qui concerne les steeple-chases.

Nul mieux que lui ne sait deviner quels sont les sujets qui se distingueront le plus facilement dans cette carrière. Comme dresseur il connaît peu de rivaux, et en steeple, personne ne fait mieux que lui. De l'avis de tout le monde, c'est un très fort et très bon cavalier.

Le baron Finot ne monte plus en gentleman rider, mais il

nous reste à indiquer, avant de terminer cette trop courte notice, le système auquel il doit de pouvoir présenter sur le champ de courses des sujets si remarquables et si remarqués.

Comme nous le disions en commençant, il estime que les jeunes chevaux apprennent plus en huit jours, s'ils sont dressés de bonne heure, que plus tard en six mois.

Aussi, dans ses prairies, les juments qui ont déjà couru en steeple-chase, sont-elles toujours accompagnées de leurs poulains, auxquels elles apprennent naturellement à sauter par-dessus des obstacles insignifiants d'abord et plus élevés ensuite.

Un peu plus tard, ils sont dressés en liberté et soumis à des exercices répétés, dès l'âge le plus tendre; quand les chevaux ont reçu une éducation suffisante, ils sont entraînés régulièrement dans les écuries de M. le duc de Castries et de M. le comte de Juigné, de sorte que, lorsqu'ils sortent pour les courses plates, ils ont appris à se familiariser ensemble.

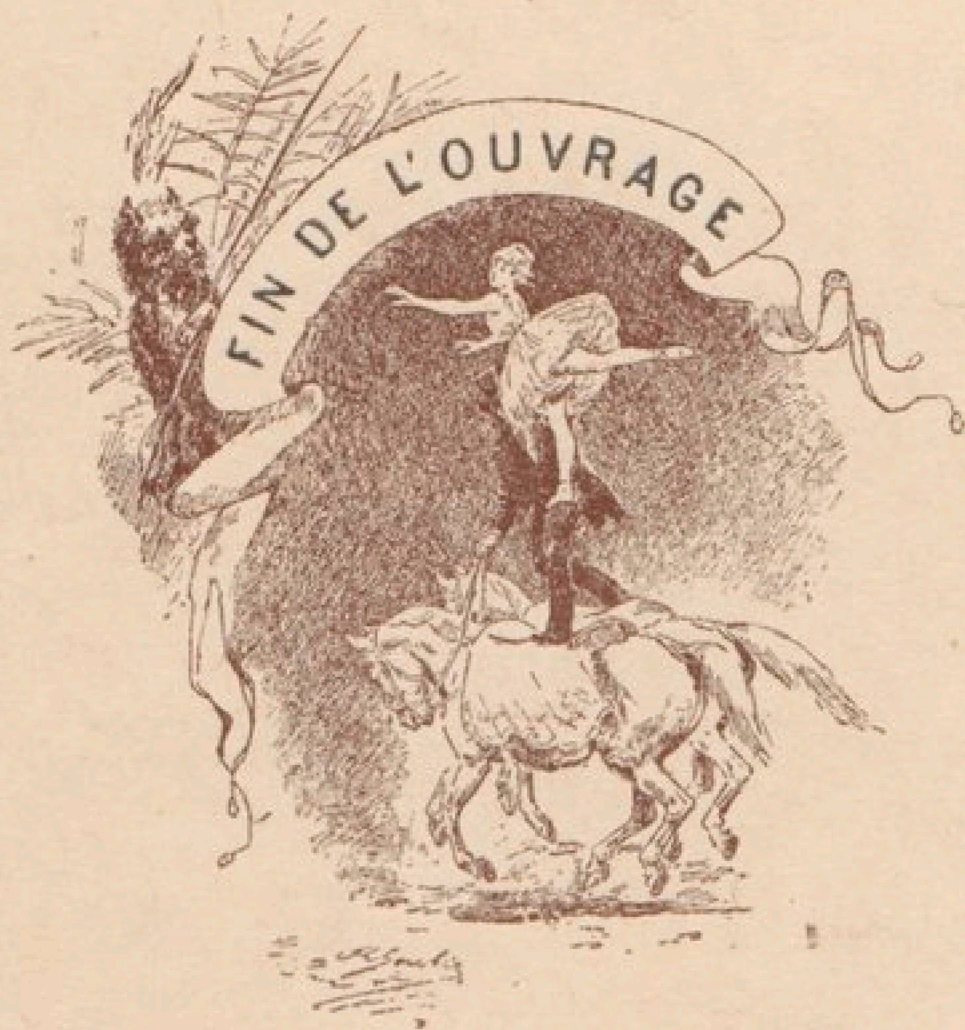
Longtemps, le baron Finot a tout fait par lui-même, dressant et entraînant ses meilleurs chevaux. Aujourd'hui, cet homme, qui semble infatigable, continue de veiller sur ses chevaux avec tout le soin et toute l'attention que méritent ces nobles animaux.

Comme M. d'Étreillis, nous pensons que si la France possédait un nombre suffisant d'hommes de la valeur et du mérite de M. le baron Finot, notre production chevaline serait depuis longtemps parvenue à ce degré de prospérité qu'on cherche tant à lui faire atteindre.

Au physique, le baron Finot est toujours resté, malgré ses soixante ans, un gentilhomme de tenue irréprochable, alliant une suprême élégance au bon ton le plus rare. On le rencontre un peu partout, sur les boulevards, au Bois de Bou-

logne, sur tous les champs de courses de France, menant de front vingt affaires et n'engageant presque jamais une partie qu'il n'est pas sûr de gagner.

Très amateur en peinture et connaisseur hors ligne, il consacre à cet art quelques-uns des courts loisirs qui lui restent, et l'on voit figurer, chaque année, à l'Exposition des Champs-Élysées, plusieurs aquarelles très finement touchées, qui font le plus grand honneur à ses pinceaux; nous en reproduisons deux, pages 248 et 255. Quelques spécimens de ces œuvres ornent son grand salon de la place de la Concorde, garni de vieilles tapisseries, de précieux bibelots, d'armures anciennes et d'objets d'art choisis avec un goût intelligent, qui en font comme un musée de grand seigneur.



# TABLES

DES

# PORTRAITS

ET

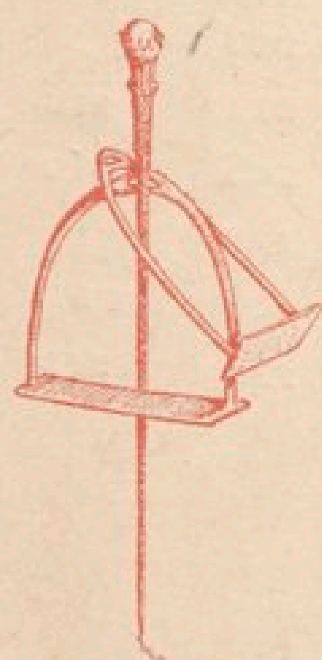
# DES MATIÈRES



# TABLE DES HOMMES DE CHEVAL

ET

## PLACEMENT DE LEUR PORTRAIT[1]





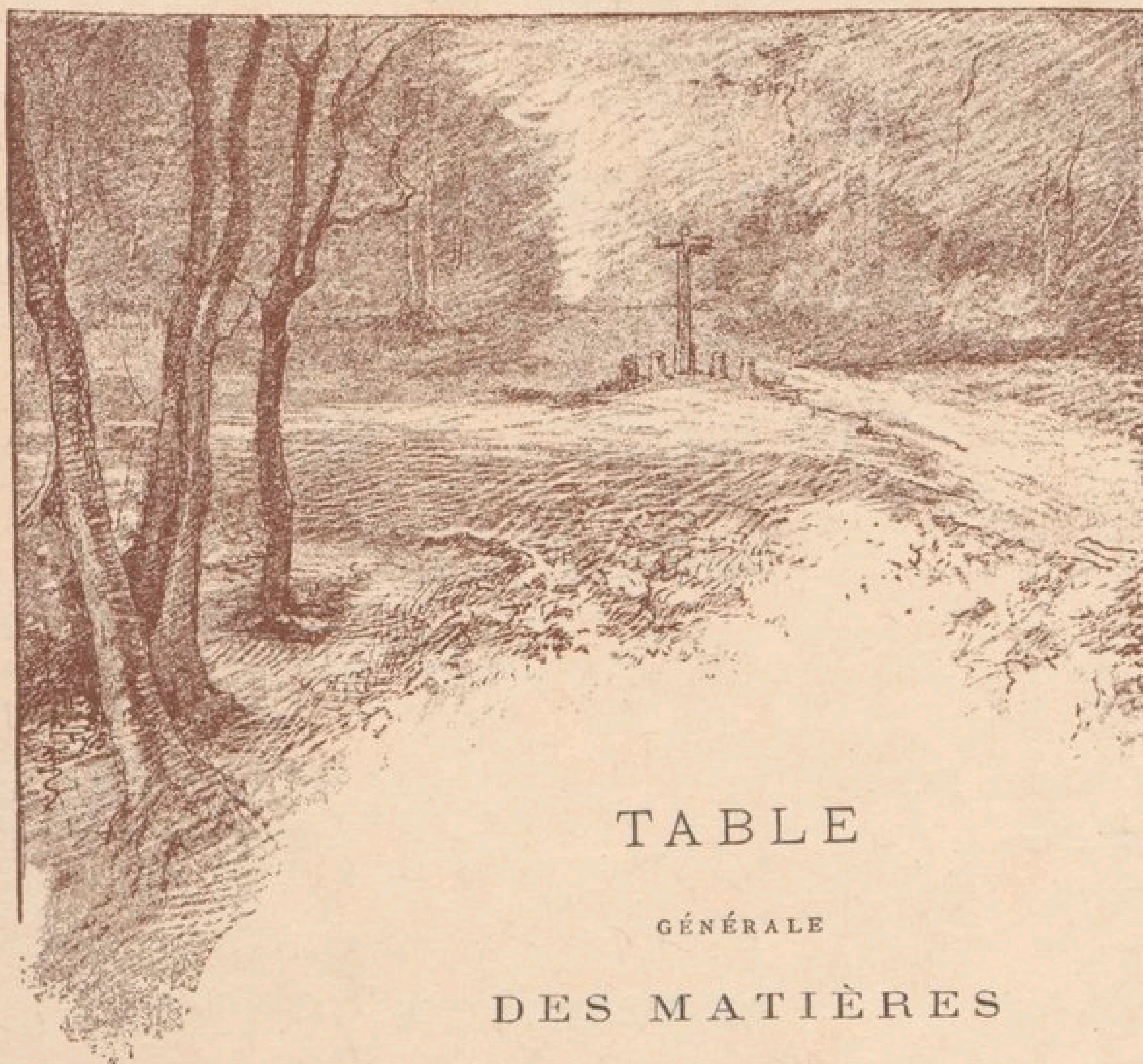
| | Pages du Texte | Portrait en face Page |
|---|---|---|
| Aumale (S. A. Mgr. le Duc d') . . . . | 117 | 120 |
| Aure (le Comte d') . . . . . . . . . . | 3 | 4 |
| Baucher . . . . . . . . . . . . . . | 9 | 14 |
| Camposelice (le Duc de) . . . . . . . | 223 | 226 |
| Chabot (M.) . . . . . . . . . . . . | 201 | 202 |
| Chaverondier (le Colonel) . . . . . | 77 | 80 |
| Coates (Charles). . . . . . . . . . | 152 | 154 |
| Curnieu (le Baron de) . . . . . . . | 170 | |
| Derué (le Capitaine) . . . . . . . . | 146 | |
| Dutilh (le Commandant) . . . . . . . . . . . . . | 41 | 44 |
| Espeuilles (le Général Marquis d'). . . . . . . . | 197 | 198 |
| Étreillis (le Baron d') . . . . . . . . . . . . . | 245 | |
| Faverot (le Général Baron) . . . . . . . . . . . | 72 | 74 |
| Franconi (Victor) . . . . . . . . . . . . . . . | 94 | 96 |
| Finot (le Baron J.) . . . . . . . . . . . . . . | 252 | |
| Fleury (le Général) . . . . . . . . . . . . . . | 176 | 178 |
| Galliffet (le Général de) . . . . . . . . . . . | 192 | 194 |
| Gassou (Elie) . . . . . . . . . . . . . . . . . | 140 | 142 |
| Gaussen (Maxime) . . . . . . . . . . . . . . . | 58 | 62 |



[1] Le Relieur doit se conformer à la deuxième Colonne pour le Placement des Portraits imprimés hors Texte.

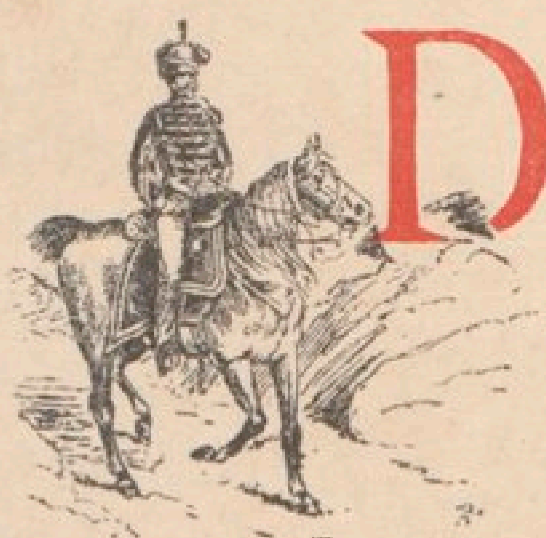
| | Pages du Texte | Portrait en face Page |
|---|---|---|
| Guérin (le Lieutenant-Colonel) . . . . . . . . . . . . | 33 | 34 |
| Hotte (le Général l') . . . . . . . . . . . . . . . . | 27 | 30 |
| Lapeyrère (Paul de) . . . . . . . . . . . . . . . . | 211 | 212 |
| La Rochefoucauld-Bisaccia (le Duc de). . . . . . | 218 | 220 |
| Lenoble du Teil . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 90 | 92 |
| Lignières (le Colonel de) Portrait en Lettre ornée. . | 46 | |
| Lunel (le Commandant) . . . . . . . . . . . . . . | 99 | 104 |
| Mackenzie-Grieves . . . . . . . . . . . . . . . . . | 123 | 124 |
| Mac-Mahon (le Maréchal de) . . . . . . . . . . . . | 185 | 188 |
| Molier (Ernest) . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 109 | 110 |
| Montigny (le Comte de) . . . . . . . . . . . . . . | 67 | 68 |
| Musany (F.). . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 164 | 166 |
| Pellier (Jules) . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 128 | 132 |
| Piétu (le Lieutenant-Colonel) . . . . . . . . . . . | 52 | |
| Raabe (le Capitaine) . . . . . . . . . . . . . . . . | 84 | |
| Rochaïd-Dahdah (le Comte Joseph) . . . . . . . . | 233 | 236 |
| Sagan (le Prince de). . . . . . . . . . . . . . . . | 206 | |
| Sonis (M. de) . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 214 | 216 |
| Talleyrand-Périgord (le Marquis de) . . . . . . . | 158 | 160 |
| Tournon (le Vicomte de) . . . . . . . . . . . . . . | 135 | |
| Vaux (le Baron de) . . . . . . . . . . . . . . . . . | . . . | XXIV |
| Villebois-Mareuil (le Vicomte de). . . . . . . . . | 240 | 242 |



# TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES


Pages



Dédicace au Général L'Hotte . . . V

Lettre du Général l'Hotte au Baron de Vaux. . . . . . . . . VII

Lettre du Lt-Colonel A. Guérin, adressée a l'auteur . . . . . IX

INTRODUCTION DU Lt-COLONEL A. GUÉRIN . . . . . . . . . XIII

L'Instruction équestre au Manège, en Carrière, à l'Extérieur et Dressage . . . . . . . . . . XV

Du Code d'Enseignement . . . . . . . . . . . . . . . XVI

Du Corps enseignant. . . . . . . . . . . . . . . . XVIII

Du Cours d'Hippologie . . . . . . . . . . . . . . XVIII

Gymnastique et Escrime . . . . . . . . . . . . . XIX

Pages
Leçons de Menage . . . . . . . . . . . . . . . . . . . xix
Ecole des Cochers . . . . . . . . . . . . . . . . . . xx
Remontes . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . xxi

# DE L'ÉQUITATION

## PREMIÈRE PARTIE

## LES DEUX GRANDS MORTS

Le Comte d'Aure . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 3
Baucher . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 9

## DEUXIÈME PARTIE

## ÉQUITATION SAVANTE

Le Général l'Hotte . . . . . . . . . . . . . . . . . . 27
Le Lieutenant-Colonel Guérin . . . . . . . . . . . . . 33
Le Commandant Dutilh . . . . . . . . . . . . . . . . . 41
Le Colonel de Lignières . . . . . . . . . . . . . . . . 46
Le Lieutenant-Colonel Piétu . . . . . . . . . . . . . . 52
Maxime Gaussen . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 58
Le Comte de Montigny . . . . . . . . . . . . . . . . . 67
Le Général Baron Faverot . . . . . . . . . . . . . . . 72
Le Colonel Chaverondier . . . . . . . . . . . . . . . . 77
Le Capitaine Raabe. . . . . . . . . . . . . . . . . . . 84
Lenoble du Teil . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 90
Victor Franconi . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 94
Le Commandant Lunel . . . . . . . . . . . . . . . . . . 99

## TROISIÈME PARTIE

## ÉQUITATION DE CIRQUE

Pages

Ernest Molier . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 109

## QUATRIÈME PARTIE

## LES HOMMES DE CHEVAL

S. A. Mgr. le Duc d'Aumale . . . . . . . . . . . . . . . 117
Mackenzie-Grieves . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 123
Jules Pellier . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 128
Le Vicomte de Tournon . . . . . . . . . . . . . . . . . 135
Élie Gassou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 140
Le Capitaine Derué. . . . . . . . . . . . . . . . . . . 146
Charles Coates . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 152
Le Marquis de Talleyrand-Périgord . . . . . . . . . . . 158
F. Musany . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 164
Le Baron de Curnieu . . . . . . . . . . . . . . . . . . 170
Le Général Fleury . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 176

## CINQUIÈME PARTIE

## LES CAVALIERS

Le Maréchal de Mac-Mahon . . . . . . . . . . . . . . 185
Le Général de Galliffet . . . . . . . . . . . . . . . . 192
Le Général Marquis d'Espeuilles. . . . . . . . . . . . 197
M. Chabot . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 201
Le Prince de Sagan . . . . . . . . . . . . . . . . . . 206

Pages

Paul de Lapeyrère . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 211
M. de Sonis . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 214
Le Duc de La Rochefoucauld-Bisaccia . . . . . . . . . . . 218
Le Duc de Camposelice . . . . . . . . . . . . . . . . . . 223

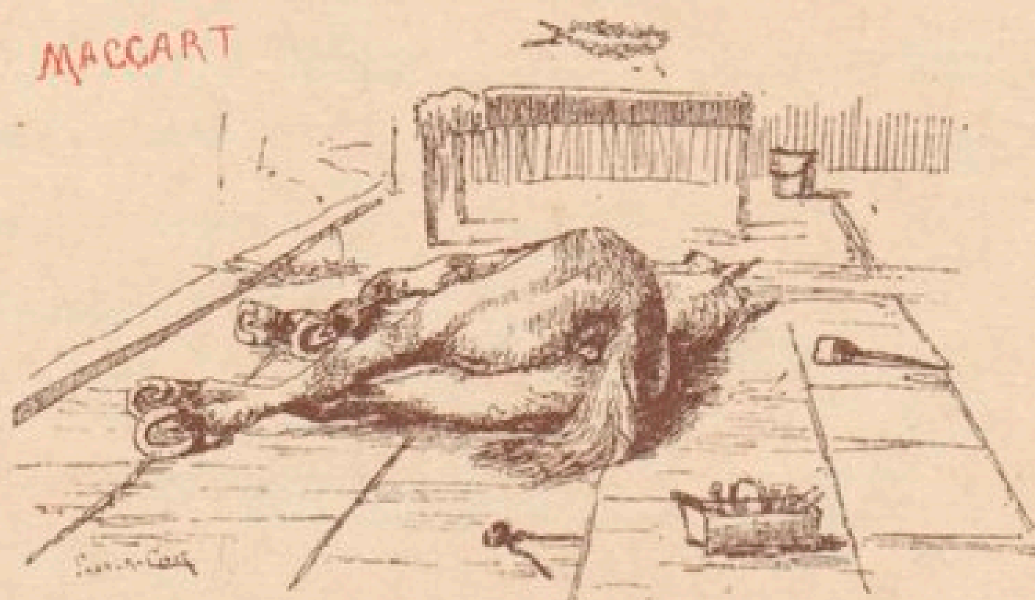
## SIXIÈME PARTIE

## LES STEEPLE-CHASERS

Le Comte Joseph Rochaïd-Dahdah . . . . . . . . . . . . 233
Le Vicomte de Villebois-Mareuil . . . . . . . . . . . . . 240
Le Baron d'Étreillis . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 245
Le Baron J. Finot . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 252

Table des Hommes de Cheval et Placement de leur Portrait . . 261

Table générale des Matières . . . . . . . . . . . . . . 263





**L'art équestre** Traité de haute École d'équitation. Iconographie des allures et des changements d'allure, par E. BARROIL, avec une introduction générale du capitaine RAABE, *écuyer-professeur*. — Ouvrage de luxe grand in-8°, imprimé sur simili-japon et orné de 177 vignettes et attitudes, dessins par Gustave PARQUET. Prix . . . . . . . . . . . 15 fr.

*L'ouvrage de M. Étienne Barroil est certainement destiné à faire époque dans le monde équestre.*

*L'*Art équestre, *imprimé avec le plus grand luxe, contient 125 attitudes différentes. Toutes ces attitudes, préalablement réglées par l'auteur, ont été ensuite reproduites avec soin et talent par M.* Gustave PARQUET, *un de nos meilleurs peintres de chevaux.*

*L'*Art équestre *est divisé en trois parties : la première est consacrée aux allures marchées, la deuxième aux allures sautées, la troisième exclusivement aux changements d'allure.*

**Les Haras et les Remontes** Prix des chevaux ; étalons de pur sang ; la production chevaline en France, par le Baron DE VAUX. Introduction par EDMOND HENRY, *Membre du Conseil supérieur des Haras*. 1 vol. Prix . . . . . . . 1 fr.

**Le Cheval et son Cavalier** Traité illustré d'hippologie et d'équitation (*pour hommes et pour dames*) ; école pratique pour la connaissance, l'éducation, la conservation et l'amélioration du cheval de course, de chasse et de guerre, par le Comte DE LAGONDIE. — Un fort volume en deux parties imprimées sur papier teinté, orné de nombreuses vignettes. 3e édition. — En reliure de luxe. . 7 fr. 50

**Comment il faut choisir un Cheval** Connaissances pratiques sur l'anatomie, l'extérieur, les races ; principes pour essayer les chevaux de selle et d'attelage, par le Comte DE MONTIGNY, *Ancien inspecteur général des haras*. — Un volume orné de 130 vignettes, imprimé sur papier teinté. 3e édition. — Relié en toile grise, avec luxe, à biseaux, avec fers en noir et or, tranches en couleur. Prix . . . . . . . . . . . . . . . . . 5 fr.

**Comment il faut dresser un Cheval** Connaissances pratiques d'hippologie, dressage du cheval de selle, principes d'attelage, extérieur, maréchalerie, hygiène, etc., par le Comte DE MONTIGNY. Un volume avec 80 vignettes. Relié . . . . . . . . . . 5 fr.

**L'Amazone** au Manège et à la Promenade. — Traité illustré de l'Équitation des dames, par F. MUSANY (*Rédacteur en Chef de la France chevaline*). — Ouvrage de luxe in-8°, orné de 150 vignettes dessinées d'après nature et spécialement pour la publication par Frédéric Régamey. (Paraîtra prochainement).

**Races chevalines** françaises et étrangères (Album des meilleures) avec leur description et reproduction en Couleur. Ouvrage in-folio oblong par le Comte DE MONTIGNY, avec 20 chromos (Pour paraître).

**Le Gibier Plume** ou les Oiseaux de Chasse. — Description, mœurs, acclimatation, chasse, par le Marquis DE CHERVILLE. 3e édition, revue et augmentée de 4 chromos et d'une introduction générale sur le *Fusil*. Superbe volume imprimé avec luxe sur papier teinté, avec 34 chromo-typographies et 61 vignettes, par E. DE LIPHART. Sous couverture de luxe japonaise maroquinée 12 fr. ; relié, 15 fr. ; sur papier de Hollande, 25 fr. Les deux volumes (*le Gibier Poil* et *le Gibier Plume*) se vendent, pris ensemble, brochés, 20 fr. ; reliés, 24 fr. ; sur papier de Hollande. . . . . . . . . . . . . . . . 40 fr.

**Le Gibier Poil** ou les Quadrupèdes de la Chasse. — Leur description, mœurs, acclimatation, chasse, avec un Précis illustré du *Chien courant*, par le Marquis DE CHERVILLE. 3e édition. Superbe pendant à l'ouvrage ci-dessus. Belle publication sur papier teinté avec 30 eaux-fortes sur zinc, imprimées en couleurs, et 70 vignettes dessinées par KARL BODMER. Sous couverture de luxe japonaise maroquinée, broché 12 fr. ; relié, 15 fr. ; sur papier de Hollande, 25 fr. Les deux volumes (*le Gibier Plume* et *le Gibier Poil*) se vendent, pris ensemble, brochés. 20 fr. ; reliés, 24 fr., sur papier de Hollande. . . . . . . . . . 40 fr.

**Le Chien** par PAUL CAILLARD. — Description des races, dressage, croisements, élevage. Ouvrage de grand luxe, in-folio, avec 12 aquarelles faites d'après nature, par CH. O. DE PENNES. (*Paraîtra en 1888.*)

**Le Chien** Description des races, croisements, élevage, dressage, maladies et leur traitement, d'après STONEHENGE, YOUATT, MAYHEW, BOULEY, HAMILTON-SMITH. 2e édition. Un volume orné de 126 vignettes, imprimé avec luxe, sur papier teinté, relié en toile grise à biseaux, avec fers spéciaux, tranches en couleur. . . . . . . . . . . 5 fr.

**Musée ornithologique illustré d'Europe** Classification, synonymie, description et mœurs des oiseaux d'Europe, leur portrait ainsi que leurs œufs et nids en couleur ; avec un texte très détaillé, par O. DES MURS. Ouvrage de luxe, grand in-8 jésus, avec 315 chromos. La publication forme 4 parties en 5 volumes avec 920 pages de texte. — Tome I. *Les Oiseaux d'eau ou Palmipèdes.* — Tome II. *Les Oiseaux de rivage et de terre* (Echassiers et Coureurs.) — Tome III en deux volumes contenant : *Les Oiseaux des champs et des bois* (y compris les Corbeaux, les Pies et les Geais) ou les Passereaux des Auteurs. — Tome IV. *Les Oiseaux de proie.* — Le prix de l'ouvrage, acheté en une seule fois, est de 200 fr. — Le prix pour chaque tome, vendu à part, est : pour le Tome Ier, 50 fr. ; — Tome II, 45 fr. ; — Tome III en 2 volumes, 80 fr. ; — Tome IV, 40 fr. La reliure, tranches dorées, demi-maroquin, plats toile, est, par volume, de 5 fr. Elle est de 6 fr. pour la reliure demi-maroquin à coins, plats papier, tête dorée.

**Ornithologie du Salon** Synonymie, description, mœurs et nourriture des oiseaux de volière européens et exotiques, par R. BOULART, *Préparateur au Muséum*. — Un volume avec 75 vignettes et 40 chromos, représentant les oiseaux, leurs œufs et leurs nids. Prix . . . . . . . . . . 30 fr.
Relié . . . . . . . . . . . . . . . . . 35 fr.

**Les Poissons d'Eau douce et de Mer** Synonymie, description, mœurs, frai, pêche. Iconographie des espèces composant plus particulièrement la faune d'Europe, par H. GERVAIS et R. BOULART, *Aides naturalistes au Muséum*, avec une introduction, par PAUL GERVAIS, *Membre de l'Institut, Professeur au Muséum*. Trois volumes grand in-8, avec 850 pages de texte, 130 vignettes et 260 splendides chromotypographies. — Chaque volume se vend séparément : Tome I. *Les Poissons d'eau douce*, 30 fr. ; relié, 35 fr. — Tome II. *Les Poissons de mer* (1re partie), 45 fr. ; relié, 50 fr. — Tome III. *Les Poissons de mer* (2e partie), 45 fr. ; relié . . . . . . . . . . . . . . . . . 50 fr.

**Musée entomologique illustré** Histoire iconographique en 3 volumes, publiée par une réunion d'entomologistes français et étrangers, avec 122 chromolithographies retouchées à la main, 1050 vignettes, représentant en couleur les insectes, chenilles, chrysalides, métamorphoses, les plantes dont ils vivent, et leur organisation, mœurs, chasse et classification.

*Chaque volume se vend séparément :*

**LES COLÉOPTÈRES.** — Description générale suivie d'une histoire naturelle des Coléoptères d'Europe. Un volume in-4, avec 48 planches en couleur et 335 vignettes. Prix . . . . . . . . . . . . . . . . 30 fr.
Relié . . . . . . . . . . . . . . . . . 35 fr.

**LES PAPILLONS.** — Description générale suivie d'une histoire iconographique des Lépidoptères d'Europe, par A. DUPUISET. 2e édition. Un volume in-4 avec 50 planches en couleur et 260 vignettes. Prix . . . . . . . 30 fr.
Relié . . . . . . . . . . . . . . . . . 35 fr.

**LES INSECTES.** — Histoire naturelle des *Orthoptères*, *Thysanoptères*, *Névroptères* (Libellules, Ephémères, Friganes, etc.) ; des *Hyménoptères* (Abeilles, Guêpes, Fourmis, Ichneumons) ; *Hémyptères* (Punaises, Cigales, Pucerons, etc.) ; des *Aphanipères*, *Strepsiptères*, *Diptères* (Mouches, Cousins, Oestres, etc.) ; des *Aptères* (Lépismes, Podures, Puces, Poux). Un volume in-4, orné de 24 planches en couleur et de 400 vignettes. Prix . . . 30 fr.
Relié . . . . . . . . . . . . . . . . . 35 fr.

Strasbourg, typ. de G. Fischbach. — 3226.





